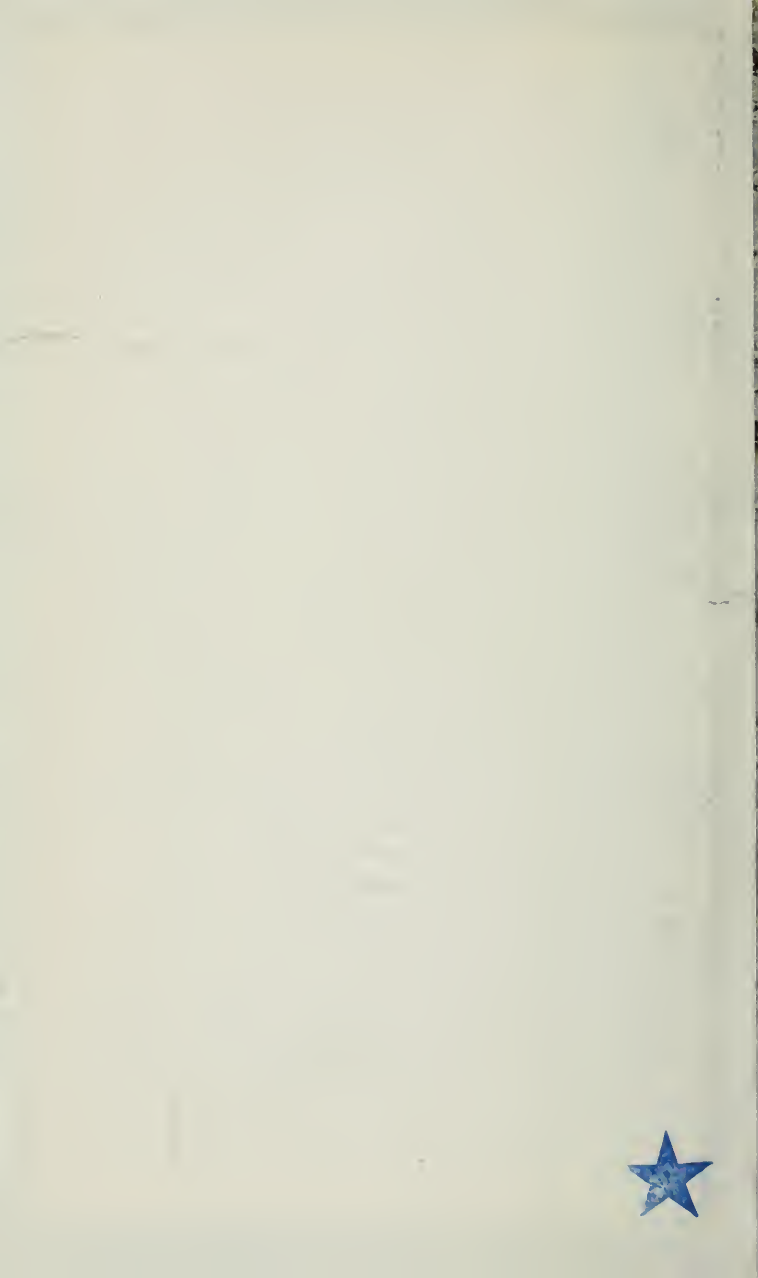
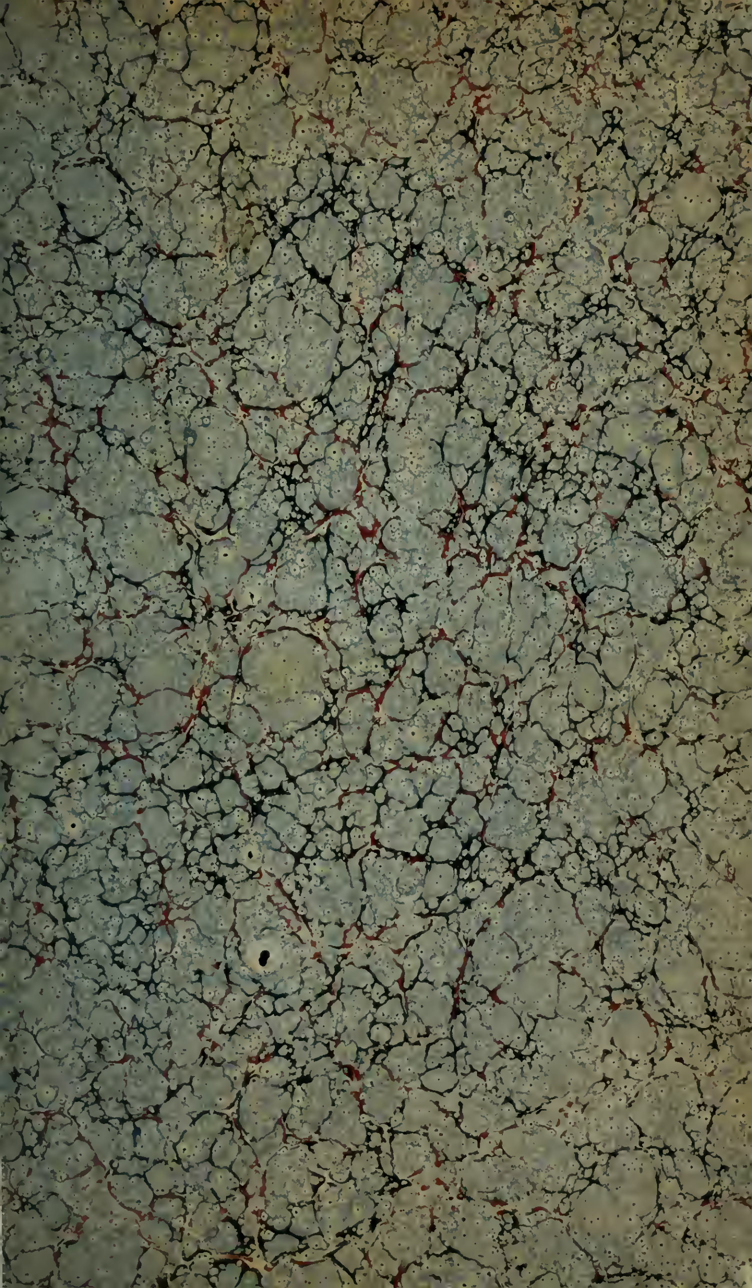

U d'/of OTTAWA
39003001353431





HISTOIRE DU RÈGNE

DE

GUILLAUME III

POUR FAIRE SUITE A

L'HISTOIRE DE LA RÉVOLUTION DE 1688

PARIS. — IMP. SIMON RAÇON ET COMP., RUE D'ERFURTH, 1.

HISTOIRE DU RÈGNE

DE

GUILLAUME III

POUR FAIRE SUITE A

L'HISTOIRE DE LA RÉVOLUTION DE 1688

PAR

T. B. MACAULAY

TRADUIT DE L'ANGLAIS

PAR AMÉDÉE PICHOT

TOME QUATRIÈME

PARIS

CHARPENTIER, LIBRAIRE-ÉDITEUR

28, QUAI DE L'ÉCOLE, 28

1861



PRÉFACE

DE L'ÉDITEUR ANGLAIS

J'ai pensé devoir publier cette partie de la continuation de l'Histoire d'Angleterre qui avait été transcrite pour l'impression, et revisée par lord Macaulay. Elle paraît précisément telle qu'il la laissa : aucune liaison n'a été ajoutée, aucune citation vérifiée, aucune autorité recherchée ni examinée. Il aurait certainement été possible, avec le concours que je pouvais obtenir de ses amis, de suppléer beaucoup de ce qui manque ; mais j'ai préféré, et je crois que le public préférera que les dernières pensées du grand esprit disparu d'entre nous fussent respectueusement préservées de tout

autre contact que le sien : en outre du manuscrit revisé, quelques pages contenant le brouillon des deux derniers mois du règne de Guillaume sont tout ce qui reste. De ce brouillon j'ai, non sans difficulté, déchiffré le récit de la mort de Guillaume. Nulle tentative n'a été faite pour le relier aux pages qui le précèdent, ou pour y faire les corrections que l'auteur aurait faites lui-même ; mais, quelque imparfait que puisse être ce morceau, je crois qu'il sera reçu avec plaisir et intérêt, comme une conclusion convenable à la vie du grand héros de l'historien.

Je n'ajouterai plus rien que pour remercier avec reconnaissance les chers et estimés amis de mon frère, le doyen Milmans et M. Ellis, de l'aide et des avis qu'ils ont bien voulu me donner.

HISTOIRE DU RÈGNE

DE

GUILLAUME III

POUR FAIRE SUITE A

L'HISTOIRE DE LA RÉVOLUTION DE 1688

CHAPITRE PREMIER

Les réjouissances par lesquelles Londres, le 2 décembre 1697, célébra le retour de la paix et de la prospérité, continuèrent longtemps après minuit. Le matin suivant le Parlement se réunit, et une des plus laborieuses sessions de ce siècle commença.

Parmi les questions qu'il était nécessaire que les Chambres décidassent promptement, une surtout avait un grand interêt et une grande importance. Même au milieu des premiers transports de joie qui avaient accueilli en Angleterre le porteur du traité de Ryswick, on s'était demandé avec une vive anxiété ce qu'on ferait de cette armée qui, se couvrant de gloire en Irlande et en Belgique, avait appris, dans ses rudes campagnes, à

obéir comme à vaincre, et qui consistait maintenant en quatre-vingt-sept mille excellents soldats. Une partie de cette force considérable devait-elle être conservée au service du gouvernement? et quelle partie? Les deux derniers rois avaient, sans le consentement de la législature, maintenu des corps d'armée en temps de paix. Mais ils ne l'avaient fait qu'en violation des lois fondamentales d'Angleterre. C'était reconnu par tous les jurisconsultes, c'était expressément affirmé par le bill des Droits. Impossible donc était-il à Guillaume, alors que le pays n'était menacé par aucun ennemi étranger ou domestique, de conserver même un seul bataillon sans la sanction des états du royaume, et il pouvait bien être douteux que cette sanction fût donnée.

Il n'est pas facile pour nous d'envisager cette question du même point de vue que l'envisageaient nos ancêtres.

Nul homme de sens, ni aujourd'hui ni du temps de nos pères, n'a prétendu sérieusement que notre île serait en sûreté sans une armée. Bien plus, si notre île était parfaitement en sûreté contre une invasion, une armée nous serait encore indispensablement nécessaire. L'accroissement de notre empire ne nous a pas laissé la liberté du choix. Les régions que nous avons colonisées ou conquises depuis l'avénement de la maison de Hanovre contiennent une population vingt fois plus nombreuse que celle qui était gouvernée par les Stuarts. Il y a aujourd'hui, en temps de paix, plus de soldats anglais de l'autre côté du tropique du cancer que Cromwell n'en avait sous ses ordres. Toutes les

troupes de Charles II n'eussent pas suffi pour tenir garnison dans les postes que nous occupons à présent dans la mer Méditerranée seulement. Les régiments qui défendent les dépendances éloignées de la couronne ne peuvent être convenablement recrutés et relevés, à moins d'entretenir constamment dans l'intérieur du royaume une force beaucoup plus considérable que celle que Jacques II rallia au camp d'Hounslow pour en imposer à sa capitale. La vieille antipathie nationale contre une armée permanente, antipathie à la fois raisonnable et salutaire, mais qui survécut à l'époque où elle était devenue déraisonnable et funeste, cette antipathie a insensiblement cédé à la force irrésistible des circonstances. Nous avons fait la découverte qu'une armée peut être constituée de telle manière qu'elle est aussi efficace que possible contre un ennemi extérieur et cependant docile au magistrat civil. Il y a longtemps que nous avons cessé d'appréhender aucun danger pour les lois et la liberté de la licence des troupes et de l'ambition des généraux victorieux. Qu'un alarmiste vienne aujourd'hui tenir le langage qui était si communément tenu il y a cinq générations, réclamer le licenciement complet de toutes les forces de terre du royaume, en prédisant gravement que les guerriers d'Inkermann et de Delhi déposeront la reine, dissoudront le Parlement et pilleront la banque, on le regardera comme un fou qu'il faut enfermer dans une cellule de l'hospice Saint-Luc. Mais, avant la révolution, nos ancêtres ne connaissaient une armée permanente que comme l'instrument d'un pouvoir illégal. Jugeant d'après leur expérience, ils croyaient impossible qu'une

semblable armée existât sans faire courir un danger aux droits de la couronne et aux droits du peuple.

Une classe de politiques ne se lassait jamais de répéter qu'une Église apostolique, une gentilhommerie fidèle, une noblesse ancienne, un roi saintement religieux, avaient été indignement outragés par les Joyces et les Prides ; une autre classe racontait les atrocités commises par les Agneaux de Kirke et par les Belzébuths et les Lucifers du Dundee ; les deux classes, ne s'accordant guère que sur ce point, étaient donc volontiers d'accord dans leur aversion des habits rouges.

Tandis que tel était le sentiment de la nation, le roi, comme politique et comme général, ne pouvait voir avec plaisir le licenciement et la dispersion de ce superbe corps de troupes qu'il était si difficilement parvenu à former. Mais quant à cela il ne pouvait pas absolument compter sur le concours de ses ministres, et ses ministres ne pouvaient absolument compter sur l'appui de cette majorité parlementaire dont le dévouement l'avait aidé à affronter l'ennemi du dehors et à accabler les traîtres du dedans, à relever les finances dépréciées et à asseoir le crédit public sur une base solide.

Les difficultés de la situation du roi peuvent être attribuées, en partie du moins, à une erreur qu'il avait commise le printemps précédent. La *Gazette de Londres*, en annonçant la triple nomination de Sunderland comme chambellan de la maison royale, membre du Conseil privé et un des Lords-juges chargés du gouvernement pendant l'été, avait causé beaucoup d'inquiétude aux hommes simples et honnêtes qui se rap-

pelaient toutes les voies tortueuses de sa longue carrière. Par le fait, ses concitoyens étaient injustes pour lui, car ils le regardaient non-seulement comme un politique sans principes et sans foi, ce qu'il était, mais encore comme un ennemi des libertés de la nation, ce qu'il n'était pas. Ce qu'il voulait, c'était la sécurité, la richesse, les grandeurs; à ces trois choses il avait été constamment dévoué à travers toutes les vicissitudes de sa vie. Pour ces trois choses il avait passé d'une Église à une autre, d'une faction à une autre; il s'était joint aux plus turbulentes oppositions sans amour de la liberté et avait servi le plus arbitraire des monarques sans amour de la monarchie; il avait voté de bill d'Exclusion sans être Protestant et adoré l'hostie sans être Papiste; il avait vendu son pays en même temps aux deux grands partis qui divisaient le continuent, reçu l'argent de la France et envoyé les nouvelles à la Hollande. Cependant ses opinions, s'il était possible de dire qu'il eût des opinions, étaient celles des Whigs. Depuis son retour de l'exil c'était généralement en faveur du parti whig qu'il avait exercé son influence. C'était par son conseil que le grand Sceau avait été confié Somers, que Nottingham avait été sacrifié à Russell et que Montague avait été préféré à Fox. C'était par son adroite entremise que la princesse Anne avait été détachée de l'opposition et que Godolphin avait perdu sa place de chef de la Commission du trésor. Le parti si bien servi par Sunderland tenait un nouveau gage de sa fidélité. Son fils unique, Charles lord Spencer, débutait dans la vie politique. La précoce maturité du caractère moral et intellectuel du

jeune lord avait fait naître des espérances qui ne devaient pas se réaliser. Sa connaissance de la littérature ancienne et son talent pour imiter le style des maîtres de l'éloquence romaine étaient applaudis par les vieux érudits. La dignité de sa conduite et la régularité apparente de sa vie charmaient les moralistes austères. On lui connaissait, il est vrai, un goût dispendieux, mais c'était un goût de l'espèce la plus estimable : il aimait les livres et s'appliquait à former la plus magnifique bibliothèque particulière de l'Angleterre. Tandis que d'autres héritiers de nobles maisons examinaient des modèles de cravates et des nœuds d'épée, faisaient la cour aux actrices ou pariaient aux combats de coqs, lord Spencer était à la recherche de l'édition de Mayence des Offices de Cicéron, du Stace de Parme, et de l'inappréciable Virgile de Zarotius[1]. Il était naturel qu'une grande attente fût excitée par la vertu et la sagesse d'un jeune homme dont même le luxe et la prodigalité avaient un air de grave érudition; il était naturel qu'au plus perspicace esprit échappât la découverte des vices qui se cachaient sous cette parade de raison prématurée.

Spencer était un Whig, malheureusement pour le parti whig, qui, avant la fin sans honneur et sans regrets de sa vie, fut plus d'une fois poussé au bord de sa ruine par son caractère violent et sa politique tor-

[1] Evelyn vit l'édition de Mayence *des Offices* dans la bibliothèque de lord Spencer en août 1699 : Markland, dans sa préface des *Sylves de Stace*, reconnaît ses obligations à la rarissime édition de Parme appartenant à la collection de lord Spencer. Quant au *Virgile* de Zarotti, que lord Spencer acheta pour quarante-six liv. st., voyez les extraits du *journal de Warley*, dans les *Anecdotes littéraires* de Nichols.

tueuse. Son whigisme différait en tous points de celui de son père. Ce n'était pas l'indolente et philosophique préférence d'une théorie de gouvernement à une autre, mais une passion ardente et dominante. Malheureusement ce whigisme passionné était en même temps un whigisme corrompu et dégénéré, si étroit et si oligarchique, qu'il ne valait guère mieux que les pires formes du torysme. L'imagination du jeune lord avait été fascinée par ces exagérations du sentiment de la liberté qui abondent dans les poëtes et les orateurs latins. Lui aussi, comme ces poëtes et ces orateurs, il entendait par liberté quelque chose de très-différent de la seule liberté qui importe au bonheur des hommes. Comme eux il ne redoutait aucun danger pour la liberté que de la part des rois. Une république opprimée par des hommes tels qu'Opimius et Verrès était libre parce qu'elle n'avait pas de roi. Un membre du Grand Conseil de Venise qui passait toute sa vie dans la dépendance et la crainte, qui ne pouvait voyager quand cela lui plaisait, ni rendre visite à qui il voulait, ni disposer de sa propriété comme il l'entendait, qui ne faisait point un pas sans être assiégé d'espions, qui à tous les coins de rue voyait la Gueule de lion ouverte aux accusations de ses ennemis anonymes et que les inquisiteurs d'État pouvaient à tout moment, n'importe pour quel motif, ou sans motif, arrêter, torturer, noyer dans le Grand Canal, ce membre du Grand Conseil de Venise était libre, parce qu'il n'avait pas de roi. Restreindre au profit d'une classe privilégiée les prérogatives que le souverain doit posséder pour l'avantage de la nation tout entière, c'était là ce que vou-

lait exclusivement lord Spencer. Pendant longtemps il fut contenu par des hommes plus sages et plus âgés; ce ne fut que lorsque eurent disparu ceux qu'il avait été de bonne heure accoutumé à respecter et lorsqu'il se trouva lui-même à la tête des affaires, qu'il chercha ouvertement à obtenir pour la noblesse héréditaire un ascendant précaire et injuste aux dépens des Communes et du trône.

En 1695, lord Spencer avait pris son siége dans la Chambre haute, où il représentait Tiverton, et pendant deux ans il s'était conduit comme un franc et zélé Whig. Le parti auquel il s'était attaché aurait peut-être pu raisonnablement le considérer comme un otage suffisant pour garantir la bonne foi de son père; car le comte approchait de cet âge où même les hommes les plus ambitieux et les plus avides travaillent généralement plus pour leurs enfants que pour eux-mêmes. Mais la défiance inspirée par lord Sunderland était de celles qu'aucune garantie ne peut tranquilliser.

Plusieurs croyaient que Sunderland, sans jamais prendre la peine de demander dans quel but, avait recours aux mêmes artifices qui avaient ruiné la cause de Jacques, pour perdre la cause de Guillaume. L'un et l'autre prince avaient eu leurs côtés faibles : l'un était trop papiste et l'autre trop guerrier pour une nation comme la nôtre. Le même sycophante intrigant qui avait encouragé le roi papiste dans une erreur fatale encourageait le roi guerrier dans une autre. On pouvait craindre que, sous l'influence de ce mauvais conseiller, le neveu ne s'aliénât autant de cœurs en essayant de faire de l'Angleterre un royaume militaire, que l'on-

cle s'en était aliéné en essayant d'en faire un royaume catholique romain.

Le conflit parlementaire sur la grande question d'une armée permanente fut précédé par un conflit littéraire. Dans l'automne de 1697 commença une controverse de quelque intérêt et de quelque importance; la presse était libre, on pouvait franchement discuter une de ces graves questions politiques qui excitent les esprits : ceux qui avaient des opinions contraires à la cour pouvaient exprimer ces opinions sans avoir recours à des expédients illégaux et sans employer de ces interprètes qu'on n'avoue pas. Il en résulta que la dispute fut vive : cependant sur le tout elle se poursuivit avec une convenance qui eût paru extraordinaire aux jours de la censure.

En cette occasion, les Torys, quoiqu'ils ne fussent pas indifférents, n'écrivirent guère dans cette bataille de plume qui eut lieu presque exclusivement entre deux sections du parti whig. Les combattants des deux côtés gardèrent généralement l'anonyme. Mais on savait bien qu'un des principaux champions des Whigs mécontents était John Trenchard, fils du dernier secrétaire d'État. Au premier rang des Whigs ministériels était un homme qui, à l'admirable vigueur et à la vivacité de l'intelligence, joignait une modération et une urbanité non moins admirables; un homme qui étudiait l'histoire du passé avec le coup d'œil d'un politique pratique, et les événements de son propre temps avec le coup d'œil d'un historien philosophe. Il n'avait pas besoin de se nommer. Ce ne pouvait être que Somers.

Les polémistes qui recommandaient le licenciement immédiat et complet de l'armée avaient une tâche facile ; s'ils éprouvaient un embarras, ce n'était que celui du choix de leurs arguments ; de leur côté étaient les innombrables lieux communs de la rhétorique et de l'histoire, l'autorité d'une foule de noms illustres, tous les préjugés, toutes les traditions des deux partis de l'État.

Ces écrivains posaient comme un principe fondamental de la science politique, qu'une armée permanente et une constitution libre ne pouvaient coexister ensemble. Qu'est-ce qui avait détruit, demandaient-ils, les nobles républiques de la Grèce ? Qu'est-ce qui avait rivé les chaînes du puissant peuple romain ? Qu'est-ce qui avait converti les républiques italiennes du moyen âge en seigneuries et en duchés ? Comment se faisait-il que presque tous les royaumes de l'Europe moderne eussent été transformés de monarchies limitées en monarchies absolues ? Les États Généraux de la France, les Cortès de Castille, le Grand Justiciaire de l'Aragon... qu'est-ce qui avait été fatal à toutes ces institutions libérales ? L'histoire était interrogée pour citer des exemples de chefs aventureux qui, au moyen de troupes mercenaires, avaient subjugué des nations libres ou déposé des princes légitimes. Ces exemples n'étaient pas difficiles à trouver : on évoquait successivement Pisistrate, Timophanes, Denys, Agathoclès, Marius et Sylla, Jules César et Auguste ; Carthage assiégée par ses propres stipendiés, Rome mise à l'encan par ses propres prétoriens, le sultan Osman égorgé par ses propres janissaires, Ludovic Sforze vendu comme es-

clave par ses propres Suisses. Mais les citations favorites étaient tirées de notre récente histoire. Des milliers d'Anglais encore vivants avaient vu le grand usurpateur qui, par la force de son épée, avait triomphé à la fois de la royauté et de la liberté. On rappelait aux Torys que ses soldats avaient fait faction auprès de l'échafaud dressé devant le palais de Whitehall. On rappelait aux Whigs que ces mêmes soldats avaient enlevé de la table de la Chambre des communes la masse officielle du président; contre de telles catastrophes nul pays, disait-on, ne pouvait être assuré s'il était affligé du fléau d'une armée permanente; et quels étaient les avantages à mettre en balance pour s'exposer à de telles catastrophes? L'invasion était l'épouvantail évoqué par la cour; mais nous n'étions pas des enfants pour nous laisser effrayer par des contes de nourrice; nous avions la paix, et, même en temps de guerre, l'ennemi qui se hasarderait à nous envahir serait probablement intercepté par notre flotte, et s'il parvenait à débarquer, assurément il serait repoussé par notre milice. Il y avait, il est vrai, des gens qui prétendaient qu'on ne pouvait rien attendre de grand d'une milice. Mais cette lâche doctrine était réfutée par l'histoire ancienne et l'histoire moderne. Qu'était la phalange lacédémonienne aux meilleurs temps de Lacédémone? Qu'était la légion romaine aux meilleurs temps de Rome? Qu'étaient les armées qui vainquirent à Crécy, à Poitiers, à Azincourt, à Halidon ou à Flodden? Qu'était l'imposante troupe qu'Élisabeth passa en revue à Tilbury? Dans les quatorzième, quinzième et seizième siècles, des Anglais qui ne faisaient pas le

métier de soldat avaient fait la guerre avec succès et gloire! les Anglais du dix-septième siècle étaient-ils si dégénérés qu'on ne pouvait se fier à eux pour défendre en hommes leur toit domestique et l'église de leur paroisse?

C'étaient là les raisons pour lesquelles on réclamait le licenciement de l'armée. Le Parlement, disait-on, pourrait bien, peut-être, par égard pour la personne de Sa Majesté, lui permettre d'avoir des gardes qui escorteraient son carrosse et feraient sentinelle autour de son palais; mais il ne saurait lui être rien accordé au delà. La défense du royaume doit être confiée aux matelots et à la milice. La Tour elle-même ne doit avoir d'autre garnison que les bourgeois armés du quartier.

Il est évident pour tout homme intelligent et sans passion que ces déclamateurs se contredisaient eux-mêmes. Si une armée composée de troupes régulières était réellement plus forte qu'une armée composée de laboureurs arrachés à la charrue et de bourgeois arrachés au comptoir, comment le pays pourrait-il être en sûreté avec des laboureurs et des bourgeois pour le défendre lorsqu'un grand prince, notre plus proche voisin, — qui avait été notre ennemi, et qui au bout de quelques mois pouvait redevenir notre ennemi encore, — n'entretenait pas moins de cent cinquante mille hommes de troupes régulières? Si, d'un autre côté, le peuple anglais était doué d'un tel courage, qu'avec ou sans exercice préalable il pourrait affronter et défaire la plus formidable vieille armée du continent, n'était-ce pas absurde de craindre qu'un pareil peuple se laisserait réduire en esclavage par quelques

régiments de ses propres concitoyens? Mais nos ancêtres étaient généralement si aveuglés par la prévention que cette inconséquence passa inaperçue. Ils se croyaient en sûreté là où ils auraient dû être sur leurs gardes, et ils s'alarmaient là où ils auraient pu se croire en sûreté. Cela ne les choquait nullement d'entendre le même homme soutenir en même temps que, si le roi conservait une armée de vingt mille soldats, la liberté et les biens de plusieurs millions d'Anglais seraient à la merci de la couronne, et cependant que ces millions d'Anglais, combattant pour la liberté de leurs propriétés, auraient bientôt anéanti une armée d'invasion composée de cinquante à soixante mille des vainqueurs de Steinkerque et de Linden.

Quiconque niait la première proposition était appelé une âme damnée de la cour; quiconque niait la seconde était accusé d'insulter et de calomnier la nation.

Somers était trop habile pour s'opposer directement au courant de l'opinion populaire. Avec une rare adresse, il prit le rôle non d'un avocat, mais d'un juge. Le danger qui semblait si terrible à tant d'honnêtes amis de la liberté, il ne se hasarda pas à le déclarer tout à fait imaginaire; mais il rappela à ses concitoyens qu'un choix entre deux dangers est quelquefois tout ce qui est permis aux plus sages. Aucun législateur n'a jamais été assez fort pour inventer une forme de gouvernement parfaite et immortelle. Les périls étaient nombreux à droite et nombreux à gauche : s'éloigner d'un mal, c'était s'approcher d'un autre. Ce qui, considéré seulement au point de vue de la poli-

tique intérieure de l'Angleterre, pouvait, jusqu'à un certain degré, provoquer des objections, pouvait aussi être absolument essentiel à son rang parmi les puissances européennes et même à son indépendance. Tout ce qu'un homme d'État devait faire en pareil cas était de peser soigneusement les inconvénients pour voir de quel côté penchait la balance. Le mal d'avoir une armée régulière et le mal de n'en pas avoir furent examinés et comparés par Somers dans un petit traité qui fit sensation sous le titre de la *Lettre d'équilibre*, et que les mécontents eux-mêmes avouèrent être une habile et plausible composition. Il savait que les mots exercent une grande influence sur l'esprit public; que le plus parfait tribunal, institué par un législateur, serait impopulaire si on l'appelait « la Chambre-Étoilée; » que l'impôt le plus judicieux exciterait des murmures si on l'appelait « la taxe des vaisseaux, » et que les termes « armée permanente » avaient alors pour des oreilles anglaises un son tout aussi déplaisant que « Chambre-Étoilée » ou « taxe des vaisseaux. » Il déclara donc qu'il abhorrait la pensée d'une armée permanente. Ce qu'il recommandait, ce n'était pas une armée permanente; mais une armée temporaire, une armée dont le Parlement fixerait chaque année le chiffre, une armée pour laquelle le Parlement rédigerait chaque année un code militaire, une armée qui cesserait d'exister aussitôt que les Lords ou les Communes jugeraient que son service était inutile. De la part d'une pareille armée, assurément aucun homme de bon sens ne redouterait aucun danger sérieux pour les libertés publiques. D'un autre côté, les esprits les plus fermes pourraient très-

bien ne pas voir sans quelque alarme le danger auquel le royaume serait exposé par le licenciement de toutes les troupes. Supposez une guerre éclatant soudain avec la plus puissante monarchie de la chrétienté et nous surprenant sans un seul bataillon d'infanterie régulière, sans un seul escadron de cavalerie régulière, quels désastres ne pourrions-nous pas appréhender raisonnablement ? Il serait absurde de prétendre qu'une descente ne pourrait avoir lieu avant qu'on en fût prévenu, et que nous aurions le temps de lever et de discipliner une grande force. Un prince absolu, dont les ordres donnés secrètement étaient promptement obéis par ses capitaines, sur le Rhin et sur l'Escaut, par ses amiraux dans la baie de Biscaye et dans la Méditerranée, pouvait avoir tout disposé pour frapper un coup longtemps avant que nous fussions prêts à le parer. Quelle serait notre alarme d'apprendre que des vaisseaux ralliés de divers points éloignés et des régiments appelés de garnisons non moins distantes, se trouvaient réunis sur un point en vue de nos côtes? Se fier à notre flotte, c'était se fier aux vents et aux flots. La brise propice à l'invasion serait celle qui empêcherait nos vaisseaux de mettre à la mer. N'était-ce pas justement arrivé il y avait neuf ans? Le vent protestant qui avait amené la flotte hollandaise dans la Manche avait repoussé la flotte du roi Jacques dans la Tamise. Il fallait donc admettre la probabilité du débarquement d'un ennemi. Or, s'il débarquait, que trouverait-il? Un pays découvert, un riche pays, partout des approvisionnements et pas une rivière qui ne fût guéable, aucune forteresse comme celles qui protégent les fertiles

plaines de l'Italie, aucun retranchement artificiel comme ceux qui, à chaque pas, retardent la marche d'un vainqueur dans les Pays-Bas. Tout dépendrait donc de la ferme résistance de la milice. Mais ce serait une perfide flatterie que de représenter la milice comme capable de tenir tête en rase campagne à des vétérans qui se sont préparés toute leur vie au jour de bataille. Les exemples qu'on se plaisait à citer des exploits de ces soldats arrachés à la grange et à la boutique n'étaient que des thèmes d'écolier. Somers, qui avait étudié l'ancienne littérature non en écolier, mais en homme, — chose rare de son temps, — disait que ces exemples réfutaient la doctrine dont on en faisait les arguments. A la déclamation sur les Lacédémoniens, il répondait avec précision et une heureuse exactitude, que la république de Sparte était en réalité une armée permanente qui menaçait tout le reste de la Grèce. Par le fait, le Spartiate n'avait d'autre profession que celle de la guerre; il ignorait les arts, les sciences et les lettres, abandonnant avec mépris aux hommes d'une caste inférieure le travail de la bêche et du métier, ainsi que le petit gain du commerce. Toute son existence, depuis l'enfance jusqu'à la vieillesse, était une longue éducation militaire, tandis que l'Athénien, le Corinthien, l'Argien, le Thébain, s'occupait principalement de son champ d'oliviers et de sa vigne, de sa boutique ou de son atelier, ne prenant son bouclier et sa lance que pour peu de temps et à de longs intervalles. La différence donc entre une phalange lacédémonienne et toute autre phalange, était aussi grande que la différence entre un régiment des gardes fran-

çaises et un régiment de la milice urbaine de Londres. Lacédémone continua à dominer en Grèce jusqu'à ce que les autres États levèrent aussi des troupes régulières. Alors prit fin sa suprématie. Lacédémone fut grande lorsqu'elle fut une armée permanente au milieu de milices. Elle tomba lorsqu'elle eut à combattre d'autres armées permanentes. La vraie leçon à puiser dans l'histoire de sa suprématie et de sa décadence, c'est que le soldat qui n'est soldat que par occasion ne peut lutter contre le soldat de profession [1].

[1] Plus nous étudierons minutieusement l'histoire de la décadence et de la chute de Lacédémone, plus nous aurons raison d'admirer la sagacité de Somers. La première grande humiliation subie par les Lacédémoniens fut l'affaire de Sphacteria. Il est remarquable qu'en cette bataille ils furent vaincus par des hommes qui faisaient la guerre par profession. Les troupes que Cléon conduisait d'Athènes à la baie de Pylos et auxquelles il faut principalement attribuer l'issue du conflit, consistaient entièrement en mercenaires, archers de Scythie et infanterie légère de Thrace. La victoire remportée à Tegea par les Lacédémoniens sur une armée confédérée releva la réputation militaire qu'avait rabaissée le désastre de Sphacteria. Cependant, même à Tegea, il fut bien prouvé que les Lacédémoniens, quoique très-supérieurs aux soldats d'occasion, n'étaient pas égaux à des soldats de profession. Sur tous les points, excepté un, les alliés furent mis en déroute; mais sur un point les Lacédémoniens lâchèrent pied, et ce fut le point où ils avaient à lutter contre une brigade de mille Argiens, soldats d'élite exercés au maniement des armes et entretenus par l'État, armée permanente par le fait. Après la bataille de Tegea, plusieurs années s'écoulèrent avant que les Lacédémoniens essuyassent une défaite. Enfin il leur arriva un malheur qui étonna tous leurs voisins. Une division de l'armée d'Agésilas fut coupée et détruite presque jusqu'au dernier homme. Cet exploit, qui parut une sorte de fatalité miraculeuse aux Grecs de ce siècle, fut accompli par Iphicrate à la tête d'un corps de mercenaires d'infanterie légère. Mais ce fut de la journée de Leuctres que data la décadence rapide et violente de Sparte.

Peu de temps avant cette journée, les Thébains avaient résolu de suivre l'exemple que leur avaient donné autrefois les Argiens. Quelques centaines de jeunes gens robustes furent organisés en troupe d'élite sous les noms de bataillon de la ville et bataillon sacré. Ils

La même leçon, Somers la retrouvait dans l'histoire de Rome, et tout lettré qui comprend bien cette histoire conviendra qu'il était dans le vrai. La plus belle milice qui ait jamais existé fut probablement celle de l'Italie pendant le troisième siècle avant Jésus-Christ. On aurait dû penser que sept ou huit cent mille combattants, qui assurément ne manquaient ni de courage ni de patriotisme, auraient pu protéger leurs foyers et leurs autels contre un ennemi qui l'envahirait. L'ennemi vint avec une armée peu nombreuse et épuisée par une marche à travers la neige des Alpes, mais familiarisée avec les batailles et les siéges. A la tête de cette armée, il parcourut la péninsule italique, gagna une suite de victoires malgré l'immense désavantage du nombre, égorgea comme des troupeaux de moutons la vaillante jeunesse de Latium, vint camper sous les murs de Rome, se maintint pendant seize années dans un pays hostile et ne put être expulsé que lorsqu'il eut, par une cruelle discipline, enseigné à ses adversaires les moyens de lui résister.

Il était oiseux de rappeler les noms des grandes batailles gagnées dans le moyen âge par des hommes qui

n'avaient pas d'autre métier que celui des armes, ils campaient dans la citadelle, ils étaient à la solde de la république et ils devinrent, par un exercice assidu, les premiers soldats de la Grèce. La victoire les couronna toujours jusqu'à ce qu'ils eussent combattu à Chéronée la fameuse phalange disciplinée de Philippe. Mais même à Chéronée ils ne furent pas vaincus .. Ils se firent tous tuer sans rompre leurs rangs; ce fut cette troupe, dirigée par le talent de grands capitaines, qui porta le coup décisif à la puissance lacédémonienne. Il faut observer que les Lacédémoniens ne dégénérèrent pas. Jusqu'au temps de Pyrrhus ils semblent avoir été dignes comme soldats des vainqueurs de Platée, leurs ancêtres ; mais leurs ancêtres n'avaient pas eu à Platée de pareils ennemis à combattre.

ne faisaient pas leur métier de la guerre. Ces batailles prouvaient seulement qu'une milice pouvait en battre une autre et non qu'une milice pouvait battre une armée régulière. Il n'était pas moins oiseux de déclamer sur le camp de Tilbury. Nous avons, en effet, raison d'être fiers du beau zèle qui fut déployé par toutes les classes du peuple d'Angleterre, noblesse et petits propriétaires, paysans et bourgeois, dans la crise de 1588 ; mais nous avions raison aussi de nous féliciter qu'avec tout leur courage, les sujets d'Elisabeth ne se fussent pas trouvés en ligne de bataille contre les régiments espagnols. Somers racontait une anecdote qui méritait d'être citée et qui avait été conservée par la tradition dans la noble famille de De Vere. Un des plus illustres ancêtres de cette maison, un capitaine, qui avait acquis une glorieuse expérience dans les Pays-Bas, avait, à l'heure du péril, été rappelé en Angleterre par Elisabeth et il parcourait avec elle les rangs de piquiers, prodigues de leurs acclamations. La reine lui demanda ce qu'il pensait de l'armée. — « C'est une brave armée, répondit-il ; » mais il y avait dans son ton ou ses manières quelque chose qui signifiait qu'il ne disait pas toute sa pensée. La reine insista pour qu'il s'expliquât ouvertement. — « Madame, dit-il, l'armée de Votre Grâce est brave, en vérité. Je n'ai pas la réputation d'un poltron, mais je suis ici un grand poltron à côté de tous ces vaillants soldats, qui souhaitent que l'ennemi débarque et qu'il y ait une bataille livrée, tandis que moi, qui connais bien cet ennemi, je ne puis songer à cette bataille sans inquiétude. De Vere avait indubitablement raison. Le duc de Parme, il est vrai,

n'eût pas soumis notre pays ; mais il n'est pas improbable que, s'il avait effectué un débarquement, l'île eût été le théâtre d'une guerre comme celle qu'Annibal porta en Italie, et que l'ennemi n'eût été chassé qu'après le sac de plusieurs villes, la dévastation de plusieurs provinces et un carnage non moins terrible pour nos braves paysans et artisans que les journées de Trasimène et de Cannes.

Pendant que les écrits de Trenchard et de Somers étaient dans toutes les mains, le Parlement entrait en séance.

Les paroles par lesquelles le roi ouvrait la session résolurent la grande question. — Telle est, dit-il, la situation des affaires au dehors, que je me sens obligé de vous exprimer mon sentiment, qui est que pour le moment l'Angleterre ne peut être en sûreté sans une armée de terre, et j'espère que nous ne donnerons pas à ceux qui ne nous veulent pas de bien l'occasion de faire par la paix ce qu'ils n'ont pu faire par la guerre.

Le discours fut bien reçu, car le Parlement était dévoué au gouvernement. Les membres de la Chambre des communes avaient été mis de très-bonne humeur, comme le reste du royaume, par le retour de la paix et la renaissance du commerce ; ils étaient d'ailleurs encore sous l'influence des sentiments du jour précédent : les sermons d'actions de grâces et les antiennes d'actions de grâces résonnaient encore à leurs oreilles ; les feux de joie étaient à peine éteints, les réverbères et les chandelles de l'illumination garnissaient encore les fenêtres. Plusieurs qui n'approuvaient pas tout ce que le roi avait dit mêlèrent leurs voix à l'acclamation

générale lorsqu'il conclut[1]. Aussitôt que les députés se furent retirés dans leur salle de réunion, ils résolurent de présenter une adresse à Sa Majesté pour l'assurer qu'ils lui resteraient aussi fermement dévoués dans la paix qu'ils l'avaient été dans la guerre. Seymour, qui pendant l'automne avait voyagé de comté en comté pour enflammer les représentants de la province contre le ministère, hasarda quelques observations chagrines, mais il ne réussit qu'à se faire siffler et n'osa pas demander qu'on allât aux voix[2].

Les amis du gouvernement s'exaltèrent par les résultats de ce premier jour. Pendant la semaine suivante, on espéra que le Parlement pourrait être amené à voter une armée sur le pied de paix, qui serait de trente mille hommes. Cette espérance fut trompeuse. On avait mal interprété l'acclamation avec laquelle avait été reçu le discours de Guillaume et les sifflets qui avaient étouffé la voix de Seymour. Les Communes étaient en effet dévouées à la personne et au gouvernement du du roi; elles se seraient offensées de la mention peu respectueuse de son nom. Mais les membres disposés à lui accorder même la moitié des troupes qu'il croyait nécessaires étaient en minorité. Le 10 décembre, le discours fut discuté par toute la Chambre formée en comité, et Harley se mit en avant comme chef de l'opposition. Il ne fit pas comme quelques têtes ardentes, parmi les Whigs aussi bien que parmi les Tories, qui prétendaient qu'on ne devait avoir aucune troupe régu-

[1] L'*Ermitage*, déc. $\frac{5}{15}$ $\frac{7}{17}$ 1697.
[2] *Journal des Communes*, 5 déc. 1697 ; l'*Ermitage*, déc. $\frac{7}{17}$.

lière. Mais il soutint qu'il n'était pas nécessaire de conserver, après la paix de Ryswick, une armée plus forte que celle qu'on avait conservée après la paix de Nimègue. Il émit donc l'opinion que l'armée devait être réduite au chiffre de l'année 1680. Les ministres virent que dans cette circonstance ils ne pouvaient se fier ni à leurs amis sincères, ni à leurs amis de mauvaise foi. Car dans la pensée des plus honorables, la prévention contre les armées permanentes était trop enracinée pour être détruite tout d'un coup. Les moyens auxquels la cour aurait pu avoir recours en d'autres temps pour s'assurer le concours des politiques au vote vénal furent moins efficaces cette fois-ci. L'acte triennal commençait à produire son effet. Une élection générale était proche. Tous les membres qui dépendaient de leurs électeurs désiraient les satisfaire, et il était bien certain qu'aucun n'y serait parvenu en votant une armée permanente. La motion de Harley, vivement soutenue par Howe, devint le sujet d'un rapport soumis dès lendemain à la Chambre, et, après un débat où plus d'un orateur fit un étalage de son érudition ancienne et moderne, elle fut confirmée par une majorité de cent quatre-vingt-cinq voix contre cent quarante-huit[1].

Dans ce débat éclatèrent sans équivoque la crainte et la haine que Sunderland inspirait à plusieurs des meilleurs amis du gouvernement. « Il est aisé, dirent-ils, de deviner qui a introduit dans le discours du trône la malheureuse phrase sur l'armée. Toute personne qui connaît la désastreuse et honteuse histoire

[1] L'*Ermitage*, déc. $\frac{10}{20}$, déc. $\frac{11}{21}$, Journaux.

des deux derniers règnes a tout d'abord deviné quel était le ministre qui souffle maintenant ses perfides canseils à l'oreille d'un troisième maître. » Le chambellan, ainsi violemment attaqué, fut très-faiblement défendu. Il y avait bien dans la Chambre des communes un petit groupe de ses créatures, et c'étaient des hommes qui ne manquaient pas d'une certaine habileté, mais leur caractère moral était aussi mauvais que le sien. Un d'eux était l'ancien secrétaire du Trésor, Guy, qui avait été destitué pour péculat; un autre était l'ancien président Trevor, qui, dans son fauteuil, avait interrogé la Chambre sur cette question : était-il ou n'était-il pas un fripon? et avait été forcé de proclamer l'affirmation Oui. Un troisième était Charles Duncombe, longtemps le plus riche orfèvre de Lombard-Street, et devenu un des plus riches propriétaires du comté d'York. En possession d'une fortune privée égale à celle des premiers ducs du royaume, il n'avait pas cru au-dessous de lui d'accepter la place de caissier de l'Excise, et avait parfaitement su comment rendre cette place lucrative; mais il avait été récemment mis de côté par Montague, qui pensait, non sans de bonnes raisons, qu'on ne pouvait se fier à lui. Des avocats tels que Trevor, Guy et Duncombe pouvaient peu de chose en faveur de Sunderland; les politiques de la Junte ne voulaient rien faire pour lui, ils lui avaient sans contredit de grandes obligations; son influence, d'accord avec leur propre talent et la force des circonstances, avaient décidé le roi à confier l'administration intérieure du royaume à un cabinet whig, mais le vieux traître ne pouvait triompher des défiances entretenues par le sou-

venir de toutes ses apostasies : les membres auxquels il souriait, qui recevaient ses confidences les plus intimes, se demandaient si, lorsqu'il semblait leur ouvrir le fond de son cœur, il ne les calomniait pas auprès du monarque, ou ne suggérait pas à l'opposition quelque ingénieux moyen de les attaquer. Récemment encore ils avaient été traversés par lui quand ils avaient voulu faire de Wharton un secrétaire d'État, et ils attendaient par conséquent avec impatience la retraite de Trumball, qui était jugé au-dessous de ses hautes fonctions ; les Tories furent aussi surpris que mortifiés d'apprendre que, la veille de la réunion du Parlement, Trumball avait donné sa démission, et que Vernon, le sous-secrétaire, mandé au palais de Kensington, en était revenu avec les sceaux... Vernon était un zélé whig, et personnellement il ne pouvait être désagréable aux chefs du parti, mais le Lord chancelier, le Premier-Lord de la Trésorerie et le Premier-Lord de l'Amirauté pouvaient naturellement trouver étrange qu'un poste de la plus haute importance eût été donné en opposition à leurs désirs communs, et avec une hâte et un secret qui montraient clairement que le roi ne se souciait pas d'être importuné de leurs remontrances. Le Lord chambellan prétendit qu'il avait fait tout ce qu'il avait pu en faveur de Wharton ; mais les chefs whigs n'étaient pas hommes à se laisser duper par les protestations d'un menteur si avéré. Montague le représentait amèrement comme un brûlot toujours dangereux, mais dangereux surtout pour le bâtiment qui navigue de conserve avec lui, et moins dangereux quand il laisse voir un pavillon hostile. Smith, le plus utile des lieutenants de Montague,

soit dans la Trésorerie, soit dans le Parlement, sympathisait cordialement avec son chef. Sunderland fut donc laissé sans défenseur, et ses ennemis devinrent de jour en jour plus hardis et plus violents. Sir Thomas Dyke, représentant de Grinstead, et lord Norris, fils du comte d'Abingdon, parlèrent de proposer une adresse au roi pour le prier de bannir à jamais de sa cour et du cabinet ce nouveau conseiller, qui avait égaré les oncles de Sa Majesté, trahi les libertés du peuple et abjuré la religion protestante.

L'inquiétude s'était emparée de Sunderland dès le premier moment où son nom avait été mentionné à la Chambre des communes. Il éprouva alors les angoisses de la terreur. Toute sa vie est une énigme dont on a proposé plusieurs explications peu satisfaisantes, et quelques-unes vraiment absurdes. Nous en aurons le mot si nous le considérons comme un homme insatiable de richesse et de pouvoir, en même temps que le dange l'agitait d'une peur nerveuse. Il se précipitait avec une avidité vorace sur toutes les amorces offertes à sa cupidité; mais toute ombre sinistre, tout murmure de menace, suffisaient pour l'arrêter tout court, le faire changer de route ou l'obliger à se cacher loin de tous les yeux. Il aurait dû, certes, s'estimer bien heureux lorsque, après tous les crimes qu'il avait commis, il se trouvait jouissant encore de sa galerie de tableaux et de son parc d'Althorpe, occupant un siége à la Chambre des lords, admis dans le cabinet du roi, pensionnaire à la liste civile, consulté sur les plus importantes affaires d'État; mais son ambition et son avarice lui avaient interdit le repos jusqu'à ce qu'il eût rempli un poste

supérieur et lucratif, jusqu'à ce qu'il fût le premier ministre du royaume. La conséquence à laquelle il aurait dû s'attendre fut la violente clameur soulevée contre lui : cette clameur, il n'eut pas le courage de la braver.

Ses amis lui certifièrent que l'adresse dont on le menaçait ne serait pas votée. Peut-être, lui disait-on, le sera-t-elle par cent soixante membres, mais ce sera le plus. « Cent soixante! s'écria-t-il; aucun ministre ne peut tenir contre cent soixante opposants, je ne m'y exposerai pas. » — Il faut se souvenir que cent soixante voix dans une Chambre de cinq cent trente membres correspondraient à plus de deux cents dans la Chambre des communes actuelles; — majorité très-formidable quand il s'agit d'une question qui touche de près à la considération personnelle d'un homme public. Guillaume tenait à un serviteur qui lui avait été utile par ses connaissances et son talent. Il le savait sans principes, mais il ne croyait pas qu'il en eût beaucoup moins que la plupart des hommes politiques ses contemporains : il essaya donc de décider ses collègues à le soutenir. Il était surtout important d'adoucir Wharton, irrité par son récent désappointement et qui avait probablement irrité les autres membres de la Junte. Wharton fut mandé au palais. Le roi lui-même le supplia de se réconcilier avec le Lord chambellan et d'obtenir des chefs whigs dans la Chambre des communes qu'ils combattraient toute motion que feraient Dyne ou Norris. Wharton répondit de manière à laisser voir qu'on aurait tort de compter sur lui. Sunderland s'abandonna alors à des terreurs intolérables. Il avait prié quelques-uns de ses amis de venir chez lui pour

lui donner leur avis. Ils arrivèrent à l'heure indiquée; mais Sunderland s'était rendu à Kensington en laissant un mot pour qu'ils l'attendissent, parce qu'il serait bientôt de retour. Quand il revint, ils remarquèrent qu'il n'avait plus la clef d'or, qui est l'insigne du Lord chambellan, et ils lui demandèrent où elle était : « A Kensington, » répondit Sunderland. Il avait remis sa démission entre les mains du roi, qui, après un long débat, avait fini par l'accepter. Ils le blâmèrent de cette hâte; puisqu'il les avait mandés pour les consulter, n'aurait-il pas dû au moins différer jusqu'au lendemain? «*Demain*, s'écria-t-il, m'aurait perdu, *ce soir* m'a sauvé.»

Cependant les disciples de Somers et les disciples de Trenchard murmuraient également de la proposition de Harley. Les disciples de Somers soutenaient que si c'était nécessaire d'avoir une armée, il devait être nécessaire d'avoir une bonne armée. Les disciples de Trenchard se plaignaient qu'on eût honteusement abandonné un grand principe. Fallait-il une armée permanente ou ne fallait il pas une armée permanente? telle était la question vitale et sur laquelle la Chambre avait prononcé une décision erronée et fatale. Que cette armée consistât en cinq régiments ou en quinze, ce n'était pas là ce qu'il eût fallu discuter. La grande digue élevée contre le pouvoir arbitraire avait été rompue. Il était oiseux de dire que la brèche était étroite, car elle serait bientôt élargie par le flot qui s'y précipiterait. La guerre des brochures continuait de plus belle. En même temps on signalait des symptômes alarmants parmi les hommes d'épée. Ils se voyaient tous les jours dénoncés par la presse comme l'écume

de la société, comme les ennemis mortels des libertés de leur pays. Était-il raisonnable — ainsi parlaient quelques pamphlétaires — qu'un honnête gentleman payât une lourde taxe sur sa propriété pour entretenir dans la paresse et le luxe une bande de drôles qui le récompensaient en séduisant ses laitières et en tirant sur ses perdrix ? Ce n'étaient pas seulement les pamphlétaires de Grub-Street qui tenaient ce langage. Il était connu de toute la ville qu'il s'était dit des choses très-inciviles sur la profession militaire dans la Chambre des communes, et que Jack Howe en particulier avait sur ce sujet lâché la bride à son esprit et à sa maligne nature. Quelques rudes et hardis vétérans, portant les cicatrices de Steinkerque et noircis à la fumée de Namur, menacèrent de tirer vengeance de ces insultes. Les écrivains et les orateurs qui avaient pris les plus grandes libertés tremblaient d'être accostés par quelque capitaine à la mine farouche, qui leur offrirait le choix immédiat entre un duel et des coups de canne. Un gentleman qui s'était fait remarquer par la sévérité de son langage ne sortait plus qu'avec des pistolets dans ses poches. Howe, dont le courage n'était pas égal à sa malignité pétulante, eut tellement peur, qu'il se retira à la campagne. Le roi, qui sentait qu'un seul coup donné en cette conjoncture critique par un militaire à un membre du Parlement pourrait produire de désastreuses conséquences, consigna les officiers de l'armée dans leurs casernes, et, grâce à l'exercice rigoureux de son autorité et de son influence, réussit à prévenir toute collision[1].

[1] Dans le premier acte de la comédie du *Tour au Jubilé*, Farquar

Pendant ce temps-là il semblait que le sentiment en faveur d'une armée régulière faisait des progrès dans la Chambre des communes. La démission de Sunderland avait bien disposé plusieurs honnêtes députés. Les chefs whigs faisaient tous leurs efforts pour rallier leurs adhérents, tenaient des réunions à la taverne de la Rose, et représentaient fortement les dangers auxquels le pays serait exposé s'il n'avait qu'une milice pour sa défense. L'opposition prétendait qu'on n'épargnait ni la corruption ni les promesses. Les ministres se flattèrent enfin que la motion d'Harley pourrait être rapportée. Le 8 janvier ils essayèrent de nouveau leurs forces et furent encore défaits, quoique par une majorité moindre que la première fois. Cent soixante membres votèrent avec eux : cent quatre-vingt-huit se déclarèrent pour le vote du 11 décembre.

On remarqua que dans cette division les officiers de marine, avec Rook à leur tête, votèrent contre le gouvernement[1].

Il était nécessaire de céder. Tout ce qui restait à faire était de donner aux termes de la motion du 11 décembre le sens le plus favorable, car ils étaient

met en scène les passions qui agitaient la société en ce temps-là. L'alderman Smuggler, voyant le colonel Standard, s'écrie : « Voilà un autre fléau de la nation, un habit rouge avec un plumet. — Je suis licencié, répond le colonel ; ce matin même, à Hyde-Park, mon brave régiment a été congédié, mille hommes, hier pareils à des lions, semblaient aussi timides que le troupeau de daims qui paissait à côté d'eux. — Fal al deral ! s'écrie l'alderman, je veux faire ce soir un feu de joie aussi haut que la colonne de la Cité. — Un feu de joie, dit le colonel, cœur sec que vous êtes, si ces braves gens ne vous avaient pas défendu avec leurs sabres, il y a longtemps que votre maison aurait servi à faire un feu de joie, à votre barbe. »

[1] L'*Ermitage*, janv. $\frac{11}{21}$ 1698.

susceptibles d'interprétations très-différentes. Les troupes qu'il y avait en Angleterre, même en l'année 1680, formaient à peine cinq mille hommes. Mais la garnison de Tanger, et les régiments à la solde de la fédération batave qui, servant à la défense de l'Angleterre contre un ennemi étranger ou domestique, pouvaient être considérés comme faisant en quelque sorte partie de l'armée anglaise, s'élevaient au moins à cinq mille de plus. De la motion du 11 décembre, les ministres tirèrent la conclusion que l'armée devait consister en dix mille, et la Chambre y acquiesça. Il n'était pas regardé comme nécessaire que le Parlement fixât comme à présent le chiffre de l'armée de terre. Les Communes pensèrent qu'elles limiteraient suffisamment le chiffre des soldats en limitant la somme que coûtait l'entretien de ces soldats. Quelle serait cette somme? Ce fut là une question très-discutée. Harley ne voulait accorder que trois cent mille livres sterling. Montague s'efforçait d'en obtenir quatre cent mille. La Chambre pensa généralement qu'Harley n'en offrait pas assez et que Montague en demandait trop. Enfin, le 14 janvier on vota trois cent cinquante mille livres sterling. Quatre jours après la Chambre décida que les officiers licenciés recevraient la demi-solde, jusqu'à ce qu'il fût autrement pourvu à leur sort. La demi-solde devait être considérée par eux comme une mise en disponibilité autant que comme une récompense, vote important en ce sens que si une guerre venait à éclater, la nation pourrait réclamer les services de militaires ayant l'expérience de leur état. Le ministre réussit par la suite à obtenir, malgré la résistance d'une partie de

l'opposition, un subside distinct de trois mille marins.

Un « acte de mutinerie » qui avait été voté en 1697 expirait au printemps de 1698. Jusqu'alors on n'avait jamais voté un acte pareil qu'en temps de guerre. Tel était le caractère du Parlement et de la nation, que les ministres n'osaient pas demander en temps de paix le renouvellement de pouvoirs inconnus dans la constitution. Provisoirement donc le soldat se trouvait, comme avant la révolution, soumis exactement aux mêmes lois qui régissaient le citoyen.

Ce ne fut que pour ce qui concernait l'armée que le gouvernement rencontra une opposition insurmontable dans la Chambre des communes. Il fut libéralement pourvu aux besoins de la marine : on fixa à dix mille hommes le contingent des matelots, force considérable en temps de paix, d'après les idées de ce siècle. Les fonds attribués quelques années auparavant à la liste civile avaient été insuffisants, et l'on fut d'accord pour un nouvel arrangement qui accorderait au roi un revenu certain et plus digne de lui. Un vote unanime en fixa le montant à sept cent mille livres sterling, les Communes déclarant que par cette libéralité elles exprimaient leur reconnaissance des grandes choses qu'il avait faites pour le pays. Il est probable cependant qu'une si forte somme n'aurait pas été votée sans de longs débats, s'il n'eût pas été entendu que Guillaume se proposait de prendre à sa charge la maison du duc de Glocester, et que très-probablement il aurait à payer cinquante mille livres sterling par an à Marie de Modène. Les Tories ne voulaient pas désobliger la princesse de Danemark, et les Jacobites se gardèrent de faire la

moindre opposition à un subside dont ils espéraient que la famille bannie aurait sa part.

Ce ne fut pas seulement par des libéralités pécuniaires que le Parlement témoigna son attachement au souverain. On vota rapidement un bill qui privait du bénéfice de la loi d'*habeas corpus*, pendant douze mois encore, Bernardi et autres conspirateurs compromis dans le complot d'assassinat, mais dont la culpabilité, démontrée à tout homme en possession de son bon sens, n'avait pu être prouvée, faute de deux témoins. En même temps on pourvut à la sécurité du gouvernement, menacé d'un nouveau danger. La paix avait mis fin à la crainte que le trône de Guillaume ne fût renversé par une armée étrangère, mais elle facilitait aussi les trahisons intérieures. Il n'était plus nécessaire qu'un agent de Saint-Germain traversât la mer dans un bateau pêcheur, au risque d'être intercepté par un croiseur; il n'était plus nécessaire qu'il débarquât sur une plage déserte, se logeât sous une hutte couverte en chaume, et se déguisât en charretier ou cheminât jusqu'à Londres pédestrement. Il arrivait tout droit par le paquebot de Calais, se rendait à la meilleure auberge de Douvre et commandait des chevaux de poste pour la capitale. Désormais les jeunes gens de famille faisaient le voyage de Paris. Là, ils désiraient naturellement voir celui qui avait été leur roi, et cette curiosité, bien innocente en elle-même, pouvait avoir de funestes conséquences. D'artificieux tentateurs guettaient ces pauvres voyageurs, qui de leur côté étaient flattés de se voir courtoisement accostés sur la terre étrangère par des Anglais d'un nom honorable, distingués de

tournure et de manières insinuantes. Comment s'étonner qu'un pauvre étudiant, récemment sorti de l'université, ne fût pas capable de réfuter tous les sophismes et toutes les calomnies que d'adroits et d'habiles séducteurs lui soufflaient à l'oreille?

Était-ce chose étrange qu'avant peu de temps il acceptât l'invitation à une audience privée de Saint-Germain, qu'il y fût charmé des grâces de Marie de Modène, qu'il y fût intéressé par l'innocence du petit prince de Galles, qu'il y baisât la main de Jacques II et revînt en Angleterre un ardent Jacobite? On passa donc un acte législatif interdisant aux sujets anglais d'avoir aucune communication orale, épistolaire ou par message, avec la famille exilée. Par cet acte, tout sujet anglais qui, pendant la dernière guerre, était allé en France sans la permission royale ou qui avait porté les armes contre son pays, était tenu, après un délai déterminé, d'obtenir une autorisation spéciale pour continuer à résider dans ce royaume. Enfreindre cette règle, c'était s'exposer aux peines de la haute trahison.

L'effroi fut grand d'abord parmi les mécontents, car bien des Jacobites et des milliers d'Anglais et d'Irlandais, qui avaient servi sous les drapeaux de Louis XIV ou fréquenté la cour de Saint-Germain, étaient depuis la paix revenus en Angleterre : ils étaient donc sous le coup du nouvel acte; mais la sévérité en fut tempérée par une administration indulgente. Il y eut bien quelques opiniâtres et furieux Non-Jureurs, qui auraient cru se dégrader en profitant de la tolérance, et quelques ennemis marquants de la dynastie nouvelle, qui l'a-

vaient réclamée en vain. Ceux-là se virent dans la nécessité de se réfugier sur le continent; mais la grande majorité s'engagea à vivre paisiblement sous le gouvernement du roi Guillaume et obtint l'autorisation de rester sur le sol natal.

Dans l'histoire d'un de ces Jacobites exaltés, quelques circonstances excitèrent l'intérêt général, et un romancier ou un auteur dramatique pourrait y trouver un excellent sujet de roman ou de drame. Quatorze ans à peu près avant l'époque où nous sommes arrivés, Sunderland, alors secrétaire d'État du roi Charles II, avait marié sa fille, lady Elisabeth Spencer, à Donough Macarthy, comte de Clancarty, seigneur d'un immense domaine dans la province de Munster. Le fiancé et la fiancée étaient deux enfants : le fiancé n'ayant que quinze ans et la fiancée n'en ayant que onze. On les sépara après la cérémonie, et il se passa des années remplies de vicissitudes avant qu'ils se revissent. Le jeune comte alla visiter ses domaines en Irlande. Il avait été élevé dans la religion anglicane, mais ni par les principes, ni par la pratique, ce n'était un anglican bien dévot. Il se trouva au milieu d'une famille de catholiques zélés; un roi catholique était monté sur le trône; se faire catholique était la meilleure recommandation à la faveur auprès du monarque à Whitehall et auprès du vice-roi au château de Dublin. Clancarty ne tarda pas à changer de religion, et d'un protestant relâché devint un papiste relâché. Après la révolution, il suivit la fortune de Jacques, siégea dans le Parlement celtique d'Irlande et commanda un régiment de l'armée celtique. Forcé de se rendre à Marl-

borough, il fut envoyé de Cork à Londres et incarcéré dans la Tour. Les domaines de Clancarty, qui représentaient un revenu d'environ dix mille livres sterling, furent confisqués. Sur ces domaines étaient hypothéquées une annuité au profit du frère du comte et une autre au profit de sa femme. Sauf ce prélèvement, le reste fut presque entièrement donné par le roi à lord Woodstock, fils aîné de son ami Portland. Pendant quelque temps, le prisonnier courut des dangers pour sa vie, car la voix populaire l'accusait d'excès dont la licence de la guerre civile ne suffisait pas à le justifier. On dit que la veuve d'un ecclésiastique protestant mis à mort pendant les troubles menaçait de le traduire en justice comme meurtrier. Au bout de quelques années de captivité, Clancarty s'échappa en France, fut gracieusement reçu à Saint-Germain, et Jacques lui confia le commandement d'un corps de réfugiés irlandais. Quand le traité de Ryswick mit un terme à l'espérance de restaurer la dynastie déchue par les armes étrangères, Clancarty songea à faire sa paix avec le gouvernement de Guillaume; mais il fut cruellement déçu. Le crédit de la famille de sa femme était incontestablement plus que suffisant pour lui obtenir le bénéfice de l'amnistie; mais il ne pouvait compter sur ce crédit : l'égoïste et avare beau-père ne se souciait nullement d'avoir à nourrir un noble mendiant et les enfants d'un noble mendiant. La passion dominante du beau-père était l'esprit de parti le plus haineux et le plus irréconciliable. C'était un supplice pour lui de penser qu'il était allié de si près à un ennemi de la Révolution et du bill des Droits, et il aurait vu avec

plaisir ce lien odieux tranché même par la main du bourreau. Il était cependant une personne auprès de laquelle le jeune seigneur, ruiné, expatrié et proscrit, pouvait espérer un accueil cordial. Il traversa la Manche déguisé, se présenta à la porte de Sunderland et demanda à voir lady Clancarty. Il était, dit-il, chargé pour elle d'un message de sa mère, alors malade à Windsor. Sous ce prétexte il fut admis, se fit reconnaître de sa femme, qui, probablement, n'avait jamais cessé de penser à lui, et il obtint d'elle les plus tendres preuves d'une affection sanctionnée par les lois de Dieu et des hommes. Le secret fut bientôt découvert et trahi par une servante de la jeune comtesse.

Spencer apprit le même soir que sa sœur avait introduit son mari dans sa chambre. Le fanatique jeune whig, brûlant d'une haine qu'il prenait pour une vertu, jaloux de la gloire du Corinthien qui assassina son frère et de celle du Romain qui prononça une sentence de mort contre son fils, courut au bureau de Vernon, l'informa que le rebelle irlandais évadé de la Tour était caché non loin de là, et obtint un mandat d'arrêt avec un détachement de soldats. On surprit Clancarty dans les bras de sa femme, et on le traîna à la prison d'où il s'était échappé. Sa femme voulut le suivre et implora la grâce de partager sa prison. Cet événement fit sensation dans la société de Londres. Sunderland déclarait partout qu'il approuvait sincèrement la conduite de son fils, mais le public ne croyait guère à la véracité de Sunderland et il faisait peu d'attention à ses déclarations, quelles qu'elles fussent. En général les hommes honorables des deux partis, n'importe leur opinion sur

Clancarty, éprouvèrent une grande compassion pour sa mère qui se mourait de douleur, et sa pauvre jeune femme qui suppliait qu'on daignât lui faire franchir la Porte du Traître. Devonshire et Bedford se joignirent à Ormond pour solliciter la clémence royale. On fit intervenir une intercession plus puissante encore. Lady Russell était estimée par le roi comme une amie précieuse : elle était généralement vénérée par la nation comme une sainte, la veuve d'un martyr. Lorsqu'elle daignait solliciter une faveur, il n'était guère possible qu'elle la sollicitât en vain. Elle s'intéressa naturellement à cet infortuné couple séparé par les murailles de cette sombre et vieille forteresse où elle avait échangé les dernières caresses d'un funèbre adieu avec celui dont l'image était toujours vivante dans son souvenir. Elle conduisit elle-même lady Clancarty au palais, pénétra jusqu'à Guillaume et lui remit une pétition. Le roi pardonna à Clancarty, à condition qu'il quitterait le royaume pour n'y plus retourner. On lui accorda une pension, faible en comparaison de l'héritage magnifique qu'il avait abandonné, mais toutefois suffisante pour le faire vivre honorablement sur le continent. Il se retira à Altona, accompagné de son Élisabeth.

Pendant ce temps-là, la Chambre examinait les voies et moyens pour l'avenir ; elle put alléger le poids des impôts. La taxe territoriale fut réduite de quatre à trois shillings par livre sterling ; mais neuf campagnes coûteuses avaient laissé un lourd arriéré, et il était évident que les charges publiques, même en temps de paix, équivaudraient à celles qu'avant la révolution il

eût fallu voter pour faire une guerre vigoureuse. Un gentleman de la province n'était pas de très-bonne humeur quand il comparait les sommes exigées de lui à celles qu'il payait sous les deux derniers rois. Son mécontentement augmentait lorsqu'il comparait sa situation à celle des courtisans hollandais, enrichis par les dons de la couronne. Aussi l'intérêt et l'envie le prédisposaient à prêter l'oreille aux politiques qui l'assuraient que si l'on annulait ces dons il pourrait être dégrevé d'un shilling de plus.

Les arguments contre une pareille reprise ne pouvaient être favorablement écoutés par une assemblée de contribuables ; mais ils semblèrent sans réplique aux hommes d'État et aux législateurs.

Il n'est pas douteux que l'ancienne politique du royaume attribuait au souverain le droit de donner ou d'affermer les domaines de la couronne comme cela lui semblait bon. Aucune loi ne définissait la durée et le terme de la cession ni le montant de la rente à réserver. Le monarque pouvait abandonner le fief simple d'une forêt d'une centaine de milles carrés d'étendue, en considération de la redevance d'une paire de faucons remis tous les ans à son fauconnier, ou d'une serviette de toile fine déposée sur la table royale au banquet du couronnement. Par le fait, depuis la conquête, il n'y avait guère eu de règne sous lequel de grands domaines n'eussent été accordés par nos princes à des sujets favorisés. Anciennement, il est vrai, ce qui avait été donné par la prodigalité était non rarement repris par la violence. Plusieurs lois pour la reprise des terres de la couronne avaient été votées par les Parlements

des quatorzième et quinzième siècles. La dernière de ces lois était celle qui, en 1485, immédiatement après la bataille de Bosworth, annula les donations des rois de la maison d'York. Depuis cette dernière date plus de deux cents ans s'étaient écoulés sans acte de reprise. Une propriété provenant de la libéralité royale avait été pendant longtemps universellement regardée comme aussi sûre qu'une propriété transmise de père en fils, depuis que Guillaume le Conquérant avait fait établir le grand cadastre du royaume[1]. Nul titre n'était considéré comme plus parfait que celui des Russell à la possession de ce domaine de Woburn donné par Henri VIII au premier comte de Bedford, ou que celui des Cecil à la possession de Hatfield, acheté à la couronne pour moins du tiers de sa valeur réelle par le premier comte de Salisbury. Le Long-Parlement lui-même, par ce célèbre instrument en dix-neuf articles qui fut rédigé expressément dans le but de faire du roi un simple doge, ne proposait pas de l'empêcher de disposer à son gré de ses parcs et de ses châteaux, de ses pêcheries et de ses mines. Après la restauration, sous le gouvernement d'un prince facile, qui avait, il est vrai, peu de dispositions à donner, mais qui ne savait pas prendre sur lui de refuser, un grand nombre de belles fortunes particulières avaient été taillées, pour ainsi dire, dans les domaines de la couronne. Quelques-unes des personnes qui furent ainsi enrichies, Albemarle, par exemple, Sandwick et Clarendon, avaient peut-être mérité la faveur de leur maître par leurs services ; mais il en

[1] The Domesday Book.

était d'autres qui n'avaient fait qu'amuser ses loisirs ou favoriser ses vices. Ses maîtresses avaient reçu de magnifiques dotations, et des propriétés suffisantes pour soutenir le rang le plus élevé dans la pairie avaient été réparties entre ses enfants illégitimes. Que ces dons, bien qu'étant de pures prodigalités, fussent strictement légaux, c'est ce que les États du royaume admirent tacitement en 1689 lorsqu'ils énumérèrent et condamnèrent les actes inconstitutionnels des rois de la maison de Stuart. Ni dans la Déclaration des Droits ni dans le Bill des Droits il n'y a un mot à ce sujet. Guillaume crut donc qu'il lui était permis de donner ses domaines héréditaires aussi librement que ses prédécesseurs avaient donné les leurs. La profusion avec laquelle il récompensa ses favoris hollandais excita de vifs murmures, et nous avons vu que, dans une certaine circonstance, en 1696, la Chambre des communes intervint pour restreindre sa libéralité. Une adresse lui fut présentée pour le prier de ne pas octroyer à Portland un territoire étendu dans le nord du pays de Galles. Mais il faut observer que, bien que dans cette adresse elles exprimassent en termes énergiques l'opinion que ce don serait funeste, les Communes n'en contestèrent pas, et que par conséquent elles doivent être considérées comme en ayant admis la parfaite légalité. Le roi céda toutefois, et Portland fut forcé de se contenter de dix ou douze manoirs dispersés dans différents comtés, depuis celui de Cumberland jusqu'à celui de Sussex.

Il semble donc évident que nos princes pouvaient, d'après la loi du pays, faire de leurs domaines hérédi-

taires ce qu'ils voulaient. Il est parfaitement vrai que la loi était défectueuse et que la profusion avec laquelle châteaux, abbayes, parcs de chasse, garennes, ruines, rues et villes de marché tout entières avaient été donnés à des courtisans, était grandement à déplorer. Rien n'eût été plus convenable que de passer, en vue de l'avenir, une loi liant par une substitution rigoureuse le peu qui restait encore des domaines de la couronne. Mais, annuler par une loi à laquelle on aurait fait produire un effet rétroactif, des patentes, qui, à Westminster-Hall, étaient considérées comme légales, c'eût été simplement un vol. Un pareil vol eût nécessairement enlevé aux autres propriétés leur sécurité, et bien courte, oui, bien courte, serait la vue de l'homme d'État qui s'imaginerait qu'il peut y avoir une société prospère là où la sécurité n'existe pas pour la propriété.

Mais il ne faut pas espérer que des hommes que la colère enflamme, qui sont dans la gêne, et qui s'imaginent qu'il est en leur pouvoir d'obtenir un soulagement immédiat à la gêne dont ils souffrent, aux dépens de ceux qui ont excité leur colère, il ne faut pas espérer, dis-je, que ces hommes raisonneront avec autant de calme que l'historien qui, n'étant influencé ni par l'intérêt ni par la passion, passe en revue les événements d'un autre âge. Les charges publiques étaient lourdes ; dans quelque mesure qu'on révoquât les dons pris sur le domaine royal, ces charges seraient allégées. Quelques-uns de ces dons faits récemment avaient été évidemment des actes de prodigalité ; quelques-uns des donataires encore vivants étaient impopulaires. Un cri s'éleva qui ne tarda pas à devenir formidable. Tous les

Tories, tous les Whigs mécontents et une multitude de gens, qui sans être des Tories ou des Whigs mécontents, n'aimaient ni les taxes ni les Hollandais, réclamaient la reprise de tous les biens de la couronne, que le roi Guillaume avait, comme on disait, donnés par erreur.

Le 7 février 1698, cette question, destinée à irriter par intervalles pendant de longues années l'esprit public, fut soumise à l'examen de la Chambre des communes. L'opposition demanda l'autorisation de présenter un bill annulant tous dons des biens de la couronne qui avaient été faits depuis la Révolution. Les ministres étaient dans un grand embarras ; l'opinion publique était vivement excitée ; une élection générale approchait ; il était dangereux et il eût été probablement nuisible de heurter de front le sentiment dominant. Mais le coup auquel on ne pouvait résister, il était impossible de l'éluder. Le ministère affecta donc de ne rien trouver à reprendre au bill proposé, si ce n'est qu'il n'allait pas assez loin, et il demanda l'autorisation de présenter deux autres bills : l'un pour annuler les libéralités de Jacques II, l'autre pour annuler celles de Charles II. Les Tories se trouvèrent pris dans leur propre piége ; car la plupart des libéralités faites par Charles et Jacques étaient tombées sur des Tories, et leur annulation eût réduit quelques-uns des chefs du parti tory à l'indigence. Cependant il était impossible d'établir une distinction entre les libéralités de Guillaume et celles de ses deux prédécesseurs. Personne ne pouvait prétendre que la loi avait été changée depuis son avénement au trône. Si donc les libéralités des Stuarts étaient légales, les siennes l'étaient aussi ; — si ses libéralités étaient

illégales, celles de son oncle l'étaient aussi. Et si les unes comme les autres étaient illégales, il était absurde de dire que le simple laps de temps constituait entre elles une différence ; car non-seulement c'était un des principes élémentaires de la loi qu'il n'y avait pas de prescription contre la loi, mais encore les trente-huit années qui s'étaient écoulées depuis la Révolution n'eussent pas suffi pour interdire une ordonnance judiciaire introduite par un demandeur privé contre un tenancier mal fondé. On ne pouvait non plus prétendre que Guillaume eût montré moins de discernement que Charles et Jacques dans la distribution de ses faveurs. — Ceux qui étaient le moins bien disposés pour les Hollandais n'auraient pas osé soutenir sérieusement que Portland, Zulestein et Ginkell étaient moins dignes des munificences royales que la duchesse de Cleveland et la duchesse de Portsmouth, que la postérité de Nell Gwynn, l'apostat Arlington ou le boucher Jeffreys. L'opposition consentit donc en murmurant à ce que proposait le ministère. A partir de ce moment, le sort du projet fut décidé. Chacun affecta d'être pour et chacun en réalité était contre. Les trois bills furent présentés ensemble et passèrent ensemble à la seconde lecture, ils furent renvoyés ensemble au comité, et là, après avoir commencé par les mutiler, on finit par les laisser tomber tranquillement.

Dans l'histoire de la législation financière de cette époque, il y a quelques épisodes qui méritent d'être signalés. Les membres de la Chambre, et ils étaient nombreux, qui jalousaient et craignaient Montague, se firent avec empressement, sans le savoir, les instru-

ments de la rancune de Sunderland, que Montague avait refusé de défendre, et qui, bien que détesté par l'opposition, était parvenu avec son adresse ordinaire, à exercer sur ce parti une certaine influence, en se servant de Charles Duncombe. Ce dernier, il est vrai, avait ses raisons particulières pour haïr Montague, qui lui avait ôté sa place de caissier de l'Excise. Une accusation sérieuse fut portée contre le bureau de la Trésorerie et spécialement contre son chef. Montague était l'inventeur des billets de l'Échiquier, qui portaient le nom populaire de billets de Montague. Il avait obtenu du Parlement que ces billets, même quand ils subiraient un escompte sur le marché, seraient reçus au pair par les collecteurs du revenu. Cette disposition législative, si elle eût été appliquée avec honnêteté, n'aurait donné lieu à aucune objection. Mais le bruit courait partout qu'il y avait eu manœuvres déloyales, péculat et même faux. Duncombe lança les imputations les plus graves contre le bureau de la Trésorerie et prétendit qu'il n'avait été renvoyé de sa place que parce qu'il était trop clairvoyant pour se laisser tromper et trop honnête pour se joindre à ceux qui trompaient le public. Les Tories et les Whigs mécontents, animés par l'espoir de convaincre Montague de malversation, demandèrent avec ardeur une enquête. Une enquête fut instituée; mais le résultat désappointa et de plus confondit entièrement les accusateurs.

Le ministère persécuté obtint à la fois un acquittement complet et une revanche signalée. L'enquête amena la découverte de certains détails qui semblèrent indiquer que Duncombe lui-même n'était pas à l'abri

de tout reproche. On suivit cette voie; soumis à un interrogatoire sévère, Duncombe perdit la tête; il fit les uns après les autres des aveux compromettants, et il fut à la fin forcé de se déclarer devant la Chambre coupable d'une fraude infâme, que, sauf son propre aveu, il n'eût guère été possible de lui attribuer. Il avait reçu des commissaires de l'Excise l'ordre de verser dix mille livres sterling dans la caisse de l'Échiquier pour le service public. Il avait dans les mains, comme caissier, plus du double de cette somme en bon argent monnayé. Avec une partie de cet argent, il acheta des billets de l'Échiquier qui subissaient alors un escompte considérable; il paya ces billets et il mit dans sa poche l'escompte qui s'élevait à environ quatre cents livres. Mais ce n'était pas tout. Pour faire croire que ce papier déprécié, qu'il avait substitué à l'argent, avait été reçu par lui en payement des taxes, il avait employé un fripon de Juif à fabriquer des endossements de noms, les uns réels, les autres imaginaires. L'aveu de cette scandaleuse histoire arraché au coupable lui-même remplit l'opposition de consternation et de honte en causant aux ministres, ainsi qu'à leurs amis, une joie des plus vives, augmentée encore par le plaisir de la vengeance. La Chambre décida, sans même aller aux voix, que Duncombe serait envoyé à la Tour, qu'il y serait soumis à une étroite captivité, puis qu'il serait expulsé de la Chambre. La question de savoir si on lui infligerait une autre punition était embarrassante. La loi anglaise concernant le faux devint plus tard d'une sévérité poussée jusqu'à la barbarie; mais, en 1698, elle était relâchée jusqu'à l'absurdité. Le crime du prisonnier

n'était certainement pas une félonie, et, dans l'opinion des légistes, il eût été difficile de convaincre Duncombe même d'un délit. Mais un précédent tout récent était présent à l'esprit de tous. L'arme qui avait frappé Fenwick pouvait atteindre Duncombe. Un bill de peines et pénalités fut présenté et traversa les premières épreuves avec moins d'opposition qu'on ne l'aurait cru. Il y avait peut-être quelques *non*, mais aucun membre n'osa dire qu'il y en avait. La honte et la mortification avaient rendu les Tories furieux, en voyant que leur tentative irréfléchie pour ruiner un ennemi, n'avait produit d'autre résultat que la ruine d'un ami. Dans leur rage, il saisirent avec avidité une nouvelle espérance de revanche, espérance destinée à aboutir, comme la première, à la déconvenue et au déshonneur de leur parti. Ils apprirent, par les agents de Sunderland, comme beaucoup de gens le soupçonnèrent, mais certainement par des personnes qui connaissaient bien les bureaux, répandus autour de Whitehall, que certaines valeurs confisquées en Irlande au profit de la couronne avaient été données par le roi ostensiblement à un nommé Thomas Railton, mais en réalité au Chancelier de l'Échiquier. Ces valeurs s'élevaient à environ dix mille livres. Le 16 février, l'attention de la Chambre des communes fut appelée sans avis préalable par le colonel Granville, membre du parti tory et proche parent du comte de Bath. Montague fut pris complétement par surprise; mais il avoua résolûment toute la vérité et défendit ce qu'il avait fait. Les orateurs de l'opposition se déchaînèrent contre lui avec violence. « Ce gentleman, dirent-ils, a du même coup

« violé trois devoirs distincts. Il est membre du Conseil « privé, et, comme tel, il doit conseiller la couronne, « non en vue de ses intérêts personnels et égoïstes, « mais en vue du bien général. Il est le premier mi- « nistre des finances, et, comme tel, il doit administrer « avec économie les deniers de la cassette royale. Il est « membre de cette Chambre, et, comme tel, il doit « veiller à ce que les charges qui pèsent sur ses com- « mettants ne soient pas rendues plus lourdes par la « rapacité et la prodigalité. Eh bien, tous ces devoirs « il s'y est montré infidèle. Membre du Conseil privé, il « dit à son maître : « Donnez-moi de l'argent! » Pre- « mier Lord de la Trésorerie, il signe un mandat pour « se faire donner de l'argent aux dépens du Trésor. « Membre de la Chambre, il met dans sa poche de l'ar- « gent qui ne pourra être remplacé qu'au moyen de taxes « imposées à ses commettants. » La surprise fut complète, l'attaque fut formidable; mais la majorité whig, après un moment d'effroi et d'hésitation, se rallia avec fermeté autour de son chef. Plusieurs orateurs déclarèrent « qu'ils approuvaient hautement la libéralité avec laquelle Sa Majesté avait reconnu les services d'un habile, diligent et fidèle conseiller. C'était une économie bien misérable que d'envier une récompense de quelques mille livres à un ministre qui avait enrichi l'État de millions. Plût à Dieu que toutes les largesses des rois précédents, eussent été si judicieusement distribuées! Comment ces largesses l'avaient été, nul ne le savait mieux que quelques-uns de ces austères patriotes, qui déclamaient si hautement contre l'avidité de Montague. S'il y a, ajoutaient les défenseurs du mi-

nistre, s'il y a en Angleterre une maison qui ait été gorgée de richesses imméritées par la prodigalité de souverains faibles, c'est la maison de Bath. Convient-il à un rejeton de cette maison de blâmer la judicieuse munificence d'un sage et bon prince? Avant de se plaindre de dix mille livres données pour récompenser un mérite distingué, que les Granvilles rendent une partie des centaines de mille livres qu'ils ont mises dans leur poche, eux qu'aucun mérite ne recommande. »

La règle était, et cette règle existe encore, qu'un membre contre lequel une accusation était dirigée fût entendu dans sa propre défense, et puis qu'il quittât la Chambre. L'opposition insista pour que Montague se retirât. Ses amis soutinrent que ce cas ne tombait pas sous l'application de la règle ; on établit des distinctions, on cita des précédents, et enfin on posa la question de savoir si M. Montague devait se retirer. Quatre-vingt-dix-sept voix seulement se prononcèrent pour l'affirmative et deux cent neuf pour la négative. Ce résultat décisif étonna les deux partis. Les Tories perdirent cœur et espoir, mais la joie des Whigs, ne connut pas de borne. Ils présentèrent immédiatement cette motion que l'honorable Charles Montague, écuyer, chancelier de l'échiquier, méritait pour ses bons services envers le gouvernement les faveurs de Sa Majesté. L'opposition, complétement intimidée, n'osa point demander un nouveau vote. Montague remercia dédaigneusement ses adversaires du service inestimable qu'ils lui avaient rendu. Sans leur hostilité, il n'aurait jamais eu l'honneur et le bonheur d'être proclamé par les Communes d'Angleterre le bienfaiteur de son pays.

Quant au don qui avait fait l'objet du débat, il était tout prêt à y renoncer, si ses accusateurs voulaient s'engager à suivre son exemple.

Même après cette défaite, les Tories revinrent à la charge. Ils prétendirent que les fraudes qui avaient été commises au sujet des billets de l'Échiquier avaient été facilitées par la mauvaise administration du bureau de la Trésorerie, et ils proposèrent une résolution qui impliquait une censure contre ce bureau et spécialement contre son chef. Cette résolution fut rejetée par cent soixante-dix voix contre quatre-vingt-huit. On remarqua que Spencer, comme s'il tenait particulièrement à montrer qu'il n'avait pris aucune part aux machinations dont son père était à tort ou à raison soupçonné, parla dans ce débat avec une grande chaleur contre Duncombe et en faveur de Montague.

Quelques jours plus tard, le bill des peines et pénalités contre Duncombe passa aux Communes. Il portait que deux tiers de l'énorme fortune réelle et personnelle de l'accusé seraient confisqués et appliquées au service public. Jusqu'à la troisième lecture, il n'y eut point d'opposition sérieuse. Mais alors les Tories rassemblèrent leurs forces. Ils furent battus par cent trente-huit voix contre cent trois et le bill fut porté à la Chambre des lords par le marquis de Harlington, jeune noble que le parti whig respectait comme l'un de ses chefs héréditaires, comme l'héritier de Devonshire et comme le gendre de Russell.

Que Duncombe se fût rendu coupable d'un acte de honteuse improbité, c'était un fait reconnu par tous les hommes de sens et d'honneur du parti auquel il

appartenait. Il n'avait donc pas à attendre d'indulgence du parti qu'il avait attaqué avec tant de déloyauté et de méchanceté. Cependant il n'est pas honorable pour les Whigs de s'être laissé emporter par le dégoût que leur inspiraient les fraudes de Duncombe, et par l'irritation qu'ils ressentaient de ces attaques jusqu'à le punir d'une manière incompatible avec tous les principes que les gouvernements doivent considérer comme saints et sacrés.

Ceux qui prirent part aux poursuites contre Duncombe essayèrent de justifier leur conduite en citant comme exemple la manière dont on avait procédé contre Fenwick. Combien il est dangereux de violer, sous aucun prétexte, ces principes qui sont, ainsi que l'expérience des âges l'a démontré, la sauvegarde de tout ce qu'il y a de plus précieux dans une société! Une année s'était à peine écoulée depuis que la législature, dans des circonstances toutes particulières et pour des raisons très-plausibles, avait pris sur elle de juger et de punir un grand criminel qu'il était impossible d'atteindre en suivant le cours ordinaire de la justice, et déjà la brèche faite dans les barrières qui protégent les droits les plus chers des Anglais s'élargissait rapidement. Ce qui, l'année précédente, avait été défendu uniquement comme une rare exception, semblait maintenant regardé comme la règle ordinaire. Ajoutons que le bill des peines et pénalités, qui maintenant passait si facilement à la Chambre des communes, soulevait infiniment plus d'objections que celui qui, dans la session précédente, avait rencontré à chaque épreuve une résistance si obstinée.

Ce n'est pas, comme le vulgaire se l'imaginait et se l'imagine encore, parce qu'il était rétroactif, que le *bill d'attainder* qui avait frappé Fenwick était sujet à objection. Il ne faut jamais perdre de vue qu'une législation rétroactive n'est mauvaise en principe que lorsqu'elle affecte la substance de la loi. Des statuts qui créent de nouveaux crimes, ou qui accroissent la peine édictée contre d'anciens crimes, ne doivent en aucun cas être rétroactifs. Mais des statuts qui altèrent simplement la procédure, s'ils sont bons en eux-mêmes, doivent être rétroactifs. Pour prendre des exemples dans la législation de notre temps, l'acte passé en 1845 pour punir de la peine du fouet celui qui par méchanceté détruirait les œuvres d'art n'a statué avec infiniment de raison qu'en vue de l'avenir. Quelque indignation que les auteurs de cet acte pussent ressentir contre le misérable qui avait brisé le vase Barberini, ils savaient qu'ils ne pouvaient, sans causer le plus sérieux détriment à la société, faire une loi pour le châtier. D'un autre côté, l'acte qui permit de recevoir en matière criminelle l'affirmation d'un Quaker permit — et cela avec beaucoup de justice et de raison — de la recevoir dans le cas d'un délit ou d'une félonie future. Si nous jugeons d'après ces règles l'acte d'*attainder* qui frappa Fenwick, nous verrons que les nombreux publicistes qui l'ont condamné l'ont condamné presque tous par de mauvaises raisons. Il n'introduisit pas de changement rétrospectif dans la substance de la loi. Le crime n'était pas nouveau; c'était le crime de haute trahison tel qu'il est défini par le statut d'Édouard III. La peine n'était pas nouvelle non plus : c'était celle qui avait été

appliquée aux traîtres de dix générations. Tout ce qu'il y avait de nouveau, c'était la procédure ; et, si la nouvelle procédure avait été intrinsèquement meilleure que l'ancienne, la nouvelle procédure aurait pu être employée avec une parfaite convenance. Mais la procédure employée dans le cas de Fenwick était aussi mauvaise que possible, et elle eût été aussi mauvaise que possible lors même qu'elle eût existé depuis un temps immémorial. Si clairement qu'un crime politique ait été défini par des lois anciennes, un homme accusé de ce crime ne doit pas être jugé par une assemblée de cinq cent treize politiques ardents, dont il ne peut récuser aucun, même avec juste motif, qui n'ont point de juge pour les guider, qui peuvent entrer et sortir comme bon leur semble, qui n'entendent que ce qu'ils veulent de l'accusation et de la défense, qui sont exposés, dans le cours de l'investigation, à toutes sortes d'influences corruptrices, qui sont enflammés par toutes les passions que des débats animés excitent naturellement, qui applaudissent un orateur et toussent pour étouffer la voix d'un autre, ou qu'on tire du sommeil où ils sont plongés pour crier *oui* ou *non*, ou qui se lèvent de table en toute hâte et à moitié ivres pour aller voter. — C'est pour cette raison, et non pour d'autres, que l'*attainder* de Fenwick doit être condamné. Il était injuste et de mauvais exemple, non parce que c'était un acte rétroactif, mais parce que c'était un acte essentiellement judiciaire accompli par un corps dépourvu de toutes les qualités judiciaires.

Le bill qui avait pour objet de punir Duncombe donnait prise à toutes les objections qu'on peut présenter

contre celui qui avait pour objet de punir Fenwick et à d'autres plus importantes encore. Dans les deux cas, les fonctions judiciaires furent usurpées par un corps impropre à les exercer. Mais au bill dirigé contre Duncombe, on pouvait réellement adresser le reproche que ne méritait pas celui qui concernait Fenwik, d'être un bill rétroactif. Il altérait la loi criminelle dans son essence ; il frappait un délit d'une pénalité dont le coupable, au moment où il commettait ce délit, n'avait pas connaissance.

Cela peut sembler une proposition étrange, que le bill dirigé contre Duncombe était plus blâmable que celui qui atteignit Fenwick, l'un ayant frappé la tête du coupable et l'autre ses biens seulement. Et cependant ce paradoxe apparent est la vérité même. La vie est, il est vrai, plus précieuse que les biens ; mais il est probable qu'on abusera infiniment moins du pouvoir d'enlever arbitrairement la vie aux hommes que de celui de leur enlever arbitrairement leurs biens. Même les classes de la société qui aiment le désordre reculent en général à l'idée de verser le sang. Elles commettent mille délits contre la propriété, contre un meurtre, et la plupart du petit nombre de meurtres auxquels elles se laissent entraîner, elles les commettent pour faciliter ou cacher quelque délit contre la propriété. La répugnance des jurys à déclarer, malgré les preuves les plus évidentes, un de leurs semblables coupable d'une félonie entraînant la peine capitale, cette répugnance est notoire, et l'on peut souvent les soupçonner, à bon droit, de violer leur serment pour conserver la vie au coupable. D'un autre côté, dans les

affaires civiles, ils oublient trop souvent que leur devoir est simplement de donner au plaignant une compensation pour le préjudice qu'il a souffert ; et, si la conduite du défenseur a excité leur indignation, s'il est connu pour posséder une fortune considérable, ils s'érigent eux-mêmes en tribunal criminel, et, sous le nom de dommages-intérêts, ils imposent une forte amende. De même donc que les voleurs avec effraction prennent la vaisselle et les bijoux plus volontiers qu'ils ne coupent la gorge aux gens, de même que les jurys sont plus portés à errer du côté de la sévérité pécuniaire en fixant des dommages-intérêts, qu'à envoyer au gibet un homme qui ne l'a pas mérité mille fois, de même une législature qui est assez imprudente pour s'arroger les fonctions qui appartiennent proprement aux tribunaux doit être plus disposée à passer des actes de confiscation que des actes d'*attainder*, — nous ressentons naturellement de la pitié, même pour un méchant homme dont la tête va tomber. Mais lorsqu'un méchant homme est forcé de dégorger ses biens mal acquis, nous éprouvons naturellement un plaisir de vengeance auquel il est fort à craindre que nous soyons tentés de trop nous abandonner.

Le cœur d'un grand nombre de Whigs fermes saigna sans doute à la pensée de ce que Fenwick avait dû souffrir de la lutte douloureuse qui avait dû s'établir dans un esprit qui n'était pas de la trempe la plus solide, entre la crainte de la honte et celle du déshonneur, à la pensée de la séparation d'avec une femme chérie et de toute la triste solennité de la dernière matinée. Mais à qui le cœur devait-il saigner à la pensée

que Charles Duncombe, qui était né pour porter des paquets et balayer un comptoir, allait être puni de sa friponnerie par la réduction de ses revenus à huit mille livres sterling par an, c'est-à-dire à plus que ce que la plupart des comtes possédaient alors?

Il n'était pas probable que ses juges se sentissent pris de compassion pour lui, et ils avaient tous de fortes raisons personnelles pour voter contre lui. Ils furent tous de fait corrompus par le bill même qui devait le punir. On supposait que sa fortune s'élevait à un chiffre beaucoup plus considérable que quatre cent mille livres sterling. Deux tiers de cette fortune équivalaient à environ sept pences par livre sur l'État de la contribution foncière du royaume. Si donc deux tiers de cette fortune avaient pu arriver dans la caisse de l'Échiquier, l'impôt foncier pour 1699, charge des plus pénibles pour la classe qui possédait en Angleterre la plus grande partie du pouvoir, se serait trouvé réduit de trois shillings à deux et cinq pences. Chaque propriétaire, membre de la Chambre des communes, ayant un revenu de mille livres, aurait eu trente livres de plus à dépenser, et cette somme eût suffi pour combler la différence qui existe entre un état d'aisance et une position gênée toute l'année. Si le bill avait passé, si la petite noblesse et la *yeomanry* du royaume avaient vu la possibilité d'obtenir un dégrèvement désiré d'impôt en imposant à un Shylock ou à un sir Giles-Overreach [1], au moyen d'une loi rétroactive, une amende

[1] Personnage d'une comédie de Massinger, aussi proverbialement cupide que le Shylock de Shakspeare. A. P.

pas plus lourde que son méfait considéré au point de vue moral n'eût semblé le mériter, il est impossible de croire qu'elles ne se fussent pas empressées de recourir à une ressource si simple et si agréable. En tout temps, il est aisé de trouver des riches qui ont commis de mauvaises actions que la loi ne punit pas ou punit d'une manière insuffisante. Les biens de ces hommes-là n'eussent pas tardé à être considérés comme un fonds applicable au service public. Aussi souvent qu'il eût été nécessaire de voter un subside extraordinaire à la couronne, le comité des voies et moyens eût cherché quelque capitaliste impopulaire à piller. L'appétit eût grandi par les facilités mêmes qu'il eût trouvé à se satisfaire; les accusations eussent été accueillies avec avidité; les bruits et les soupçons eussent été acceptés comme des preuves; la richesse des grands orfèvres de la Banque royale n'eût pas joui de plus de sécurité que celle d'un Juif sous les Plantagenets, ou que celle d'un chrétien sous un pacha turc; les riches eussent essayé de placer ce qu'ils possédaient de manière à le tenir parfaitement caché et à pouvoir l'enlever facilement. Au bout de peu de temps, on eût trouvé que de toutes les ressources financières la moins productive est le vol, et que le public avait réellement payé beaucoup plus cher pour avoir les centaines de mille livres de Duncombe que s'il les eût empruntées à 50 pour 100.

Ces considérations avaient plus de poids auprès des Lords qu'auprès des Communes. A la vérité, l'une des principales attributions de la Chambre haute est de défendre les droits établis de la propriété, dans les cas où ces droits sont impopulaires et attaqués par des

raisons qui semblent bonnes aux politiques à courte vue. Une assemblée composée d'hommes qui presque tous doivent leur opulence à l'héritage et qui ne sont pas dans la nécessité de faire la cour à des corps électoraux, ne se laissera pas facilement entraîner par la passion ni séduire par le sophisme jusqu'à commettre un vol. Lorsque le bill destiné à punir Duncombe eût été lu à la Chambre des pairs, il devint évident que la lutte serait vive. Trois des principaux nobles du parti tory, Rochester, Nottingham et Leeds, se mirent à la tête de l'opposition, et il se joignit à eux des hommes qui d'ordinaire ne suivaient pas leurs bannières. Dès le début de la discussion, il s'éleva une question nouvelle et embarrassante. Comment avait été prouvée la vérité des faits exposés dans le préambule? Comment avait-on su que Duncombe avait commis les fraudes pour lesquelles on proposait de le punir d'une manière si extraordinaire? Dans la Chambre des communes, il avait été pris par surprise; il avait fait des aveux dont il n'avait pas prévu les conséquences, et il avait été tellement déconcerté par la sévérité avec laquelle on l'avait interrogé, qu'il avait fini par tout confesser. Mais, maintenant, il avait eu le temps de se préparer; son avocat lui avait donné des conseils pour le guider dans sa défense; et lorsqu'il fut placé à la barre de la Chambre des pairs, il refusa de s'accuser lui-même en défiant ses persécuteurs de prouver sa culpabilité. Il fut renvoyé à la Tour. Les Lords firent connaître aux Communes la difficulté qui venait de s'élever. Une conférence eut lieu dans la Chambre haute, et là Hartington, qui représentait les Communes, déclara qu'il était autorisé,

par ceux qui l'avaient envoyé, à donner aux Lords l'assurance que Duncombe avait, dans sa place au Parlement, avoué les méfaits dont il défiait maintenant ses accusateurs de le convaincre. Les Lords, toutefois, pensèrent avec raison que ce serait une chose étrange et dangereuse de recevoir une déclaration de la Chambre des communes dans son caractère collectif, comme une preuve concluante du fait qu'un homme avait commis un crime. La Chambre des communes n'était soumise à aucun de ces freins qu'on jugeait nécessaire dans les cas ordinaires pour protéger les défenseurs innocents contre de faux témoins. La Chambre des communes ne pouvait prêter serment, ne pouvait être interrogée, ne pouvait être poursuivie, emprisonnée, mise au pilori, mutilée pour fait de parjure. A vrai dire, le témoignage de la Chambre des communes dans son caractère collectif avait moins de valeur que le témoignage incontesté d'un seul membre, car ce n'était que le témoignage de la majorité de la Chambre. Il pouvait y avoir une forte et respectable minorité dont les souvenirs pouvaient différer matériellement de ceux de la majorité, et en réalité c'était le cas en ce moment. En effet, parmi les membres qui avaient entendu les aveux de Duncombe, il s'était élevé une querelle relativement à l'étendue précise de ces aveux; on avait été aux voix, et la déclaration qu'on demandait à la Chambre haute de recevoir comme décisive sur le point de fait n'avait été votée à la fin que par quatre-vingt-dix voix contre soixante-huit. Il semblait donc que, quelle que fût la conviction morale des Lords au sujet de la culpabilité de Duncombe, ils étaient obligés, en juges droits et sincères, de l'absoudre.

Après une discussion très-animée, la Chambre haute alla aux voix, et le bill fut repoussé par quarante-huit voix contre quarante-sept. Des membres de la minorité proposèrent d'appeler les mandataires des Pairs absents; mais cette scandaleuse proposition fut combattue avec énergie, et la Chambre, à son grand honneur, déclara que dans des questions qui étaient judiciaires en substance, bien qu'elles fussent législatives en la forme, on ne pouvait permettre à aucun Pair absent d'avoir une voix.

Un grand nombre de Lords du parti whig protestèrent; entre autres Oxford et Wharton. Il est regrettable que l'esprit de parti ait poussé Burnet et l'excellent Hough, alors évêque d'Oxford, à consigner dans leurs mémoires qu'ils n'approuvaient pas une décision qui, aux yeux de tous les hommes raisonnables et sincères d'aujourd'hui, était juste et salutaire. Somers assistait aux débats, mais son nom ne figure pas sur la protestation signée par ses collègues de la Junte. Il n'est donc pas déraisonnable de conclure que, dans cette occasion comme dans beaucoup d'autres, ce sage et vertueux homme d'État désapprouva la violence de ses amis.

En rejetant le bill, les Lords n'avaient fait qu'exercer leur droit incontestable. Mais, immédiatement après, ils prirent une mesure dont la légalité n'était pas aussi évidente. Rochester proposa de mettre Duncombe en liberté. La motion passa; un mandat ordonnant l'élargissement du prisonnier fut expédié à la Tour, et Lord Lucas, qui était lieutenant de cette forteresse, obéit sans hésitation. Dès que ce fait fut connu, la colère des Communes éclata avec violence. C'était par leur ordre

que le parvenu Duncombe avait été mis en prison. Il était leur prisonnier, et c'était de la part de la Chambre des pairs une monstrueuse insolence de le relâcher. Les Pairs défendirent ce qu'ils avaient fait par des arguments ingénieux, il faut le reconnaître, sinon satisfaisants. Il était bien vrai que Duncombe avait été, dans l'origine, enfermé à la Tour par les Communes ; mais, disait-on, les Communes, en renvoyant aux Lords un bill qui le frappait d'une peine, leur avaient, par une conséquence nécessaire, également envoyé l'accusé ; car il était manifestement impossible aux Lords d'adopter le bill sans entendre ce que Duncombe avait à dire pour sa défense. — Les Communes avaient senti cette vérité et ne s'étaient pas plaintes lorsque, sans leur consentement, Duncombe avait été tiré de sa prison et placé à la barre des Pairs. — Il avait été ramené de la barre à la Tour, non en vertu du mandat du *speaker*, dont la force était épuisée, mais en vertu de leur ordre, qui l'avait renvoyé à une autre audience. Ils pouvaient donc avec une parfaite convenance l'élargir. Quoi qu'un juriste eût pensé de ces arguments, ils ne produisirent aucun effet sur les Communes. A la vérité, si violent que fût à cette époque l'esprit de parti, il était moins violent que l'esprit de caste. Lorsqu'une dispute s'élevait entre les deux Chambres, un grand nombre de membres, dans l'une comme dans l'autre, oubliaient qu'ils étaient Whigs ou Tories, pour se souvenir seulement qu'ils étaient patriciens ou plébéiens. Dans la circonstance dont nous parlons, nul n'éleva la voix aussi haut, pour défendre les priviléges des représentants du peuple contre les empiétements de la noblesse,

que Harley. Duncombe fut arrêté de nouveau par le sergent d'armes et resta en prison jusqu'à la fin de la session. Quelques hommes ardents voulaient présenter une adresse au roi pour lui demander la destitution de Lucas. Ce projet ne fut pas mis à exécution ; mais pendant plusieurs jours la mauvaise humeur de la Chambre basse se manifesta par un manque de courtoisie affecté. Les Lords avaient besoin d'entendre un membre des Communes comme témoin dans une affaire dont ils s'occupaient ; ils envoyèrent deux juges avec un messager pour demander aux Communes la permission de l'interroger. En tout autre temps, on eût fait entrer immédiatement les juges et la permission eût été accordée sans difficulté ; mais, dans cette circonstance, on laissa les juges attendre plusieurs heures à la porte, et l'on fit tant de difficultés pour accorder la permission, que les Pairs cessèrent d'insister sur une demande qui semblait devoir être repoussée d'une manière disgracieuse.

L'attention du Parlement fut, dans le reste de la session, principalement occupée par des questions commerciales. Quelques-unes de ces questions demandèrent une si longue étude et donnèrent lieu à des discussions si vives, que la prorogation n'eut lieu que le 5 juillet. Il y eut par suite quelques maladies et beaucoup de mécontentement dans la Chambre des lords comme dans celle des communes ; car, à cette époque, la *saison* de Londres finissait habituellement bientôt après que le coucou avait fait entendre ses premiers chants et avant que les mâts ornés de banderoles et dressés sur les places publiques eussent donné le signal

des réjouissances de toute espèce qui saluaient le retour du 1er mai dans l'ancien calendrier. Depuis l'année de la Révolution, année qui fut une exception à toutes les règles ordinaires, les membres des deux Chambres ne s'étaient jamais trouvés retenus loin de leurs bois et de leurs meules de foin, même aussi tard que le commencement de juin.

Peu de temps après leur réunion, les Communes avaient nommé un comité pour faire une enquête sur l'état du commerce, et elles avaient renvoyé à ce comité plusieurs pétitions de marchands et de manufacturiers qui se plaignaient d'être en danger de vendre à plus bas prix que l'étranger et qui demandaient un surcroît de protection.

Un rapport très-curieux sur l'importation de la soie et l'exportation de la laine ne tarda pas à être présenté à la Chambre. A cette époque, tout le monde, sauf un très-petit nombre d'esprits spéculatifs, croyait que la saine politique commerciale était de tenir éloigné du pays les tissus délicats et richement nuancés des métiers du Midi, et de garder dans le pays la matière brute sur laquelle travaillaient la plupart des métiers nationaux. Le rapport dont nous parlons démontrait que, pendant huit années de guerre, les tissus dont il était désirable d'empêcher l'importation étaient entrés constamment, tandis que la matière dont on jugeait nécessaire d'empêcher l'exportation était constamment sortie. Cet échange — échange pernicieux pour l'Angleterre, ainsi qu'on se l'imaginait alors — s'était en grande partie opéré par une association de réfugiés huguenots résidant à Londres. Des flottes entières de bateaux chargés

de cargaisons illicites avaient été employées à passer et à repasser entre le comté de Kent et la Picardie. Le chargement et le déchargement avaient eu lieu tantôt dans les marais de Romney, tantôt sur la baie au-dessous des falaises qui s'étendent entre Douvres et Folkstone. Tous les habitants de la côte du Sud-Est étaient dans le complot. C'était un dicton populaire parmi eux que lors même qu'il y aurait une potence dressée sur chaque quai et mille le long de la côte, le commerce n'en marcherait pas moins avec activité. On avait découvert, quelques années auparavant, que les navires ainsi que les lieux de refuge qui étaient nécessaires aux opérations des contrebandiers avaient servi fréquemment aux traîtres. Le rapport contenait de nouvelles preuves sur ce point. Il fut démontré que c'était un contrebandier qui avait fourni le bâtiment avec lequel le misérable O'Brien avait transporté en France Scum Goodman.

La conclusion qu'on aurait dû tirer de ce fait, c'était que le système prohibitif était absurde. Ce système n'avait pas détruit le commerce qu'on redoutait si fort, et de plus, il avait donné naissance à une race d'hommes déterminés qui, habitués à gagner leur pain de chaque jour par la violation d'une loi déraisonnable, en venaient bientôt à regarder avec mépris les lois les plus raisonnables, et qui, après avoir commencé par éluder les agents de la douane, finissaient par conspirer contre le trône. Et si, en temps de guerre, alors que le canal, dans toute son étendue, était couvert de nos croiseurs, on s'était vu dans l'impossibilité d'empêcher l'échange régulier des toisons de Costwold contre les

tissus façonnés de Lyon, quelle chance y avait-il que les moyens qu'on emploierait pour cela en temps de paix fussent plus efficaces? Toutefois, les politiques du dix-septième siècle furent d'avis que des lois sévères, sévèrement administrées, sauveraient infailliblement les Anglais de l'intolérable vexation de vendre cher ce qu'ils pouvaient produire par eux-mêmes mieux que leurs voisins, et d'acheter bon marché ce que leurs voisins pouvaient produire mieux qu'eux. La pénalité qui frappait l'importation des soies françaises fut aggravée. Le Parlement passa un acte qui donnait à une compagnie anonyme le monopole absolu des taffetas pour une période de quatorze années. Le fruit de ces sages conseils fut tel qu'on eût pu le prévoir. L'importation des soies françaises continua, et longtemps avant l'expiration du terme de quatorze années, la compagnie du taffetas avait dépensé tout son capital, ses bureaux étaient fermés et son nom même était oublié aux clubs de Jonathan et de Garraway.

Non contente de cette législation qui réglait l'avenir, les Communes résolurent, à l'unanimité, de traiter les délits que le comité avait signalés comme des crimes de haute trahison contre l'État, et de déployer contre un petit nombre de merciers rusés de Nicholas-Lane et d'Old-Jewry tout ce pompeux et embarrassant attirail qu'elles auraient dû réserver pour les délits des grands ministres et des juges. Elles adoptèrent, sans même aller aux voix, une résolution portant que plusieurs Français et un Anglais, qui étaient fort compromis dans le commerce de contrebande, seraient mis en accusation. On nomma des commissaires, on rédigea

des articles, on fit des préparatifs pour garnir Westminster-Hall de bancs et de tapisseries écarlates, et l'on crut un instant que ces procès dureraient jusqu'aux premiers coups de fusil de la chasse aux perdrix. Mais les défendeurs, ayant peu d'espérance d'être acquittés et ne désirant pas que les Pairs entreprissent de déterminer leur punition dans la disposition d'esprit où devait vraisemblablement les mettre un mois d'août passé à Londres; les défendeurs s'abstinrent très-sensément de causer à leurs seigneurs une fatigue inutile, et s'avouèrent coupables. Aussi les sentences portées contre eux furent douces. Les Français furent simplement condamnés à des amendes, et celles-ci ne s'élevèrent probablement pas à la cinquième partie des sommes qu'ils avaient réalisées par un trafic illégal. L'Anglais qui avait aidé Goodman à s'échapper fut condamné à une amende et à la prison.

Le progrès de la fabrication des étoffes de laine en Irlande excita alors plus d'alarme et d'indignation que le commerce de contrebande avec la France. La question française avait été simplement commerciale, mais la question irlandaise, commerciale dans l'origine, devint politique. Ce n'était pas seulement la prospérité des fabricants de drap du Wiltshire et du West-Riding[1] qui était en jeu, c'étaient encore la dignité de la couronne, l'autorité du Parlement et l'unité de l'empire.

[1] Le *West-Riding* est une des trois divisions de l'ancienne province du Yorkshire, qui contient encore le *East-Riding* et le *North-Riding*. Les principales villes manufacturières du Yorkshire sont Leeds, Halifax, Bradfort, Wakefield, Keighley, Huddersfield, Pontefract, Sheffield, Rotherham et Barnsley. A. P.

Déjà on pouvait discerner, parmi les membres de la colonie anglaise qui, grâce au secours et à la protection de la mère patrie, étaient alors les maîtres de l'île conquise, quelques signes d'un esprit, faible encore, il est vrai, et qu'il eût été facile d'abattre par quelques paroles résolues, mais destiné à revivre à de longs intervalles et à devenir, chaque fois qu'il se rencontrerait, plus fort et plus formidable.

Le personnage qui, dans cette circonstance, se présenta comme le champion des colons, le précurseur de Swift et de Grattan, fut William Molyneux. Il eût rejeté le nom d'Irlandais avec autant d'indignation qu'un ancien citoyen de Marseille ou de Cyrène, fier de la pureté du sang grec qui coulait dans ses veines, et investi par son origine du droit d'envoyer un char disputer le prix aux jeux Olympiques, eût repoussé le nom de Gaulois ou de Libyen. C'était, comme on disait à cette époque, un gentleman anglais de famille et de fortune, né en Irlande. Il avait étudié au Temple [1], il avait voyagé sur le continent, il s'était lié avec les savants et les philosophes les plus éminents des universités d'Oxford et de Cambridge, il avait été élu membre de la Société royale de Londres, et c'était l'un des fondateurs de la Société royale de Dublin. Aux jours du triomphe du Papisme, il s'était réfugié en Angleterre au milieu de ses amis, puis il était retourné dans son pays natal lorsque l'ascendant de sa propre caste avait été rétabli, et il avait été choisi pour représenter l'université de

[1] Le quartier du Temple, à Londres, est encore la pépinière des jurisconsultes anglais. A. P.

Dublin dans la Chambre des communes. Molyneux avait fait de grands efforts pour développer les manufactures du royaume où il résidait, et il s'était vu arrêté dans ses efforts par un acte du Parlement anglais qui soumettait à de sévères restrictions l'exportation des étoffes de laine fabriquées en Irlande. En principe, cet acte ne pouvait se défendre par aucune raison ; dans la pratique, il n'avait aucune importance. On n'avait pas besoin de prohibitions pour empêcher l'Irlande du dix-septième siècle d'être un grand pays manufacturier; d'un autre côté, les primes les plus libérales n'eussent jamais fait de l'Irlande rien de pareil. Mais la jalousie du commerce est aussi fantasque et aussi déraisonnable que la jalousie de l'amour. Les fabricants de drap du Wiltshire et du Yorkshire eurent la faiblesse de s'imaginer qu'ils seraient ruinés par la concurrence d'une île à demi barbare, d'une île où il y avait infiniment moins de capital qu'en Angleterre, où il y avait infiniment moins de sécurité pour la vie et la propriété qu'en Angleterre, où il y avait enfin infiniment moins d'industrie et d'énergie parmi les classes ouvrières qu'en Angleterre. D'un autre côté, Molyneux avait le caractère ardent d'un faiseur de projets. Il s'imaginait que, sans l'intervention tyrannique d'étrangers, des villes rivales de Gand et de Bruges s'élèveraient dans le Connemara et dans les tourbières d'Allen. Et quel droit avaient les étrangers d'intervenir? Non content de montrer que la loi dont il se plaignait éta . absurde et injuste, il entreprit de prouver qu'elle était nulle de plein droit. Au commencement de l'année 1698, il publia et dédia au roi un traité; il émettait

nettement cette assertion que le Parlement anglais n'avait point d'autorité sur l'Irlande.

Quiconque examinera sans passion ni préjugé la grande question constitutionnelle qui se trouvait alors soulevée pour la première fois reconnaîtra probablement que Molyneux était dans l'erreur. Le droit du Parlement d'Angleterre à faire des lois pour l'Irlande reposait sur ce principe général que l'autorité souveraine de la mère patrie s'étend sur toutes les colonies fondées par ses enfants dans toutes les parties du monde. Ce principe fut l'objet de longues discussions à l'époque des troubles d'Amérique et fut alors maintenu, sans aucune réserve, non-seulement par les ministres anglais, mais encore par Burke et tous les adhérents de Rockingham. Les Américains eux-mêmes l'admirent, sous une seule réserve. Jusqu'au moment de la séparation, le Congrès reconnut hautement que le roi, les Lords et les Communes étaient compétents pour faire des lois de toute nature, sauf une seule, pour le Massachussetts et la Virginie. Le seul pouvoir que des hommes tels que Washington et Franklin contestèrent à la législature de l'empire britannique fut celui d'imposer des taxes. Notre génération a vu passer dans ce pays des actes qui ont accompli dans nos colonies de grandes révolutions politiques et sociales, et leur validité n'a jamais été mise en question. Les plus remarquables de ces actes furent la loi de 1807, qui abolit la traite des nègres, et la loi de 1833, qui abolit l'esclavage.

La doctrine que la mère patrie a sur les colonies un pouvoir suprême ne s'appuie pas seulement sur l'autorité des faits et des précédents; on la trouvera encore,

en l'examinant, conforme à la justice et à la politique. Lorsque les colonies sont dans la faiblesse de l'enfance, l'indépendance leur serait pernicieuse ou plutôt fatale : mais à mesure qu'elles grandissent et qu'elles prennent de la force, la sagesse conseille au gouvernement central de se montrer de plus en plus indulgent pour elles. Un père raisonnable ne traite pas un fils de vingt ans comme un fils de dix. De même un gouvernement qui a du bon sens ne traitera pas une province comme le Canada ou Victoria, comme il pourrait traiter une petite troupe d'émigrants qui viendraient de commencer à bâtir leurs cabanes sur un rivage barbare, et à qui la protection du pavillon d'une grande nation serait indispensablement nécessaire. Néanmoins, il ne peut réellement y avoir dans une société plus d'un pouvoir suprême. Si donc un temps vient où la mère patrie juge utile d'abdiquer entièrement son autorité souveraine sur une colonie, il faut adopter l'un ou l'autre de ces deux systèmes : il doit y avoir incorporation complète, si une telle incorporation est possible. — Si elle ne l'est pas, il faut une séparation complète. Il est en politique très-peu de propositions qui puissent se démontrer aussi parfaitement que celle-ci, à savoir que le gouvernement parlementaire ne peut fonctionner avec deux Parlements réellement égaux et indépendants dans le même empire.

Et, si nous admettons en règle générale que le Parlement anglais est compétent pour faire des lois pour des colonies fondées par des sujets anglais, quelle raison y avait-il pour considérer le cas de la colonie établie en Irlande comme une exception ? Car il faut remar-

quer que toute la question était entre la mère partie et la colonie. Les habitants aborigènes, qui formaient plus des cinq sixièmes de la population, n'avaient pas plus d'intérêt dans cette affaire que les pourceaux ou la volaille, ou bien, s'ils y avaient un intérêt, leur intérêt était que la caste qui les tenait sous sa domination ne fût pas affranchie de tout contrôle extérieur. Ils n'étaient pas plus représentés dans le Parlement qui siégeait à Dublin que dans celui qui siégeait à Westminster. Ils avaient moins à redouter des lois qui se faisaient à Westminster que de celles qui se faisaient à Dublin. Ils n'avaient, il est vrai, que très-peu de justice à attendre des Tories anglais et moins encore des Whigs, mais le Whig anglais le plus acrimonieux n'éprouvait pas pour eux cette violente antipathie composée de haine, de crainte et de mépris, que nourrissait à leur égard le Cromwellien qui habitait parmi eux[1]. Et, en effet, ce Molyneux, qui se vantait d'être le champion de la

[1] Qu'une partie au moins de la population indigène d'Irlande tournait ses regards vers le Parlement de Westminster pour obtenir sa protection contre la tyrannie du Parlement de Dublin, c'est ce qui résulte d'un document intitulé : *Situation de la nation catholique romaine d'Irlande*. Ce document, écrit en 1711, par une personne appartenant à la race et à la religion opprimées, se trouve dans un manuscrit qui est en la possession de lord Fingall. Le Parlement d'Irlande y est accusé de traiter les Irlandais plus durement que les Turcs ne traitent les chrétiens, et que les Egyptiens ne traitaient les Israélites : « Ils (les Irlandais), dit l'écrivain, s'adressent donc au Parlement actuel de la Grande-Bretagne comme à un Parlement sévère sur l'honneur et ferme dans sa justice... Ils demandent donc que ce grand Parlement fasse exécuter le traité de Limerick dans tous les articles civils. » Afin de se rendre favorables ceux auxquels il adresse cet appel, l'écrivain accuse le Parlement irlandais d'empiéter sur l'autorité suprême du Parlement anglais, et reproche aux colons, en général, leur ingratitude envers la mère patrie, à laquelle ils doivent tout.

liberté, qui faisait profession d'avoir puisé ses principes politiques dans les écrits de Locke, et qui attendait avec confiance les applaudissements de ce philosophe, que demandait-il au fond pour les indigènes d'Irlande, si ce n'est un esclavage plus cruel, un joug plus intolérable? Ce qu'il réclamait, c'était, en ce qui concernait la colonie à laquelle il appartenait, que l'Angleterre abandonnât des droits qu'elle avait exercés et qu'elle exerce encore sur toutes les autres colonies fondées par elles. Et quelle raison pouvait-on donner pour justifier une pareille distinction? Aucune colonie n'avait tant dû à l'Angleterre; aucune colonie n'avait tant besoin de l'appui de l'Angleterre. Deux fois (des personnes qui vivaient alors s'en souvenaient), les indigènes avaient tenté de secouer le joug étranger; deux fois les envahisseurs avaient été dans un danger imminent d'être expulsés jusqu'au dernier; deux fois l'Angleterre était venue à leur secours et avait abattu la population celtique sous les pieds de ses propres enfants. — Des millions d'argent anglais avaient été dépensés dans la lutte; le sang anglais avait coulé à la Boyne et à Athlone, à Aghrin et à Lemerick; les tombeaux de milliers de soldats anglais avaient été creusés dans les marais pestilentiels du Dundalk; enfin, c'était grâce aux efforts et aux sacrifices du peuple anglais que, des piliers basaltiques de l'Ulster aux lacs de Kerry, les colons saxons foulaient aux pieds les enfants du sol. La colonie établie en Irlande était donc, dans toute la force du terme, une dépendance, une dépendance non-seulement d'après la loi commune du royaume, mais d'après la nature des choses. Il était absurde de réclamer

l'indépendance pour une société qui ne pouvait cesser d'être dépendante sans cesser d'exister.

Molyneux ne tarda pas à s'apercevoir qu'il s'était lancé dans une entreprise périlleuse. Un membre de la Chambre des communes d'Angleterre se plaignit au Parlement de ce qu'on voyait en circulation un livre où étaient attaqués les plus précieux priviléges de la législature suprême. Il produisit le volume, il donna lecture de quelques passages, et la Chambre nomma un comité chargé d'examiner toute la question. Bientôt après, le comité déclara dans son rapport que ce répréhensible pamphlet n'était qu'un des symptômes indiquant l'existence d'un esprit qu'on devait étouffer. La couronne d'Irlande avait été très-improprement désignée, dans des documents publics, comme une couronne impériale. Les Lords et les Communes d'Irlande avaient osé, non-seulement passer de nouveau un acte anglais, passé expressément dans le but de leur lier les mains, mais encore y faire des changements. Ces changements, il est vrai, étaient peu considérables; mais le changement même d'une lettre équivalait à une déclaration d'indépendance. Plusieurs adresses furent votées sans division. La Chambre pria le roi de s'opposer à tout empiétement des pouvoirs subordonnés sur l'autorité suprême de la législature anglaise, de livrer à la justice le pamphlétaire qui avait osé mettre en question cette autorité, de faire respecter les actes qui avaient été passés pour protéger la fabrication des étoffes de laine d'Angleterre et de diriger l'industrie et le capital de l'Irlande du côté du commerce des toiles, commerce qui pouvait se développer et prospérer dans

le Leinster et l'Ulster, sans exciter la moindre jalousie à Norwich ou à Halifax.

Le roi promit de faire ce que les Communes lui demandaient; mais, en vérité, il y avait peu de chose à faire. Les Irlandais, ayant conscience de leur impuissance, se soumirent sans murmure. La fabrication des étoffes de laine en Irlande languit et disparut, comme cela serait arrivé, selon toute probabilité, si elle eût été laissée à elle-même. — Si Molyneux eût vécu quelques mois de plus, il eût probablement été mis en accusation. Mais la fin de la session approchait, et, avant le rentrée des Chambres, une mort opportune l'avait soustrait à leur vengeance. Quant à l'importante question qu'il avait soulevée le premier, elle dormit d'un profond sommeil jusqu'au moment où, après un intervalle de vingt-six années, elle reparut sous une forme plus terrible, dans la quatrième lettre du Drapier[1].

Des questions commerciales qui prolongèrent cette session assez avant dans l'été, la plus importante fut celle qui concernait l'Inde. Quatre années s'étaient écoulées depuis que la Chambre des communes avait décidé que tous les Anglais avaient un droit égal à trafiquer dans les mers d'Asie, à moins d'en être empêchés par le Parlement, et le roi avait jugé prudent d'acquiescer à cette décision. Tout marchand de Londres ou de Bristol pouvait maintenant fréter un bâtiment pour le Bengale ou la Chine, sans la moindre appréhension d'être molesté par l'Amirauté ou poursuivi devant les cours de Westminster. Toutefois, au-

[1] Un des pamphlets de Swift qui agitèrent le plus l'Irlande. A. P.

cun homme prudent n'était disposé à risquer dans une telle aventure une somme considérable ; car le vote qui le protégeait en Angleterre contre toute vexation le laissait exposé à des risques sérieux de l'autre côté du cap de Bonne-Espérance. L'ancienne Compagnie, bien que ses priviléges exclusifs fussent détruits, et bien que ses dividendes eussent grandement diminué, existait encore et conservait encore ses châteaux forts et ses magasins, sa belle flotte de vaisseaux marchands, ses habiles et zélés facteurs, profondément initiés, par une longue expérience, au secret des opérations commerciales dans les palais comme dans les bazars de l'Orient, et accoutumés à ne demander des instructions qu'à India-House. Le commerçant qui agissait pour son propre compte courait donc grand risque d'être traité comme un contrebandier, sinon comme un pirate. Il pouvait, il est vrai, s'il avait souffert quelque préjudice, s'adresser aux tribunaux pour en obtenir la réparation. Mais des années s'écoulaient avant que sa cause pût être entendue, il lui fallait faire traverser à ses témoins une étendue de cinq mille lieues sur mer; et en attendant, c'était un homme ruiné. L'essai du commerce libre avec l'Inde avait donc été tenté dans des conditions désavantageuses de tout point, ou, pour parler plus exactement, n'avait pas été tenté du tout. L'opinion générale avait toujours été qu'il fallait quelques restrictions, et cette opinion avait été confirmée par tout ce qui était arrivé depuis la suppression des restrictions anciennes. Les portes de la Chambre des communes furent de nouveau assiégées par les deux grandes factions rivales de la Cité. L'ancienne compa-

gnie offrit, en retour d'un monopole assuré par la loi, un emprunt de sept cent mille livres, et les Tories en masse se prononcèrent pour l'acceptation de cette offre. Mais ces infatigables agitateurs qui, depuis la Révolution, s'étaient toujours efforcés d'obtenir une part dans le commerce des mers d'Orient, se remuèrent dans cette conjoncture avec plus d'activité que jamais, et trouvèrent dans Montague un puissant patron.

Cet adroit et éloquent politique avait deux objets en vue : l'un était d'obtenir pour l'État, comme prix du monopole, une somme beaucoup plus considérable que celle que l'ancienne Compagnie pouvait donner; l'autre était de servir les intérêts de son propre parti. Nulle part, la lutte entre les Whigs et les Tories ne fut plus vive que dans la Cité de Londres et l'influence de la Cité de Londres se faisait sentir jusqu'au coin le plus reculé du royaume. Élever la fraction whig de cette puissante aristocratie commerciale qui se réunissait sous les arcades de la Banque royale et abaisser la fraction tory, était depuis longtemps l'un des plans favoris de Montague. Il avait déjà bâti une citadelle au cœur de ce grand marché, et il croyait maintenant qu'il était en son pouvoir d'ériger une seconde forteresse dans une position presque aussi dominante et d'y mettre garnison. On avait dit souvent, aux temps des guerres civiles, que celui qui était maître de la Tour et du fort Tilbury était maître de Londres. Les places fortes au moyen desquelles Montague se proposait de maintenir la capitale dans l'obéissance dans des temps de paix et de gouvernement constitutionnel étaient d'une nature différente. La Banque était l'une de ses

forteresses, et il espérait trouver l'autre dans l'hôtel d'une nouvelle Compagnie des Indes.

La tâche qu'il avait entreprise n'était pas facile, car tandis que ses adversaires étaient unis, ses adhérents étaient divisés. La plupart de ceux qui étaient pour une nouvelle compagnie pensaient que cette nouvelle compagnie devait être, comme l'ancienne, une compagnie par actions. Mais quelques-uns étaient d'avis que notre commerce avec l'Inde marcherait mieux au moyen de ce qu'on appelle une compagnie soumise à une charte. Il y avait une compagnie de Turquie dont les membres contribuaient à un fonds général, et possédaient en retour le privilége exclusif de trafiquer avec le Levant ; mais ces membres faisaient le trafic chacun pour son compte, ils accaparaient les marchandises, et les vendaient à plus bas prix les uns que les autres, et tandis que l'un s'enrichissait, l'autre faisait banqueroute. En attendant, la compagnie veillait aux intérêts communs de tous ses membres, fournissait à la couronne les moyens d'entretenir une ambassade à Constantinople, et plaçait dans différents ports importants des consuls et des vice-consuls, dont les fonctions étaient de maintenir le pacha et le cadi en bonne humeur, et de juger comme arbitres dans les disputes entre Anglais. Pourquoi le même système ne réussirait-il pas dans des régions situées bien plus loin encore en Orient ? Pourquoi chaque membre de la nouvelle compagnie n'aurait-il pas la liberté d'exporter des marchandises européennes dans les pays au delà du Cap, et d'en rapporter en Angleterre des châles, du salpêtre et du thébohéa, tandis que la compagnie, en tant qu'être collectif, pourrait

traiter avec les potentats asiatiques, ou exiger d'eux des réparations et être investie de pouvoirs pour l'administration de la justice et le gouvernement des forts et des factoreries.

Montague essaya de satisfaire tous ceux dont l'appu lui était nécessaire, et ce but, il ne put l'atteindre qu'en proposant un plan si compliqué, qu'il faut quelque peine pour le comprendre. Il avait besoin de deux millions sterling pour tirer l'État de ses embarras financiers ; cette somme, il proposa de la demander à un emprunt à huit pour cent : les prêteurs pourraient être de simples individus ou des corporations ; mais tous, individus et corporations, seraient unis dans une nouvelle corporation qui devait s'appeler la Société Générale. Tout membre de la Société Générale, simple individu ou corporation, pourrait trafiquer séparément avec l'Inde, dans une limite qui n'excéderait pas la somme que ce membre aurait avancée au gouvernement ; mais tous les membres, ou n'importe lequel d'entre eux pourrait, s'il le jugeait à propos, renoncer au privilége de trafiquer séparément, et s'unir sous une charte royale, dans le but de faire le commerce en commun. Ainsi la Société Générale était, par sa constitution originelle, une compagnie avec une charte ; mais il était stipulé que, soit la société tout entière, soit une partie de la société, pourrait devenir une compagnie par actions.

L'opposition à ce plan fut violente et obstinée ; l'ancienne compagnie présenta pétition sur pétition : les Tories, avec Seymour à leur tête, firent appel à la bonne foi ainsi qu'à la compassion du Parlement. Ils s'étendi-

rent longuement sur la sainteté de la charte existante, et sur la sollicitude due aux nombreuses familles qui, se reposant sur cette charte, avaient placé leur avoir sur les fonds de l'Inde. Du côté des Whigs, on ne manquait pas d'arguments plausibles, ni d'habileté pour les faire valoir. N'était-il pas étrange que ceux qui parlaient si haut de la charte eussent oublié complétement la clause même de la charte sur laquelle roulait toute la question? Cette clause réservait expressément au gouvernement le pouvoir de révocation, en avertissant trois ans d'avance, si la charte ne paraissait pas avantageuse au public. Or, il était certain qu'elle n'avait pas été avantageuse au public; il fallait donc faire la notification voulue, et la révocation aurait lieu en 1701. Qu'y avait-il de plus juste? Si quelqu'un avait la faiblesse de s'imaginer que les priviléges de l'ancienne compagnie étaient perpétuels, lorsque l'instrument même qui créait ces priviléges déclarait expressément qu'ils étaient limités, quel droit avait-il de blâmer le Parlement, dont le devoir était de consulter l'intérêt de l'État, et de ne pas le dérober, aux dépens de l'État, à la punition naturelle de sa propre folie? Il était évident qu'on ne proposait rien d'incompatible avec la stricte justice: et quel droit avait la compagnie à plus qu'une stricte justice? Les pétitionnaires, qui suppliaient le législateur de les traiter avec indulgence dans leur adversité, comment avaient-ils usé de leur prospérité sans bornes? L'hôtel de la compagnie des Indes n'avait-il pas été récemment le foyer même de la corruption, le lieu infect d'où la peste s'était répandue dans la Cour et le Conseil, dans la Chambre des communes et dans la Chambre

des lords? Avait-on oublié les révélations de 1695, les huit mille livres sterling de fonds secrets dépensés en une année, les sommes énormes directement et indirectement employées en présents corrupteurs, les contrats de salpêtre de Seymour, les sacs d'or de Leeds? Les actes illicites, que l'enquête refaite dans la Chambre de l'échiquier mit alors en lumière, avaient amené la déchéance de la charte, et il eût été heureux que cette déchéance eût été immédiatement prononcée. « Si le temps n'avait pressé, dit Montague, s'il n'avait pas fallu clore la session, il est probable que les pétitionnaires qui maintenant crient si haut qu'ils ne peuvent obtenir justice, eussent obtenu alors plus de justice qu'ils n'en eussent désiré. Si on leur eût demandé compte, en 1695, du tort grave, du tort réel dont ils étaient coupables, nous ne les entendrions pas ici, en 1698, se plaindre d'un tort imaginaire. »

L'obstination et la dextérité de l'ancienne compagnie et de ses amis prolongèrent la lutte depuis la première semaine de mai jusqu'à la dernière de juin. — Il semble qu'un grand nombre des adhérents de Montague doutèrent de voir paraître les deux millions promis. Ses ennemis prédirent avec assurance que la Société Générale échouerait aussi complétement que la Banque territoriale deux ans auparavant, et qu'à l'automne il se trouverait en présence d'un Échiquier vide. Toutefois, son activité et son éloquence l'emportèrent. Le 26 juin, après un grand nombre de sessions laborieuses, la question de savoir si le bill passerait fut posée et résolue affirmativement par cent quinze voix contre soixante-dix-huit. Dans la Chambre des lords, la lutte fut

courte et vive. Quelques pairs déclarèrent que, dans leur opinion, la souscription à l'emprunt proposé, loin de s'élever aux deux millions que le chancelier de l'Échiquier espérait, resterait fort au-dessous d'un million. D'autres, avec beaucoup de raison, se plaignirent qu'une loi d'une si haute importance leur eût été envoyée sous une forme telle qu'il fallait ou l'adopter ou la rejeter en entier. Les Communes avaient, dans ces derniers temps, grandement abusé de leur privilége au sujet des bills de finances. C'était par un bill de finances qu'elles avaient créé la Banque, et c'était par un autre bill de finances qu'elles voulaient créer cette Société Générale. Ce bill, les Lords ne pouvaient l'amender ; ils pouvaient, il est vrai, le rejeter, mais le rejeter c'était ébranler les bases du crédit public et laisser le royaume sans défense. Ainsi une branche de la législature se voyait systématiquement placée par l'autre dans un état de contrainte et semblait devoir être réduite à une insignifiance complète. Il valait mieux que que le gouvernement se trouvât une fois dans un embarras d'argent, que si la Chambre des pairs cessait de faire partie de la constitution. Ce sentiment fut si fort que le bill ne passa qu'à la majorité de soixante-cinq voix contre quarante-huit. Il reçut le 5 juillet la sanction royale. Le roi prononça alors du haut du trône le discours de clôture. C'était la première fois qu'un roi d'Angleterre adressait la parole à un Parlement dont l'existence allait se terminer, non en vertu d'un acte royal, mais en vertu de l'acte même de la loi. Le roi ne pouvait, dit-il, prendre congé des Lords et des Gentlemen réunis devant lui sans reconnaître publiquement

les grandes choses qu'ils avaient faites pour la dignité du trône et le bonheur de la nation. Il énuméra les principaux services que, dans le cours des trois sessions fécondes en événements, ils avaient rendus au pays. « Ces choses, dit-il, donneront à ce Parlement une réputation durable et seront un sujet d'émulation pour les Parlements qui lui succéderont. » Les Chambres furent ensuite prorogées.

Pendant la semaine qui suivit, il y eut quelque inquiétude au sujet du résultat de la souscription ouverte pour former le fonds de la Société Générale. Si cette souscription échouait, il y aurait un déficit; le crédit public serait ébranlé et Montague serait regardé comme un présomptueux qui, n'ayant dû sa réputation qu'à une veine heureuse, avait tenté la fortune une fois de trop. Mais les choses tournèrent comme il n'avait guère osé l'espérer, malgré toute sa confiance. Le 14 juillet, à une heure de l'après-midi, les registres furent ouverts dans la salle de la Compagnie des Merciers, à Cheapside. Une foule immense était déjà rassemblée dans la rue. Dès que les portes se furent ouvertes devant le public impatient, de riches citoyens, leur argent à la main, se précipitèrent dans la salle, se poussant et se coudoyant les uns les autres. Les commis ne suffisaient pas à compter les guinées. Avant la nuit, six cent mille livres avaient été souscrites. Le lendemain, la foule fut aussi grande. Plus d'un capitaliste s'inscrivit pour trente mille livres. A l'étonnement de ces politiques qui, comme des oiseaux de mauvais augure, s'en allaient répétant sans cesse et partout que la guerre, la dette, les taxes, les dons aux courti-

sans hollandais avaient ruiné le royaume, la somme qu'on avait douté que l'Angleterre pût trouver en plusieurs semaines, fut souscrite par Londres en quelques heures. Les demandes des villes de province et des districts ruraux vinrent trop tard. Les marchands de Bristol avaient eu l'intention de prendre trois cent mille livres d'actions; mais, avant de donner leurs ordres définitifs, ils avaient attendu pour savoir comment la souscription marchait; et, dans le temps que la malle avait mis pour aller à Bristol et en revenir, toutes les actions avaient été enlevées.

Ce fut le moment où la fortune de Montague atteignit son apogée, mais elle approchait de son déclin. On ne parlait partout qu'avec admiration et envie de son habileté et de ses succès constants. « Cet homme, disait-on généralement, n'a jamais eu besoin, et n'aura jamais besoin de recourir à des expédients. »

Pendant la session si longue et si occupée qui venait de finir, il s'était passé quelques événements non moins intéressants qu'importants, qu'il convient de mentionner ici. L'un de ces événements fut la destruction du plus célèbre palais que les souverains d'Angleterre aient jamais habité. Dans la soirée du 4 janvier, une femme (les journalistes et pamphlétaires patriotes du temps ne manquèrent pas de remarquer qu'elle était Hollandaise) qui était employée comme blanchisseuse à Whitehall, alluma dans sa chambre un feu de charbon, et plaça autour du linge pour le faire sécher. Ce linge prit feu et alluma une incendie furieux. Bientôt les tapisseries, les garnitures de lit, les boiseries furent en flammes, et la malheureuse femme, au-

teur de ce désastre, périt. Les flammes ne tardèrent pas à s'élancer au dehors, par les croisées. Tout Westminster, tout le Strand, toute la Tamise furent en émoi. Avant minuit, les appartements du roi, ceux de la reine, la garde-robe, la Trésorerie, les bureaux du Conseil privé, ceux du secrétaire d'État avaient été détruits. Les deux chapelles devinrent l'une et l'autre la proie des flammes ; nous voulons parler de cette ancienne chapelle où Wolsey avait entendu la messe entouré de chapes magnifiques, de chandeliers d'or, de crosses ornées de pierreries, et de cet édifice moderne que Jacques avait fait élever pour y faire ses dévotions, la chapelle qu'avaient embellie le pinceau de Verrio et le ciseau de Gibbons. Sur ces entrefaites on avait fait sauter une vaste étendue de bâtiment, et on espérait par cet expédient avoir arrêté les progrès du feu ; mais vers les premières heures de la matinée, un nouvel incendie se déclara dans un amas de matières combustibles que l'explosion de la mine avait lancées à droite et à gauche. La salle des gardes fut consumée, et il ne resta pas trace de cette célèbre galerie qui avait vu tant de bals et de cérémonies, ou tant de filles d'honneur avaient prêté trop complaisamment l'oreille aux serments et aux flatteries des galants, où tant de sacs d'or avaient changé de maîtres à la table de jeu. Pendant quelque temps, on désespéra de Banqueting-House. Les flammes s'élancèrent dans la partie sud de cette magnifique salle des Banquets, et on ne les éteignit qu'avec beaucoup de peine, grâce aux efforts des gardes, auxquels Cuts, qui n'avait pas oublié son glorieux surnom de Salamandre, donna dans cette

nuit terrible un aussi bon exemple que celui qu'il leur avait donné sur la brèche de Namur. Un grand nombre de personnes périrent ; un grand nombre aussi furent blessées grièvement par les masses de pierres et de charpentes qui tombaient de tous côtés, avant qu'on se fût tout à fait rendu maître du feu. Lorsque le jour parut, les monceaux de ruines fumantes s'étendaient depuis Scotland-Yard jusqu'au Boulingrin, où s'élève maintenant l'hôtel du duc de Buccleuch. La salle des Banquets fut conservée, mais les gracieuses colonnes et les festons dessinés par Inigo Jones furent tellement dégradés et noircis qu'on pouvait à peine en distinguer la forme. On avait eu le temps d'enlever les objets les plus précieux qui étaient susceptibles d'être transportés. Malheureusement quelques-uns des chefs-d'œuvre d'Holbein étaient peints sur les murs, et c'est pour cela que nous ne les connaissons que par des copies et des gravures. Les registres de la Trésorerie et du Conseil privé furent sauvés et existent encore. Les ministres dont les bureaux avaient été brûlés en trouvèrent d'autres dans le voisinage. Henri VIII avait fait bâtir, près du parc de Saint-James, deux appendices au palais de Whitehall, une arène pour les combats de coqs et un jeu de paume. La Trésorerie occupe aujourd'hui l'emplacement de la première, et les bureaux du Conseil privé celui du second.

Malgré les nombreux souvenirs qui rendent encore le nom de Whitehall intéressant pour un Anglais, le vieux palais fut peu regretté. Il était, il est vrai, spacieux et commode, mais mesquin et sans élégance. Les habitants de la capitale avaient été importunés d'entendre les railleries des étrangers sur la principale rési-

dence de nos souverains, et ils disaient souvent que c'était un malheur que le grand incendie n'eût pas épargné le vieux portique de Saint-Paul ainsi que les imposantes arcades de la Bourse de Gresham pour prendre en échange ce vieil et laid labyrinthe de briques sombres et de charpente recouverte de plâtre. On pouvait espérer maintenant que Londres aurait son Louvre. Les cendres du vieux palais n'étaient pas encore refroidies, que déjà on faisait circuler et on discutait des plans pour en construire un nouveau. Mais Guillaume, qui ne pouvait respirer dans l'air de Westminster, était peu disposé à dépenser un million dans une demeure qu'il lui aurait été impossible d'habiter. Bien des gens le blâmèrent de ne pas relever l'habitation de ses prédécesseurs, et quelques Jacobites que la mauvaise humeur et des déceptions répétées avaient presque rendus fous, l'accusèrent de l'avoir brûlée. Ce ne fut que longtemps après sa mort que les écrivains tories cessèrent de réclamer la reconstruction de Whitehall et de se plaindre que le roi d'Angleterre n'eût pas à Londres de plus beaux palais que Saint-James, tandis que le délicieux emplacement où les Tudors et les Stuarts avaient tenu leurs conseils et leurs fêtes était couvert des hôtels des courtisans agioteurs de Guillaume [1].

[1] *Gazette de Londres*, 6 janvier 1697-98; le *Postman*, de la même date; *Van Cleverskirke*, $\frac{7}{17}$ janvier; l'*Hermitage*, $\frac{4}{14}$ $\frac{7}{17}$ janvier; *Journal d'Evelyn*; l'*Espion de Londres*, de Ward; *Guillaume à Heinsius*, $\frac{7}{17}$ janvier. « La perte, écrit le roi, est moins sensible pour moi qu'elle ne le serait pour toute autre personne, car je ne peux vivre dans ce palais. Cependant elle est sérieuse. » En 1758 encore, Johnson représentait un Jacobite fanatique comme fermement convaincu que Guillaume avait brûlé Whitehall pour en voler le mobilier (*Idler*, n° 10). Pope, dans la *Forêt de Windsor*, poëme qui a une teinte de torysme plus foncée

La même semaine qui vit la destruction de Whitehall fournit aux habitants de Londres un nouveau sujet de conversation par une visite royale, visite qui, de toutes celles de ce genre, fut la moins pompeuse, la moins cérémonieuse, et cependant la plus intéressante et la plus importante. — Le 10 janvier, un vaisseau arrivant de Hollande, jetait l'ancre en vue de Greenwich et il était accueilli avec un grand respect. Pierre Ier, le czar de Moscovie, était à bord. Il prit un bateau, accompagné de quelques personnes et remonta à rames la Tamise jusqu'à Norfolk-Street, où une maison donnant sur le fleuve avait été préparée pour le recevoir.

Son voyage est une époque non-seulement dans l'histoire de son pays, mais encore dans celle du nôtre, et même dans celle du monde. Pour les nations policées de l'Europe occidentale, l'empire de Pierre Ier était ce qu'est pour nous Bokhara ou Siam. Cet empire, il est vrai, bien que moins étendu qu'il ne l'est à présent, était le plus vaste qui eût jamais obéi à un seul chef. Les États d'Alexandre et de Trajan étaient peu de chose en comparaison de la surface immense du désert de Scythie ; mais, aux yeux des hommes d'État, cette étendue sans bornes de forêts de mélèzes et de marécages, où une neige épaisse couvrait le sol pendant huit mois de l'année, où des paysans misérables avaient peine à défendre leurs cabanes contre des bandes de loups affa-

qu'aucun de ses autres ouvrages, prédit la prompte reconstruction du palais incendié :

« Je vois, où deux cités tendent leur arc immense,
« Qu'un nouveau Whitehall à l'horizon s'élance. »

Voyez encore les amères réflexions de Ralph sur les ruines de Whitehall.

més, avait moins de valeur que les deux ou trois milles carrés où venaient s'entasser les comptoirs, les magasins et les innombrables vaisseaux d'Amsterdam. Sur la Baltique, la Russie ne possédait pas à cette époque un seul port : son commerce maritime avec les autres nations de la chrétienté se faisait tout entier à Archangel, établissement qu'avaient créé et que soutenaient des aventuriers partis de notre pays sous les Tudors. Un vaisseau anglais qui cherchait au nord-est un passage pour se rendre au pays de la soie et des épices, avait découvert la mer Blanche. Les barbares qui habitaient sur les bords de ce golfe inhospitalier n'avaient jamais vu jusqu'alors une chose aussi effrayante qu'un vaisseau de cent soixante tonneaux; saisis de terreur, ils prirent la fuite; on les poursuivit et lorsqu'on les eut atteints, ils se prosternèrent devant le chef des étrangers et baisèrent ses pieds. Il réussit à ouvrir avec eux des communications amicales, et c'est à partir de cette époque qu'il s'était établi, entre notre pays et les sujets du czar, des relations commerciales régulières. Une compagnie russe fut incorporée à Londres, et une factorerie anglaise bâtie à Archangel. Cette factorerie était, il est vrai, même vers la fin du dix-septième siècle, un bâtiment grossier et primitif : les murs étaient formés de troncs d'arbres superposés, et le toit d'écorce de bouleau. Cet abri, toutefois, suffisait dans les longs jours d'été des régions arctiques. Régulièrement, à cette saison, plusieurs vaisseaux anglais jetaient l'ancre dans la baie; une foire se tenait sur le rivage; les commerçants venaient d'une distance de plusieurs centaines de milles, au seul marché où ils pussent échanger le

8.

chanvre et le goudron, les peaux et le suif, la cire et le miel, la fourrure de la zibeline et de la wolverenne, enfin le frai de l'esturgeon du Volga, contre les étoffes de Manchester, la coutellerie de Sheffield, les boutons de Birmingham, le sucre de la Jamaïque et le poivre de Malabar. Le commerce de ces objets se faisait ouvertement, mais il y avait un trafic secret qui n'était ni moins actif ni moins lucratif, bien que les lois russes l'eussent déclaré punissable, et les théologiens russes, digne de damnation. En général, le Moscovite recevait avec un profond respect les ordres de ses princes et les préceptes de ses prêtres, mais l'autorité de ses princes et de ses prêtres réunis ne pouvait l'empêcher de faire usage du tabac. Il ne pouvait se procurer de pipes, mais une corne de vache lui en tenait lieu, et de la foire d'Archangel, des rouleaux du meilleur tabac de Virginie pénétraient promptement jusqu'à Novogorod et Tobolsk.

Les relations commerciales entre l'Angleterre et la Russie rendirent nécessaires quelques relations diplomatiques, toutefois ces dernières n'eurent lieu que par occasion ; le czar n'avait pas ici de ministre permanent; de notre côté, nous n'en avions pas à Moscou, nous n'avions pas même de consul à Archangel. Trois ou quatre fois dans un siècle, des ambassades extraordinaires étaient envoyées de Whitehall au Kremlin, et du Kremlin à Whitehall.

Les ambassades anglaises eurent des historiens dont les récits peuvent se lire encore avec intérêt. Ces historiens décrivaient en traits vifs, et quelquefois amers, la sauvage ignorance et la sale pauvreté du pays barbare où ils avaient séjourné. Dans ce pays, disaient-ils, il

n'y avait ni littérature, ni science, ni école, ni collége. Ce n'était que plus de cent ans après l'invention de l'imprimerie qu'une seule presse avait été introduite dans l'empire russe, et cette presse avait été détruite, peu de temps après, dans un incendie qu'on suppose avoir été allumé par les prêtres. Même au dix-septième siècle, la bibliothèque d'un prélat du plus haut grade de la hiérarchie grecque se composait d'un petit nombre de manuscrits : ajoutons que ces manuscrits étaient pliés en longs rouleaux, car l'art de relier les livres était inconnu. Les personnes les mieux élevées savaient à peine lire et écrire. C'était beaucoup si le secrétaire auquel était confiée la direction des négociations avec les puissances étrangères avait la connaissance suffisante d'un mauvais latin pour se faire comprendre. L'arithmétique était celle de l'âge des ténèbres ; la numération décimale était inconnue, même dans le trésor impérial ; les calculs se faisaient au moyen de balles enfilées sur des fils métalliques. Autour de la personne du souverain resplendissaient l'or et les pierreries, mais même dans les plus splendides palais on trouvait la saleté et la misère d'une cabane irlandaise. C'est ainsi qu'en 1663, à Moscou, les gentilshommes de la suite de lord Carlisle se virent logés tous dans la même chambre, et qu'on les prévint que s'ils ne restaient pas ensemble, ils courraient le risque d'être dévorés par les rats.

Tel était le récit que les légations anglaises faisaient de ce qu'elles avaient vu et souffert en Russie, leur témoignage était confirmé par l'apparition que les légations russes faisaient en Angleterre. Ces étrangers ne

parlaient aucune des langues des pays civilisés ; leurs costumes, leurs gestes, leur manière de saluer, tout en eux avait un caractère sauvage et barbare. L'ambassadeur, ainsi que les grands personnages qui l'accompagnaient, déployaient tant de faste, que tout Londres se pressait sur leurs pas pour les regarder curieusement, et ils étaient si sales que personne n'osait les toucher. Quand ils venaient aux bals de la cour, ils laissaient tomber autant de vermine que de perles. On disait qu'un envoyé administrait des coups de bâton aux seigneurs de sa suite, lorsqu'il leur arrivait de salir ou de perdre une partie quelconque de leur costume, et qu'on avait eu mille peines à en empêcher un autre de mettre son fils à mort, parce qu'il avait commis le crime de se raser et de s'habiller à la mode française.

Nos ancêtres ne furent donc pas peu surpris d'apprendre qu'un jeune barbare, devenu à dix-sept ans l'autocrate de l'immense région qui s'étendait des confins de la Suède à ceux de la Chine, et ayant reçu une éducation inférieure à celle d'un fermier ou d'un boutiquier anglais, avait formé des projets d'amélioration gigantesques, avait appris assez de quelques langues de l'Europe occidentale pour communiquer avec les hommes civilisés, avait commencé à s'entourer d'habiles aventuriers de diverses parties du monde, avait envoyé un grand nombre de ses jeunes sujets étudier les langues, les arts et les sciences, dans les villes étrangères, et finalement avait pris la résolution de voyager comme un simple particulier, afin de découvrir, par son observation personnelle, le secret de l'immense degré de prospérité et de puissance dont jouissaient certaines

sociétés qui étaient bien loin de posséder un territoire égal à la centième partie de ses États.

On aurait pu croire que la France aurait attiré la première sa curiosité; car la grâce et la dignité du monarque français, la splendeur de sa cour, la discipline de ses armées, le génie et la science des écrivains qui illustraient son règne, remplissaient alors le monde entier. Mais le czar avait conçu de bonne heure une idée étrange qu'il conserva jusqu'à la fin. Son empire était de tous les empires le moins capable de devenir une grande puissance maritime. D'un côté, les provinces suédoises séparaient ses États de la Baltique; de l'autre, le Bosphore et les Dardanelles s'interposaient entre eux et la Méditerranée. Il n'avait accès à l'Océan que dans une latitude où la navigation est, pendant une grande partie de l'année, entourée de difficultés et de périls. Sur l'Océan, il n'avait qu'un port, un seul, Archangel, et tous les vaisseaux d'Archangel étaient étrangers; enfin, la Russie ne possédait pas dans sa marine de bâtiment plus gros qu'un bateau-pêcheur. Et cependant, par une cause qu'on ne peut aujourd'hui déterminer, le czar avait pour tout ce qui concernait les choses de la mer un goût qui allait jusqu'à la passion et même jusqu'à la monomanie. Son imagination était pleine de voiles, de vergues et de câbles. Ce vaste esprit, à la hauteur des devoirs les plus élevés du général et de l'homme d'État, se resserrait pour s'appliquer aux plus minutieux détails de l'architecture et de la discipline navales. La principale ambition du grand guerrier et du grand législateur était d'être un bon maître d'équipage et un bon charpentier de vaisseau. La Hollande et l'Angleterre

avaient donc pour lui un attrait qui manquait aux galeries et aux terrasses de Versailles. Il se rendit à Amsterdam, se logea dans l'arsenal, revêtit le costume d'un pilote, s'inscrivit sur la liste des ouvriers, mania de ses propres mains le maillet à calfater, fixa les pompes et tordit les câbles. Les ambassadeurs qui venaient pour lui rendre leurs hommages étaient forcés, bien contre leur gré, de grimper dans les cordages d'un vaisseau de guerre, et le trouvaient assis sur une vergue du grand mât comme sur un trône.

Tel était le prince qui faisait accourir la populace de Londres, curieuse de contempler son extérieur imposant, son front plein d'intelligence, ses yeux noirs perçants, le type tartare de son nez et de sa bouche, la grâce de son sourire, le froncement de ses sourcils chargés de toutes les menaces de la rage et de la haine d'un tyran barbare, et, par-dessus tout, une étrange convulsion nerveuse, qui parfois, pendant quelques instants, prêtait à son visage une physionomie qu'il était impossible de regarder sans terreur : les immenses quantités de viande qu'il dévorait, les pintes d'eau-de-vie qu'il avalait, et que, disait-on, il avait soigneusement distillées de ses propres mains, le bouffon qui baragouinait à ses pieds, le singe qui faisait la grimace sur le dossier de sa chaise, tout cela fut pendant plusieurs semaines le sujet des conversations populaires. Lui, cependant, il fuyait les regards du public avec une timidité hautaine qui enflammait la curiosité. Il alla au théâtre ; mais, dès qu'il s'aperçut que le parterre, les loges et les galeries avaient les regards fixés non sur la scène, mais sur lui, il se retira sur l'arrière-banquette,

où sa suite forma comme un rideau entre lui et le public. Il voulut voir une séance de la Chambre des lords; mais, résolu à ne pas se laisser voir lui-même, il fut forcé de grimper sur les toits et de regarder à la dérobée par une lucarne. Il entendit avec un grand intérêt donner la sanction royale à un bill qui avait pour but de procurer au Trésor, par l'impôt foncier, quinze cent mille livres sterling, et il apprit avec étonnement que cette somme, bien que plus considérable de moitié que tout le revenu qu'il pouvait tirer de la population de l'immense empire dont il était le maître absolu, n'était qu'une petite partie de ce que les Communes d'Angleterre accordaient volontairement chaque année à leur roi constitutionnel.

Guillaume se prêta judicieusement aux caprices de son hôte illustre; il se rendit à Norfolk-Street avec si peu de bruit, que nul dans le voisinage ne reconnut Sa Majesté dans le maigre gentleman qui descendait du modeste carrosse à glaces arrêté à la porte du czar. Celui-ci rendit la visite avec les mêmes précautions et entra par une porte de derrière dans le palais de Kensington. On sut ensuite qu'il n'avait fait aucune attention aux beaux tableaux qui ornaient le palais; mais sur la cheminée du salon royal se trouvait une plaque de métal qui, au moyen d'un ingénieux mécanisme, indiquait la direction du vent, et cette espèce d'assiette le ravit en extase.

Bientôt il se fatigua de sa résidence. Il trouva qu'il était trop loin des objets de sa curiosité et trop près de la foule, pour laquelle il était lui-même un objet de curiosité. « En conséquence, il se transporta à Dept-

ford et s'y logea dans la maison de John Evelyn, maison qui avait été longtemps le lieu de rendez-vous favori des hommes de lettres, des hommes de goût et des hommes de science. Là, Pierre se livra à ses occupations favorites. Chaque jour il remontait et descendait la Tamise en faisant manœuvrer un yacht ; son appartement était rempli de modèles de vaisseaux à trois et à deux ponts, de frégates, de sloops et de brûlots. Le seul Anglais de distinction dans la société duquel il semblait prendre un vif plaisir était l'excentrique Caermarthen, dont la passion pour la mer avait quelque ressemblance avec la sienne, et qui était fort compétent pour donner une opinion au sujet de toutes les parties d'un vaisseau de l'avant à l'arrière. Caermarthen s'initia tellement dans les bonnes grâces du czar, qu'il le détermina à consentir à l'admission d'une quantité limitée de tabac en Russie. Il y avait lieu de craindre que le clergé russe ne protestât contre tout relâchement de l'ancienne règle, et ne maintînt énergiquement que la pratique de fumer était condamnée par le texte où il est dit que ce qui souille l'homme ce ne sont pas les choses qui entrent par la bouche, mais celles qui en sortent. — Cette appréhension fut exprimée par une députation de marchands qui furent admis à une audience du czar, mais l'air avec lequel il leur dit qu'il savait comment tenir les prêtres dans l'ordre les rassura.

Il était même si libre de tout attachement exagéré à la religion dans laquelle il avait été élevé, que Papistes et Protestants espérèrent à différentes fois faire de lui un prosélyte. Burnet, délégué par ses collègues, poussé aussi sans doute par sa propre curiosité et son insa-

tiable besoin de se mêler de tout, se rendit à Deptford et fut honoré de plusieurs audiences. Il ne put persuader au czar de se montrer à Saint-Paul, mais il le détermina à visiter le palais de Lambeth. Là, Pierre assista à la cérémonie d'une ordination et approuva en termes expressifs le rituel anglican. Rien en Angleterre ne l'étonna autant que la bibliothèque archiépiscopale. C'était la première bonne collection de livres qu'il eût encore vue, et il ne s'était jamais imaginé, déclara-t-il, qu'il y eût dans le monde tant de livres imprimés.

L'impression qu'il fit sur Burnet ne fut pas favorable. Le bon évêque ne put comprendre qu'un esprit, dont la principale occupation semblait être de demander quelle était la meilleure place d'un cabestan et la meilleure manière de gréer un mât de fortune ou un mât d'artimon, fût capable, non pas simplement de gouverner un empire, mais de créer une nation. Il se plaignit d'être allé pour voir un grand prince et de n'avoir trouvé qu'un industrieux charpentier. Evelyn ne semble pas avoir conçu de son auguste locataire une opinion beaucoup plus favorable. Ce n'était pas, il faut le dire, dans le rôle de locataire que le czar devait se concilier la faveur des hommes civilisés. Avec toutes les qualités qui le distinguaient, il avait toutes les sales habitudes communes alors parmi ses compatriotes. Jusqu'à la fin de sa vie, tout en disciplinant des armées, en fondant des écoles, en rédigeant des codes, en organisant des tribunaux, en bâtissant des villes dans les déserts, en unissant des mers éloignées par des rivières artificielles, il vécut dans son palais comme un pourceau dans son étable, et lorsque d'autres sou-

verains lui offraient des fêtes, il ne manquait jamais de laisser sur la tapisserie de la muraille et sur le velours des lits d'apparat de leurs palais la preuve non équivoque qu'un sauvage avait passé par là. Lorsqu'il quitta la maison d'Evelyn, elle était dans un état tel que la Trésorerie dut, pour apaiser les plaintes du propriétaire, lui donner une forte somme d'argent.

Vers la fin de mars, le czar visita Portsmouth ; il vit à Spithead le simulacre d'un combat naval ; il suivit avec un profond intérêt tous les mouvements des flottes opposées, et exprima en termes chaleureux sa gratitude au gouvernement hospitalier qui lui avait procuré un si délicieux spectacle pour l'amuser et l'instruire tout à la fois. Après avoir passé plus de trois mois en Angleterre, il partit enchanté de son séjour [1].

Sa visite, la singularité de son caractère et les bruits qui couraient sur ses grands desseins excitèrent ici beaucoup la curiosité, mais rien de plus que de la curiosité. L'Angleterre n'avait encore rien à espérer ou à craindre de son vaste empire. Toutes ses appréhensions

[1] En ce qui concerne le czar, voir *Gazette de Londres;* Van Citters. 1698 ; $\frac{11}{21}$, $\frac{14}{24}$ janvier ; $\frac{11}{21}$ mars, 22 mars (1er avril), 29 mars (8 avril) ; l'*Hermitage*, $\frac{11}{21}$, $\frac{18}{28}$ janvier, 25 janvier (4 février) ; $\frac{1}{11}$, $\frac{8}{18}$, $\frac{11}{21}$ février, 22 février (4 mars), 25 février (7 mars) ; $\frac{4}{14}$ mars, 29 mars (8 avril) ; 22 avril (2 mai). Voir aussi le *Journal d'Evelyn*, Burnet, le *Postman* des 13, 15 janvier ; 10, 12, 24 février ; 24, 26, 31 mars. En ce qui concerne la Russie, voir Hakluyt, Purchas, Voltaire, Saint-Simon. *Estat de Russie*, par Margeret ; Paris, 1607 ; traduit à Londres en 1674. La *Relation des trois ambassades de M. le comte de Carlisle*, Amsterdam 1672. (Il existe une traduction anglaise de cet ouvrage, écrit originairement en français). *Vie de Dudley North*, par North. *Histoire de Londres*, par Seymour, II, 426, Pepys et Evelyn, sur les *Ambassades russes*. *Coup d'œil sur la Moscovie*, par Milton. Pour les habitudes personnelles du czar, voir les *Mémoires* de la margrave de Bareuth.

sérieuses se dirigeaient d'un autre côté. Nul ne pouvait dire si la France, cette ennemie si récente, ne le redeviendrait pas bientôt.

Les nouvelles relations diplomatiques entre les deux grandes puissances occidentales étaient bien différentes de celles qui avaient existé avant la guerre. Pendant les dix-huit années qui s'étaient écoulées entre la signature du traité de Douvres et la Révolution, tous les ambassadeurs qui avaient été envoyés de Whitehall à Versailles n'avaient été que des flatteurs du grand roi. En Angleterre, l'ambassadeur de France avait été l'objet d'un culte dégradant. Les chefs des deux grands partis avaient été ses pensionnaires et ses instruments. Les ministres de la couronne lui avaient rendu des hommages publics. Les chefs de l'opposition s'étaient glissés dans sa maison par la porte de derrière. Les rois s'étaient abaissés à implorer ses bons offices, l'avaient persécuté pour avoir de l'argent avec l'importunité des mendiants de la rue, et lorsqu'ils avaient réussi à obtenir de lui une cassette pleine de doublons ou une lettre de change, ils l'avaient embrassé avec des larmes de reconnaissance et de joie. Mais ce temps était passé.— On ne devait pas revoir l'Angleterre envoyer un Preston ou un Skelton pour se courber devant la Majesté de la France, ni la France envoyer un Barillon pour dicter des lois au cabinet anglais. — Désormais les relations entre les deux États devaient avoir lieu sur un pied de parfaite égalité.

Guillaume jugea nécessaire que le ministre qui allait le représenter à la Cour de France fût un personnage jouissant de la plus haute considération et dans lequel



on pût placer une entière confiance. Ce fut Portland, qu'il choisit pour cette importante et délicate mission, et ce choix fut éminemment judicieux. Portland, dans les négociations de l'année précédente, avait montré plus d'habileté que toute cette foule de formalistes qui avaient échangé des notes diplomatiques et rédigé des protocoles à Ryswick. Des choses tenues secrètes pour les plénipotentiaires qui avaient signé le traité lui étaient bien connues. Il possédait la clef de toute la politique étrangère de l'Angleterre et de la Hollande. Sa fidélité et son zèle étaient au-dessus de tout éloge. C'étaient là de fortes recommandations. Beaucoup de personnes pourtant trouvaient étrange que Guillaume consentît à se séparer si longtemps d'un compagnon avec lequel il avait vécu, pendant un quart de siècle, dans des termes de confiance et d'affection. La vérité, la voici : la confiance était encore ce qu'elle avait longtemps été, mais l'affection ; bien qu'elle ne fût pas éteinte, bien qu'elle ne fût même pas refroidie, était devenue pour les deux parties une cause de gêne. Jusqu'à une date très-récente, le petit noyau d'amis personnels qui avaient suivi Guillaume de son pays natal dans le lieu de son splendide exil était resté étroitement uni. L'aversion que la nation anglaise éprouvait pour eux les avait vivement affligés, mais ils n'avaient eu à souffrir d'aucune querelle entre eux. Zulestein et Auverquerque avaient, sans murmure, cédé à Portland la première place dans la faveur royale ; de son côté, Portland n'avait pas envié à Zulestein et à Auverquerque les preuves très-solides et très-signalées de la bienveillance de leur maître. Mais un rival plus jeune avait

récemment acquis une influence qui excitait une vive jalousie. Au nombre des gentilshommes hollandais qui avaient fait voile avec le prince d'Orange de Helvoetsluys à Torbay, s'en trouvait un nommé Arnold Van Keppel. Keppel avait un caractère doux et obligeant, des manières aimables et une intelligence vive, sinon profonde. Le courage, le dévouement et la discrétion étaient des qualités qu'il possédait en commun avec Portland. Sur d'autres points ces deux hommes différaient beaucoup; Portland était naturellement tout l'opposé d'un flatteur et, après avoir été l'ami intime du prince d'Orange à une époque où l'intervalle entre la maison d'Orange et la maison Bentinck n'était pas aussi grand qu'il le devint depuis, il avait contracté une habitude de franc parler dont il n'avait pu se défaire lorsque le compagnon de sa jeunesse était devenu le souverain de trois royaumes. C'était un sujet très-dévoué, mais pas très-respectueux. Il n'y avait rien qu'il ne fût prêt à faire ou à souffrir pour Guillaume, mais dans ses relations personnelles avec ce prince, il avait une rudesse et parfois une humeur fort déplaisantes. D'un autre côté, Keppel était animé d'un grand désir de plaire et témoignait l'admiration la plus sincère pour un maître que, d'aussi loin qu'il pouvait se souvenir, il avait été accoutumé à regarder comme le premier des hommes de son siècle. Il arrivait donc que le plus jeune courtisan employait assidûment pour plaire des moyens que négligeait le plus vieux.

Dès le printemps de 1691 de sages observateurs furent frappés de la manière avec laquelle Keppel épiait tous les regards du roi et allait au-devant des désirs de

Sa Majesté avant même qu'elle les eût formulés. Insensiblement le nouveau serviteur s'éleva dans la faveur royale, et à la fin il fut créé comte d'Albemarle et intendant de la garde-robe. Mais son élévation, bien qu'elle fournît aux Jacobites un nouveau sujet d'attaques calomnieuses et indécentes, ne blessa pas tant la nation que l'avait fait l'élévation de Portland. On trouvait les manières de ce dernier sèches et hautaines ; l'amabilité du caractère d'Albemarle et l'affabilité de ses manières désarmaient l'envie. Portland, malgré sa rigide probité, était avide ; Albemarle était généreux. Portland n'avait été naturalisé en Angleterre qu'extérieurement et de nom, Albemarle affectait d'avoir oublié son propre pays et d'être devenu Anglais de sentiment et de manières. Bientôt le palais fut troublé par des querelles dans lesquelles Portland semble avoir été toujours l'agresseur, et il trouva peu d'appui, soit parmi les Anglais, soit parmi ses compatriotes. Guillaume, il est vrai, n'était pas homme à écarter un vieil ami pour faire place à un nouveau. En toute occasion il donnait la préférence au compagnon de sa jeunesse. Portland avait la première place dans la chambre à coucher. Il exerçait dans l'armée un haut commandement; dans toutes les circonstances importantes on le consultait et on suivait ses avis. Il était beaucoup plus puissant en Écosse que le Lord Haut-Commissaire, et beaucoup plus avant dans le secret des affaires étrangères que le secrétaire d'État. Il portait l'étoile de la Jarretière, objet d'envie pour les souverains. Des terres et de l'argent lui avaient été donnés avec une telle libéralité, qu'il était l'un des plus riches sujets de l'Europe. Albemarle n'avait pas

encore même un régiment; il n'était pas membre du Conseil, et la fortune qu'il devait à la munificence royale était une misère en comparaison des domaines de Portland et des morceaux d'or qu'il avait accumulés. Et cependant Portland se croyait sacrifié! Il ne pouvait supporter de voir entrer dans la faveur royale aucun autre personnage placé près de lui, bien qu'au-dessous. Dans ses accès d'humeur chagrine et dévoré de dépit, il annonçait l'intention de se retirer de la Cour. Guillaume ne négligeait rien de ce qu'un frère pouvait faire pour calmer et ramener un frère. Il existe encore des lettres dans lesquelles, du ton le plus solennel, il prend Dieu à témoin que son affection pour Bentinck est encore ce qu'elle était dans leur jeunesse. A la fin, un compromis eut lieu. Portland, dégoûté de Kensington, ne fut pas fâché d'aller en France en qualité d'ambassadeur, et Guillaume, avec une profonde émotion, consentit à une séparation plus longue que toutes celles qu'il y avait jamais eu entre eux pendant une intimité de vingt-cinq ans. — Un jour ou deux après le départ du nouveau plénipotentiaire pour sa mission, il reçut une lettre touchante de son maître : « La perte de votre société, écrivait le roi, m'a affecté plus que vous ne pouvez vous l'imaginer. Je serais bien heureux si je pouvais croire que vous avez éprouvé, en me quittant, autant de peine que j'en ai eu en vous voyant partir, car je pourrais espérer alors que vous avez cessé de douter de la vérité de ce que je vous ai si solennellement affirmé sur ma parole. Assurez-vous que je ne fus jamais si sincère. Mes sentiments pour vous sont de ceux que la mort seule peut altérer. » Il semblerait que

la réponse faite à ces protestations d'affection ne fut pas parfaitement gracieuse, car la première fois que le roi lui écrivit ensuite, il se plaignait avec douceur d'une expression qui l'avait vivement blessé.

Mais si Portland était un ami déraisonnable et toujours prêt à se plaindre, il était en revanche le plus fidèle et le plus zélé des ambassadeurs. Ses dépêches montrent avec quelle ardeur infatigable il soutint les intérêts, et avec quelle attention scrupuleuse il sauvegarda la dignité du prince de l'injustice et de la malveillance duquel il croyait avoir à se plaindre.

L'ambassade fut la plus magnifique que l'Angleterre eût jamais envoyée à aucune cour étrangère. Douze gentilshommes d'une naissance honorable et d'une grande fortune, dont quelques-uns remplirent ensuite de hauts emplois dans l'État, accompagnèrent la mission à leurs frais. Chacun d'eux avait son carrosse, ses chevaux et sa suite de domestiques. Deux personnages moins riches qui, dans des genres différents, se firent dans la littérature une grande réputation, suivirent Portland. Th. Rapin, dont l'*Histoire d'Angleterre* se trouva, il y a un siècle, dans toutes les bibliothèques, était précepteur du fils aîné de l'ambassadeur, lord Woodstock. Le poëte Prior était secrétaire de légation. La vivacité de son esprit, ses talents, sa politesse et sa parfaite connaissance de la langue française le désignaient comme éminemment propre aux emplois diplomatiques. Cependant il avait eu une peine extrême à triompher d'un singulier préjugé que son chef avait conçu contre lui. Portland, avec toutes ses capacités naturelles et sa grande expérience en affaires, manquait

d'instruction. Il n'avait probablement jamais lu un livre anglais, mais il était imbu d'une idée générale, malheureusement trop bien fondée, que les beaux esprits et les poëtes qui se réunissaient au café de Will, étaient une bande d'impies et de libertins. Comme il était lui-même un homme d'opinions orthodoxes et de vie régulière, il n'était pas disposé à accorder sa confiance à un homme qu'il considérait comme un débauché et un esprit fort. Prior, avec beaucoup d'adresse, et grâce aussi peut-être à un peu d'hypocrisie, dissipa complétement cette impression défavorable. Il causa sérieusement sur des sujets sérieux, cita à propos le Nouveau Testament, justifia Hammond du reproche de Papisme, et, comme pour porter un coup décisif, il donna, d'après le dix-neuvième article, la définition d'une véritable Église. Portland le regarda avec étonnement. « Je suis heureux, lui dit-il, monsieur Prior, de vous voir si bon chrétien. Je craignais que vous ne fussiez un athée. — Un athée, moi, mylord? s'écria Prior. Qu'est-ce qui a pu vous inspirer un pareil soupçon? — Mais, répondit Portland, je vous savais poëte, et je regardais comme admis que vous ne croyiez pas en Dieu! — Mylord, dit le bel esprit, vous nous faites à nous autres poëtes la plus grande injustice. Il n'y a pas au monde de gens plus éloignés que nous de l'athéisme; en effet, les athées n'adorent même pas le vrai Dieu que le reste du genre humain reconnaît; tandis que nous, nous sommes toujours à invoquer et à chanter de faux dieux auxquels tout le monde a renoncé. » Cette plaisanterie sera parfaitement intelligible pour tous ceux qui se souviennent des éternelles

allusions à Vénus et à Minerve, à Mars, à Cupidon et à Apollon, que l'on regardait alors comme les ornements, et qui sont pour nous les taches des poésies de Prior. Mais elle embarrassa fort Portland. Toutefois il se déclara satisfait, et le jeune diplomate se retira, riant de penser combien peu d'instruction il fallait à un homme pour briller dans les cours, diriger des armées, négocier des traités, obtenir une couronne de comte avec l'étoile de la Jarretière, et laisser après sa mort une fortune d'un demi-million sterling[1].

Les habitants de Paris et les courtisans de Versailles, bien que plus habitués que ceux de Londres au faste et à la magnificence, déclarèrent qu'aucun ministre représentant un État étranger n'avait jamais fait une aussi superbe figure que Portland. Ses chevaux, sa livrée, sa vaisselle, étaient d'une richesse incomparable; son carrosse d'apparat, tiré par huit beaux chevaux gris napolitain, décoré de rubans orange, fut tout particulièrement l'objet de l'admiration. Le jour de son entrée solennelle à Paris, les rues, les balcons et les croisées étaient encombrés de spectateurs sur une longueur de trois milles. Comme il passait sur le pont où se trouve la statue de Henri IV, il entendit une exclamation qui l'amusa beaucoup. Une personne de la foule s'écria : « N'est-ce pas le maître de ce gentilhomme que nous avons brûlé ici même il y a huit ans? » L'hôtel de l'ambassade était constamment rempli, du matin jusqu'au soir, de visiteurs couverts de panaches et de broderies; chaque jour on dressait dans son

[1] Près de douze millions de francs

hôtel plusieurs tables somptueuses, et tout voyageur anglais dans une position sociale convenable, et jouissant de quelque honorabilité, était invité à y dîner; la table à laquelle le maître de la maison présidait en personne, et où il recevait ses convives les plus distingués, était, disait-on, servie avec plus de luxe que celle d'aucun prince de la maison de Bourbon, car on y voyait les mets les plus exquis de la cuisine française, relevés par une simplicité et ce confortable qui, à cette époque comme maintenant, appartenaient particulièrement à l'Angleterre. Pendant le banquet, la salle était remplie de curieux du beau monde, qui venaient voir les grands seigneurs manger et boire. Cette splendide hospitalité entraînait une dépense considérable, encore exagérée par le bruit public; elle coûta en réalité au gouvernement anglais cinquante mille livres en cinq mois. Il est probable que les opulents gentilshommes qui accompagnaient volontairement la mission dépensèrent en plus, de leurs propres deniers, une somme presque égale à celle-là.

Cette profusion fit murmurer les mécontents dans les cafés de Londres ; on accusa Guillaume d'ostentation, mais, comme ce défaut ne lui fut jamais imputé dans aucune autre circonstance, même par ses détracteurs, il n'est peut-être pas déraisonnable d'attribuer à la politique ce que des observateurs superficiels ou malveillants regardaient comme de la vanité. Il lui parut probablement important, au moment où commençait une nouvelle ère dans les relations entre les deux grands royaumes de l'Occident, de tenir haut la dignité de la couronne qu'il portait; il savait bien, il est vrai, que la

grandeur d'un prince ne dépend pas de la richesse de sa vaisselle d'argent, de ses carrosses dorés, de ses nombreux coureurs habillés de brocart, et de ses chevaux de main couverts de housses de velours ; mais il savait aussi que les sujets de Louis avaient été habitués, pendant le long règne de leur magnifique souverain, à voir la puissance constamment associée à la pompe extérieure, et qu'ils auraient de la peine à croire à la réalité d'un pouvoir qui ne les éblouirait pas par le luxe de son entourage.

Si le but de Guillaume était de frapper l'imagination du peuple français, il réussit complétement. Le faste que l'ambassade anglaise déployait en public fut, pendant quelque temps, le sujet de la conversation générale à Paris. Portland y jouissait d'une popularité qui contraste étrangement avec l'impopularité extrême qu'il avait encourue en Angleterre ; ce contraste paraîtra peut-être moins étrange, si nous considérons quelles sommes immenses il avait accumulées aux dépens des Anglais, et quelles sommes immenses il dépensait au profit des Français. Il faut se souvenir aussi qu'il ne pouvait conférer ou correspondre avec les Anglais dans leur propre langue, tandis que la langue française lui était au moins aussi familière que celle de la Hollande, sa patrie. — Cet homme donc, qu'ici on accusait d'avidité et d'avarice, qui passait pour un esprit lourd, pour un homme de manières brutales, qu'un noble Anglais avait comparé à un bloc de bois, qu'un autre avait déclaré tout juste capable de bien porter un message, cet homme était considéré, dans les cercles brillants de la société française, comme un

modèle de grâce, de dignité et de munificence, comme un adroit négociateur et un gentilhomme accompli. Sa qualité de Hollandais ne le faisait que mieux goûter; car, bien que la fortune eût favorisé Guillaume, bien que des considérations politiques eussent déterminé la cour de Versailles à le reconnaître, il était encore, aux yeux de cette cour, un usurpateur, et quant à ses conseillers, quant à ses capitaines, c'étaient des païens et des traîtres qui méritaient cent fois la hache et la corde, et qui peut-être auraient un jour ce qu'ils méritaient. Bentinck ne devait pas être confondu avec Leeds et Marlborough, Orford et Godolphin; il n'avait trahi aucun serment, il n'avait violé aucune loi; il ne devait point obéissance à la maison de Stuart, et la fidélité et le zèle avec lesquels il avait rempli ses devoirs envers son pays et son maître, lui donnaient des droits au respect. Aussi, dans la noblesse, comme parmi les hommes arrivés au pouvoir, on rivalisait d'empressement pour rendre hommage à l'étranger.

Le duc d'Orléans à Saint-Cloud et le Dauphin à Meudon, donnèrent à l'ambassadeur des fêtes magnifiques. Un maréchal de France fut chargé de lui faire les honneurs de Marly, et Louis exprima gracieusement son regret que les gelées d'un printemps peu favorable empêchassent les fontaines et les parterres de fleurs de paraître dans tous leurs avantages. Une fois Portland eut l'insigne faveur, non-seulement d'être choisi pour porter le bougeoir dans la chambre à coucher du roi, mais encore d'être invité à entrer dans la balustrade qui entourait la couche royale, cercle magique que jusqu'alors les plus illustres étrangers n'avaient

pu franchir. Le secrétaire eut sa large part des attentions dont son chef fut l'objet. Le prince de Condé prit plaisir à causer avec lui sur des sujets littéraires ; le jeune hérétique conserva longtemps un souvenir reconnaissant de la courtoisie du vieux Bossuet, la gloire de l'Église romaine. Boileau eut le bon sens et le bon goût d'échanger un salut amical avec le novice ambitieux qui l'avait critiqué aussi durement que lui-même avait critiqué Quinault. Le grand roi lui-même loua hautement les manières et la conversation de Prior, circonstance d'autant plus remarquable, que Sa Majesté était un modèle parfait et un juge excellent en tout ce qui concernait la tenue d'un homme de bonne compagnie, tandis que Prior avait passé son enfance à déboucher des bouteilles dans une taverne et les premiers temps de son âge mûr dans la retraite d'un collége d'université. Le secrétaire ne poussa pas toutefois la politesse jusqu'à s'abstenir de soutenir, quand il le fallait, la dignité de son pays et de son maître. Il regarda avec indifférence les vingt et un célèbres tableaux dans lesquels Lebrun avait représenté, sur le plafond de la galerie de Versailles, les exploits de Louis, et son guide lui ayant demandé d'un air ironique si le palais de Kensington pouvait se vanter de posséder de pareilles décorations, il répondit avec esprit et à propos : « Non, monsieur, les monuments des grandes actions que mon maître a faites se voient partout excepté dans son propre palais. »

Mais il y avait un revers de médaille au grand succès de cette ambassade. Jacques était encore à Saint-Germain, et autour de ce semblant de roi se groupaient un

semblant de cour et de conseil, un grand Sceau et un Sceau privé, des décorations de la Jarretière et des colliers d'ordre, des baguettes blanches et des clefs d'or de chambellans. En regard du plaisir que les attentions marquées des princes et des grands seigneurs de la cour de France causaient à Portland, il fallait mettre la mortification qu'il éprouvait en voyant Middleton passer à côté de lui avec l'air affairé d'un véritable secrétaire d'État. — Mais c'était avec plus d'émotion encore que l'ambassadeur rencontrait sur les terrasses et dans les antichambres de Versailles des hommes qui avaient trempé dans les complots dirigés contre la vie de son maître. Il exprima hautement et avec une certaine véhémence son indignation. « J'espère, disait-il, qu'il n'y a point là de préméditation, et que ce n'est pas à dessein qu'on jette ces misérables sur mon chemin. Lorsqu'ils passent près de moi, tout mon sang reflue dans mes veines. » Ces paroles furent rapportées à Louis. Le roi envoya Boufflers pour l'apaiser, et Boufflers profita de l'occasion pour dire quelques mots à ce sujet comme de lui-même. Portland devina aisément que causer avec Boufflers c'était en réalité causer avec Louis, et il saisit avec empressement cette circonstance pour représenter l'utilité, la nécessité absolue d'éloigner Jacques à une plus grande distance des côtes d'Angleterre. « Monsieur le maréchal, lui dit-il, il n'entrait pas dans notre pensée, lorsque nous discutâmes les conditions de la paix dans le Brabant, qu'un palais dans la banlieue de Paris continuerait à servir d'asile à des proscrits et à des meurtriers. — Mais vous ne prétendrez pas, mylord, j'en suis sûr, dit Boufflers, que cette réflexion mit

personnellement sans doute mal à l'aise, que je vous aie rien répondu qui eût pu vous faire croire que le roi Jacques serait requis de quitter la France. Vous êtes trop homme d'honneur, vous êtes trop mon ami pour rien dire de pareil. — Il est vrai, répondit Portland, que je n'ai pas insisté pour avoir de vous une promesse positive ; mais souvenez-vous de ce qui s'est passé. Je proposai que le roi Jacques se retirât à Rome ou à Modène. Alors vous suggérâtes Avignon, et je consentis. — Certainement, j'ai tant d'estime pour vous qu'il me serait très-pénible de rien faire qui pût vous causer de la peine, mais les intérêts de mon maître me sont plus chers que tous les amis que j'ai dans le monde. Je dois raconter à Sa Majesté très-chrétienne tout ce qui s'est passé entre nous ; j'espère que quand je le lui dirai vous serez là et que vous pourrez rendre témoignage que je n'ai pas mis un seul mot de moi dans votre bouche. »

Boufflers ayant argumenté et prié en vain, Villeroy fut chargé de la même commission ; mais Villeroy n'obtint pas plus de succès que Boufflers. — Quelques jours plus tard, Portland eut une longue audience particulière de Louis. Le roi déclara qu'il était résolu à tenir sa parole, à maintenir la paix de l'Europe, à s'abstenir de tout ce qui pouvait donner un juste motif de plainte à l'Angleterre, mais que, comme homme d'honneur, comme homme animé de sentiments d'humanité, il ne pouvait refuser un asile à un roi infortuné, son cousin germain. Portland répondit que nul ne mettait en question la bonne foi de Sa Majesté, mais que, tant que Saint-Germain serait occupé par ses hôtes actuels, il serait hors du pouvoir de Sa Majesté elle-

même d'empêcher que des complots fussent tramés entre eux et les mécontents de l'autre côté du détroit de Douvres; or, tant que ces complots se machineraient, la paix serait nécessairement en péril. En réalité, il n'y avait point là une question d'humanité. On ne demandait pas, on ne désirait pas que Jacques restât dénué de toute ressource. Bien plus, le gouvernement anglais consentait à lui allouer un revenu plus considérable que celui qu'il devait à la munificence de la France; cinquante mille livres sterling par an, auxquelles dans la rigueur de la loi il n'avait pas droit, n'attendaient pour lui être versées qu'un mot de sa bouche, s'il voulait seulement s'éloigner à une plus grande distance du pays qui, tant qu'il en serait près, ne pourrait jamais jouir du repos. Si, dans de telles circonstances, il refusait de s'éloigner, son refus était la preuve la plus convaincante qu'il n'y avait pas de sûreté à lui permettre de rester où il était. Le fait est que, pour résider à Saint-Germain, Jacques aimait mieux sacrifier les cinquante mille livres par an qu'on lui offrait pour résider à Avignon, ce fait prouvait suffisamment qu'il n'avait pas renoncé à l'espoir d'être rétabli sur son trône par la rébellion ou par quelques moyens plus odieux encore. Louis répondit que sur ce point sa résolution était invariable. Il ne forcerait jamais son hôte et son cousin à partir. « Il y a, dit Portland, une autre affaire au sujet de laquelle je crois de mon devoir d'adresser à Votre Majesté des représentations. — Je veux parler de l'appui donné aux assassins. — Je ne connais pas d'assassins, » dit Louis. — « Sans doute, répondit l'ambassadeur, Votre Majesté

ne connaît pas de pareilles gens; du moins Votre Majesté ne les connaît pas pour ce qu'ils sont. Mais je puis les signaler et fournir d'amples preuves de leurs crimes. » Il nomma alors Berwick, car le gouvernement anglais, qui avait consenti à faire une large part à la position particulière de Berwick, tant qu'il se bornait à des actes d'une hostilité ouverte et courageuse, pensait qu'il avait perdu tout droit à l'indulgence en trempant dans un complot d'assassinat. Cet homme, dit Portland, hantait constamment Versailles. — Barclay, dont le crime était plus noir encore, Barclay, le principal organisateur de la sanglante embuscade de Turnham-Green, avait trouvé en France non-seulement un asile, mais encore une honorable position militaire. — Le moine qui se faisait appeler tantôt Harrison, tantôt Johnson, mais qui, quel que fût son nom véritable, Harrison ou Johnson, avait été l'un des premiers et des plus sanguinaires complices de Barclay, occupait maintenant l'agréable position de prieur d'une maison religieuse en France. Louis nia ou éluda toutes ces accusations. — « Je n'ai jamais, dit-il, entendu parler de votre Harrison; quant à Barclay, il a eu autrefois une compagnie, je le reconnais; mais cette compagnie a été licenciée, et j'ignore ce qu'il est devenu. Il est vrai que Berwick était à Londres vers la fin de 1695, mais il n'y est allé que dans le but de s'assurer si une descente en Angleterre était praticable, et je suis sûr qu'il n'a participé à aucun dessein cruel et déshonorant. » La vérité est que Louis avait un puissant motif personnel pour défendre Berwick; la culpabilité de Berwick, au sujet du complot d'assassi-

nat, ne paraît pas s'être étendue au delà de la connivence, et Louis était lui-même coupable de connivence.

C'est ainsi que l'audience se termina. Tout ce qui restait à faire à Portland, ce fut de déclarer que les exilés devaient opter entre Saint-Germain et cinquante mille livres sterling par an; que le protocole de Ryswick n'obligeait le gouvernement anglais à payer à Marie de Modène que ce que la loi lui donnait; que la loi ne lui donnait rien, que par conséquent le gouvernement anglais n'était tenu à rien, et que tant que cette princesse, son époux et son fils resteraient où ils étaient, elle n'aurait rien. On espérait que cette déclaration produirait un effet considérable même dans la maison de Jacques; quelques-uns de ses courtisans et de ses prêtres affamés semblent, il est vrai, avoir regardé les chances d'une restauration comme si faibles, qu'il serait absurde de refuser un revenu magnifique, bien qu'accompagné d'une condition qui pouvait rendre cette faible chance de restauration plus faible encore. Mais il est certain que, s'il y eut des murmures parmi les Jacobites, Jacques n'y fit pas attention : il était fermement résolu à ne pas changer de résidence, et le plaisir d'apprendre que l'usurpateur le considérait comme un voisin dangereux ne fit que le confirmer dans sa résolution. Louis, par égard pour les plaintes de Portland, fit prier par Middleton — et cette prière équivalait à un ordre — les lords et les gentilshommes qui formaient la suite du roi banni d'Angleterre de ne pas venir à Versailles les jours où le représentant du roi actuel y était attendu. Mais, dans d'autres lieux, Portland était constamment exposé à une rencontre

qui pouvait amener des duels, sinon une guerre européenne. Jacques, en effet, loin d'éviter ces rencontres, semble avoir pris un plaisir pervers à contrecarrer le désir que montrait son bienfaiteur de maintenir la paix et à placer l'ambassadeur dans des situations embarrassantes. Un jour, Son Excellence mettait ses bottes pour aller faire une battue aux loups avec la célèbre meute du Dauphin, lorsqu'on l'informa que le roi Jacques avait l'intention d'être de la partie, et elle fut forcée de rester chez elle. Un autre jour, Son Excellence s'étant promis de courir le cerf avec la meute royale, on vint la prévenir, de la part du grand veneur, que le roi Jacques viendrait probablement au rendez-vous sans donner avis de son arrivée. Melfort déployait une activité particulière pour dresser des piéges sous les pas des jeunes nobles et des jeunes gentilshommes de la légation. Plus d'une fois le prince de Galles fut placé dans une situation telle, que ceux-ci pouvaient difficilement éviter de passer près de lui. Fallait-il le saluer? Fallait-il rester debout et couvert tandis que tout le monde à côté d'eux le saluait? Aucun Anglais attaché au bill des droits et à la religion protestante ne devait aimer à faire quoi que ce fût qu'on pût interpréter comme un acte d'hommage envers un prétendant papiste. Et cependant aucun Anglais, doué d'un bon et généreux caractère, malgré la fermeté de ses principes whigs, ne devait être disposé à rien faire qui pût ressembler à un affront envers un enfant innocent et malheureux.

Sur ces entrefaites, d'autres affaires d'une grande importance réclamèrent l'attention de Portland. Il était

une question, en particulier, sur laquelle les ministres français attendaient avec impatience qu'il ouvrît la bouche, mais au sujet de laquelle il observait un silence rigoureux. Ils ne savaient guère comment interpréter ce silence; ils étaient certains d'une chose, toutefois, c'est que ce silence ne pouvait provenir de l'indifférence, et que le sujet dont Portland évitait avec tant de soin de parler n'était jamais, pendant deux heures de suite, absent de sa pensée ou de celle de son maître, lorsqu'ils étaient en état de veille. Bien plus, il n'y avait pas dans toute la chrétienté un politique, depuis les plus grands ministres d'État jusqu'aux plus sots nouvellistes de cafés, qui éprouvât réellement cette indifférence qu'affectait le prudent ambassadeur d'Angleterre. Un événement très-grave, qui depuis de longues années était constamment devenu de plus en plus probable, était enfin certain et proche. Charles II d'Espagne, le dernier descendant dans la ligne masculine de l'empereur Charles-Quint, allait bientôt mourir sans postérité. Quel serait alors l'héritier de ses nombreux royaumes, duchés, comtés, seigneuries, tous acquis de différentes manières, possédés à différents titres et soumis à différentes lois? C'était une question sur laquelle les juristes différaient, et dont il n'était pas probable qu'on laissât la décision aux juristes, alors même qu'ils seraient unanimes dans leur avis. Au nombre des prétendants se trouvaient les souverains les plus puissants du continent; il y avait peu de chance qu'ils se soumissent à un autre arbitrage que celui de la force, et, s'ils en appelaient à la force, on ne pouvait espérer que d'autres potentats qui n'avaient

aucune prétention à une partie quelconque de l'héritage disputé restassent longtemps neutres ; car il n'y avait en Europe aucun gouvernement qui ne sentît que sa prospérité, sa dignité et sa sécurité dépendaient de l'issue de la lutte.

Il est vrai que l'empire, qui, dans le siècle précédent, avait menacé à la fois la France et l'Angleterre de les réduire sous le joug, n'avait guère, dans les derniers temps, obtenu plus d'importance en Europe que le duché de Savoie ou l'électorat de Brandebourg. Mais il ne s'ensuivait pas que le sort de cet empire fût pour le reste du monde une chose indifférente. La faiblesse, l'engourdissement, la paralysie de ce corps autrefois si formidable, ne pouvaient être imputés à l'absence d'aucun des éléments naturels de la puissance. Les États du roi catholique étaient supérieurs en étendue et en population à ceux de Louis et de Guillaume réunis. L'Espagne seule, sans une seule dépendance, aurait dû être un royaume de premier ordre; et l'Espagne n'était que le noyau de la monarchie espagnole. Les provinces que cette monarchie possédait dans le reste de l'Europe eussent suffi pour faire trois États respectables de second ordre. On aurait pu former un de ces États dans les Pays-Bas : il eût présenté une vaste étendue de champs de blé, de vergers et de prairies entrecoupées de rivières navigables et de canaux. A de courts intervalles, dans cette région couverte d'une nombreuse population, et cultivée avec soin, s'élevaient de majestueuses vieilles cités, entourées de fortifications redoutables, décorées d'églises somptueuses et de riches palais municipaux, des cités renommées, soit

comme foyers de science, soit comme centres d'industrie manufacturière. On aurait pu créer une seconde principauté florissante entre les Alpes et le Pô, dans ce jardin d'oliviers et de mûriers, si bien arrosé, qui s'étend sur un espace considérable de chaque côté du grand temple en marbre de Milan. Et cependant, ni les Pays-Bas ni le Milanais ne pouvaient, pour les avantages matériels, rivaliser avec les Deux-Siciles, ce pays que la nature avait pris plaisir à orner et à enrichir, ce pays qui eût été un paradis, si, pendant de longs siècles, la tyrannie et la superstition n'avaient fait peser toutes leurs pernicieuses influences sur la baie de Campanie, la plaine d'Enna et ces bords du Galèse que le soleil inonde de sa lumière.

En Amérique, les territoires espagnols s'étendaient depuis l'équateur, au nord et au sud, à travers tous les signes du zodiaque, jusque dans la zone tempérée. C'est de là que venaient les lingots d'or et d'argent qui passaient sous le balancier de tous les hôtels des monnaies de l'Europe ou qui étaient artistement travaillés dans toutes les boutiques de bijoutiers de l'Europe et de l'Asie ; c'est de là aussi que venaient le meilleur tabac, le meilleur chocolat, le plus bel indigo, la plus belle cochenille, les peaux d'une multitude de bœufs sauvages, le quinquina, le café, le sucre. La vice-royauté de Mexico ou celle du Pérou, constituée en État indépendant avec ses ports ouverts à tout le monde, eût été un membre important de la grande société des nations.

Et cependant cet empire, composé de tant de parties différentes, dont chacune séparément eût formé un

État puissant et digne d'une haute considération, était tombé à un degré d'impuissance qui excitait à la fois la pitié et la risée. Déjà une très-remarquable expérience avait été tentée sur cet étrange corps : un petit fragment, à peine la trois-centième partie du tout par son étendue, et la trentième à peine par sa population, s'étant détaché du reste, avait, depuis ce moment, commencé à déployer une nouvelle énergie, à jouir d'une nouvelle prospérité ; il inspirait maintenant, après le laps de cent vingt ans, plus de crainte et de respect que le corps entier dont il avait été un coin obscur. Quel contraste entre la Hollande, d'où Guillaume était parti pour délivrer l'Angleterre, et la Hollande, que le duc d'Albe avait opprimée et pillée ! Avec un pareil exemple sous les yeux, qui aurait osé prédire quels changements pouvaient survenir si la plus indolente et la plus endormie des monarchies était dissoute, et si chacun des membres dont elle avait été composée entrait dans une existence indépendante ?

La monarchie espagnole était plus exposée qu'une autre à un pareil démembrement. Le roi, et le roi seul, la tenait liée dans son ensemble ; les populations qui le reconnaissaient comme leur chef ou ne savaient rien les unes des autres, ou se regardaient les unes les autres avec une antipathie positive. Le Biscayen n'était en aucun sens le compatriote du Valencien, ni le Lombard du Biscayen, ni le Flamand du Lombard, ni le Sicilien du Flamand. Les Aragonais n'avaient jamais cessé de regretter, en soupirant, la perte de leur indépendance : un demi-siècle ne s'était pas écoulé depuis que les Catalans s'étaient mis en rébellion ouverte,

avaient supplié Louis XIII de devenir leur chef avec l'ancien titre de comte de Barcelone, et lui avaient juré foi et hommage. Avant que les Catalans fussent pacifiés, les Napolitains avaient pris les armes, avaient abjuré leur maître étranger, avaient proclamé une république et élu un doge. Dans le nouveau monde, la caste peu nombreuse des Espagnols natifs, qui avaient la jouissance exclusive du pouvoir et des honneurs, était haïe des créoles et des Indiens, des métis et des quarterons. Les Mexicains, surtout, avaient levé les yeux sur un chef qui portait le nom du malheureux Montezuma et qui était l'héritier de son sang. Ainsi donc semblait-il que l'empire auquel Élisabeth et Henri IV n'avaient résisté qu'avec peine tomberait probablement en pièces de lui-même, et que le premier choc violent du dehors disperserait de tous côtés les fragments mal cimentés du colosse.

Mais, quoiqu'une semblable dissolution fût envisagée sans terreur par le Catalan ou le Flamand, par le Lombard ou le Calabrais, par le Mexicain ou le Péruvien, la pensée seule était pour le Castillan une torture qui troublait sa raison. La Castille possédait une suprématie dans ce grand assemblage de races et d'idiomes; la Castille envoyait des gouverneurs à Bruxelles, à Milan, à Naples, à Mexico, à Lima. C'est en Castille qu'arrivaient annuellement les galions chargés de trésors de l'Amérique; c'est en Castille que s'étalaient fastueusement et se dépensaient en faste et en prodigalités ces grandes fortunes faites dans des provinces éloignées au moyen de l'oppression et de la corruption; enfin, c'est en Castille que résidaient le roi et sa cour. Là

s'élevait le somptueux Escurial, autrefois le centre de la politique du monde, le lieu que les potentats rivaux envisageaient, les uns avec espérance et gratitude, les autres avec haine et effroi, mais aucun sans inquiétude et sans respect. La gloire de ce palais était évanouie, il est vrai ; bien des années s'étaient écoulées depuis que des courriers portant les dépêches qui devaient décider du sort des rois et des républiques étaient sortis de ses sombres portiques. La renommée militaire, la suprématie maritime, la politique jadis réputée si profonde, la richesse jugée inépuisable n'existaient plus. Une armée indisciplinée, une flotte pourrissant dans les ports, un conseil incapable, un trésor vide, étaient tout ce qui restait de tant de grandeurs. Cependant la plus fière des nations ne pouvait se résigner à renoncer à l'ombre même d'une suprématie à jamais perdue : tous, depuis les grands de première classe jusqu'aux plus humbles paysans, envisageaient avec effroi le moment où il plairait à Dieu de rappeler à lui leur roi. Quelques-uns d'entre eux pouvaient avoir quelque prédilection pour l'Allemagne, mais cette prédilection était subordonnée à un sentiment plus fort encore : ce qu'ils désiraient avant tout, c'était l'intégrité de l'empire dont la Castille était la tête, et le prince qui paraîtrait le plus propre à maintenir cette intégrité aurait le plus de droits à l'hommage et à la fidélité de tout vrai Castillan.

Cependant nul homme de sens, en dehors de la Castille, ne pouvait, quand il réfléchissait à la nature de cet héritage et à la position des compétiteurs, douter qu'un partage ne fût inévitable. Parmi ces prétendants,

trois occupaient le premier rang : le Dauphin, l'empereur Léopold et l'électeur de Bavière.

S'il se fût agi d'une simple question de généalogie, les droits du Dauphin eussent été incontestables. Louis XIV avait épousé l'infante Marie-Thérèse, fille aînée de Philippe IV et sœur de Charles II. Son fils aîné, le Dauphin, aurait donc été, d'après le cours régulier des choses, le successeur du frère de la reine de France. Mais, à l'époque de son mariage, Marie-Thérèse avait renoncé, pour elle et pour sa postérité, à toute prétention à la couronne d'Espagne. Son époux avait consenti à cette renonciation, qui avait été une des clauses du traité des Pyrénées ; le pape avait été prié de donner sa sanction apostolique à un arrangement si important pour la paix de l'Europe, et Louis avait juré par tout ce qui peut lier un gentilhomme, un roi et un chrétien : par son honneur, par sa parole de roi, par les canons de la messe, par les saints Évangiles, par la croix du Christ, qu'il regardait cette renonciation comme sacrée [1].

Les droits de l'empereur d'Allemagne lui venaient de sa mère Marie-Anne, fille de Philippe III et tante de Charles II. Ces droits ne pouvaient, par conséquent, si l'on considérait uniquement les liens du sang, entrer

[1] Il vaut la peine de transcrire les termes de l'engagement que Louis, prince chevaleresque et dévot, viola sans le moindre scrupule : « Nous, Louis, par la grâce de Dieu, roi très-chrétien de France et de Navarre, promettons sur notre honneur, en foi et parole de roi, jurons sur la croix, les saints Évangiles et canons de la Messe, que nous avons touchés, que nous observerons et accomplirons, entièrement de *bonne foi*, tous et chacun des points et articles contenus au traité de paix, renonciation et amitié. »

en compétition avec ceux du Dauphin ; mais aucun acte de renonciation n'annulait ces droits ; les prétentions des deux grandes maisons rivales de Bourbon et d'Hapsbourg fournissaient à l'Europe un sujet inépuisable de discussions ; les arguments plausibles ne manquaient pas aux adhérents des deux partis. Les partisans de la maison d'Autriche insistaient sur la sainteté des traités ; ceux de la France, sur la sainteté des droits de naissance. Comment, se demandait-on d'un côté, un roi chrétien peut-il avoir l'effronterie, l'impiété d'insister sur un droit auquel il a si solennellement renoncé à la face du ciel et de la terre? Comment, se demandait-on de l'autre côté, les lois fondamentales d'une monarchie peuvent-elles être annulées par une autre autorité que celle de la législature suprême? Le seul corps politique qui eût le pouvoir de retirer aux enfants de Marie-Thérèse leurs droits héréditaires était celui des cortès. Or les cortès n'avaient pas ratifié la renonciation ; donc cette renonciation était nulle, et aucun serment, aucune signature, aucune apposition de sceaux ne pouvait transformer une nullité en réalité.

Il serait peut-être difficile de décider lequel de ces deux puissants compétiteurs avait le bon droit pour lui, mais ce dont on ne peut douter, c'est que ni l'un ni l'autre ne pouvaient l'emporter sans une lutte qui ébranlerait le monde entier. Nous ne pouvons non plus avec justice blâmer l'un d'avoir refusé de céder à l'autre, car en cette occasion le principal motif qui les faisait agir n'était pas l'avidité, mais bien la crainte de la décadence et de la ruine. Louis, résolu à tout hasar-

der plutôt que de souffrir que la maison d'Autriche doublât sa puissance, et Léopold, également déterminé à tout hasarder aussi pour empêcher l'accroissement du pouvoir des Bourbons, obéissaient simplement à la loi de conservation. Il n'y avait donc qu'un moyen, un seul moyen de conjurer l'orage qui semblait menacer l'Europe. Était-il possible de mettre fin à la contestation par un compromis? Ne pouvait-on pas persuader aux deux grands rivaux de faire à un troisième les concessions qu'on ne pouvait raisonnablement espérer qu'il se feraient l'un à l'autre?

Ce troisième prétendant, vers lequel se tournaient toutes les espérances de ceux qui désiraient ardemment la paix de la chrétienté, était un enfant en bas âge, Joseph, fils de l'électeur de Bavière. Sa mère, Marie-Antoinette, était l'unique enfant de l'empereur Léopold par sa première femme, Marguerite, sœur cadette de la femme de Louis XIV. Par conséquent, le prince Joseph était plus rapproché du trône d'Espagne que son grand-père l'empereur ou qu'aucun des fils que l'empereur avait eus de sa première femme. L'infante Marguerite avait, il est vrai, à l'époque de son mariage, renoncé à ses droits et à la couronne de ses ancêtres; mais plusieurs formalités, observées dans la renonciation de sa sœur, avaient été omises dans la sienne; d'ailleurs cette renonciation pouvait être considérée comme annulée par le testament de Philippe IV, qui avait déclaré qu'à défaut d'enfants mâles Marguerite et sa postérité hériteraient de la couronne. Les partisans de la France prétendaient que les droits de l'électeur étaient supérieurs à ceux de l'empereur, et

les partisans de l'Autriche soutenaient que les droits de l'électeur étaient supérieurs à ceux de la France. Mais ce qui constituait réellement la force du prince de Bavière, c'était la faiblesse du gouvernement bavarois. Le prince électoral était le seul candidat dont le succès ne devait alarmer personne ; le seul qui ne mettrait aucun gouvernement dans la nécessité de lever un nouveau régiment, d'équiper une nouvelle frégate, d'ajouter un baril de poudre à ses provisions de guerre. Il était donc le candidat favori des hommes prudents et paisibles de tous les pays.

Ainsi l'Europe entière était divisée en trois grandes factions : la faction française, la faction autrichienne et la faction bavaroise. Chaque jour des discussions s'élevaient entre ces trois partis dans tous les lieux de réunion, de Stockholm à Malte et de Lisbonne à Smyrne. Mais le conflit le plus terrible et le plus obstiné était celui qui se livrait dans le palais du roi catholique. Beaucoup dépendait de lui ; car, bien qu'il ne fût pas admis qu'il pût, par sa seule autorité, altérer la loi qui réglait la succession au trône, cependant, dans un cas douteux, il était probable que ses sujets seraient disposés à accepter l'interprétation qu'il donnerait à la loi, et à soutenir le prétendant qu'il désignerait comme son héritier légitime, soit par une adoption solennelle, soit par son testament. Le prince régnant avait aussi le pouvoir de confier les charges les plus importantes de son royaume, le gouvernement de toutes les provinces qui dépendaient de lui dans l'ancien et le nouveau monde, les clefs de ses arsenaux et de ses forteresses à des personnes dévouées à la famille qu'il était disposé

à favoriser. Il était difficile de dire quelle influence la conduite des officiers qui, à l'époque de sa mort, commanderaient les garnisons de Barcelone, de Mons et de Namur pourrait exercer sur le sort de nations entières.

Le prince sur lequel reposaient des intérêts si graves était le plus misérable des hommes. Dans l'antiquité on l'eût exposé dès sa naissance, et c'eût été un bienfait pour lui. Il était venu au monde infirme de corps et d'esprit ; ce n'était que grâce aux soins les plus minutieux que son étincelle de vie avait été transformée en une pâle et vacillante flamme. Son enfance, à l'exception des instants de sommeil maladif qu'on pouvait lui procurer en le berçant, n'avait été qu'un long et piteux gémissement jusqu'à l'âge de dix ans ; sa vie s'était écoulée sur les genoux des femmes, et on ne lui avait pas permis une seule fois de se tenir sur ses jambes rachitiques. Aucun de ces petits vagabonds basanés, vêtus de haillons dérobés aux mannequins dressés pour effrayer les oiseaux, et que Murillo aimait à peindre mendiant ou se roulant dans le sable, ne devait moins à l'éducation que ce maître despotique de trente millions de sujets. Il ignorait les événements les plus importants de l'histoire de son propre royaume, les noms mêmes des provinces et des villes qui se trouvaient au nombre de ses possessions les plus précieuses. On peut douter qu'il sût que la Sicile était une île, que Christophe Colomb avait découvert l'Amérique et que les Anglais n'étaient pas mahométans. Dans sa jeunesse, cependant, quoique dépourvu d'aptitude pour l'étude et pour les affaires, il n'était pas insensible à certains

amusements. Il chassait au faucon, courait le cerf et jouissait en véritable Espagnol de deux spectacles délicieux : un cheval éventré par un taureau et un juif se tordant dans les flammes d'un auto-da-fé. Enfin arriva le moment où s'éveille ordinairement le plus puissant des instincts. On espéra que le cœur du jeune roi s'ouvrirait aux séductions féminines et qu'il laisserait un prince des Asturies pour lui succéder. On lui trouva dans la famille royale de France une compagne, dont la grâce et la beauté lui procurèrent de languissantes distractions. Il aimait à la parer de bijoux, à la voir danser, à l'entretenir de ses chiens et de ses faucons. Mais le bruit se répandit bientôt qu'elle n'était épouse que de nom. Elle mourut, et sa place fut remplie par une princesse allemande, alliée de près à la famille impériale. Le second mariage fut stérile comme le premier, et longtemps avant que le roi eût atteint l'âge mûr, tous les politiques de l'Europe avaient commencé à admettre dans leurs calculs qu'il serait le dernier descendant de Charles-Quint de la ligne masculine. Cependant une sombre mélancolie s'emparait de son esprit. Les distractions qui avaient été l'occupation sérieuse de sa jeunesse lui devinrent fastidieuses. Il cessa de prendre plaisir à la chasse, au fandango et aux combats de taureaux ; tantôt il s'isolait de ses courtisans et s'enfermait dans un appartement intérieur, tantôt il errait seul du lever au coucher du soleil dans le désert aride qui environne l'Escurial. Les heures qu'il ne passait pas dans cette insouciante indolence étaient partagées entre des amusements et des dévotions puérils. Les animaux rares, et surtout les nains, faisaient ses

délices, et quand ces objets ne réussissaient pas à dissiper les sombres vapeurs qui obscurcissaient son esprit, il récitait des *Ave* et des *Credo*, il suivait des processions, quelquefois il se privait de nourriture, quelquefois il s'infligeait la discipline. A la fin, une complication de maladies compléta la ruine de toutes ses facultés. Son estomac fut atteint, et ce n'était pas étonnant, car la mauvaise conformation de la mâchoire, trait caractéristique des princes de sa race, était si prononcée chez lui, qu'il ne pouvait pas mâcher les aliments, et il avait l'habitude d'avaler les *ollas* de la cuisine espagnole, les confitures et les bonbons, tels qu'ils lui étaient servis. Une fièvre intermittente vint s'ajouter à ses autres souffrances. Tous les trois jours, ses tremblements convulsifs, son abattement, ses accès de délire semblaient annoncer sa fin prochaine. La pensée que chacun calculait combien il avait encore de temps à vivre et se demandait ce que deviendrait son royaume après sa mort, augmentait encore sa tristesse. Les grands dignitaires de sa maison, les médecins chargés de calmer les souffrances de son corps épuisé; les prêtres, dont la mission était de consoler son esprit non moins affaibli; la reine enfin, qui aurait dû être tout entière à ces soins par lesquels la tendresse conjugale peut adoucir l'amertume même d'une destruction inévitable, tous songeaient au nouvel ordre de choses qui suivrait sa mort, — tous volontiers résignés à le voir entre les mains de l'embaumeur, s'ils eussent été certains que son successeur serait le prince dont ils avaient épousé la cause. Jusqu'alors le parti de l'empereur semblait devoir l'emporter. Charles avait une sorte de pré-

férence pour la maison d'Autriche, qui était sa propre maison, et presque de l'antipathie pour la maison de Bourbon, avec laquelle il avait été toute sa vie en désaccord, sans trop savoir pourquoi. Sa femme, qu'il n'aimait pas, mais dont il avait grand'peur, était dévouée aux intérêts de son parent l'empereur, et le comte de Melgar, amiral héréditaire de Castille et premier ministre, était étroitement ligué avec elle.

Tel était l'état de la question relativement à la succession d'Espagne lorsque Portland eut sa première audience publique à Versailles. Les ministres français, convaincus qu'il était constamment préoccupé de cette question, étaient fort inquiets de sa détermination évidente de garder le silence à cet égard. Ils observaient toutes ses paroles, dans l'espoir qu'il laisserait enfin échapper un mot qui leur révélerait les espérances du gouvernement anglais et du gouvernement hollandais; mais Portland n'était pas un homme de qui on pût tirer grand'chose de cette manière. L'habitude et la nature avaient concouru à en faire l'homme le plus discret de l'Europe. Louis chargea donc Pomponne et Torcy, deux ministres d'une grande habileté, qui dirigeaient sous lui les affaires étrangères, d'aborder le sujet que le confident de Guillaume semblait éviter avec tant de soin. Pomponne et Torcy se rendirent par conséquent à l'ambassade anglaise, et ouvrirent une des négociations les plus remarquables dont il soit fait mention dans les annales de la diplomatie européenne.

Les deux hommes d'État français professèrent au nom de leur maître le désir le plus vif, non-seulement de maintenir la paix, mais encore d'établir une union

étroite entre les cours de Versailles et de Kensington. Un seul événement semblait pouvoir susciter de nouveaux troubles. Si le roi catholique venait à mourir avant qu'on eût décidé qui lui succéderait, il n'y avait que trop de raisons de craindre que les nations qui commençaient seulement à respirer après une lutte meurtrière de neuf ans, ne fussent obligées de reprendre les armes. Sa Majesté Très-Chrétienne désirait par conséquent employer le court intervalle qui pouvait leur rester à combiner avec le roi d'Angleterre les moyens de maintenir la tranquillité du monde.

Portland fit une réponse courtoise, mais circonspecte. Il ne pouvait, disait-il, se hasarder à dire quels étaient exactement les sentiments de Guillaume ; mais ce qu'il savait, c'est que dans un cas essentiel la politique de l'Angleterre ne serait pas dirigée uniquement ni même principalement par les sentiments du roi. Les insulaires devaient et voulaient avoir leur gouvernement administré conformément à certaines maximes qu'ils considéraient comme sacrées, et parmi ces maximes aucune ne leur paraissait plus sacrée que celle-ci : c'est que tout accroissement du pouvoir de la France devait être envisagé avec une extrême jalousie.

Pomponne et Torcy répondirent que leur maître était on ne peut plus désireux d'éviter tout ce qui pourrait exciter la jalousie à laquelle Portland avait fait allusion. Mais était-ce de la France seulement qu'une nation aussi éclairée que la nation anglaise devait être jalouse ? Avait-on oublié que la maison d'Autriche avait aspiré autrefois à la domination universelle, et serait-il sage aux princes et aux républiques de l'Europe de concourir

à reconstituer la monarchie gigantesque qui, au seizième siècle, avait menacé de les écraser tous ?

Portland répondit qu'à cet égard il ne pouvait émettre qu'une opinion personnelle. Cependant il y avait déjà quelques années qu'il vivait parmi les Anglais, et il se flattait de connaître assez bien leur caractère. Il ne pensait pas qu'aucune augmentation du pouvoir de l'empereur pût leur causer la moindre alarme. La mer était leur élément ; le trafic par mer était la grande source de leurs richesses ; la suprématie sur mer, le grand objet de leur ambition. Ils ne craignaient pas l'empereur. Quelque vaste que fût l'étendue de ses États, il ne possédait pas une seule frégate, et les Anglais n'avaient peur ni de ses pandours ni de ses Croates. Mais la France avait une puissante marine. La balance du pouvoir maritime était l'objet de la sollicitude jalouse de l'Angleterre ; cette balance ne pouvait être compromise par une union entre l'Espagne et l'Autriche, mais elle le serait très-sérieusement par une union entre l'Espagne et la France.

Pomponne et Torcy déclarèrent que leur gouvernement ferait tout ce qui serait possible pour calmer ces appréhensions. Il n'était nullement question, on ne désirait en aucune façon que la France et l'Espagne fussent réunies. Le Dauphin et son fils aîné, le duc de Bourgogne, se désistèrent de leurs droits. Les jeunes frères du duc de Bourgogne, Philippe, duc d'Anjou, et Charles, duc de Berry, ne furent pas mentionnés ; mais Portland comprit parfaitement ce que cela voulait dire. L'alarme, dit-il, serait presque aussi grande en Angleterre, si l'Espagne devenait le partage d'un petit-fils de

Sa Majesté Très-Chrétienne, que si elle était annexée à la couronne de France. L'affection très-louable des princes français pour leur pays et leur famille, et leur profond respect pour le grand monarque dont ils descendaient, régleraient inévitablement leur politique. Les deux royaumes n'en feraient qu'un, les deux marines n'en formeraient qu'une, et toutes les autres nations seraient réduites à un état de vasselage. L'Angleterre aimerait mieux voir la monarchie espagnole ajoutée aux États de l'empereur que gouvernée par un petit-fils de Louis qui, quoique indépendant de nom, serait en réalité un vice-roi de la France. D'ailleurs il n'y avait aucun danger que l'Espagne fût ajoutée aux États de l'empereur. Ce monarque et son fils aîné, l'archiduc Joseph, seraient sans aucun doute aussi disposés à abandonner leurs droits que le Dauphin et le duc de Bourgogne, et ainsi le droit de l'Autriche à l'héritage disputé passerait à l'archiduc Charles. Une longue discussion s'ensuivit. A la fin, Portland avoua clairement, quoique toujours comme opinion personnelle, ce qui était l'opinion de tout homme intelligent et désireux de voir la paix de l'Europe maintenue. « La France, dit-il, craint tout ce qui peut augmenter le pouvoir de l'empereur ; toute l'Europe redoute tout ce qui peut augmenter la puissance de la France. Pourquoi ne pas mettre fin tout d'un coup à ces difficultés, en convenant de placer le prince électoral de Bavière sur le trône d'Espagne ? » Cette suggestion resta sans réponse positive. La conférence se termina, et un courrier partit pour informer Guillaume de ce qui s'était passé et réclamer de nouvelles instructions.

Guillaume, qui était, comme il l'avait toujours été,

son propre secrétaire des affaires étrangères, ne jugea pas nécessaire de discuter le contenu de cette dépêche avec aucun des ministres anglais. La seule personne qu'il consulta fut Heinsius. Portland reçut une lettre amicale; le roi approuvait sans réserve tout ce qu'il avait dit dans la conférence, et le chargeait de déclarer que le gouvernement anglais désirait sincèrement conjurer les calamités qui trop probablement devaient suivre la mort du roi d'Espagne ; il serait par conséquent disposé à prendre en sérieuse considération tout plan défini que Sa Majesté Très-Chrétienne trouverait bon de suggérer. « Je vous avouerai, écrivait Guillaume à son ami, que je suis peu disposé à recommencer la guerre pendant le peu de temps qui me reste à vivre, que je ne négligerai rien de ce que je puis faire honnêtement et avec une conscience tranquille, dans le but de maintenir la paix. »

Le message de Guillaume fut transmis à Louis dans une audience privée. Quelques jours après, Pomponne et Torcy furent autorisés à proposer un plan ; ils admirent pleinement que tous les États voisins avaient le droit d'exiger les plus fortes garanties contre l'union des couronnes de France et d'Espagne. Ces garanties leur seraient donc accordées. On pourrait inviter le gouvernement espagnol à choisir entre le duc d'Anjou et le duc de Berry. Le jeune prince qui était désigné aurait tout au plus quinze ans, et il n'était pas à supposer qu'aucun préjugé national fût bien profondément enraciné chez lui. On l'enverrait à Madrid sans une cour française ; il serait élevé par des Espagnols et deviendrait Espagnol lui-même. Il était absurde de penser que,

dans ces conditions, ce prince ne serait qu'un simple vice-roi de la France. On avait plusieurs fois témoigné la crainte qu'un Bourbon assis sur le trône d'Espagne ne cédât ses provinces dans les Pays-Bas au chef de sa famille. On ne pouvait nier qu'il ne fût important pour l'Angleterre, plus important encore pour la Hollande, que ces provinces ne fussent pas réunies à la monarchie française. Tout danger pouvait être détourné en les cédant à l'électeur de Bavière, qui les gouvernait comme représentant du roi catholique. Le Dauphin serait parfaitement disposé à y renoncer pour lui et pour tous ses descendants. Quant à ce qui concernait le commerce, l'Angleterre et la Hollande n'avaient qu'à dire ce qu'elles désiraient : on ferait tout ce qui serait raisonnable et possible pour les satisfaire.

Comme ce plan était au fond le même qui avait été suggéré par les ministres français dans la conférence précédente, Portland ne fit guère que répéter ce qu'il avait déjà dit. Quant au nouveau projet concernant les Pays-Bas, il posa habilement un dilemme qui réduisit Pomponne et Torcy au silence.

Si les renonciations étaient de quelque valeur, le Dauphin et sa postérité étaient exclus de la succession au trône d'Espagne ; si elles étaient sans valeur, il était inutile de proposer à l'Angleterre et à la Hollande une renonciation comme garantie contre un grand danger.

Les ministres français se retirèrent pour faire leur rapport à leur maître, et revinrent bientôt dire que leurs propositions n'avaient été que l'expression d'une pensée première ; que c'était maintenant au tour de Guillaume de proposer quelque chose, et que l'on pren-

drait en sérieuse considération tout ce qui lui plairait de suggérer.

La scène des négociations fut alors transportée de Versailles à Kensington. Le comte de Tallart venait de partir pour l'Angleterre comme ambassadeur. C'était un parfait gentilhomme, un brave soldat, et il avait encore la réputation d'un habile général. Pour les grâces et les talents, qui étaient considérés alors comme des attributs indispensables dans les missions diplomatiques de premier ordre, il n'avait parmi cette brillante aristocratie à laquelle il appartenait aucun supérieur; il n'avait qu'un égal, le marquis d'Harcourt, auquel étaient confiés les intérêts de la maison de Bourbon à Madrid.

Tallart emportait des instructions soigneusement élaborées au cabinet des affaires étrangères. On lui rappela que sa position serait entièrement différente de celle de ses prédécesseurs qui avaient résidé en Angleterre avant la Révolution. Cependant ses prédécesseurs eux-mêmes s'étaient fait un devoir d'étudier le caractère, non-seulement de la cour, mais aussi de la nation. Il serait plus que jamais nécessaire d'observer les variations de l'esprit public. Un homme important ne devait pas être dédaigné uniquement parce qu'il était sans place. Un tel homme, avec un nom illustre dans le pays et un parti puissant au Parlement, pouvait exercer autant d'influence sur la politique de l'Angleterre, et par conséquent de l'Europe, qu'aucun ministre. L'ambassadeur devait donc s'efforcer d'entretenir de bons rapports aussi bien avec les hommes hors du pouvoir qu'avec ceux qui l'exerçaient. Il était cependant à cette règle une exception qu'il devait avoir toujours pré-

sente à l'esprit. Il ne devait paraître entretenir aucune relation avec les hommes qui n'avaient pas prêté serment au gouvernement existant, ou qui pouvaient être soupçonnés de comploter contre lui. Ces hommes là-ne devaient pas être admis à l'ambassade. Le peuple anglais désirait évidemment le repos et avait donné la meilleure preuve de ses dispositions pacifiques, en insistant sur la réduction de l'armée. Le plus sûr moyen de réveiller les jalousies et les animosités qui commençaient à s'endormir, serait de faire de l'ambassade française le quartier général du parti jacobite. Tallart ferait bien de dire et de faire dire par ses agents, toutes les fois qu'une occasion favorable s'en présenterait et principalement dans les réunions où pourraient se trouver des membres du Parlement, que le roi Très-Chrétien n'avait jamais été ennemi des libertés de l'Angleterre. Sa Majesté avait, il est vrai, espéré qu'elle pourrait peut-être rétablir son cousin, mais non pas sans le consentement de la nation. La première minute des instructions contenait un curieux paragraphe, qu'après réflexion on s'était décidé à omettre. L'ambassadeur était chargé de chercher l'occasion de prémunir les Anglais contre les dangers d'une armée permanente, comme étant la seule chose qui pût réellement être fatale à leurs lois et à leurs libertés. Ce paragraphe fut supprimé, sans doute parce que Pomponne et Torcy réfléchirent que, quelque disposés que les Anglais pussent être à approuver ce langage dans la bouche d'un démagogue de leur propre nation, ils pourraient l'accueillir tout différemment de la part d'un diplomate français; ils pourraient penser même que le désir que

témoignaient Louis et ses émissaires de les voir désarmer, était pour eux la meilleure raison d'augmenter leurs forces.

Tallart reçut l'instruction de gagner, s'il était possible, quelques membres de la Chambre des communes. Tout, lui dit-on, était maintenant soumis à l'examen de cette assemblée : les comptes des revenus et de la dépense publique, ceux de l'armée, de la marine, étaient régulièrement déposés sur le bureau. Il ne serait pas difficile de trouver des personnes disposées à fournir à la légation française des informations détaillées sur tous ces sujets.

La question de la succession d'Espagne devait être soumise à Guillaume dans une audience particulière. Tallart fut mis au courant de tout ce qui s'était passé dans les conférences que les ministres français avaient eues avec Portland, et on lui fournit tous les arguments que la subtilité des publicistes pouvait imaginer en faveur des droits du Dauphin.

L'ambassade française déploya en Angleterre autant de magnificence que l'ambassade anglaise en avait déployé à Paris. L'hôtel du duc d'Ormond, un des plus beaux hôtels de Saint-James-Square, fut choisi pour Tallart. Le jour de son entrée publique, toutes les rues de Tower-Hill à Pall-Mall étaient encombrées de curieux qui admiraient les peintures et les dorures des carrosses de Son Excellence, la beauté incomparable de ses chevaux et le nombre de ses coureurs couverts de somptueuses livrées écarlates, toutes chamarrées d'or. L'ambassadeur fut reçu gracieusement à Kensington et invité à accompagner Guillaume à Newmarket, où les

courses du printemps allaient avoir lieu avec un éclat inusité. L'attrait de cette réunion devait être grand, car le voyage vous exposait à plus d'un risque. La paix avait dans toute l'Europe, et plus particulièrement en Angleterre, transformé un grand nombre de soldats en maraudeurs [1]. Plusieurs équipages aristocratiques avaient été attaqués dans Hyde-Park. Chaque jour, les journaux racontaient des histoires de voyageurs dépouillés, garrottés et jetés dans les fossés. Un jour la malle de Bristol était dévalisée ; un autre jour c'était le coche de Douvres, et un autre le wagon de Norwich. Sur les hauteurs de Hounslow-Heath une compagnie d'hommes à cheval masqués attendit les seigneurs qui étaient allés faire leur cour au roi à Windsor. Lord Ossulston en fut quitte pour la perte de deux chevaux ; le duc de Saint-Albans battit les assaillants avec l'aide de ses domestiques ; son frère, le duc de Northumberland, moins bien gardé, tomba entre leurs mains. Ils réussirent à arrêter trente ou quarante carrosses et s'éloignèrent emportant des valeurs considérables en guinées, montres et joyaux. Cependant nulle part le danger ne

[1] Il est curieux de lire la relation que fait Georges Psalmanazar de l'état du Midi de la France à cette époque. Sur la grande route, près de Lyon, il passait souvent sous des poteaux ou des gibets auxquels étaient pendus des cadavres. « C'étaient, dit-il, des voleurs ou plutôt des soldats, des marins et même des rameurs de galères licenciés après la paix de Ryswick, qui, n'ayant ni feu, ni lieu, ni toit, s'organisaient en troupes pour infester les routes, pillant villes et villages. Quand ils étaient pris, on les pendait par douzaine, ou quelquefois par vingtaine ; après quoi les corps restaient exposés ainsi sur le grand chemin *in terrorem.* »

— On n'a jamais su le vrai nom de ce Georges Psalmanazar, cité par lord Macaulay, et qui, sous ce pseudonyme, publia cependant ses mémoires, ses voyages et divers ouvrages plus ou moins exacts sur le temps où il a vécu. A. P.

paraît avoir été aussi grand que sur la route de Newmarket. Le brigandage n'avait jamais été organisé sur une plus vaste échelle dans le royaume depuis les jours de Robin-Hood et de son lieutenant Little-John. Une compagnie de pillards, au nombre de trente, d'après l'estimation la plus modérée, s'établit près de Waltham-Cross, dans la forêt d'Epping, et se construisit des huttes d'où ces bandits s'élançaient armés de sabres et de pistolets pour arrêter les passants. Le roi et Tallart étaient sans doute trop bien accompagnés pour courir aucun risque; mais aussitôt qu'ils eurent franchi le passage périlleux, un combat s'engagea sur la grande route, et plusieurs personnes y perdirent la vie. Un mandat d'arrêt du Lord Grand Juge dispersa pour un temps les maraudeurs ; mais ils se rallièrent bientôt et eurent l'impudence de défier le gouvernement dans un cartel signé, dit-on, de leurs vrais noms. Le pouvoir civil était incapable de remédier à un tel fléau. Il fut nécessaire d'envoyer pendant quelque temps des patrouilles de cavalerie sur les routes des comtés de Middlesex et d'Essex.

Toutefois l'état de ces routes, que les contemporains nous représentent comme dangereuses au delà de toute expression, n'empêchait pas les hommes appartenant au beau monde d'accomplir le joyeux pèlerinage de Newmarket. La moitié des ducs de l'Angleterre était là. La plupart des ministres d'État grossissaient la foule ; l'opposition elle-même y avait des représentants. Montague s'échappa pendant deux ou trois jours de la Trésorerie, et Oxford de l'Amirauté. Godolphin y était aussi, surveillant ses chevaux et ses paris ; il repartit probable-

ment plus riche qu'il n'était venu. Mais les courses ne constituaient qu'un des nombreux amusements de cette saison de réjouissances. Les belles matinées étaient consacrées à courre le cerf; pour ceux qui préféraient la chasse à l'oiseau, on avait fait venir de Hollande des faucons d'élite. Les jours de pluie, l'arène qui servait aux combats de coqs était entourée d'une galerie de spectateurs chamarrés de décorations et de cordons bleus. Tous les dimanches, Guillaume se rendait à l'église en grand appareil, et les théologiens les plus éminents de l'université de Cambridge prêchaient devant lui. Sa Majesté ne laissait échapper aucune occasion de témoigner à Tallart les égards les plus courtois. L'ambassadeur écrivit à sa cour que sa place à table était à côté du fauteuil royal, et que Guillaume avait bu très-gracieusement à sa santé.

Pendant tout ce temps, la question espagnole était le sujet de discussions constantes et animées tant à Kensington qu'à Newmarket. Il serait fastidieux de retracer toutes les phases de la négociation ; mais on peut facilement décrire la marche générale qu'elle suivit. Le but du roi d'Angleterre était de placer le prince électoral de Bavière sur le trône d'Espagne. Rien ne semblait plus difficile que d'obtenir le consentement de Louis à un pareil arrangement; mais Guillaume déploya une rare habileté. Quoiqu'il avouât franchement qu'il préférait le prince électoral à tout autre candidat, il professait un désir sincère d'accéder autant que cela serait compatible avec son honneur et sa sécurité, aux désirs du roi de France. Il était des conditions moyennant lesquelles l'Angleterre et la Hollande pourraient peut-être

consentir, quoique avec répugnance, à ce qu'un fils du Dauphin s'assît sur le trône d'Espagne, et devînt maître des trésors du Nouveau-Monde. Ces conditions étaient que le Milanais et les deux Siciles appartiendraient à l'archiduc Charles, que l'électeur de Bavière aurait les Pays-Bas espagnols, que Louis abandonnerait quelques places fortes en Artois, dans le but de fortifier la barrière qui protégeait les Provinces-Unies, et que quelques places importantes, tant dans la Méditerranée que dans le golfe du Mexique, seraient cédées aux Anglais et aux Hollandais pour la sécurité du commerce. Minorque et la Havane étaient indiquées comme pouvant satisfaire l'Angleterre.

Louis se récria vivement contre ces conditions. Il n'était pas une personne, disait-il, qui, sachant avec quelle jalousie ombrageuse les Espagnols surveillaient tout empiétement sur leur empire colonial, voudrait croire qu'ils consentiraient jamais à abandonner une portion quelconque de cet empire, soit à l'Angleterre, soit à la Hollande. Quant à la demande qui lui était faite, elle était absolument inadmissible ; une barrière n'était pas moins nécessaire à la France qu'à la Hollande, et il ne se déciderait jamais, même dans le but d'acheter un autre royaume pour son petit-fils, à briser la chaîne de fer que ses forteresses formaient sur la frontière, et qui constituaient la défense de son propre royaume. Louis demandait qu'on ne revînt pas sur ce sujet; c'était une proposition qu'il ne voulait pas discuter, qu'il ne voulait pas même entendre.

Cependant, comme Guillaume maintenait résolûment que les conditions qu'il avait offertes, quelque dures

qu'elles pussent paraître, étaient les seules moyennant lesquelles l'Angleterre et la Hollande pouvaient consentir à ce qu'un Bourbon régnât à Madrid, Louis commença à examiner sérieusement si, tout considéré, il ne serait pas plus avantageux pour lui et pour sa famille de vendre cher la couronne d'Espagne que de l'acheter cher lui-même. Il offrit en conséquence de retirer son opposition à la candidature du prince électoral, pourvu qu'une portion de l'héritage disputé lui fût assignée en considération de son désintéressement et de sa modération. Guillaume était parfaitement disposé à traiter sur ces bases. Les premières demandes de Louis furent exorbitantes, comme on pouvait le prévoir. Il réclamait le royaume de Navarre, qui l'aurait rendu à peu près maître de la Péninsule ibérique, et le duché de Luxembourg, qui l'aurait rendu plus redoutable que jamais aux Provinces-Unies. Sur ces deux points, il rencontra une constante résistance. L'impression que, pendant toutes ces transactions, la fermeté et la bonne foi de Guillaume firent sur Tallart est remarquable. Au premier abord, l'habile et clairvoyant diplomate français était plein de méfiance. Il s'imaginait que chaque phrase renfermait un subterfuge, chaque offre un piége. Mais au bout de quelque temps il commença à s'apercevoir qu'il avait affaire à un homme beaucoup trop sage pour être dissimulé. « Le roi d'Angleterre, écrivait-il (et il est impossible de douter qu'il n'écrivît ce qu'il pensait), est de bonne foi dans tout ce qu'il fait, son procédé est droit et sincère[1]. » Il écrivait encore quelques

[1] « Il est de bonne foi dans tout ce qu'il fait. Son procédé est droit et sincère. » Tallart à Louis, 3 juillet 1698.

jours après : « Le roi d'Angleterre, Sire, va très-sincèrement jusqu'à présent ; et j'ose dire que s'il entre une fois en traité avec Votre Majesté, il le tiendra de bonne foi. » Mais, dans la même lettre, l'ambassadeur crut nécessaire de donner à entendre à son maître que les chicanes diplomatiques, qui pouvaient être utiles dans d'autres négociations, seraient entièrement perdues dans celle-ci : « .... Si je l'ose dire à Votre Majesté, il est très-pénétrant et a l'esprit juste. Il s'apercevra bientôt qu'on barguigne si les choses traînent trop de long[1]. »

Pendant quelque temps, des projets et des contre-projets continuèrent à s'échanger entre Kensington et Versailles. On se fit quelques concessions de part et d'autre. Lorsque arriva la fin de la session du Parlement, il semblait y avoir des chances réelles d'un arrangement. Mais alors la scène des négociations changea encore une fois ; elle avait été transportée de France en Angleterre, et elle fut transportée d'Angleterre en Hollande. Aussitôt que Guillaume eut prorogé les Chambres, il devint impatient de retourner dans son pays natal. Il éprouvait toute la joie d'un écolier qui quitte des maîtres sévères et des camarades querelleurs pour passer les congés de Noël dans sa famille. Ce visage froid et composé, resté impassible dans la victoire de la Boyne comme dans la déroute de Landen,

[1] « Le roi d'Angleterre, lui, va très-sincèrement jusqu'à présent, et j'ose dire que, s'il entre une fois en traité avec Votre Majesté, il le tiendra de bonne foi... Si je l'ose dire à Votre Majesté, il est très-pénétrant et a l'esprit juste. Il s'apercevra bientôt qu'on barguigne si les choses traînent trop de long. » (8 juillet.)

et dont les diplomates les plus clairvoyants s'étaient efforcés en vain de lire les secrets, avait maintenant une expression qui n'était que trop intelligible. Les Anglais n'étaient pas médiocrement offensés de voir leur roi si heureux. Jusqu'alors ses visites annuelles sur le continent avaient été non-seulement excusées, mais approuvées ; il était nécessaire qu'il fût à la tête de son armée ; s'il avait quitté ses sujets, c'était afin de risquer sa vie pour leur indépendance, leur liberté et leur religion. Mais ils avaient espéré que lorsque la paix serait rétablie, lorsque aucun devoir ne l'appellerait plus au delà des mers, il résiderait généralement, pendant l'été et l'automne, dans ses beaux palais et ses parcs des bords de la Tamise, ou voyagerait de château en château, de ville en ville, faisant connaissance avec tous les comtés de son royaume et donnant sa main à baiser à une foule de gentillâtres, de prêtres de paroisse, d'aldermen, qui n'avaient guère la chance de le voir, à moins qu'il ne vînt parmi eux. Mais Guillaume ne cachait pas qu'il était dégoûté des nobles résidences qui lui venaient des anciens souverains, qu'il était même fatigué de ces somptueuses demeures que la libéralité du Parlement lui avait permis de bâtir et d'orner suivant ses goûts ; qu'il était las de Windsor, de Richmond, de Hampton ; qu'il ne se promettait aucun plaisir d'un voyage à travers ces comtés florissants et populeux qu'il n'avait jamais vus : Yorkshire et Norfolk, Cheshire, Shropshire Worcestershire. « Tant qu'il est forcé de demeurer parmi nous, disait-on, il est fatigué de nous, soupire pour son pays natal et compte les heures jusqu'à la prorogation du Parlement. Aussitôt que l'adoption du der-

nier bill de subsides lui a rendu sa liberté, il tourne le dos à ses sujets anglais, pour retourner en toute hâte à son château de Gueldre, où, pendant quelques mois, il sera délivré de l'ennui de voir des visages anglais, d'entendre des mots anglais. On ne l'arrachera qu'à grand'peine à sa résidence favorite, quand il deviendra absolument nécessaire qu'il demande de nouveau de l'argent aux Anglais. »

Tels étaient les murmures de ses sujets ; mais, en dépit de ces murmures, Guillaume partit très-joyeux. Il avait été décidé que Tallart le suivrait promptement, et que la discussion qu'il avait entamée à Kensington serait reprise à Loo.

Heinsius, dont la coopération était indispensable, s'y trouverait, et Portland prêterait aussi son assistance. Il était de retour ; il avait toujours considéré sa mission comme une mission extraordinaire, ayant pour but d'établir les relations des deux grandes puissances occidentales sur un pied convenable, après une longue série d'années durant lesquelles l'Angleterre avait été quelquefois l'ennemie de la France, mais jamais franchement son amie. Portland avait bien rempli sa tâche, et il revenait laissant derrière lui la réputation d'un excellent ministre, ferme, quoique prudent quant au fond, digne en même temps que conciliant dans ses manières. Sa dernière audience à Versailles avait été d'une longueur inaccoutumée, et aucun tiers n'y avait assisté. Rien ne pouvait être plus gracieux que le langage et les attentions de Louis ; il eut la condescendance de tracer une route pour l'ambassade, et insista pour que Portland fit un détour, dans le but d'inspec-

ter quelques-unes des superbes forteresses de la Flandre française. Dans chacune de ces forteresses, les gouverneurs et les ingénieurs avaient ordre de témoigner les plus grands égards à l'illustre étranger. Des salves d'artillerie saluèrent son arrivée partout où il passa; partout une garde d'honneur l'accompagnait. Il s'arrêta trois jours à Chantilly, et y fut reçu par le prince de Condé avec tout le goût et toute la magnificence qui avaient rendu cette résidence si célèbre. On chassait le sanglier le matin, et le soir on donnait des concerts. Un garde-chasse était assigné à chacun des membres de la légation. Les hôtes anglais qui, dans leur propre pays, étaient accoutumés à laisser, dans tous les châteaux qu'ils visitaient, des sommes extravagantes aux domestiques, apprirent avec admiration qu'il était expressément défendu aux gens de Son Altesse de recevoir aucun présent. Par un raffinement de politesse, du cidre, provenant des vergers qui entourent Malvern-Hills, fit son apparition sur cette table luxueuse, auprès du champagne et du bourgogne.

Portland fut accueilli par son maître avec toute l'affection des anciens jours; mais que lui faisait cette affection, quand Albemarle continuait à faire partie de la maison du roi, et paraissait avoir fait pendant les derniers mois des progrès dans sa faveur? Portland était d'autant plus mécontent, qu'il ne pouvait se dissimuler que ses ennemis jouissaient de sa colère, et que ses amis même la trouvaient généralement déraisonnable. Il ne prenait d'ailleurs aucune peine pour cacher son mécontentement, mais il ne ressemblait pas à la foule vulgaire des courtisans qui flattent leur

maître en le trahissant. Portland ne dissimulait pas sa mauvaise humeur, mais il ne s'en acquittait pas moins bien de ses devoirs ; ses réponses au roi étaient brèves, ses regards boudeurs, mais ses services toujours actifs et fidèles. Son plus grand désir, disait-il, était de se retirer complétement de la vie publique, mais il comprenait qu'ayant pris une part importante à la négociation dont dépendait le sort de l'Europe, il pouvait être utile à Loo, et, le front sombre, le cœur triste, mais avec un dévouement que rien ne pouvait ébranler, il se disposa à accompagner Guillaume.

Avant de partir, le roi délégua son pouvoir à neuf Lords-Juges ; le public fut satisfait de voir que Sunderland n'en faisait pas partie. Deux nouveaux noms figuraient sur la liste : celui de Montague ne pouvait exciter aucune surprise, mais celui de Marlborough éveilla une foule de souvenirs, et donna lieu à de nombreuses hypothèses. Il avait joui autrefois d'une grande part dans la faveur royale, puis il avait été renvoyé, disgracié, mis à la Tour. La princesse Anne ayant refusé de congédier sa femme, avait été obligée de quitter le palais, et privée des honneurs dont avaient joui souvent des personnes moins rapprochées qu'elle du trône. Des ministres auxquels on supposait une grande influence au Conseil, s'étaient efforcés en vain de vaincre l'antipathie de leur maître pour les Churchills. Ce n'était que quelque temps après sa réconciliation avec sa belle-sœur qu'il avait cessé de considérer ses deux serviteurs favoris comme des ennemis. Pas plus tard qu'en l'an 1696, on lui avait entendu dire : « Si j'avais été un simple gentilhomme, lord

Marlborough et moi aurions mesuré nos épées. » Toutes ces choses semblaient être oubliées ; la maison du duc de Gloecester venait d'être formée. Comme il n'avait pas encore neuf ans, et que la liste civile était grevée d'une dette considérable, on jugea que quinze mille livres sterling seraient une dotation suffisante. Burnet eut la direction de l'éducation littéraire du prince, avec le titre de précepteur ; Marlborough fut nommé gouverneur, et la gazette de Londres annonça sa nomination, non point avec la sécheresse officielle, mais dans le langage fervent du panégyrique. En même temps il rentra dans le Conseil privé, dont il avait été expulsé avec ignominie, et quelques jours après il fut honoré d'une marque encore plus grande de la faveur du roi : un siége au Conseil de régence.

Quelques personnes crurent voir dans cette étrange réconciliation un signe que l'influence de Portland était sur le déclin, et que celle d'Albemarle augmentait, car Marlborough avait été pendant plusieurs années en désaccord avec Portland, et s'était emporté, — chose vraiment rare, — au point de parler de lui dans des termes grossiers et indignes d'un gentilhomme. De l'autre côté, Marlborough s'était étudié à gagner les bonnes grâces d'Albemarle par tous les artifices qu'une longue expérience des cours avait pu enseigner à un esprit sagace et observateur. Il est possible qu'Albemarle eût aussi contribué à ce résultat. Toutefois à peine est-il nécessaire d'avoir recours à cette supposition, pour expliquer comment un homme aussi sage que Guillaume, après quelque délai causé par un ressentiment très-juste et très-naturel, s'était décidé à agir sagement.

Très-probablement son opinion touchant le caractère de Marlborough n'était pas changée, mais il ne pouvait s'empêcher de reconnaître que la position du duc était totalement différente de ce qu'elle avait été quelques années auparavant. Cette ambition et cette avarice même qui, dans des temps antérieurs, l'avaient entraîné à trahir deux maîtres, étaient maintenant des garanties suffisantes de sa fidélité à l'ordre de choses qui avait été établi par le bill des Droits. Si cet ordre de choses pouvait être maintenu, Marlborough ne pouvait guère manquer d'être, dans quelques années, le sujet le plus riche et le plus puissant de l'Europe. On pouvait donc utiliser ses talents politiques et militaires, sans craindre qu'il les tournât contre le gouvernement qui s'en servait. On ne doit pas non plus oublier que Marlborough tirait son importance, moins de ses talents politiques et militaires, quelque grands qu'ils fussent, que de l'empire qu'il exerçait, au moyen de sa femme, sur l'esprit de la princesse Anne. Aussi longtemps qu'il serait dans de bons rapports avec la cour, on était certain que Anne ne prêterait son appui à aucune cabale ayant pour objet d'attaquer le titre et les prérogatives de son beau-frère. Pleinement rassuré, et croyant pouvoir compter sur le calme et le beau temps de ce côté de l'horizon, autrefois le plus sombre et le plus orageux, Guillaume partit gaiement pour son pays natal.

CHAPITRE II

1698

La gazette qui annonça au public que le roi était parti pour la Hollande mentionna aussi les noms des premiers membres réélus, conformément à son ordre, par les corps constituants du royaume. L'histoire de ces temps a été si peu étudiée, que peu de personnes savent combien l'élection générale de 1698 est une époque remarquable dans les annales de la constitution anglaise.

Nous avons vu que les graves inconvénients qui étaient résultés de la conduite capricieuse et opiniâtre de la Chambre des communes, pendant les années qui avaient suivi immédiatement la Révolution, avaient forcé Guillaume à avoir recours à un mécanisme politique inconnu de ses prédécesseurs, et dont la nature, aussi bien que l'effet, n'étaient qu'imparfaitement compris par lui-même et par ses plus habiles conseillers. Pour la première fois, l'administration fut confiée à un corps peu nombreux d'hommes d'État, qui, sur toutes les affaires graves et urgentes, s'entendaient entre eux et avec la majorité des représentants du peuple. Le roi s'était réservé la direction de la guerre et de la diplomatie : ses serviteurs, convaincus qu'ils étaient moins versés que lui dans les affaires militaires et étrangères, lui laissaient volontiers le commandement de l'armée et

se contentaient de savoir ce qu'il trouvait bon de leur communiquer concernant les instructions qu'il donnait à ses ambassadeurs et les conférences qu'il tenait avec ceux des autres princes. Mais, à part ces exceptions importantes, le gouvernement était confié à ce qu'on commença alors à désigner sous le nom de ministère.

Le premier ministère anglais fut formé graduellement, et il n'est pas possible de dire précisément quand il commença à exister. Toutefois la date à partir de laquelle on peut à bon droit calculer l'ère ministérielle est le jour de la réunion du Parlement, après l'élection générale de 1695. Cette élection avait eu lieu à une époque où le péril et la détresse avaient évoqué les meilleurs sentiments de la nation ; l'Angleterre entrait de cœur dans la lutte contre la France pour l'indépendance, la liberté et la religion protestante. Chacun savait qu'une telle lutte ne pouvait être soutenue sans des sacrifices considérables et de lourdes taxes. Par conséquent le gouvernement ne pouvait guère demander plus qu'on n'était disposé à lui accorder. On élut une Chambre des communes dans laquelle le parti whig avait une prépondérance décidée ; les chefs de ce parti avaient été récemment élevés, l'un après l'autre, aux fonctions du pouvoir exécutif les plus hautes ; la majorité, par conséquent, se rangea dans un ordre admirable sous les ministres, et durant trois sessions leur donna, dans presque toutes les occasions, un appui cordial. La conséquence de cette conduite fut que l'Angleterre sortit de sa situation dangereuse, et lorsque le Parlement se sépara, au bout de trois ans, le pays jouit de la prospérité après la crise commerciale la plus terrible, de la

paix après une guerre longue et sanguinaire, et de la liberté unie à l'ordre après des troubles civils qui avaient duré pendant deux générations, et mis en grand péril quelquefois l'ordre et quelquefois la liberté.

Tels étaient les fruits de l'élection générale de 1695. Les ministres s'étaient flattés que celle de 1698 leur serait également favorable, et que l'ancien Parlement revivrait dans le nouveau ; il n'était d'ailleurs pas étonnant qu'ils entretinssent une semblable espérance : depuis qu'ils avaient été appelés à la direction des affaires, tout avait changé, changé pour le mieux, et changé principalement grâce à leur politique sage et résolue, grâce à la fermeté avec laquelle leur parti les avait soutenus. La paix régnait au dehors comme au dedans ; les sentinelles avaient cessé de veiller auprès des phares du Dorsetshire et de Sussex ; les vaisseaux marchands quittaient sans crainte les eaux de la Tamise et de l'Avon ; les soldats avaient été licenciés par dizaines de mille ; les taxes avaient été diminuées ; la valeur de toutes les propriétés publiques et privées avait augmenté ; jamais le commerce n'avait été aussi prospère ni le crédit aussi solide. Dans toute l'étendue du royaume, les commerçants et les fermiers, les ouvriers et les laboureurs, soulagés au delà de toute espérance de la calamité journalière de l'argent rogné, saluaient avec bonheur l'apparition des nouveaux shillings et des demi-couronnes. On pouvait, certes, pardonner aux hommes d'État dont l'administration avait été si bienfaisante, de compter sur la reconnaissance et la confiance qu'ils avaient si bien méritées ; mais il devint bientôt évident qu'ils n'avaient que trop bien servi leur pays pour leur propre

intérêt. En 1695, les Anglais, pressés par le danger et l'adversité, avaient accepté le contrôle auquel c'est la gloire des nations libres de se soumettre : le contrôle des esprits supérieurs. En 1698, la prospérité les avait rendus irritables, capricieux, difficiles à gouverner ; le gouvernement fut attaqué avec une violence égale des côtés les plus divergents. L'opposition, composée de Tories dont un grand nombre poussaient le Torysme jusqu'au Jacobitisme, et de Whigs mécontents dont quelques-uns poussaient le Whigisme jusqu'au Républicanisme, prit le nom de Parti de la nation[1], nom qui avait été populaire avant que les mots de Whigs et de Tories fussent connus en Angleterre. La majorité de la dernière Chambre des communes, majorité qui avait sauvé l'État, fut surnommée le Parti de la cour. La *gentry*, la petite noblesse tory, qui était puissante dans tous les comtés, avait ses griefs particuliers. Le patronage tout entier du gouvernement était, disait-on, entre les mains des Whigs ; les propriétaires fonciers, l'ancien parti des Cavaliers, n'avaient aucune part aux faveurs royales ; tous les offices publics, tous les bancs de justice, toutes les commissions de lieutenants étaient aux Têtes-rondes. Les recteurs et les vicaires torys n'étaient pas moins exaspérés ; ils accusaient les hommes au pouvoir de protéger et de préférer systématiquement les Presbytériens, les Latitudinaires, les Ariens, les Sociniens, les Déistes et les Athées. Un théologien orthodoxe qui avait une haute opinion de la dignité ecclésiastique et de la vertu mystique des sacrements,

[1] Country-party (parti patriote, parti national, parti du pays.)

qui considérait le schisme comme un aussi grand péché que le vol, et qui professait autant de respect pour l'*Icon Basilike*[1] que pour l'Évangile, n'avait pas plus de chance d'obtenir un évêché ou un doyenné qu'un Non-Conformiste papiste. De telles plaintes n'étaient pas de nature à obtenir la sympathie des Whigs mécontents, mais il y avait trois cris de guerre pour lesquels tous les ennemis du gouvernement, depuis Trenchard jusqu'à Seymour, étaient unanimes : Pas d'armées permanentes, pas de concessions des biens de la couronne, et pas de Hollandais ! Une multitude d'honnêtes francs-tenanciers et de bourgeois étaient assez faibles pour croire que, à moins que l'armée de terre, qui avait été déjà trop réduite pour la sûreté publique, ne fût complétement licenciée, la nation serait asservie ; et, d'autre part, que si les domaines que le roi avait concédés étaient repris, tous les impôts directs pourraient être abolis. L'animosité envers les Hollandais se mêlait également à celle qu'inspiraient les armées permanentes et les aliénations du domaine royal, car une brigade de troupes hollandaises faisait partie de l'établissement militaire qu'on continuait à entretenir, et c'était envers des favoris hollandais que Guillaume s'était montré le plus libéral des biens de la couronne.

Cependant les élections commencèrent d'une manière favorable au gouvernement. La première lutte importante eut lieu à Westminster. On ne doit pas oublier que Westminster était alors de beaucoup la plus grande ville du royaume, à l'exception de celle de Lon-

[1] Le fameux manifeste attribué à Charles Ier lui-même. A. P.

dres, située dans son voisinage, et qu'elle renfermait une population trois fois plus considérable que celle de Bristol ou de Norwich, qui venaient après comme étendue. Le droit de voter à Westminster appartenait aux propriétaires qui payaient les contributions communales[1], et il y en avait des milliers. On doit aussi remarquer que leur éducation politique était beaucoup plus avancée que celle de la grande majorité des électeurs du royaume. Un bourgeois dans une ville de province, ou un *franc tenancier de 40 shillings*[2] dans un district agricole, ne savait guère, concernant les affaires publiques, que ce qu'il en pouvait apprendre en lisant le journal au cabaret, ou entendant les 30 janvier, 29 mai et 5 novembre un sermon dans lequel les questions politiques étaient discutées avec plus de zèle religieux que de bon sens. Mais le bourgeois de Westminster passait ses journées dans le voisinage du palais, des bureaux ministériels, des Chambres du Parlement, des cours de justice. Le visage et la voix des ministres, des sénateurs et des juges lui étaient familiers. Dans les temps d'anxiété publique, il se promenait dans la grande salle pour recueillir les nouvelles. Quand une cause importante se jugeait, il entrait à la cour du Banc du Roi et entendait Cowper discuter avec Harcourt et Holt faisant de la modération entre les deux. Quand il y avait un débat intéressant à la Chambre des communes, il pouvait au moins se glisser dans les couloirs ou dans la cour des requêtes et apprendre qui avait parlé, quels étaient les votants, et quel était le chiffre de la majo-

[1] Scot and lot.
[2] A forti shilling's freeolder.

rité. Il vivait dans une région de cafés, de boutiques de libraires, de clubs, de pamphlets, de journaux, de théâtres où des allusions piquantes aux questions les plus palpitantes du jour excitaient perpétuellement les applaudissements ou les sifflets ; c'était pour lui que, du haut de la chaire, les doctrines de la haute Église, de la basse Église, du Non-Jureur et du Non-Conformiste étaient expliquées, commentées et controversées tous les dimanches par les théologiens les plus savants et les plus éloquents des diverses croyances. À cette époque donc la classe des électeurs métropolitains était décidément supérieure en intelligence et en instruction à celle des électeurs provinciaux.

Montague et le secrétaire Vernon étaient les candidats ministériels pour Westminster ; leur antagoniste était sir Henry Colt, homme morose, lourd et opiniâtre, qui professait le patriotisme et fatiguait tout le monde avec ses invectives continuelles contre les armées permanentes et les hommes en place. On convoqua les électeurs en plein air, à peu de distance de la ville. Le premier Lord de la Trésorerie et le secrétaire d'État arrivèrent à la tête de trois mille hommes à cheval. Les partisans de Colt étaient presque tous à pied. C'était le favori des taverniers, et il avait enrôlé un grand nombre de portefaix et de porteurs de chaises. Les deux partis, après s'être bien injuriés, en vinrent aux coups. Les adhérents des ministres furent victorieux, mirent en déroute leurs adversaires et repoussèrent Colt lui-même à coups de bâton dans un fossé bourbeux. Les votes furent recueillis dans la salle de Westminster. Le résultat ne fut pas un instant douteux ; Colt s'efforça

de prolonger la lutte en faisant venir un votant par heure. Quand il fut clair que cet artifice était employé dans le but de gagner du temps, le scrutateur prit sur lui de fermer les registres et de déclarer que Montague et Vernon étaient dûment élus.

A Guildhall, la Junte fut moins heureuse. Trois aldermen ministériels furent seuls réélus ; le quatrième membre, sir John Fleet, non-seulement était un Tory, mais était encore gouverneur de l'ancienne Compagnie des Indes orientales, et il s'était distingué par son opposition obstinée à la politique financière et commerciale du premier Lord de la Trésorerie. Pendant que Montague avait la mortification de voir que son influence dans la Cité était moins absolue qu'il ne l'avait imaginé, Wharton, malgré sa prééminence reconnue en tactique électorale, subit une suite de défaites dans des bourgs et des comtés dont il avait espéré faire élire les membres. Il fut battu à Brackley, à Malmesbury et à Cockermouth. Il ne lui fut pas même possible de conserver ses places fortes de Wycombe et d'Aylesbury. Il fut battu encore dans l'Oxfordshire. Les francs-tenanciers du Buckinghamshire qui lui avaient été fidèles pendant plusieurs années, et qui en 1685, lorsque le parti whig était au plus bas, l'avaient, en dépit de la fraude et de la tyrannie, non-seulement placé à la tête du scrutin, mais encore avaient mis à sa disposition leurs seconds votes, rejetèrent maintenant un de ses candidats et ne se décidèrent qu'à grand'peine à réélire l'autre, qui était son propre frère, à une très-faible majorité.

Les élections d'Exeter paraissent avoir été suivies à

cette époque par la nation avec un intérêt tout particulier, car Exeter n'était pas seulement une des villes les plus considérables et les plus florissantes du royaume; elle était encore la capitale de la partie occidentale de l'Angleterre, très-fréquentée par un grand nombre de personnes de condition de différents comtés. Les franchises électorales y étaient populaires. L'esprit de parti y dominait, et les contestations auxquelles ces élections donnèrent lieu sont au nombre des plus longues et des plus violentes dont il soit fait mention dans notre histoire. Seymour avait représenté Exeter au Parlement de Jacques et aux deux premiers Parlements de Guillaume. En 1695, après une lutte de plusieurs semaines, qui avait attiré non-seulement l'attention de l'Angleterre, mais encore celle du continent, il avait été battu par deux candidats whigs et forcé de s'adresser à un petit bourg. Mais les temps étaient changés. Pendant son absence il fut réélu à une forte majorité. On lui adjoignit un autre Tory moins capable, et, s'il est possible, encore plus corrompu que lui, sir Bartholomew Shower. Shower s'était acquis une triste célébrité comme l'un des bourreaux de Jacques. Quand ce roi cruel résolut de punir de mort les soldats qui désertaient l'armée qu'il maintenait au mépris de la Constitution, il vit bien qu'il ne pouvait compter sur la coopération de Holt, le Recorder de Londres. En conséquence Holt fut déposé; Shower devint Recorder et prouva sa reconnaissance après sa nomination en envoyant à Tyburn des hommes auxquels, comme le savaient tous les légistes des cours de justice, on ne pouvait reprocher le moindre crime. Il aurait certes bien

mérité d'être excepté de l'amnistie et abandonné à la vengeance des lois, qu'il avait si indignement outragées. La conduite par laquelle il répondit à la clémence qui l'avait épargné fut des plus caractéristiques. Il ne laissa échapper aucune occasion de nuire au gouvernement qui l'avait sauvé de la potence. Après avoir versé le sang innocent dans le but de procurer à Jacques les moyens d'entretenir une armée de trente mille soldats sans le consentement du Parlement, il déclara monstrueux que Guillaume tînt sur pied dix mille hommes avec le consentement de cette assemblée. Le fait qu'un grand corps constitué se montra si oublieux du passé et si irrité du présent au point de prendre cet intrigant vil et sans cœur pour un patriote, était bien propre à justifier les plus sombres présages.

Quand les élections furent complètes, on s'aperçut que la nouvelle Chambre des communes renfermait un nombre insolite d'hommes dont les antécédents étaient peu connus, et sur l'appui desquels ni le gouvernement ni l'opposition ne pouvaient compter. Les rangs des Whigs ministériels zélés s'étaient certainement beaucoup éclaircis, mais il ne paraissait pas que ceux des Tories fussent mieux remplis qu'auparavant. Les membres du corps représentatif qui appartenaient au premier parti, sans être ministériels, avaient obtenu un grand renfort, et pendant quelque temps ils semblèrent tenir le sort du pays entre leurs mains. Il était évident que la prochaine session serait orageuse, cependant il n'était pas impossible qu'en agissant avec prudence les partisans de la couronne ne réussissent à obtenir une décisive majorité. Vers la fin du mois d'août, les hom-

mes d'État de la Junte, déçus et inquiets, mais non découragés, se dispersèrent afin d'aller faire provision de vigueur et de santé pour la prochaine campagne parlementaire. Des courses avaient lieu à cette époque dans le voisinage de Winchenden, résidence de Wharton, dans le Buckinghamshire, et une nombreuse société s'y trouvait réunie. Orford, Montague et Shrewsbury s'y rendirent, mais Somers, à qui ses infirmités chroniques, aggravées par une application soutenue aux affaires politiques et judiciaires, interdisaient les foules et les banquets somptueux, se retira à Tunbridge-Wells et tâcha d'y réparer ses forces épuisées en prenant les eaux et en respirant l'air des bruyères. C'est sur ces entrefaites qu'arrivèrent de Gueldre à Whitehall des nouvelles de la plus grande importance.

La longue négociation concernant la succession d'Espagne était enfin parvenue à une conclusion. Tallart avait rejoint Guillaume à Loo et s'y était rencontré avec Heinsius et Portland. Après bien des discussions, le prix moyennant lequel la maison de Bourbon consentirait à renoncer à ses droits sur l'Espagne et les Indes, pour appuyer les prétentions du prince électoral de Bavière, avait été définitivement fixé. Le Dauphin aurait la province de Guipuscoa, Naples, la Sicile et quelques petites îles italiennes qui faisaient partie de la monarchie espagnole. Le Milanais était assigné à l'archiduc Charles. Comme le prince électoral n'était encore qu'un enfant, il fut décidé que son père, qui gouvernait alors les Pays-Bas espagnols en qualité de vice-roi, serait régent d'Espagne pendant sa minorité. Tel fut le premier traité de partage, traité qui, pendant cinq géné-

rations, a été hautement et hardiment condamné, traité pour lequel il s'est à peine trouvé un historien qui ait osé hasarder une timide excuse, mais qu'il n'est peut-être pas impossible de justifier à l'aide d'arguments graves et modérés.

Lorsque les conditions du traité de partage furent publiées, on prétendit, et on l'a souvent répété depuis, qu'en faisant cet arrangement avec la France, les gouvernements anglais et hollandais se rendaient coupables de violation à la foi jurée. Ils s'étaient engagés, affirmait-on, par l'article secret d'un traité d'alliance conclu en 1689, à soutenir les prétentions de l'empereur au trône d'Espagne, et maintenant, au mépris de cet article, ils consentaient à un arrangement qui l'excluait de ce trône. La vérité est que cet article secret, qu'on le prenne à la lettre ou qu'on ne s'attache qu'à l'esprit, n'a pas le sens qui lui a été généralement attribué. Les stipulations qu'il renferme étaient amenées par un préambule dans lequel on exposait que le Dauphin se préparait à soutenir par les armes ses droits au grand héritage auquel sa mère avait renoncé ; on ajoutait même qu'il y avait sujet de croire qu'il aspirait aussi au titre de roi des Romains. C'est pour ces raisons, et en prévision des fâcheuses conséquences qui pourraient résulter, si le Dauphin atteignait l'un ou l'autre de ces deux buts, que l'Angleterre et les États-Généraux avaient promis de soutenir de tout leur pouvoir Sa Majesté Impériale contre les Français et leurs adhérents. Assurément on ne peut raisonnablement inférer de cet argument que, quand les dangers mentionnés dans le préambule eurent cessé d'exister, quand

l'aîné des archiducs fut roi des Romains, quand, pour l'amour de la paix, le Dauphin eut renoncé à ses droits à la couronne d'Espagne, l'Angleterre et les Provinces-Unies fussent obligées de prendre les armes dans le but de soutenir la cause de l'empereur, non contre la France, mais contre son petit-fils, — contre le seul prince qui pût régner à Madrid sans exciter la crainte et la jalousie de toute la chrétienté.

Tandis que quelques personnes accusaient Guillaume de manquer de parole à la maison d'Autriche, d'autres l'accusaient de se mêler mal à propos des affaires intérieures de l'Espagne. Dans la plus ingénieuse et la plus plaisante des satires politiques qui existent dans notre langue, « l'Histoire de John Bull » par Arbuthnot, l'Angleterre et la Hollande sont représentées sous la figure d'un drapier et d'un marchand de toile qui entreprennent de régler la fortune d'un vieux gentilhomme malade de leur voisinage. Ils se rencontrent dans son parc, avec du papier, des crayons, une perche, un cordeau et un graphomètre; ils mesurent ses champs, calculent la valeur de ses mines, puis se rendent à sa maison pour faire l'inventaire de sa vaisselle et de son mobilier. Mais cette plaisanterie, tout excellente qu'elle est, mérite à peine une sérieuse réfutation. Aucune personne ayant le droit d'émettre une opinion en matière politique ne pensera que la question de savoir si deux des plus puissants empires du monde pouvaient être virtuellement réunis de manière à ne former qu'un seul et irrésistible corps, était une question qui ne concernait en rien les autres États, et à propos de laquelle ils ne pouvaient se concerter entre

eux sans commettre une impertinence aussi grossière que celle d'un brouillon qui, dans la vie privée, voudrait absolument dicter des lois à ses voisins. Si la monarchie espagnole passait tout entière à la maison de Bourbon, il était très-probable qu'au bout de quelques années, l'Angleterre aurait cessé d'être une nation grande et libre, et que la Hollande ne serait plus qu'une simple province de la France. L'Angleterre et la Hollande auraient pu légalement détourner un semblable danger en faisant la guerre, et il serait absurde de dire qu'un danger qui peut être légalement évité par la guerre ne peut l'être aussi bien par des mesures pacifiques. Si les nations sont assez profondément intéressées dans une question pour avoir le droit de recourir aux armes afin de la régler, elles y sont assurément assez intéressées pour avoir le droit de recourir à des arrangements pacifiques pour obtenir le même but. Cependant, quelque étrange que cela paraisse, plusieurs historiens qui ont hautement approuvé les gouvernements anglais et hollandais d'avoir entrepris une longue et sanglante guerre dans le but d'empêcher que la question de la succession d'Espagne ne se décidât d'une manière préjudiciable pour eux, les ont sévèrement blâmés de s'être efforcés d'atteindre le même but sans verser une goutte de sang, sans augmenter les impôts, et sans interrompre un moment le commerce du monde par terre ou par mer.

On a prétendu qu'il était injuste de la part de trois États d'avoir médité le démembrement d'un quatrième sans son consentement, et de nos jours ce partage de la monarchie espagnole projeté en 1698 a été comparé

au plus grand crime politique qui souille l'histoire de l'Europe moderne : le partage de la Pologne. Mais ceux qui tiennent un pareil langage ne peuvent avoir étudié attentivement la nature de la monarchie espagnole au dix-septième siècle. Cette monarchie n'était point un corps unique dont les parties fussent cimentées par un principe de vitalité et de sentiments uniformes : c'était un assemblage de corps distincts dont aucun n'avait de sympathie réelle pour le reste, et dont quelques-uns avaient une antipathie positive les uns pour les autres; le partage projeté à Loo était donc le parfait contraste de celui de la Pologne. Le partage de ce pays fut le démembrement de la nation; il peut être comparé à celui d'un homme vivant dont on arracherait violemment les membres. Le partage projeté à Loo était celui d'un empire mal gouverné et ne formant pas un corps de nation. On le pourrait assimiler à la délivrance d'un troupeau d'esclaves liés ensemble au moyen de carcans et de menottes, et dont l'union n'a produit que des souffrances et un dégoût mutuel. Il n'y a pas la moindre raison à croire que les Napolitains eussent préféré le roi catholique au Dauphin, ou que les Lombards eussent préféré le roi catholique à l'archiduc. On peut se faire une idée du peu de répugnance que les Guipuscoans auraient éprouvé à se séparer de l'Espagne, par le fait que quelques années plus tard les États de Guipuscoa offrirent de devenir les sujets du roi de France, à condition que leurs priviléges particuliers seraient respectés.

Le partage eût indubitablement blessé la fierté castillane; mais l'orgueil que met une nation à exercer

sur les autres une domination despotique et dégradante, une domination sans prudence et sans énergie, sans justice et sans miséricorde, n'est assurément pas un sentiment digne de respect, et un Castillan même, doué de quelque sagacité, devait comprendre qu'un héritage revendiqué par deux des plus puissants potentats de l'Europe ne pouvait guère passer intact à l'un d'eux; qu'un partage était donc inévitable, et que la véritable question était de savoir si ce partage serait effectué par une entente amicale, ou s'il serait nécessaire d'en venir à une guerre longue et désastreuse.

Il n'y a donc, semble-t-il, aucune raison de considérer les conditions du traité de Loo comme injustes, soit pour l'Empereur, soit pour la monarchie espagnole prise dans son ensemble, soit même pour une partie quelconque de cette monarchie. Quant à savoir si ces conditions étaient ou n'étaient pas trop favorables à la France, c'est une autre question. On a souvent prétendu qu'elle aurait gagné davantage en s'annexant irrévocablement Guipuscoa, Naples et la Sicile, qu'en envoyant le duc d'Anjou ou le duc de Berry régner à l'Escurial. Toutefois s'il est un point sur lequel l'opinion de Guillaume doive être respectée, c'est celui-là. Qu'il comprit parfaitement la politique de l'Europe, c'est ce dont on ne saurait pas plus douter que de cette jalousie contre la grandeur de la France, qui chez lui était une passion dominante, presque une infirmité. Par conséquent, avant de le blâmer d'avoir fait de grandes concessions à un pouvoir qu'il avait pour but constant de contenir dans de justes limites, nous ferons bien d'examiner si ces concessions ne peuvent pas, après

plus mûre réflexion, être considérées comme plus apparentes que réelles. La vérité est qu'il en est ainsi, et que Louis et Guillaume le savaient aussi bien l'un que l'autre.

Naples et la Sicile formaient un noble royaume, fertile, populeux, jouissant d'un climat délicieux et admirablement situé pour le commerce. Si un semblable royaume eût été contigu à la Provence, c'eût été une formidable addition à la monarchie française; mais un coup d'œil jeté sur la carte aurait dû suffire pour détromper ceux qui s'imaginaient que le grand antagoniste de la maison de Bourbon pouvait avoir la faiblesse de mettre les libertés de l'Europe aux pieds de cette maison. En acquérant des territoires dans le sud de l'Italie, un roi de France se serait véritablement mis dans l'obligation de maintenir la paix, car aussitôt qu'il aurait fait la guerre à ses voisins, ces territoires lui eussent été indubitablement plus nuisibles qu'utiles. C'étaient comme autant d'otages à la merci de ses ennemis. Il serait facile de les attaquer, presque impossible de les défendre. Une armée française envoyée par terre à leur secours aurait eu à forcer le passage à travers les défilés des Alpes, à travers le Piémont, la Toscane, les États-Pontificaux, malgré la résistance probable de grandes armées allemandes. Une flotte française courait le risque d'être interceptée et détruite par les escadres de l'Angleterre et de la Hollande. Louis se rendait parfaitement compte de tout cela. Il déclara maintes fois qu'il considérait le royaume des Deux-Siciles, comme une source, non de force, mais de faiblesse. Il l'accepta enfin en murmurant; il paraît

avoir eu l'intention d'en investir l'un de ses petits-fils, et il l'eût sans aucun doute échangé avec joie contre un territoire trente fois moins considérable dans les Pays-Bas [1]. Mais l'Angleterre et la Hollande étaient décidées à ne rien lui céder de ce côté. Ce qu'il obtenait réellement en Italie n'était guère qu'un splendide apanage pour un cadet de sa maison. Guipuscoa était donc le véritable prix moyennant lequel la France consentait à ce que le prince électoral de Bavière devînt roi d'Espagne et des Indes. Bien que peu étendue, la province de Guipuscoa était sans contredit une acquisition précieuse, et au point de vue militaire elle était d'une grande importance; mais Guipuscoa n'était pas dans

[1] J'extrais des dépêches de Louis à Tallart trois ou quatre passages qui montrent que la valeur du royaume des Deux-Siciles était très-justement appréciée à Versailles: — « A l'égard du royaume de Naples et de Sicile, le roi d'Angleterre objectera que les places de ces États entre mes mains me rendront maître du commerce de la Méditerranée. Vous pourrez en ce cas laisser entendre comme de vous-même qu'il serait si difficile de conserver ces royaumes unis à ma couronne, que les dépenses nécessaires pour y envoyer du secours seraient si grandes, et qu'autrefois il en a tant coûté à la France pour les maintenir dans son obéissance, que vraisemblablement j'établirais un roi pour les gouverner, et que peut-être ce serait le partage d'un de mes petits-fils qui voudrait régner indépendamment. Août $\frac{7}{17}$ 1698. »

— « Les royaumes de Naples et de Sicile ne peuvent se regarder comme un partage dont mon fils puisse se contenter pour lui tenir lieu de tous ses droits. Les exemples du passé n'ont que trop appris combien ces États coûtent à la France, le peu d'utilité dont ils sont pour elle, et la difficulté de les conserver. 16 mars 1695. » — « Je considère la cession de ces royaumes comme une source continuelle de dépenses et d'embarras, il n'en a que trop coûté à la France pour les conserver, et l'expérience a fait voir la nécessité indispensable d'y entretenir des troupes et d'y envoyer incessamment des vaisseaux, et combien toutes ces peines ont été inutiles. 24 mai 1698. » — Il serait facile de citer d'autres passages dans le même sens, mais ceux-ci suffisent pour justifier ce que j'ai dit dans le texte.

les Pays-Bas. Guipuscoa ne ferait pas de Louis un voisin dangereux pour l'Angleterre ou pour les Provinces-Unies, et si le traité venait à être rompu, si le vaste empire espagnol était disputé et morcelé par les races rivales de Bourbon et d'Hapsbourg, n'était-il pas possible, n'était-il pas probable que la France étendrait sa main de fer non-seulement sur Guipuscoa, mais encore sur le Luxembourg et Namur, sur le Hainaut, le Brabant et Anvers, sur la Flandre orientale et la Flandre occidentale? Était-il certain que les forces réunies de tous ses voisins suffiraient pour lui faire lâcher prise? N'était-il pas certain que la lutte serait longue et terrible? Enfin les Anglais et les Hollandais ne s'estimeraient-ils pas heureux si, après bien des combats sanglants et désastreux, le roi de France était forcé de signer un traité, le même mot pour mot qu'il était prêt à signer sans y être contraint?

Guillaume, qui s'en remettait entièrement à son propre jugement, n'avait pas encore dans tout le cours de cette importante négociation demandé l'avis ou employé le service d'aucun ministre anglais. Mais le traité ne pouvait être définitivement conclu sans la coopération de l'un des secrétaires d'État et de celui à qui était confié le Grand-Sceau. Portland fut chargé d'écrire à Vernon. Le roi écrivit lui-même au chancelier. Somers fut autorisé à consulter ceux de ses collègues qu'il jugerait dignes de cette confiance, et on le pria de donner son opinion sur l'arrangement projeté. Si cette opinion était favorable, on ne perdrait pas un jour. Le roi d'Espagne pouvait mourir d'un instant à l'autre, et il était difficile de croire qu'il vécût jusqu'à

l'hiver. De pleins pouvoirs devaient être envoyés à Loo, scellés d'avance, mais avec des blancs pour la signature des plénipotentiaires. Le secret le plus absolu devait être observé, et l'on devait avoir soin que les secrétaires chargés de rédiger les documents nécessaires ne se doutassent pas de l'importance du travail.

La dépêche de Loo trouva Somers éloigné de tous ses amis politiques, et presque hors d'état, par suite de ses infirmités et du traitement qu'il suivait, de vaquer aux affaires sérieuses. Épuisé par les travaux et les veilles de plusieurs mois, sa tête se ressentait douloureusement des premiers effets des eaux ferrugineuses. Néanmoins il surmonta ses souffrances et entra promptement en communication avec Shrewsbury et Oxford. Montague et Vernon vinrent conférer avec lui à Tunbridge-Wells. L'opinion des hommes d'État à la tête du parti whig fut transmise au roi dans une lettre qui, peu de mois plus tard, fut déposée aux archives du Parlement. Ces hommes d'État partageaient entièrement le désir de Guillaume, de voir la question de la succession d'Espagne promptement et pacifiquement résolue. Ils craignaient que si Charles venait à mourir avant la solution de cette question, l'immense pouvoir du roi de France et la situation géographique de ses États ne lui facilitassent les moyens de s'emparer immédiatement des parties les plus importantes du grand héritage. Quant à savoir s'il se hasarderait à prendre une mesure aussi hardie, et, le cas échéant, s'il y avait sur le continent un gouvernement possédant le courage et les moyens de lui résister, c'étaient des questions au sujet

desquelles les ministres anglais soumettaient, avec une sincère déférence, leur opinion à celle de leur maître, qui, mieux que personne, connaissait les intérêts et les dispositions de toutes les cours de l'Europe. Mais il y avait un point important qu'on ne devait pas oublier, et sur lequel ses sujets étaient probablement mieux informés que lui : le caractère de leur propre nation. Il était de leur devoir, écrivait le Chancelier, de prévenir Sa Majesté que, dans les récentes élections, l'opinion publique s'était manifestée d'une manière toute différente de celle à laquelle on s'était attendu. On ne pouvait se méprendre sur la nature de ces sentiments. L'énergie qui avait soutenu la nation pendant neuf ans d'efforts et de sacrifices semblait éteinte. Le peuple était las des taxes; la pensée de la guerre lui était odieuse. Comme, dans de semblables circonstances, il ne serait pas facile de former une coalition capable de résister aux prétentions du roi de France, il était à souhaiter qu'il fût amené à renoncer à ses prétentions, et il n'était pas à présumer qu'il y renoncerait sans s'assurer une large compensation. Les ministres approuvaient donc cordialement les principes du traité de Loo; mais, quant à savoir si les articles de ce traité étaient ou n'étaient pas trop favorables à la maison de Bourbon, et si cette maison les observerait fidèlement, Somers donnait délicatement à entendre que ses collègues, comme lui, éprouvaient quelques doutes. Ils craignaient que Louis ne les trompât. Ils craignaient aussi que, une fois en possession de la Sicile et de Guipuscoa, il ne se rendît maître du commerce du Levant, et ne voulût, au premier moment,

pousser une armée jusque dans le cœur de la Castille. Mais ils s'étaient rassurés à la pensée que leur souverain comprenait parfaitement toute la politique étrangère, qu'il avait étudié attentivement toutes les chances, qu'il n'avait négligé aucune précaution, et enfin que les concessions qu'il avait faites à la France étaient les seules qui pussent conjurer les dangers qui menaçaient la chrétienté. Le chancelier ajoutait que le service que Sa Majesté avait rendu à la maison de Bavière lui donnait le droit d'exiger quelque chose en retour. Serait-ce trop d'attendre de la reconnaissance du prince, qui serait bientôt un grand roi, quelque adoucissement au système rigoureux qui fermait les colonies espagnoles au commerce anglais? Une semblable mesure rendrait Sa Majesté encore plus chère à ses sujets.

Le Chancelier soumit ces considérations au roi en lui envoyant les pleins pouvoirs qu'il avait demandés. Vernon rédigea ces pleins pouvoirs de sa propre main et les scella de manière qu'aucun fonctionnaire subalterne ne pût pénétrer le secret. Des blancs furent laissés, suivant l'ordre du roi, pour la signature des deux commissaires, mais Somers donna à entendre qu'il serait convenable que ces blancs fussent remplis par les noms de personnes, sinon Anglaises de naissance, du moins naturalisées, et qui seraient, par conséquent, responsables vis-à-vis du Parlement.

Le roi avait donc obtenu ce qu'il attendait d'Angleterre. La politique méticuleuse des Bataves lui suscita quelques difficultés, mais elles cédèrent toutes à son autorité et à l'habileté de Heinsius. A dire vrai, le traité ne pouvait être que favorablement envisagé par

les États-Généraux, car il avait été soigneusement élaboré dans le but spécial d'empêcher la France d'augmenter son territoire ou son influence du côté des Pays-Bas ; et les Hollandais, qui se souvenaient de l'année désastreuse où Louis avait dressé ses tentes entre Utrecht et Amsterdam, furent enchantés de voir qu'il n'allait pas ajouter une seule forteresse aux possessions qu'il avait dans leur voisinage. Ils étaient tout disposés à acheter cet avantage au prix de provinces entières au delà des Pyrénées et des Apennins. La sanction du gouvernement fédéral et du gouvernement provincial fut aisément et promptement obtenue. Le traité fut enfin signé dans la soirée du 4 septembre 1698... Guillaume s'était conformé à la suggestion de son Chancelier par rapport aux blancs laissés dans les pleins pouvoirs anglais, et les avait remplis par les noms de sir Joseph Williamson, ministre à la Haye, Anglais de naissance, et de Portland, naturalisé Anglais. Le grand Pensionnaire et sept autres commissaires signèrent au nom des Provinces-Unies. Tallart seul signa pour la France. Il paraît s'être enorgueilli outre mesure de l'issue heureuse en apparence de la négociation à laquelle il avait pris une si grande part, et dans sa dernière dépêche à Louis il parlait de ce traité comme du plus important qui eût été conclu depuis plusieurs siècles.

Guillaume aussi fut satisfait, et il avait sujet de l'être. Si le roi d'Espagne était mort, comme tout le monde s'y attendait, avant la fin de l'année, il est très-probable que la France aurait été fidèle à ses conventions avec l'Angleterre et les Provinces-Unies, comme

il est presque certain que, dans ce cas, le traité eût été exécuté sans rencontrer d'opposition sérieuse d'aucun côté. L'Empereur aurait pu se plaindre et menacer, mais il aurait bien fallu qu'il se soumît : que pouvait-il faire? Il n'avait pas de flotte ; il lui était par conséquent impossible d'essayer même de s'emparer de la Castille, de l'Aragon, de la Sicile et des Indes contre la volonté des trois plus grandes puissances maritimes du monde. Par le fait, la seule portion de l'empire espagnol qu'il pût espérer de prendre et de retenir par la force, malgré l'opposition des confédérés de Loo, était le Milanais, et les confédérés de Loo étaient convenus de l'assigner à sa famille. Il est peu probable qu'il aurait eu la folie de troubler la paix du monde quand la seule chose qu'il pût gagner par la guerre lui était offerte de bonne grâce. Les Castillans auraient été sans doute mécontents du démembrement du colosse dont ils étaient la tête ; mais ils se seraient aperçus que la résistance leur ferait plutôt perdre les Indes que conserver Guipuscoa. Quant à l'Italie, il ne leur était pas plus possible d'y faire la guerre que dans la lune. Ainsi la crise qui avait paru devoir amener une guerre européenne de dix ans n'aurait produit que quelques manifestes et quelques notes diplomatiques pleines d'aigreur.

Les monarques confédérés désiraient que leur pacte restât secret tant que leur frère Charles vivrait, et il est probable qu'il en aurait été ainsi s'il n'eût été communiqué qu'aux ministres anglais et français ; mais les institutions des Provinces-Unies se prêtaient peu aux mesures secrètes. Il avait été nécessaire de se confier à

un si grand nombre de députés et de magistrats, que des rumeurs de ce qui s'était passé à Loo se répandirent au dehors. Quiros, l'ambassadeur espagnol à la Haye, parvint, à force d'adresse et de persévérance, sinon à découvrir toute la vérité, du moins à en apprendre assez pour lui fournir matière à une dépêche qui excita beaucoup d'alarmes et d'irritation à Madrid. Un conseil fut convoqué et de longues délibérations s'ensuivirent. Les grands de la plus orgueilleuse des cours ne pouvaient guère s'empêcher de comprendre qu'il serait impossible à leur futur souverain, quel qu'il fût, d'éviter de sacrifier une partie de son vaste empire, laissé sans défense, pour conserver le reste. Il leur était dur de penser qu'un seul fort, une seule île dans les quatre parties du monde fût sur le point d'échapper à la triste domination de la Castille. Toutes les passions, tous les préjugés de cette race altière, étaient subordonnés à ce sentiment. « Nous sommes prêts, — telle était la phrase qui était dans toutes les bouches, — à aller à n'importe qui, au Dauphin, au diable, pourvu que nous restions tous ensemble. » Dans l'espoir d'éviter le démembrement qui menaçait l'Empire, les ministres espagnols conseillèrent donc à leur maître d'adopter comme son héritier le candidat dont la France, l'Angleterre et la Hollande paraissaient le plus disposées à appuyer les prétentions. Cet avis fut suivi, et l'on sut bientôt partout que Sa Majesté Catholique avait solennellement désigné comme son successeur son neveu François-Joseph, prince électoral de Bavière. La France protesta contre cet arrangement, — non, autant qu'on en peut juger aujourd'hui, parce

qu'elle avait l'intention de violer le traité de Loo, mais parce qu'il lui aurait été difficile, si elle ne protestait pas, d'insister sur la pleine exécution de ce traité. Si elle eût acquiescé en silence à la nomination du prince électoral, elle aurait paru admettre que les prétentions du Dauphin n'étaient pas fondées, et si elle admettait la nullité de ses prétentions, elle ne pouvait sans injustice flagrante exiger la cession de plusieurs provinces comme le prix moyennant lequel elle se désisterait de ses prétentions. Pendant ce temps, les confédérés s'étaient assuré la coopération d'un personnage très-important, l'électeur de Bavière, qui gouvernait alors les Pays-Bas, et qui devait être probablement avant peu régent de toute la monarchie espagnole. Il comprenait parfaitement que le consentement de la France, de l'Angleterre et de la Hollande à l'élévation de son fils valait bien la peine d'être acheté presque à tout prix, et il se hâta de promettre que, quand le moment serait venu, il ferait tout ce qui serait en son pouvoir pour faciliter l'exécution du traité de partage. Il était, dans le fait, engagé par les liens les plus forts avec les confédérés de Loo. Ils étaient convenus par un article secret ajouté au traité, que si le jeune prince électoral devenait roi d'Espagne et mourait sans postérité, son père serait son successeur. La nouvelle que le jeune François-Joseph avait été déclaré héritier du trône d'Espagne fut bien accueillie par tous les potentats de l'Europe, à l'exception de son grand-père l'empereur. Le déplaisir et l'indignation de Léopold furent extrêmes, mais on ne pouvait douter qu'il ne finît par se soumettre de bonne ou de mauvaise grâce. C'eût été

une folie insigne de sa part de lutter sur terre contre toute l'Europe occidentale, et il lui était matériellement impossible de faire la guerre sur mer. Guillaume put donc, durant quelques semaines, se complaire dans l'agréable conviction qu'il avait par sa prudence et sa fermeté sauvé le monde civilisé d'une guerre générale qui paraissait imminente, et qu'il s'était assuré le puissant concours de la famille des nations contre l'injuste prééminence d'un État trop puissant.

Mais le plaisir et l'orgueil avec lesquels il contemplait le succès de sa politique étrangère faisaient place à des sentiments très-différents aussitôt qu'il avait de nouveau affaire à nos factions domestiques. Il faut que ceux qui révèrent le plus sa mémoire reconnaissent qu'à l'égard de ces factions il ne montra pas alors son habileté accoutumée. Ce sage politique semble ne pas avoir compris combien on peut blesser par le manque de courtoisie dans les petites choses. Ses ministres l'avaient informé que le résultat des élections n'avait pas été satisfaisant et qu'il faudrait user de beaucoup de ménagements avec les nouveaux représentants de la nation. Malheureusement il ne tint guère compte de cet avis. Il avait, par une ordonnance royale, fixé au 29 novembre l'ouverture de la session. C'était une époque considérée comme très-tardive, car la *saison* de Londres commençait alors avec la Saint-Michel. Et même, pendant la guerre, il était rare que le roi n'eût pas reçu les félicitations de ses fidèles membres de la Chambre des lords et de la Chambre des communes le 5 novembre, double anniversaire de sa naissance et de son mémorable débarquement. Les nom-

breux membres de la Chambre des communes venus à Londres, ayant toute la disposition de leur temps, formèrent des cabales et s'excitèrent les uns les autres par leurs murmures sur la partialité de Guillaume pour son pays natal. Il s'était rendu en Hollande, disaient-ils, aussitôt qu'il l'avait pu. Il restait en Hollande aussi longtemps qu'il le pouvait. Ce qu'il y eut de pire encore, c'est que le 29 novembre arriva sans que le roi fût de retour. Il fallut que les Lords-juges fussent chargés de proroger le Parlement. Jusqu'au 6 décembre le délai dut être justement imputé aux vents contraires; mais les mécontents demandèrent, non sans raison, si Guillaume ne savait pas qu'il souffle souvent des vents d'ouest dans l'océan Germanique, et si lorsqu'il avait convoqué les États du royaume il n'aurait pas dû s'arranger de manière à ce qu'à moins d'une fatalité imprévue rien ne l'empêchât de se trouver à Londres pour le jour solennellement indiqué.

Ce fut ainsi que la mauvaise humeur, que la plupart des législateurs nouveaux avaient apportée de leurs provinces, s'envenima de jour en jour jusqu'à ce qu'ils entrèrent en fonctions. Une question fut vivement agitée dans cet intervalle : qui serait le président de la Chambre? Les membres de la Junte désiraient que le fauteuil fût occupé par sir Thomas Littleton. C'était un de leurs amis les plus capables, les plus zélés et les plus fermes. Il avait été, tant à la Chambre des communes que dans les bureaux du Trésor, un appui inestimable pour Montague. Il y avait vraiment lieu de s'attendre à une forte opposition. Le fait que Littleton était un Whig était une puissante objection aux yeux des Tories, et

son titre d'homme en place et de partisan d'une armée permanente était également une objection grave dans l'opinion de plusieurs politiques qui n'étaient pas Tories. Mais personne autre ne se présenta. La santé du dernier président, Foley, était détruite. On parla de Musgrave dans les cafés, mais ce ne fut qu'un bruit qui s'éteignit bientôt. Le nom de Seymour était dans quelques bouches; mais son temps était passé. Il est vrai qu'il possédait encore ces avantages qui en avait fait autrefois le premier des gentilshommes de province de l'Angleterre : une naissance illustre, une fortune considérable, une grande facilité de parole, une éloquence véritable et une connaissance parfaite des affaires parlementaires. Mais toutes ces choses ne pouvaient l'élever autant que l'avilissait son caractère moral. Une hauteur telle que la sienne, quoiqu'elle ne pût jamais plaire, aurait pu lui être pardonnée si elle avait été unie à des sentiments de vertu et d'honneur: mais de toutes les formes de l'orgueil, sans excepter même l'orgueil du parvenu, le plus offensant est l'orgueil de la naissance quand il accompagne des vices sordides et ignobles : l'avidité et le mensonge, la fourberie et l'impudence. Tel était l'orgueil de Seymour. Un grand nombre de ceux-là mêmes qui étaient bien aises de voir les ministres blessés par sa rhétorique habile et incisive se souvenaient qu'il s'était vendu plus d'une fois, et ils soupçonnaient qu'il était impatient de se vendre encore. La veille même de l'ouverture du Parlement, une petite brochure intitulée *Considérations sur le Choix d'un Président*, et répandue de tous côtés, paraît avoir produit une grande sensation. L'auteur mettait les représentants du peuple en garde

contre Littleton ; puis, dans un langage plus fort même, quoique plus concis, il s'élevait contre Seymour, mais sans proposer une troisième personne. Le 6 décembre arriva sans que le Parti de la nation ou du pays, comme il se nommait toujours lui-même, eût trouvé un troisième candidat. Le roi, arrivé à Londres depuis quelques heures seulement, se rendit à la Chambre des lords. Les membres de la Chambre des communes furent appelés à la barre et invités à choisir un président. Ils retournèrent dans la salle de leurs délibérations. Hartingdon proposa Littleton, et sa proposition fut appuyée par Spencer. Personne autre ne fut proposé, mais il y eut un vif débat de deux heures. Seymour, exaspéré en voyant qu'aucun parti n'était disposé à soutenir ses prétentions, parla avec une violence excessive. Lui qui pouvait parfaitement se rappeler le despotisme militaire de Cromwell, lui qui avait pris une part active à la politique de la Cabale et qui avait vu son beau comté transformé en un Golgotha par les « Assises sanglantes » de Jeffreys, déclara que les libertés de la nation n'avaient jamais été en plus grand danger, et que leur arrêt serait prononcé si un courtisan était appelé au fauteuil. L'opposition insista pour qu'on allât aux voix. La motion de Hartingdon fut adoptée à une majorité de deux cent quarante contre cent trente-cinq. Littleton lui-même, suivant l'usage ancien et puéril qui se pratique encore de nos jours, vota avec la minorité. Trois jours après il fut présenté et accepté [1].

Le roi prononça alors le discours de la couronne. Il

[1] 1698.

exprima sa ferme conviction que les Chambres étaient disposées à faire tout ce qui serait nécessaire pour le salut, l'honneur et la prospérité du royaume : il ne leur demandait rien de plus. Lorsque le moment serait venu de s'occuper des établissements maritimes et militaires, elles se souviendraient qu'à moins que l'Angleterre ne fût garantie contre toute attaque, elle ne pourrait continuer à tenir le haut rang qu'elle s'était acquis parmi les puissances européennes ; son commerce languirait, son crédit se perdrait, et sa tranquillité intérieure même serait compromise. Il exprima aussi l'espérance que l'on s'occuperait activement à éteindre les dettes contractées pendant la guerre. « Je pense, disait-il, qu'un Parlement anglais ne peut jamais commettre l'erreur de ne pas considérer comme sacré tout engagement parlementaire. »

Le discours parut être accueilli favorablement. Pendant quelque temps, Guillaume se flatta que la grande faute, comme il la considérait, de la session précédente, serait réparée, que l'armée serait augmentée, et qu'il lui serait possible, lors de l'événement important qui se préparait, de parler avec un ton d'autorité aux puissances étrangères, et particulièrement d'obliger la France à remplir ses engagements. Les Whigs de la Junte, qui connaissaient mieux les dispositions de leur pays et de la nouvelle Chambre des communes, déclarèrent qu'il serait impossible d'obtenir une armée de terre de plus de dix mille hommes. On obtiendrait probablement ces dix mille hommes si le roi autorisait ses serviteurs à les demander en son nom et à déclarer qu'avec un nombre inférieur il ne pouvait répondre de la sûreté publique. Guillaume, fermement convaincu

que vingt mille hommes ne seraient pas suffisants, refusa de faire lui-même ou d'autoriser d'autres personnes à faire en son nom une proposition qui lui semblait absurde et humiliante. Ainsi, au moment où il était particulièrement désirable que tous ceux qui faisaient partie du pouvoir exécutif agissent avec un parfait accord, une discussion sérieuse s'élevait entre le roi et ses plus habiles conseillers. Ni lui ni eux ne peuvent être sérieusement blâmés de cette dissension. Leurs situations étaient différentes, et ils devaient nécessairement voir les objets sous des points de vue différents. Lui, et c'était naturel, considérait la question principalement comme une question européenne; eux, tout aussi naturellement, la considéraient surtout comme une question anglaise. Ils avaient trouvé dans le dernier Parlement une antipathie insurmontable pour une armée permanente, et pourtant ce Parlement était disposé à placer en eux et en leur maître une très-grande confiance. Dans le nouveau Parlement, cette antipathie dégénérait presque en manie. Pendant les récentes élections, on avait répété dans toutes les villes, dans toutes les places publiques et affiché sur tous les murs, que la liberté, les lois, la propriété, ne seraient jamais garanties tant que le souverain aurait à sa disposition en temps de paix un corps considérable de troupes régulières, et que, de toutes les troupes irrégulières, les troupes étrangères étaient les plus à craindre. Les réductions de l'année précédente, disait-on, lors même qu'elles eussent été honnêtement mises à exécution, n'auraient pas été suffisantes, et tel n'avait pas été le cas. Les ministres déclarèrent que, sur ce point, les

dispositions des Communes étaient telles, que, si un haut fonctionnaire demandait ce que Sa Majesté jugeait nécessaire, il y aurait assurément une violente explosion. La majorité irritée voudrait probablement licencier tout ce qui restait de l'armée, et le royaume resterait sans un seul soldat. Cependant Guillaume se refusait à croire que le cas fût aussi désespéré. Il prêta trop facilement l'oreille à quelque conseiller secret, — Sunderland, selon toute probabilité, — qui accusait Montague et Somers de lâcheté et de manque de sincérité. On disait tout bas au roi qu'ils avaient une majorité toutes les fois qu'ils en avaient réellement besoin. Ils tenaient à placer leur ami Littleton dans le fauteuil du président, et ils avaient atteint leur but triomphalement. Ils ne réussiraient pas moins bien à faire voter un établissement militaire suffisant, si l'honneur de leur maître et la sûreté de leur pays leur étaient aussi chers que les intérêts insignifiants de leur faction. C'est en vain qu'on dit au roi, ce qui néanmoins était parfaitement vrai, que par aucun artifice, aucune éloquence, on ne pourrait amener la moitié des membres qui avaient voté pour Littleton à voter pour une augmentation de l'armée de terre. Pendant que Guillaume pressait ses ministres de résister énergiquement au préjugé populaire, et qu'ils lui représentaient respectueusement que, en agissant ainsi, ils ne feraient que rendre ce préjugé plus fort et plus dangereux, le jour fixé par les Communes pour délibérer sur le discours du roi arriva. La Chambre s'organisa en comité. La grande question fut aussitôt soulevée : « Quelles mesures seraient adoptées pour la défense du royaume? » On s'attendait naturel-

lement à ce que les conseillers privés de la couronne proposassent quelque chose. Comme ils gardèrent le silence, Harley prit l'initiative, qui aurait dû leur appartenir, et proposa que l'armée ne dépassât pas sept mille hommes. Sir Charles Sedley en demanda dix mille. Vernon, qui était présent, fut d'avis que ce chiffre eût été accordé s'il avait été proposé par une personne qu'on aurait pu croire parler au nom du roi; mais peu de membres se soucièrent de soutenir un amendement qui devait forcément être moins agréable à leurs commettants, et qui ne paraissait pas l'être plus à la cour que la motion primitive. La proposition de Harley fut renvoyée au comité. Le lendemain elle fut rapportée et adoptée. La Chambre déclara aussi que les sept mille hommes qu'on conserverait devaient être Anglais de naissance. D'autres votes furent adoptés sans la moindre opposition, soit dans le comité, soit quand la masse présidentielle était sur la table.

L'indignation et le déplaisir du roi furent extrêmes. Il était mécontent de l'opposition, des ministres, de toute l'Angleterre. La nation lui semblait sous l'empire d'une fatale illusion : s'aveuglant sur des dangers que sa sagacité plus éclairée lui montrait comme véritables, imminents et formidables, et redoutant des dangers que sa conscience lui disait n'être pas réels. Les intraitables insulaires étaient disposés à confier tout ce qu'ils avaient de plus précieux, leur indépendance, leurs propriétés, leurs lois, leur religion, à la modération et à la bonne foi de la France, aux vents et aux vagues, à la fermeté et à l'habileté de bataillons de laboureurs commandés par des gentillâtres, et cependant ils crai-

gnaient de lui confier les moyens de les protéger, de peur qu'il n'employât ces moyens à la destruction des libertés qu'il avait sauvées d'un danger extrême, qu'il avait affermies par de nouvelles sécurités, qu'il avait défendues au péril de sa vie, et qu'il n'avait jamais violées depuis le jour de son avénement. Il était attaché, et non sans raison, à sa troupe bleue de la garde hollandaise. Ce régiment d'infanterie avait servi sous ses ordres pendant bien des années, et s'était éminemment distingué par son courage, sa discipline et sa fidélité. Le premier de son armée il était entré au mois de décembre 1688 dans la capitale anglaise, où il avait reçu l'importante mission d'occuper Whitehall et de garder la personne de Jacques. Dix-huit mois plus tard, la garde bleue avait été la première à se plonger dans les flots de la Boyne. La conduite de ses vétérans n'avait pas été moins exemplaire dans leurs quartiers. Le vote qui demandait que le roi les congédiât, simplement parce qu'ils étaient ce qu'il était lui-même, lui parut un affront personnel. Il s'imaginait que ses ministres auraient pu éviter tous ces ennuis et tous ces scandales, s'ils avaient eu plus de sollicitude pour son honneur et pour le succès de ses grands projets politiques, moins de sollicitude pour leur propre popularité. Eux, de leur côté, continuaient à l'assurer, et, autan qu'on en peut juger aujourd'hui, à l'assurer avec une parfaite sincérité, qu'il était entièrement hors de leur pouvoir d'effectuer ce qu'il désirait. Peut-être néanmoins réussiraient-ils à faire quelque chose. Plusieurs membres de la Chambre des communes avaient dit en particulier que sept mille hommes étaient un chiffre trop

peu élevé. Si Sa Majesté voulait donner à entendre qu'elle considérerait ceux qui voteraient pour dix mille comme lui ayant rendu un bon service, il resterait encore quelque espoir. Mais tout serait perdu si les membres voyaient qu'en votant pour dix mille hommes ils ne contenteraient personne ; que les comtés et les villes qu'ils représentaient les regarderaient comme des apostats et des esclaves pour avoir été si loin dans le but de plaire au roi, et que, d'un autre côté, ils seraient vus d'un mauvais œil à Kensington pour ne pas avoir été plus loin. Le roi fut inébranlable. Il avait été trop grand pour consentir sans une lutte à cet abaissement. Il avait été l'âme de deux grandes coalitions : la terreur de la France, l'espérance de toutes les nations opprimées. Devait-il se dégrader jusqu'à devenir le jouet des Harley et des Howe, un pauvre petit prince incapable de secourir ou de nuire, un ennemi moins formidable et un allié dont on tiendrait un moindre compte que de l'électeur de Brandebourg ou du duc de Savoie? Le caractère de Guillaume, tout aussi despotique et aussi impatient de contrôle que celui d'aucun de ses prédécesseurs, Stuart, Tudor ou Plantagenet, se soulevait d'indignation à la pensée de ce honteux asservissement. On n'ignorait pas à Versailles combien il était mortifié et exaspéré, et pendant quelque temps on y nourrit l'étrange espoir que la vivacité de son ressentiment le porterait peut-être à imiter ses oncles Charles et Jacques, à conclure un autre traité de Douvres et à se vendre pour un subside qui le rendrait indépendant de son Parlement mutin et parcimonieux. Un semblable subside, pensait-on, pouvait être déguisé sous le nom d'une

compensation pour la petite principauté d'Orange, que Louis était depuis longtemps désireux d'acquérir, même à un prix élevé. Une dépêche fut rédigée. Elle contenait un paragraphe qui informait Tallart des desseins de son maître et lui enjoignait de ne hasarder aucune proposition directe, mais d'essayer l'effet d'insinuations prudentes et délicates, et, si cela était possible, d'amener Guillaume à parler le premier. Ce paragraphe fut supprimé après seconde réflexion, mais le fait qu'il ait jamais pu être écrit doit être considéré comme une circonstance des plus significatives.

On peut affirmer avec confiance que Guillaume ne se serait jamais abaissé au point de devenir le pensionnaire de la France; mais ce ne fut pas sans peine qu'on parvint à le dissuader, en cette conjoncture, de renoncer au gouvernement de l'Angleterre. Quand il donna pour la première fois à entendre qu'il songeait à se retirer sur le continent, ses ministres s'imaginèrent qu'il cherchait à les effrayer afin de les engager à faire un effort désespéré pour obtenir une armée suffisante. Mais ils s'aperçurent bientôt qu'il parlait sérieusement, et l'on peut à peine en douter, car dans une lettre confidentielle à Heinsius, qu'il ne pouvait avoir aucun motif de tromper, il exprimait très-clairement ses intentions. « Je prévois, dit-il, que je serai obligé de prendre un parti extrême, et que je vous reverrai en Hollande plus tôt que je ne l'avais imaginé[1]. » Il avait en effet résolu de se rendre à la Chambre des Lords, d'y mander les Communes et de prononcer son dernier discours. Il avait

[1] Décembre $\frac{20}{30}$ 1698.

même préparé ce discours et l'avait fait traduire. Il se proposait de dire à ses auditeurs qu'il était venu en Angleterre pour sauver leur religion et leurs libertés ; que pour obtenir ce résultat il avait été dans la nécessité d'entreprendre une guerre longue et cruelle ; que cette guerre, grâce à Dieu, s'était terminée par une paix honorable et avantageuse, et que la nation pouvait maintenant être tranquille et heureuse si elle adoptait les précautions qu'il avait recommandées le premier jour de la session, comme essentielles à la sûreté publique ; mais que, du moment où les états du royaume avaient jugé bon de rejeter ses avis, et de s'exposer à un péril imminent, il ne voulait pas être témoin de calamités qu'il n'avait pas occasionnées et qu'il ne pouvait éviter. Il priait donc les Chambres de lui présenter un bill qui pourvût au gouvernement du royaume. Il donnerait la sanction à ce bill et quitterait un poste où il ne pouvait plus être utile ; mais il prendrait toujours le plus vif intérêt au bien-être de l'Angleterre, et, si ce qu'il avait prédit se réalisait, si au jour du danger elle avait encore besoin de ses services, elle le trouverait prêt, comme par le passé, à hasarder sa vie pour sa défense.

Quand le roi montra son discours au chancelier, ce sage ministre se départit pour un moment de sa réserve habituelle. « C'est une extravagance, sire, dit-il, c'est une folie. Je supplie Votre Majesté, dans l'intérêt de son propre honneur, de ne dire à personne ce qu'elle m'a dit. » Il discuta la question pendant deux heures et employa sans doute des arguments persuasifs. Guillaume l'écouta patiemment, mais n'en persista pas moins dans son dessein.

L'alarme des ministres paraît avoir été augmentée lorsqu'ils apprirent que les intentions du roi avaient été communiquées à Marlborough, le dernier homme auquel un semblable secret eût été confié, si Guillaume n'avait été fermement décidé à abdiquer en faveur de la princesse de Danemark. Somers obtint une autre audience et recommença à discuter; mais le roi coupa court à ses raisonnements : « Nous ne nous entendrons pas, milord, mon parti est pris. — Alors, sire, reprit Somers, je demande à être dispensé d'assister comme chancelier à l'acte fatal que médite Votre Majesté. C'est de mon roi que j'ai reçu ce sceau, et je le prie de me le retirer pendant qu'il est encore mon roi[1]. »

[1] Nous croyons que lord Macaulay ne nous eût pas su mauvais gré de transcrire ici la pièce officielle dont il s'est contenté d'analyser la substance. Guillaume avait écrit en français le brouillon du discours qu'il se proposait de prononcer pour prendre congé de la Chambre des communes. L'original de ce document fut déposé au Muséum Britannique par la princesse Amélie, fille de Georges III. Le voici avec son orthographe :

« Milords et Messieurs, je suis venu icy dans ce royaume au désir de cette nation pour la sauver de ruine, pour préserver vostre religion, vos lois et libertés. Pour ce subjet, j'ai esté obligé de soutenir une longue et très-onéreuse guerre pour ce royaume, laquelle, par la grâce de Dieu et la bravoure de cette nation, est à présent terminée par une bonne paix, dans laquelle vous pourriez vivre heureusement et en repos si vous vouliez contribuer à votre propre seureté, ainsi que je vous l'avois recommandé à l'ouverture de cette cession. Mais je vois au contraire que vous avez si peu de garde de mes advis, et que vous ne prenez que si peu de soin de votre seureté, et que vous exposez à ruine évidente, vous destituant des seuls et uniques moïens qui pourroient servir vostre défense, il ne seroit pas juste que je fusse témoin de votre perte, ne pouvant rien faire de mon costé pour l'éviter, estant hors d'état de vous défendre et protéger, ce qui a été le seul vœu que j'ai eu en venant en ce pays. Aussi je dois vous requérir de choisir et me nommer telles personnes que vous jugerez capables, auxquelles je puisse laisser l'administration de mon gouvernement en mon absence,

Dans ces circonstances, les ministres, quoique sans le moindre espoir de succès, se déterminèrent à faire tout ce qui était en leur pouvoir pour complaire aux désirs du roi. Un comité choisi avait été chargé par la Chambre des communes de rédiger un bill pour le licenciement des troupes au delà du chiffre de sept mille. Un des membres du parti de la Cour proposa de charger ce comité de revenir sur le nombre d'hommes. Vernon se conduisit très-bien pendant le débat. Montague parla même avec plus d'habileté et d'énergie que de coutume, mais en vain. Il était si loin de pouvoir rallier autour de lui une majorité comme celle qui l'avait soutenu dans le dernier parlement, qu'il ne pouvait pas même compter sur l'appui des hommes en place qui siégeaient dans le même conseil exécutif que lui. Thomas Pelham, qui, quelques mois seulement auparavant, avait été nommé Lord de la Trésorerie, essaya de lui répondre. « J'avoue, dit-il, que l'année dernière je pensais qu'une forte armée de terre était nécessaire; cette année, je la crois inutile; mais je nie qu'on puisse m'accuser d'inconséquence. L'année dernière, la grande question de la succession d'Espagne n'était pas résolue et une guerre

vous asseurant que, quoique je sois obligé à présent de me retirer *hors du royaume*, je conserverai toujours la mesme inclination pour son avantage et prospérité. Que quand je pourrés juger que ma présence y seroit nécessaire pour vostre défense, et que je jugerés le pouvoir entreprendre avec succès, je serés donc posté à y revenir hasarder ma vie pour vostre seureté comme je l'ai fait par le passé; priant le bon Dieu de bénir vos délibérations, et de vous inspirer ce qui est nécessaire pour le bien et la seureté du royaume. »

Nous avons déjà cité ce document dans un essai d'histoire comparée qui figure parmi les pièces justificatives de la quatrième édition de notre Histoire de Charles-Édouard. A. P.

générale était sérieusement à craindre. Cette question est maintenant décidée de la manière la plus satisfaisante, et nous pouvons espérer plusieurs années de paix. » Un Whig dont l'autorité et la réputation étaient plus grandes encore, le marquis de Hartingdon, se sépara en cette occasion de la junte. Le courant était irrésistible. A la fin les voix qui essayèrent de parler en faveur du projet soumis à l'examen du Comité furent couvertes par les clameurs. Quand la question fut posée, une bruyante exclamation de *Non* se fit entendre et la majorité se soumit. Un vote n'eût servi qu'à démontrer sa faiblesse.

A cette époque il devint évident que les relations qui existaient entre le gouvernement exécutif et le Parlement étaient de nouveau ce qu'elles avaient été avant l'année 1695. L'histoire de notre politique de ce temps est étroitement liée à celle d'un seul homme. Jusqu'alors la carrière de Montague avait été, plus que celle d'aucun des membres de la Chambre des communes, une suite non interrompue de succès. Mais maintenant la fortune avait tourné. Comme Whig, il avait été longtemps haï par les Tories, et la rapidité de son élévation, l'éclat de sa renommée, le bonheur constant qui semblait le suivre partout, lui avaient suscité un grand nombre d'ennemis parmi les Whigs. C'était à tort qu'on le comparait aux favoris d'une époque antérieure, Carr et Villiers, hommes auxquels il ne ressemblait en rien, si ce n'est par la rapidité avec laquelle il était monté d'une humble position à un rang élevé. Ces favoris n'avaient rendu aucun service à l'État, n'avaient montré aucune capacité pour la conduite des grandes affaires,

et, en dépit des murmures de toute la nation, par le simple effet de la partialité du souverain, ils avaient été appelés aux plus hautes dignités. Montague devait tout à son propre mérite et à l'opinion que le public avait de ce mérite. Il paraît n'avoir eu que peu de rapports avec son maître, et aucun qui ne fût purement officiel. Il était, en réalité, un monument vivant de ce que la Révolution de 1688 avait fait pour le pays. La Révolution l'avait trouvé, sur les bords du Cam, jeune étudiant dans une des cellules scolastiques de l'Université, courbé sur les diagrammes qui démontraient les lois récemment découvertes de la force centripète et de la force centrifuge, copiant des vers, rêvant quelque riche rectorat ou une prébende à l'ombre d'une cathédrale. Le nouvel ordre de choses avait développé en lui de nouveaux talents et présenté à son imagination l'espoir de récompenses d'un genre bien différent d'un rectorat ou d'une prébende. Son éloquence lui avait conquis l'attention de la législature; son habileté dans les affaires commerciales et fiscales lui avait valu la confiance de la Cité. Pendant quatre ans personne n'avait songé à lui disputer sa place à la tête de la majorité de la Chambre des communes, et il avait rendu chacune de ces années mémorable par de grandes victoires parlementaires et par de grands services publics. Il semblerait que ses succès auraient dû faire plaisir à la nation, mais surtout à l'assemblée dont il était le principal ornement, et dont il était en réalité la créature. Les représentants du peuple auraient dû être charmés de voir que, dans le nouvel ordre de choses, leur approbation pouvait faire pour l'homme qu'ils se plaisaient à honorer tout

ce que le plus puissant des Tudors avait pu faire pour Leicester, ou le plus despotique des Stuarts pour Strafford. Mais, quelque étrange que cela paraisse, les Communes commencèrent bientôt à regarder d'un mauvais œil une grandeur qui était leur propre ouvrage. La faute en était en partie à Montague. Malgré toute son habileté, il n'eut pas la sagesse de détourner, par la douceur et la modération, cette malédiction fatale, compagne inséparable de la gloire et de la prospérité, que les anciens personnifièrent sous le nom de Némésis. Forte dans tous les débats politiques et dans les calculs d'arithmétique, sa tête était trop faible pour résister à l'ivresse du succès et de la renommée. Il devint fier, même jusqu'à l'insolence. Ses anciens compagnons, qui peu d'années auparavant avaient fait des jeux de mots et des rimes avec lui dans des greniers, qui avaient partagé avec lui ses dîners de petite pension, qui s'étaient assis avec lui au parterre des théâtres, et qui lui avaient prêté de l'argent pour payer les comptes de sa lingère, reconnaissaient à peine leur ami Charles dans le grand homme qui ne pouvait oublier un instant qu'il était le premier Lord de la Trésorerie et le chancelier de l'Échiquier, qu'il avait été régent du royaume, qu'il avait fondé la Banque d'Angleterre et la nouvelle Compagnie des Indes orientales, rétabli la circulation monétaire, inventé les mandats de l'Échiquier, formulé le plan de l'amortissement général, et enfin que les Communes avaient déclaré, par un vote solennel, qu'il méritait toutes les faveurs qu'il avait reçues de la couronne. On disait que son admiration pour lui-même et son mépris pour les autres se lisaient dans

tous ses gestes, dans tous les traits de son visage. La manière même dont le babouin[1], ainsi que les pamphlétaires hostiles aimaient à l'appeler, se pavanait dans les couloirs de la Chambre, essayant de se grandir ou de dissimuler sa petite taille en se rengorgeant et en se dressant sur la pointe des pieds, lui faisait des ennemis. Des paroles arrogantes et inconsidérées lui étaient imputées; peut-être en inventait-on quelques-unes. On l'accusait de se vanter qu'il n'était rien qu'il ne pût faire adopter à la Chambre des communes, et qu'il pouvait disposer à son gré de la majorité; un grand nombre de libellistes l'attaquaient avec une haine plus que politique; on l'accusait aussi de rapacité et de vénalité, jusqu'à prétendre qu'il vendait, pour trois ans d'émoluments, tous les emplois du département des finances. Le honteux sobriquet de Filcher[2] lui fut donné. Son luxe, disait-on, n'était pas moins désordonné que son avarice. Il y eut vers ce temps une tentative de soulèvement contre les chefs du parti whig et leurs alliés, les grands capitalistes de la Cité; ce fut un cri assez semblable à celui qui éclata, soixante-dix ou quatre-vingts ans plus tard, contre les nababs anglais. De grandes richesses, soudainement acquises, ne sont pas toujours dépensées avec modération, dignité et bon goût; il n'est donc pas impossible que les histoires extravagantes dont les pamphlétaires récréaient les loisirs des mécontents de la province aient eu quelque fondement. Montague jouait un rôle important dans ces histoires; il trouvait moyen, disait-on, d'être à la fois aussi

[1] Jackanapes.
[2] Filou.

riche que Crésus et aussi dissolu que Marc-Antoine : son haras et sa cave étaient sans prix; ses laquais eux-mêmes faisaient fi du vin de Bordeaux. Lui et ses confédérés étaient représentés comme dépensant les sommes immenses dont ils avaient dépouillé le public en banquets à quatre services, comme ceux auxquels Lucullus aurait pu s'asseoir dans la salle d'Apollon. Un souper pour douze Whigs enrichis par les tripotages de bourse, les concussions réciproques et toutes sortes de spéculations, n'était pas cher à quatre-vingts livres sterling; le beau linge de table était renouvelé après chaque service; ceux qui voyaient les pyramides de fines volailles s'imaginaient que le festin avait été préparé pour cinquante épicuriens au moins. Six nids d'oiseaux seulement des îles Nicobar se trouvaient à Londres, et tous six, achetés à un prix énorme, fumaient en potage sur la table. Ces fables étaient dénuées de preuves et de vraisemblance; mais les pamphlétaires de Grub-Street ne pouvaient inventer de fable injurieuse pour Montague qui ne trouvât aussitôt créance dans la plupart des manoirs et des presbytères de l'Angleterre.

Il peut paraître étrange qu'un homme qui aimait passionnément la littérature et qui récompensait magnifiquement le mérite littéraire ait été plus violemment injurié, en prose et en vers, qu'aucun autre homme d'État de notre histoire. Il n'y a cependant aucune raison de s'en étonner : un Mécène puissant, libéral et éclairé, sera très-probablement honoré longtemps après sa mort; mais il est aussi très-probable que, pendant sa vie, ce protecteur du génie sera en butte aux plus outrageants libelles. En tout temps on comptera vingt mauvais écri-

vains pour un qui aura du talent, et chacun d'eux croira avoir du talent. Un ministre qui néglige également tous les hommes de lettres ne blesse l'amour-propre d'aucun d'eux; mais celui qui honore le petit nombre de ceux qui le méritent inflige aux autres tous les supplices d'un espoir déçu, d'un orgueil offensé, d'une jalousie implacable. Toute la rage d'une multitude d'auteurs irrités, tant par l'aiguillon du besoin que par celui de la vanité, se tourne contre l'infortuné patron des lettres. Il est vrai qu'on se souviendra encore des remercîments et des éloges de ceux qu'il a comblés de faveurs lorsque les injures de ceux qu'il a négligés seront oubliées; mais, pendant sa vie, la médisance fera probablement autant de bruit et trouvera autant de crédit que le panégyrique. Le nom de Mécène a été immortalisé par Horace et par Virgile. Ce nom, toujours populaire, désigne encore un homme d'État accompli, qui vit dans une étroite intimité avec les grands poëtes et les hommes d'esprit de son temps, et leur prodigue ses bienfaits avec la générosité la plus délicate. Mais on peut bien supposer que si les vers d'Alpinus et de Fannius, de Bavius et de Mævius étaient parvenus jusqu'à nous, nous y verrions Mécène représenté comme l'être le plus sordide et le plus dépourvu de goût, ou même comme un homme qui, par système, négligeait et persécutait toute supériorité intellectuelle. Il est certain que Montague était ainsi représenté par les écrivassiers contemporains; ils prétendaient dans leurs essais, dans leurs lettres, dans leurs dialogues et dans leurs ballades, qu'il ne faisait rien pour personne sans en être payé, soit en argent, soit par quelque honteux service; que non-seulement

il ne récompensait pas le mérite, mais encore qu'il le haïssait partout où il le rencontrait; qu'il employait les artifices les plus vils pour l'humilier; que ceux qu'il protégeait et enrichissait n'étaient pas des hommes recommandables par leur talent et leur vertu, mais de misérables sycophantes qui ne se distinguaient que par leurs honteuses débauches. Voilà ce qu'on disait de l'homme qui fit la fortune de Joseph Addison et d'Isaac Newton.

Rien n'avait plus contribué à diminuer l'influence de Montague à la Chambre des communes qu'une mesure qu'il avait prise quelques semaines avant l'ouverture du Parlement. Il paraîtrait que le résultat de l'élection générale lui avait donné de l'inquiétude, et qu'il avait cherché un port où il pût se mettre à l'abri contre l'orage qui semblait le menacer. Sur ces entrefaites, il apprit que la charge d'auditeur des comptes à la cour de l'Échiquier[1] était devenue tout à coup vacante : cette charge était inamovible, les fonctions, qui n'étaient qu'une simple affaire de forme, en étaient faciles; les bénéfices étaient incertains, car ils montaient et baissaient avec les dépenses publiques, mais en temps de paix, et sous l'administration la plus économique, ils ne pouvaient guère monter à moins de quatre mille livres par an; en temps de guerre, ils devaient, selon toute probabilité, excéder le double de cette somme. Montague résolut de s'assurer une si belle place : cependant il ne pouvait la prendre tant qu'il avait le ministère du trésor public, car il eût été inconvenant et peut-être illégal

[1] The auditorship of the Exchequer.

qu'il contrôlât ses propres comptes. Il la donna donc à son frère Christophe, qu'il avait récemment nommé un des commissaires de l'Excise. Comme on peut bien le supposer, de nobles et puissants compétiteurs n'avaient pas manqué d'aspirer à une pareille charge. Plus de vingt ans auparavant, Leeds avait obtenu de Charles II des lettres patentes qui en accordaient la survivance à Caermarthen. Godolphin, disait-on, pouvait fonder ses prétentions sur une promesse que lui avait faite Guillaume; mais Montague soutenait, et soutenait, il semble, avec raison, que les lettres patentes de Charles comme la promesse de Guillaume n'étaient que le résultat d'un malentendu, et que le droit de nommer l'auditeur des comptes appartenait au conseil du Trésor, et non à la couronne. Il en vint à ses fins avec une audace et une célérité caractéristiques : la nouvelle que la place était vacante arriva à Londres un dimanche; le mardi suivant le nouvel auditeur prêtait serment. Les ministres furent stupéfaits : le chancelier lui-même, qui était l'intime ami de Montague, n'avait pas été consulté. Godolphin dévora en silence son ressentiment; Caermarthen s'embarqua sur son merveilleux yacht, et se hâta de s'aller plaindre au roi, qui était alors à Loo; mais ce qui était fait ne pouvait être défait.

Ce coup hardi mit, dans l'acception la plus vulgaire du mot, la fortune de Montague à l'abri du hasard, mais il accrut l'animosité de ses ennemis, et refroidit le zèle de ses partisans. Dans une lettre que l'un de ses collègues, le secrétaire Vernon, écrivait le lendemain de la nomination, la charge d'auditeur des comptes est représentée comme un poste assuré et lucratif, « mais

je pensais, continue Vernon, que M. Montague aspirait trop haut pour s'abaisser à quelque chose de tellement au-dessous de la position qu'il occupe, et qu'il tenait moins au gain. » Ce sentiment était sans doute partagé par un grand nombre des amis du ministère ; il était évident que Montague se préparait une retraite. Cette défection du capitaine, juste à la veille d'une campagne périlleuse, découragea naturellement toute l'armée. Il est digne de remarque que, quatre-vingts ans plus tard, un autre grand chef parlementaire se vit placé dans une position tout à fait analogue. Le jeune William Pitt remplissait, en 1784, les mêmes fonctions que Montague en 1698. En 1784, Pitt fut assailli par des difficultés politiques non moins grandes que celles que Montague avait à combattre en 1698 ; Pitt, était aussi, en 1784, un homme beaucoup plus pauvre que Montague ne l'était en 1698 ; en 1784, Pitt, comme Montague, avait à son entière disposition une sinécure lucrative à la cour de l'Échiquier. Il donna à un autre la charge qui l'aurait enrichi, et il s'y prit de façon à récompenser tout à la fois le mérite malheureux et à alléger le pays d'un fardeau. Il fut récompensé de son désintéressement par les applaudissements enthousiastes de ses partisans, par le respect de ses antagonistes, et par la confiance que, à travers toutes les vicissitudes d'une carrière semée de tant d'événements, et si désastreuse à la fin, le plus grand nombre des Anglais accorda à ses mérites et à son intégrité. Pour ce qui concerne les qualités intellectuelles d'un homme d'État, Montague n'était probablement pas inférieur à Pitt ; mais ce fut à sa magnanimité, à son courage indomp-

table, à son mépris des richesses et des vains honneurs, plus qu'à sa supériorité intellectuelle, que Pitt dut sa longue puissance; et ces vertus manquaient à Montague[1].

Les fautes de Montague furent grandes, mais son châtiment fut cruel. Ce châtiment dut être en vérité plus cruel que la mort elle-même pour un homme dont la vanité était si chatouilleuse et qui avait été gâté de bonne heure par de rapides succès et par une constante prospérité. Le Parlement n'avait pas encore siégé un mois, quand il devint évident que l'ascendant de Montague touchait à sa fin. Il parlait toujours avec la même éloquence, mais ses discours ne provoquaient plus l'ancienne réponse. Tout ce qu'il proposait était malicieusement scruté. Le succès de son budget de l'année précédente avait surpassé son espérance. Les deux millions qu'il s'était chargé de trouver avaient été levés avec une rapidité presque magique. Cependant, après avoir fait affluer les richesses de la Cité dans les coffres du Trésor avec une abondance qui n'avait pas de précédent, il se voyait bafoué comme si son plan eût échoué plus burlesquement encore que la Banque territoriale des Tories. Enhardie par son impopularité, l'ancienne Compagnie des Indes orientales présenta une pétition dans laquelle elle demandait que l'Acte de la Société Générale, que l'influence et l'éloquence de Montague avaient fait sanctionner par le dernier Parlement, fût en grande partie modifié. Howe prit l'affaire en main. On proposa d'au-

[1] Nous croyons pouvoir renvoyer le lecteur à la belle vie de Pitt par lord Macaulay, dont nous avons publié la traduction dans le choix de ses œuvres diverses, 1re série. A. P.

toriser la présentation d'un bill en réponse à la pétition ; la motion fut adoptée par cent soixante-quinze voix contre cent quarante-huit, et toute la question du commerce avec l'Orient fut remise en délibération. Le bill fut présenté; mais il fut rejeté à la seconde lecture, non sans de grandes difficultés et à une faible majorité[1]. Sur d'autres questions financières, Montague, si récemment encore l'oracle du comité des subsides, se voyait maintenant écouté avec une défiance malveillante. Si ses ennemis ne pouvaient pas le trouver en défaut dans ses raisonnements et dans ses calculs, ils pouvaient au moins dire tout bas que M. Montague était très-rusé ; qu'il n'était pas facile de le suivre dans tous ses détours, mais qu'on pouvait tenir pour certain que dans tout ce qu'il faisait il avait quelque sinistre motif, et que le plus sûr moyen était de rejeter tout ce qu'il proposait. Quoique cette Chambre des communes poussât l'économie presque jusqu'au vice, la majorité préféra payer des intérêts élevés, parce que le plan pour avoir de l'argent à un petit intérêt avait été conçu par Montague. Dans une dépêche de l'ambassade hollandaise, les États-Généraux étaient informés que la plupart des votes de la session qui avaient produit de l'étonnement au dehors ne devaient être attribués qu'à l'amère jalousie que l'habileté et la réputation de Montague avaient excitée. Ce ne fut pas sans une lutte acharnée et sans une pro-

[1] *Journal des Communes*, 21, 27 février, 9 mars, 169 $\frac{8}{9}$. Dans la *Correspondance de Vernon* une lettre sur la question des Indes orientales qui appartient à l'aune $\frac{1699}{1700}$, est placée à la date du 10 février 16 $\frac{98}{99}$. La vérité est que cette précieuse correspondance ne saurait être utilement consultée par un historien qui ne fera pas lui-même ce que l'éditeur aurait dû faire.

fonde douleur que le premier Anglais qui avait occupé cette royauté parlementaire qu'on a appelée depuis longtemps la Direction de la Chambre des communes[1], se résigna à être déposé. Il était attaqué par une foule d'hommes médiocres dont aucun séparément n'eût osé le regarder en face. Un pamphlétaire contemporain l'a comparé à un hibou voltigeant en plein jour, poursuivi et tué à coups de bec par des nuées de petits oiseaux. Il lui arriva, dans un moment d'irritation, de laisser échapper un jurement. Aussitôt on le rappela à l'ordre, en le menaçant du sergent de la Chambre et de la Tour. Dans une autre occasion il fut ému jusqu'à verser des larmes de rage et de dépit, larmes qui ne provoquèrent que la moquerie de ses ennemis à l'esprit droit et au cœur dur.

Si de nos jours un ministre se trouvait dans la même position dans une Chambre des communes qui viendrait d'être élue, quand il serait, par conséquent, inutile de faire appel aux électeurs, il se démettrait immédiatement de ses fonctions, et ses adversaires prendraient sa place. Le changement serait très-avantageux pour le public, à supposer même que son successeur fût moins habile et moins vertueux que lui, car il vaut beaucoup mieux pour un pays avoir un mauvais ministre que de n'en point avoir du tout; et il n'y aurait point de ministre si le pouvoir exécutif était entre les mains d'hommes que les représentants du peuple prendraient à tâche d'insulter et de contrecarrer. C'est sans doute un grand malheur qu'un homme sans principes dispose

[1] The leadership house of Commons. Un des ministres est plus spécialement ce qu'on appelle le *leader* de la Chambre. A. P.

de la majorité de la Chambre des communes; mais, le cas échéant, il ne sera nulle part moins dangereux qu'à la tête des affaires. Comme il possède déjà le moyen de faire un mal incalculable, il est bon de lui fournir un motif puissant pour l'engager à s'en abstenir, et ce motif, il l'a du moment que l'administration des affaires lui est confiée. Les emplois publics, par eux-mêmes, contribuent beaucoup à rendre les hommes d'État égaux; ils ne mettent certainement pas tous les caractères au même niveau, mais ils les équilibrent en les réunissant sous le même étendard. Une fois au pouvoir, l'homme d'État le plus patriote et le plus éclairé reconnaît qu'il doit nécessairement frustrer les espérances de ses admirateurs; que, s'il effectue quelque bien, il ne peut l'effectuer que par un compromis; qu'il doit renoncer à bien des projets favoris, et tolérer bien des abus. D'un autre côté, le pouvoir transforme les vices mêmes du plus indigne aventurier, son ambition égoïste, sa cupidité sordide, sa vanité, sa lâcheté, en une espèce d'esprit public; le misérable traître qui allume des fanaux trompeurs pour induire en erreur les marins et causer leur perte, fera tout ce qui dépendra de lui pour sauver un vaisseau du naufrage, s'il est reçu à son bord et nommé pilote : de même le chancelier de l'Échiquier le plus dissolu doit désirer que le commerce fleurisse, que les revenus se payent exactement, et qu'il lui soit possible d'abolir les taxes au lieu d'en imposer de nouvelles. Le Premier Lord de l'Amirauté le moins consciencieux doit désirer recevoir la nouvelle d'une victoire comme celle du Nil, plutôt que la nouvelle d'une révolte comme celle de la Nore. Il y a

donc une limite au mal qu'on peut redouter de la part du plus indigne ministère qui puisse jamais exister en Angleterre; mais n'avoir point de ministère du tout, avoir une Chambre des communes constamment en guerre avec le gouvernement exécutif, sont des maux auxquels il n'y a décidément pas de limites. On en eut une preuve signalée en 1699 et en 1700. Si, dès qu'ils se furent rendu compte des dispositions du nouveau Parlement, les hommes d'État de la junte avaient agi comme agiraient aujourd'hui les hommes d'État placés dans une situation analogue, de grandes calamités eussent été évitées ; les chefs de l'opposition auraient été appelés à former un gouvernement; la responsabilité du dernier ministère leur aurait été transférée en même temps que ses pouvoirs, et cette responsabilité les eût calmés. L'orateur dont l'éloquence avait fait les délices du parti de la nation aurait eu à exercer son habileté sur une série d'autres sujets ; il aurait mis fin à ses invectives contre les courtisans et les hommes en place, à ses lamentations sur le fardeau des taxes territoriales, et il ne se serait plus vanté que la milice de Kent et de Sussex, sans l'aide d'un seul soldat régulier, eût été suffisante pour mettre à la raison les vainqueurs de Landen. Il aurait été lui-même un courtisan, un homme en place; il aurait compris qu'il était responsable des maux qu'une banqueroute nationale ou une invasion française pourraient susciter, et, au lieu de travailler à exciter les clameurs pour la réduction des impôts et le licenciement des troupes, il aurait employé tous ses talents et toute son influence pour obtenir du Parlement les moyens de soutenir le crédit public, et de mettre le

pays sur un bon pied de défense. En même temps, les hommes d'État hors d'emploi auraient surveillé les nouveaux venus, les auraient traversés dans leurs projets quand ils auraient eu tort, et auraient pu leur venir en aide quand, en agissant avec justice, ils auraient soulevé une révolte dans leur propre faction. De cette manière, Somers et Montague auraient été en réalité beaucoup plus puissants qu'ils ne pouvaient l'être tant qu'ils remplissaient les postes les plus élevés du pouvoir exécutif, et qu'ils subissaient journellement des échecs dans la Chambre des communes. Leur retraite eût calmé l'envie, leurs talents eussent été reconnus et regrettés, leur impopularité eût passé à leurs successeurs, qui auraient tristement frustré les espérances du vulgaire, et se seraient vus dans la nécessité de rétracter leurs propres paroles dans tous les débats. La ligue entre les Tories et les Whigs mécontents se serait dissoute, et il est probable qu'après une ou deux sessions la voix publique eût demandé à grands cris le rappel du meilleur Gardien du Grand Sceau et du meilleur Lord de la Trésorerie dont les hommes les plus sages pouvaient se souvenir.

Mais ces leçons, fruit de l'expérience de cinq générations, n'avaient jamais été enseignées aux hommes d'État du dix-septième siècle. Des préventions déjà fortement enracinées avant la Révolution étaient encore en possession de l'esprit public. Somers lui-même, l'homme le plus avancé de son siècle dans la science politique, ne trouvait pas étrange qu'un parti fût en possession du pouvoir exécutif, tandis que l'autre dominait dans la législature. Ainsi, au commencement

de l'année 1699, il cessa d'y avoir un ministère, et bien des années s'écoulèrent avant que les serviteurs de la couronne et les représentants du peuple fussent de nouveau unis dans une harmonie aussi parfaite que celle qui avait existé depuis l'élection générale de 1695 jusqu'à l'élection générale de 1698. L'anarchie dura, avec quelques courts intervalles de tranquillité, jusqu'à l'élection de 1705. Nulle phase de notre histoire parlementaire n'est moins agréable et plus instructive tout à la fois. On y verra que la Chambre des communes devint indisciplinable, qu'elle abusa indignement de son immense pouvoir; qu'elle imposa ses caprices au roi et aux Lords, aux Cours de justice et aux Colléges électoraux, qu'elle viola des droits garantis par la grande Charte, et qu'elle finit par se rendre si odieuse, que le peuple fut heureux de chercher un refuge auprès du trône et de l'aristocratie héréditaire, contre la tyrannie d'une assemblée qu'il avait élue lui-même.

Le mal qui avait jeté tant de discrédit sur les institutions représentatives s'accrut graduellement, bien que rapidement, et n'atteignit pas son caractère le plus alarmant pendant la première session du Parlement de 1698. La direction de la Chambre des communes avait cependant entièrement passé de Montague, qui était toujours le premier ministre des finances, aux chefs de la turbulente opposition. Parmi ces chefs, le plus puissant était Harley, qui, bien qu'agissant presque toujours de concert avec les Tories et les adhérents de la Haute-Église, continuait à employer, dans des occasions habilement choisies, la phraséologie religieuse et

politique, que dans sa jeunesse il avait apprise parmi les Têtes rondes. Ainsi, tout en occupant une place élevée dans l'estime des gentilshommes de province, et même dans celle de ses ennemis héréditaires, les ecclésiastiques de province, il conservait une partie de la faveur dont lui et ses ancêtres avaient longtemps joui parmi les Whigs et les Non-conformistes. Il possédait donc toutes les qualités requises pour agir comme médiateur entre les deux sections de la majorité.

Le bill de licenciement passa sans grande opposition à la Chambre, jusqu'au moment où il s'agit de le voter. Il rencontra alors quelque résistance, mais elle fut vaine. Le jour suivant, Vernon écrivit à Shrewsbury que les ministres avaient eu une division des votes qui n'avait rien d'humiliant pour eux, car ils avaient eu cent cinquante-quatre voix contre deux cent vingt et une. De nos jours, un secrétaire d'État ne croirait pas devoir se vanter d'une telle minorité.

Le bill fut porté à la Chambre des Lords, où il rencontra un accueil moins favorable. Mais ce n'était pas une de ces occasions dans lesquelles la Chambre des Lords peut servir de contre-poids à la branche populaire de la législature. Aucun bien n'eût été produit par le rejet du bill de licenciement des troupes, à moins que le roi n'eût eu les moyens de les entretenir, et la Chambre des communes seule pouvait lui fournir ces moyens.

Somers, dans un discours dont la sagesse et l'éloquence furent grandement admirées, plaça la question dans son véritable jour. Il exposa avec force les dangers auxquels la jalousie et la parcimonie des repré-

sentants du peuple exposaient le pays. Mais tout était, selon lui, préférable à un conflit acrimonieux, engagé sans espoir de succès entre le roi et les Pairs d'une part et les Communes de l'autre. Tankerville parla dans le même sens avec son habileté accoutumée. Nottingham et les autres Tories gardèrent le silence, et le bill passa sans division.

De son côté le roi, grâce à sa forte intelligence, était parvenu, comme cela manquait rarement après une lutte, à dompter son humeur rebelle. Il s'était décidé à remplir sa grande mission jusqu'à la fin. Ce ne fut pas sans peine qu'il admit la nécessité de donner son assentiment au bill de licenciement. Mais, dans le cas présent, il eût été plus qu'inutile de recourir à son *veto*, car, si le bill avait été rejeté, l'armée eût été dissoute et Guillaume eût été privé même des sept mille hommes que les Communes consentaient à lui accorder. Il résolut par conséquent de se conformer aux désirs de ses sujets et de leur faire en même temps une admonition sérieuse, mais amicale. Il n'avait jamais mieux réussi à réprimer les marques extérieures de son émotion que le jour où il exécuta cette résolution. L'esprit public était très-excité. Une foule immense se pressait dans les parcs et dans les rues de Londres. Les Jacobites vinrent en grand nombre, dans l'espoir de lire la honte et la rage sur la figure de celui qu'ils détestaient et redoutaient le plus. Leur espoir fut déçu. Le ministre prussien, observateur clairvoyant et exempt des passions qui agitaient la société anglaise, accompagna le cortége royal du palais Saint-James à Wetminster-Hall. Il savait combien Guillaume avait été mortifié, et il fut

étonné de le voir se présenter aux regards du public avec un aspect serein et même gai.

On admira beaucoup le discours du trône, et le correspondant des États-Généraux déclara qu'il désespérait de rendre dans une traduction française les grâces de style qui distinguaient l'original. En effet, cette éloquence simple, digne et imposante qui convient à un souverain, manquait rarement aux compositions dont le plan appartenait à Guillaume et le langage à Somers. Le roi informa les Lords et les Communes qu'il était venu sanctionner leur bill aussitôt que cet acte avait été prêt. Il ne pouvait s'empêcher de penser qu'ils avaient poussé la réduction de l'armée à un degré dangereux. Il ne pouvait s'empêcher de trouver qu'ils l'avaient traité avec rigueur en exigeant qu'il se séparât des gardes qui étaient venus avec lui délivrer l'Angleterre, et qui depuis avaient toujours été à ses côtés sur tous les champs de bataille. Mais c'était son opinion bien arrêtée que rien ne pouvait être plus pernicieux à l'État que la méfiance du peuple envers lui, méfiance dont il ne s'était pas attendu à être l'objet après tout ce qu'il avait voulu, risqué et accompli pour rétablir et assurer ses libertés. Il avait maintenant, ajouta-t-il, dit franchement aux Chambres la raison, la seule raison qui l'avait décidé à sanctionner leur bill, et c'était son devoir de leur dire aussi clairement, pour être fidèle à sa haute mission et afin que personne ne pût le rendre responsable des maux qu'il avait vainement tenté de détourner, que, selon sa manière de voir, la nation restait beaucoup trop exposée. Quand les membres des Communes furent retournés dans la salle de

leurs séances, et que le discours du roi eut été lu à la tribune, Howe essaya de soulever un orage. Une insulte grossière avait été faite à la Chambre. On devait demander au roi qui avait mis de telles paroles dans sa bouche; mais l'agitateur malveillant ne trouva pas d'écho. La majorité était si satisfaite de la promptitude avec laquelle le roi avait sanctionné le bill, qu'elle n'était pas disposée à lui chercher querelle pour avoir déclaré franchement que le bill lui déplaisait. Il fut résolu à l'unanimité qu'on présenterait au roi une adresse pour le remercier de son discours gracieux et de sa condescendance aux désirs de son peuple, ainsi que pour l'assurer que ses Communes reconnaissantes n'oublieraient jamais les grandes choses qu'il avait faites pour le pays, ne lui donneraient jamais sujet de les croire ingrates ni oublieuses de leur fidélité, et qu'en toute occasion elles le soutiendraient contre ses ennemis.

Sur ces entrefaites, arrivèrent des nouvelles bien faites pour éveiller des doutes dans l'esprit de ceux qui avaient voté pour la réduction des moyens de défense du pays. Le prince électoral de Bavière n'était plus. La gazette qui annonçait que le bill de licenciement avait reçu l'assentiment royal informait le public que le jeune prince était dangereusement malade à Bruxelles. La gazette suivante contenait la nouvelle de sa mort. Quelques semaines seulement s'étaient écoulées depuis que tous ceux qui désiraient vivement la paix du monde avaient appris avec joie qu'il avait été déclaré héritier du trône d'Espagne. Que cet enfant, qui entrait dans la vie avec de si brillantes espérances, mourût ainsi, tan-

dis que le misérable Charles, depuis longtemps à moitié mort, continuait à se traîner de sa chambre à sa chapelle, c'était un événement auquel, malgré l'incertitude proverbiale de la vie, les esprits n'étaient nullement préparés. Une solution pacifique de la grande question semblait désormais impossible. La France et l'Autriche restaient en présence. Dans moins d'un mois, le continent tout entier pouvait être sous les armes. Les hommes pieux virent dans ce coup si soudain et si terrible les signes manifestes du mécontentement divin. Dieu était en guerre avec les nations. Neuf années d'incendies, de massacres et de famine, n'avaient pas suffi pour réformer un monde coupable, et un second châtiment plus sévère était imminent. D'autres disaient à voix basse que l'événement déploré par tous les hommes de bien devait être attribué à une ambition sans bornes. Il eût été étrange, en vérité, si, à cette époque, une mort aussi importante, arrivant dans un moment aussi critique, n'avait pas été attribuée au poison. Le père du prince décédé accusa hautement la cour de Vienne, et l'imputation, quoiqu'elle ne fût soutenue par aucune preuve, fut pendant quelque temps admise par le vulgaire.

Les politiques de l'ambassade hollandaise s'imaginèrent que le Parlement entendrait enfin raison ; il semblait que les gentilshommes de la province eux-mêmes dussent commencer à entrevoir la probabilité d'une crise alarmante. Les marchands de la Bourse, qui connaissaient mieux les pays étrangers que les gentilshommes de la province et dont les vues étaient plus larges, étaient dans une grande agitation. Personne ne

pouvait se méprendre aux pronostics fournis par ce nouvel indicateur des variations du corps politique, et qui n'a pas cessé d'être consulté, depuis cinq générations, par tous les hommes d'État. Quand Littleton fut nommé président, les fonds montèrent ; quand il fut résolu que l'armée serait réduite à sept mille hommes, les fonds baissèrent ; quand la mort du prince électoral fut connue, ils tombèrent plus bas encore. Les souscriptions à un nouvel emprunt, que les Communes, par ressentiment contre Montague, avaient résolu de négocier à des conditions qu'il désapprouvait, se faisaient très-lentement. Les signes d'une réaction dans l'opinion étaient visibles aussi bien au Parlement qu'au dehors. Il est des hommes alarmistes par tempérament : Trenchard et Howe avaient effrayé un grand nombre de personnes par leurs écrits et leurs discours sur le danger auquel la liberté et la propriété seraient exposées si le gouvernement était autorisé à avoir à sa solde un corps nombreux de janissaires. Ce danger avait cessé d'exister, et les gens qui ont toujours besoin d'être effrayés de quelque chose, ne pouvant plus être effrayés d'une armée permanente, commencèrent à l'être du roi de France. Il s'opéra un revirement dans l'esprit public, et rien n'est plus important pour un homme d'État que l'art de savoir profiter à propos de ces revirements. Dans plus d'une occasion, Guillaume prouva qu'il possédait ce talent au plus haut degré ; mais, dans la circonstance actuelle, un sentiment respectable en lui-même lui fit commettre la plus grande faute de sa vie entière. Si, dans cette conjoncture, il eût de nouveau représenté sérieusement aux Chambres

l'importance de pourvoir à la défense du royaume, et qu'il leur eût demandé d'augmenter le chiffre de l'armée anglaise, il est probable qu'il eût réussi : il est certain que, s'il avait échoué, son insuccès n'aurait rien eu d'humiliant pour lui. Malheureusement, au lieu de soulever une grande question publique, dans laquelle il avait raison, avec de nombreuses chances de succès, sans que sa dignité pût être atteinte par une défaite, il préféra soulever une question personnelle, dans laquelle il avait tort, avec la certitude d'être battu et la certitude de ne pouvoir l'être sans humiliation. Au lieu d'insister pour un plus grand nombre de régiments anglais, il employa toute son influence dans le but d'obtenir, pour les gardes hollandaises, la permission de rester dans le royaume.

Il fit le premier essai de sa force dans la Chambre-Haute. Une motion fut introduite afin de s'assurer le concours des Lords à tout plan qui pourrait être suggéré pour retenir la brigade hollandaise ; la motion fut adoptée à une majorité de cinquante-quatre votes contre trente-huit, mais elle provoqua une protestation signée par toute la minorité. Une chose à remarquer, c'est que Devonshire fut et que Marlborough ne fut pas au nombre des dissidents. Marlborough s'était fait remarquer auparavant par l'ardeur et l'opiniâtreté avec lesquelles il avait attaqué les Hollandais ; mais maintenant il avait fait sa paix avec la cour et recevait de gros émoluments de la liste civile. Il était à la Chambre ce jour-là, et, par conséquent, s'il vota, ce fut avec la majorité. Les Cavendish avaient été généralement de zélés partisans du roi et de la junte ; mais, sur la question des troupes

étrangères, Hartingdon dans une Chambre, et son père dans l'autre, se montrèrent intraitables.

Ce vote des Lords excita de nombreux murmures dans les Communes. Rien, disait-on, n'était plus contraire aux usages parlementaires que de passer un bill une semaine, et la semaine suivante d'adopter une résolution condamnant ce bill. Il est vrai qu'on avait voté le bill avant que la mort du jeune prince électoral fût connue à Londres ; mais, quoique ce malheureux événement pût être une raison pour augmenter l'armée anglaise, ce n'en était pas une pour se départir du principe que l'armée anglaise devait se composer exclusivement d'Anglais. Celui-là même qui, méprisant la clameur vulgaire contre les soldats de profession, soutenait la doctrine de la *lettre d'équilibre* de Somers, très-disposé à voter pour vingt ou même trente mille hommes, pouvait cependant demander pourquoi un seul de ces hommes serait un étranger. Nos compatriotes étaient-ils naturellement inférieurs aux hommes d'autres races sous le rapport des qualités qui, sous une bonne discipline, font d'excellents soldats? Ce n'était assurément pas l'opinion du prince, qui, à la tête du régiment des gardes d'Ormond, avait repoussé les troupes françaises, jusqu'alors invincibles, derrière les ruines de Neerwinde, et dont l'œil d'aigle et la voix encourageante avaient suivi les grenadiers de Cutt sur les glacis de Namur. Ces mécontents, à l'humeur aigrie, disaient à voix basse que, s'il n'était pas de service honorable qui ne pût être aussi bien accompli par les indigènes que par des mercenaires étrangers, il était permis de supposer que le roi avait besoin de ses mercenaires étrangers pour quelque

service qui n'était pas honorable. S'il devenait nécessaire de repousser une invasion française ou d'étouffer une insurrection irlandaise, les *Bleus* et les *Buffs* le soutiendraient jusqu'à la mort. Mais si son but était de gouverner contrairement aux votes de son Parlement et au vœu de son peuple, il pouvait bien craindre que les épées et les mousquets anglais lui fissent défaut au moment de la crise comme ils avaient fait défaut à son beau-père, et il était naturel qu'il désirât s'entourer d'hommes qui n'étaient pas de notre sang, qui n'avaient aucun respect pour nos lois, aucune sympathie pour nos sentiments. De telles imputations ne pouvaient trouver de crédit qu'auprès de gens aussi peu intelligents que ces grossiers squires qui ne parvenaient qu'avec peine à épeler la Lettre de Dyer après avoir bu leur ale. Les hommes de sens reconnaissaient que Guillaume ne s'était jamais montré disposé à violer le pacte solennel qu'il avait conclu avec la nation, et qu'en admettant même qu'il fût assez dépravé pour penser à détruire la constitution par la force militaire, il n'était pas assez sot pour s'imaginer que la brigade hollandaise ou cinq autres brigades semblables suffiraient pour atteindre son but. Mais de tels hommes, tout en l'acquittant du dessein coupable qui lui était attribué par une malignité factieuse, ne pouvaient l'absoudre d'une partialité qu'il était naturel qu'il ressentît, mais qu'il eût été sage à lui de dissimuler, et avec laquelle il était impossible que ses sujets sympathisassent. Il aurait dû savoir que rien n'est plus blessant pour les nations libres et fières que la vue d'uniformes et de drapeaux étrangers; quoiqu'il eût peu lu, il devait être au courant des principaux événements

de l'histoire de son illustre maison, et il ne pouvait guère ignorer que son arrière-grand-père avait commencé une longue et glorieuse lutte contre le despotisme en excitant les États-Généraux de Gand à demander qu'on retirât toutes les troupes espagnoles des Pays-Bas. La dernière entrevue entre le tyran et le futur libérateur n'était pas un événement que pût oublier un prince de la maison de Nassau. « C'étaient les États, sire, » avait dit le prince d'Orange. Et Philippe, lui saisissant le poignet avec une violente étreinte, s'était écrié : « Non, sire, pas les États, mais vous, vous, vous ! »

Cependant Guillaume résolut d'essayer si une requête faite par lui-même, dans des termes pressants et presque suppliants, déterminerait ses sujets à satisfaire sa partialité nationale aux dépens de la leur. Aucun de ses ministres ne pouvait lui faire espérer le succès de cette démarche; mais il était trop excité sur ce sujet pour entendre raison. Il envoya à la Chambre des communes un message non pas seulement signé par lui-même, conformément à la coutume, mais écrit entièrement de sa propre main. Il informait la Chambre que les préparatifs nécessaires pour congédier les gardes qui l'avaient accompagné en Angleterre étaient faits, et qu'ils s'embarqueraient immédiatement, à moins que la Chambre, par considération pour lui, ne fût disposée à les retenir, procédé auquel il serait sensible. Lorsque le message eut été lu, un membre proposa de fixer un jour pour délibérer sur ce sujet; mais les chefs de la majorité ne voulurent consentir à rien de ce qui pourrait indiquer de l'hésitation, et ils proposèrent la question préalable.

Les ministres étaient dans une position très-fausse. Il leur fut impossible de répondre à Harley, lorsqu'il déclara d'un ton sardonique qu'il ne les soupçonnait pas d'avoir conseillé Sa Majesté dans cette occasion. Si ces messieurs, dit-il, avaient jugé désirable que la brigade hollandaise demeurât dans le royaume, ils l'auraient déclaré plus tôt. Les occasions n'avaient pas manqué pour soulever cette question d'une manière parfaitement régulière pendant la discussion du bill de licenciement. Personne n'avait jugé convenable de profiter de ces occasions, et il était maintenant trop tard pour remettre la question sur le tapis. La plupart des autres membres qui s'opposèrent aussi à ce qu'on prît le message en considération, suivirent le même système ; ils refusèrent de revenir sur des points qui auraient pu être discutés lorsque le bill de licenciement avait été soumis à la Chambre, et déclarèrent simplement qu'ils ne pouvaient consentir à une chose aussi contraire aux usages parlementaires que le rappel d'un acte qui venait de passer. Mais cette manière d'agir à l'égard du message de Guillaume était beaucoup trop modérée pour satisfaire la malveillance implacable de Howe. Dans ses jours de faveur, il avait vivement insisté pour que le roi employât des Hollandais à réprimer l'insubordination des régiments anglais. « On ne peut se fier, disait-il, qu'aux troupes hollandaises. » Et maintenant, il n'était pas honteux d'établir un parallèle entre ces mêmes troupes de Hollande et les soldats papistes d'Irlande que Jacques avait amenés de Munster et de Connaught pour asservir notre île. Ce parallèle produisit un sentiment de désapprobation tel que la question préalable fut adoptée à

l'unanimité. Un comité fut immédiatement désigné pour rédiger une adresse expliquant les raisons qui mettaient la Chambre dans l'impossibilité de se conformer au désir de Sa Majesté. A la séance suivante, le comité fit son rapport, et ce rapport donna lieu à un débat animé. Les amis du gouvernement trouvèrent l'adresse projetée offensante pour le roi. Les membres les plus respectables de la majorité sentirent qu'il serait malséant d'augmenter encore par un langage sévère la peine que leur opposition constitutionnelle aux désirs du roi devait causer à celui-ci. En conséquence, quelques expressions un peu fortes furent adoucies, quelques phrases polies furent insérées, mais la Chambre refusa d'omettre une phrase qui rappelait au roi d'une manière presque insultante qu'il avait promis, dans la mémorable déclaration de 1688, de renvoyer toutes les forces étrangères aussitôt qu'il aurait effectué la délivrance de ce pays. Le vote fut cependant très-disputé. Il y eut cent cinquante-sept voix pour l'omission de ce passage et cent soixante-trois pour son maintien [1].

L'adresse fut présentée par la Chambre entière. Guillaume fit une réponse aussi raisonnable qu'il lui était possible de la faire dans la position fâcheuse où il

[1] Je doute qu'il existe une phrase de plus mauvais anglais que celle sur laquelle la Chambre alla aux voix. Cette phrase n'est pas non-seulement contraire à l'élégance et à la grammaire, mais encore elle est évidemment l'expression d'un homme dont l'intelligence était embrouillée, probablement de Harley. « C'est, sire, un chagrin indicible pour vos loyales Communes, sire, de voir qu'un message de Votre Majesté puisse demander quelque chose qu'elles ne puissent accorder sans violer la constitution que Votre Majesté vint rétablir et sauver, quand nous nous rappelons surtout votre gracieuse promesse de renvoyer toutes les forces étrangères venues avec vous. »

s'était placé lui-même. Tout en ne dissimulant pas qu'il était profondément blessé, il resta digne et modéré. Ceux qui le voyaient dans l'intimité savaient que ses sentiments avaient été cruellement froissés. Sa santé se ressentit de ces contrariétés morales. Il perdit le sommeil ; ses douleurs de tête le tourmentèrent plus que jamais. Il ne chercha pas à cacher son mécontentement à ceux qu'il s'était habitué à considérer comme ses amis et qui l'avaient abandonné dans cette lutte récente. Le siége opulent de Worcester était vacant, et quelques Whigs puissants du pays du cidre désiraient l'obtenir pour John Hall, évêque de Bristol. Un des Foley, d'une famille zélée pour la Révolution, mais hostile aux armées permanentes, en parla au roi. « J'aurai autant d'égard à vos désirs que vous et les vôtres en avez eu aux miens, » répondit Guillaume. Lloyd de Saint-Asaph fut nommé évêque de Worcester.

Les gardes hollandaises commencèrent immédiatement à se mettre en marche vers la côte. Après toutes les clameurs qu'on avait poussées contre ces braves soldats, le peuple vit leur départ avec chagrin plutôt qu'avec triomphe ; depuis longtemps domiciliés en Angleterre, ils avaient été honnêtes et inoffensifs. Un grand nombre d'entre eux étaient accompagnés de femmes anglaises et d'enfants qui ne parlaient que l'anglais. Pas un seul cri de bravade ne s'éleva quand ils traversèrent la capitale, et ils furent presque partout reçus avec bienveillance. Un spectateur grossier fit, il est vrai, la remarque que Hans[1] faisait meilleure fi-

[1] Hans était le sobriquet des Hollandais, comme Paddy celui des Irlandais et Sawny celui des Écossais. A. P.

gure, maintenant qu'il avait vécu dix ans dans les gras pâturages du pays, que lors de son arrivée dans le royaume. « Vous auriez fait une jolie figure, si nous n'étions pas venus, » dit un soldat hollandais ; et la réponse fut généralement applaudie. Il ne serait pourtant pas raisonnable de conclure des signes de sympathie publique qui accompagnèrent le départ des étrangers, que la nation désirait les retenir. C'est probablement parce qu'ils partaient qu'ils étaient regardés d'un œil favorable par ceux-là même qui ne les avaient jamais vus monter la garde à Saint-James, sans leur jeter des regards sombres et murmurer des malédictions.

En même temps que la discussion sur l'armée de terre, une autre discussion, presque aussi animée, avait eu lieu à propos de l'administration navale. Le ministre à la tête de ce département était un homme qu'il eût été autrefois inutile, et même périlleux, d'attaquer à la Chambre des communes. C'était en vain que, en 1693, des accusations graves, reposant sur de fortes preuves, avaient été portées contre Russell, victorieux à la Hogue. Le nom de Russell agissait comme un charme sur tous les amis de la liberté anglaise ; le nom de la Hogue agissait non moins puissamment sur tous ceux qui étaient fiers de la gloire des armes anglaises. Les accusations avaient été rejetées avec mépris, sans qu'on les eût examinées ou réfutées, et la Chambre avait voté des remercîments unanimes à l'amiral accusé. Mais les temps étaient changés ; Russell avait encore des partisans zélés, mais la renommée de ses exploits avait perdu son prestige. Les yeux s'étaient ouverts sur ses fautes, et elles n'étaient que trop vi-

sibles. Il n'avait pas été prouvé qu'il eût entretenu une correspondance coupable avec la cour de Saint-Germain, et les représentants du peuple avaient déclaré que cette accusation n'était qu'une noire calomnie; cependant l'imputation avait laissé une tache sur cet illustre nom. Un caractère arrogant, insolent et querelleur avait rendu Russell un objet de haine. Sa fortune considérable, et qui s'accroissait chaque jour, en faisait un objet d'envie. Il est difficile de découvrir ce que ses mérites et ses défauts étaient en réalité, à travers l'obscurité causée par des injures et des louanges également partiales; une classe d'écrivains le représentait comme le plus rapace de tous les hommes avides qui aient pressuré une pauvre nation surchargée d'impôts. D'autres affirmaient que, sous son ministère, les vaisseaux étaient mieux construits et mieux équipés, les équipages mieux disciplinés et animés d'un meilleur esprit; le biscuit, la bière, les vêtements, meilleurs que sous aucun de ses prédécesseurs, et cependant les dépenses étaient moindres qu'à l'époque où les vaisseaux étaient en mauvais état, où les matelots étaient séditieux, où la nourriture fourmillait de vermine, où la boisson avait le goût du vinaigre, où les vêtements et les hamacs tombaient en pourriture. On peut cependant observer que ces deux appréciations ne sont pas contradictoires, et il est très-probable qu'elles étaient toutes deux vraies jusqu'à un certain point. Orford était avide et sans principes, mais il possédait des connaissances étendues dans sa profession, une grande application et une volonté ferme. Il était par conséquent un serviteur utile à l'État, lorsque les intérêts de l'État

n'étaient pas opposés aux siens propres, et c'est plus qu'on n'en pouvait dire de plusieurs de ceux qui l'avaient précédé. Il était, par exemple, bien meilleur administrateur que Torrington, car la faiblesse et la négligence de celui-ci causait deux fois plus de mal que la rapacité d'Orford. Mais, quand Orford n'avait rien à gagner en faisant ce qui était mal, il faisait ce qui était bien, et le faisait habilement et avec diligence. Ce que Torrington ne détournait pas, il le dissipait. Orford peut avoir commis autant de détournements que Torrington, mais il ne gaspillait rien.

Peu de temps après l'ouverture de la session, la Chambre des communes se forma en comité pour examiner l'état de la marine. Ce comité s'assembla à différents intervalles pendant plus de trois mois. L'administration d'Orford fut soumise à un examen minutieux, et il s'en fallut de bien peu qu'elle ne fût l'objet d'une sévère censure. Une résolution, condamnant la manière dont il avait tenu ses comptes, fut rejetée par une seule voix. Il y en eut cent quarante contre lui, et cent quarante et une pour lui. Quand le rapport fut présenté à la Chambre, un nouvel effort fut tenté pour lui infliger une flétrissure. Il fut proposé qu'on prierait le roi de placer dans d'autres mains la direction de la marine. Il y eut cent soixante *oui* contre cent soixante-quatre *non*. Ses amis furent forcés de se contenter de cette victoire, qui ressemblait beaucoup à une défaite. Une adresse, exposant quelques-uns des abus du département maritime et suppliant Guillaume d'y porter remède, fut votée sans aucune opposition. Orford était profondément intéressé à l'un de ces abus ; il était Premier Lord

de l'Amirauté et avait occupé, depuis la Révolution, la place lucrative de Trésorier de la marine. Il était évidemment abusif que deux emplois, dont l'un était destiné à contrôler l'autre, fussent dans les mêmes mains, et les Communes en firent l'observation au roi.

Des questions relatives aux départements militaires et maritimes occupèrent tellement l'attention des Communes, presque jusqu'au moment de la prorogation, qu'on dit peu de chose relativement à la reprise des domaines de la couronne. Mais, juste au moment d'envoyer aux Lords le bill sur l'impôt foncier, on y ajouta une clause par laquelle sept commissaires étaient autorisés à prendre note des propriétés confisquées en Irlande durant les derniers troubles. La Chambre se réserva le choix de ces commissaires. Chaque membre fut invité à apporter une liste contenant les noms de sept personnes ne faisant pas partie de la Chambre, et les sept noms qui reparurent dans le plus grand nombre de listes furent insérés dans le bill. Le résultat du scrutin fut défavorable au gouvernement. Sur les sept commissaires choisis, quatre appartenaient à l'opposition, et l'un d'eux, Trenchard, était le plus fameux des pamphlétaires qui avaient, pendant plusieurs mois, entretenu une clameur contre l'armée.

Le bill sur l'impôt foncier, augmenté de cette clause, fut porté à la Chambre-Haute. Les Pairs se plaignirent, et non sans raison, de cette manière de procéder. « Il peut être très-convenable, disaient-ils, que des commissaires soient nommés par un acte du Parlement pour prendre note des terres confisquées en Irlande; mais ils devraient être nommés par un acte à part.

Nous pourrions alors faire des amendements, demander des conférences, donner et recevoir des explications. Nous ne pouvons pas amender le bill sur l'impôt foncier. Nous pouvons, il est vrai, le rejeter ; mais, en agissant ainsi, nous ébranlons le crédit public, nous laissons le royaume sans défense, nous excitons une sédition dans la marine. » Les Lords cédèrent, mais non sans une protestation qui fut signée par quelques Whigs et quelques Tories ardents. Le roi fut encore plus mécontent que les Pairs. « Cette commission, disait-il dans une de ses lettres privées, donnera beaucoup d'embarras l'hiver prochain. » Elle donna, en effet, plus d'embarras encore qu'il ne l'avait prévu, et jamais la nation n'a été aussi près d'une autre révolution qu'à cette époque.

Les subsides avaient été votés. Le printemps faisait place à l'été ; les Lords et les Squires étaient fatigués de Londres, et le roi fatigué de l'Angleterre. Le 4 mai, il prorogea les Chambres avec un discours très-différent de ceux qu'il avait l'habitude de prononcer lorsqu'il congédiait l'ancien Parlement. Il ne prononça pas un mot de remercîment ou d'éloge. Il exprima l'espoir que, lorsqu'elles s'assembleraient de nouveau, les Chambres prendraient des mesures effectives pour la sûreté publique. « Je désire, telles furent ses dernières paroles, qu'aucun malheur n'arrive en attendant. » Les membres qui se pressaient auprès de la barre se retirèrent pleins de colère, et comme ils ne pouvaient se venger immédiatement, ils renfermèrent cette colère dans leur cœur jusqu'à la prochaine session.

Les Chambres s'étaient séparées, mais il y avait en-

core beaucoup à faire avant que le roi pût partir pour Loo. Guillaume ne s'apercevait pas encore que le seul moyen d'échapper à ses difficultés eût été de former un ministère entièrement nouveau et possédant la confiance de cette majorité qui avait été si difficile à gouverner durant la session précédente ; mais il se vit forcé de faire quelques changements partiels. Les votes récents des Communes l'obligèrent à s'occuper sérieusement du Conseil de l'Amirauté. Il était impossible qu'Orford continuât à présider ce Conseil et qu'il fût en même temps Trésorier de la marine. On lui dit d'opter. Son désir était de rester Trésorier, cette place étant à la fois la plus sûre et la plus lucrative. Mais on lui démontra avec tant de force qu'il se déshonorait en abandonnant un grand pouvoir pour des avantages pécuniaires qu'il aurait dû dédaigner, étant riche et sans enfants, qu'il se résigna à rester à l'Amirauté. Orford paraît s'être imaginé que le sacrifice qu'il avait fait lui donnait le droit de gouverner despotiquement le département qu'on l'avait persuadé de conserver. Mais il s'aperçut bientôt que le roi était décidé à se réserver le pouvoir de nommer et de remplacer les Lords Juniors (Lords inférieurs du Conseil de l'Amirauté). Le premier commissaire détestait en particulier un de ces Lords et tenait beaucoup à le renvoyer : c'était sir George Rooke, membre du Parlement pour Portsmouth. Rooke était un officier brave et habile. C'était pour cette raison que, quoique Tory, il avait conservé sa place pendant l'ascendant de la Junte whig. Orford accusa Rooke devant le roi d'avoir été en correspondance avec l'opposition factieuse qui avait donné tant d'embarras, et

d'avoir prêté aux accusations portées contre l'administration navale le poids de son autorité professionnelle et officielle. Le roi parla à Rooke, qui déclara qu'Orford avait été mal informé. « J'ai, dit-il, un grand respect pour mylord, et je n'ai jamais manqué l'occasion de l'exprimer en public. Il y a eu certainement à l'Amirauté des abus qu'il ne m'est pas possible de justifier. Lorsque ces abus ont été l'objet d'un débat à la Chambre des communes, j'ai gardé le silence. Mais toutes les fois qu'une attaque personnelle a été dirigée contre mylord, j'ai fait de mon mieux pour le défendre. » Guillaume fut satisfait et trouva qu'Orford eût dû l'être aussi. Mais cette nature hautaine et perverse ne pouvait être contente à moins d'exercer une domination absolue. Il offrit sa démission, et on ne put le persuader de la reprendre. Il dit qu'il ne pouvait être d'aucune utilité, qu'il serait facile de le remplacer, et qu'il faisait les vœux les plus sincères pour ses successeurs. Il se retira ensuite à la campagne, où, dit-on, et il est facile de le croire, il déchargea son mécontentement par des invectives furieuses contre le roi. La Trésorerie de la marine fut donnée au président Littleton. Le comte de Bridgewater, seigneur d'un caractère sans tache et possédant quelque expérience des affaires, devint Premier Lord de l'Amirauté.

D'autres changements eurent lieu à la même époque. Pendant quelque temps, il n'y avait réellement pas eu de Lord-président du Conseil. Leeds, il est vrai, était encore appelé Lord-président, et comme tel avait la préséance sur les ducs de création plus ancienne ; mais il n'avait rempli aucun des devoirs de sa charge depuis

que la poursuite intentée contre lui par les Communes en 1695 avait été suspendue tout à coup par un événement qui rendit la preuve de sa culpabilité à la fois légaement défectueuse et moralement complète. Il paraît étrange qu'un homme d'État éminent, qui avait été deux fois premier ministre, désirât retenir d'une manière aussi ignominieuse une place qui ne pouvait avoir pour lui d'autre attrait que celui des émoluments. Cependant Leeds s'était comme cramponné à ces émoluments d'année en année, et il les abondonna de très-mauvaise grâce. Pembroke lui succéda, et le Sceau privé qu'il déposa, fut confié à un pair de création récente, le vicomte Lonsdale. Lonsdale s'était distingué dans la Chambre des communes sous le nom de sir John Lowther, et avait rempli des emplois importants; mais depuis, fatigué et dégoûté de la vie publique, il l'avait quittée et avait passé plusieurs années dans la retraite, à son château, dans le Cumberland. Il avait planté des forêts autour de sa demeure et avait employé Verrio à décorer l'intérieur de magnifiques fresques représentant les dieux à leur banquet d'ambroisie. Ce fut avec beaucoup de peine et uniquement par condescendance pour les instances pressantes et presque impératives du roi, que Lonsdale consentit à abandonner sa retraite somptueuse et à affronter de nouveau les tribulations de la vie publique.

Trumball se démit du secrétariat d'État, et les Sceaux qui lui avaient été confiés furent donnés à Jersey, lequel fut remplacé à Paris par le comte de Manchester.

On doit remarquer que le nouveau gardien du Sceau

privé et le nouveau secrétaire d'État étaient des Tories modérés. Le roi avait sans doute espéré qu'il se concilierait l'opposition en les appelant dans ses conseils. Mais cet expédient ne fut pas couronné de succès, et l'on s'aperçut bientôt que l'ancienne coutume de confier les principales charges de l'État à des hommes appartenant à divers partis et hostiles les uns aux autres, ou au moins étrangers les uns aux autres, ne convenait en aucune façon au nouvel ordre de choses. En effet, puisque les Communes étaient en possession du pouvoir suprême, le seul moyen de les empêcher d'en abuser était de confier le gouvernement à un ministère jouissant de leur confiance.

Pendant que Guillaume accomplissait ces changements dans les grandes charges de l'État, un autre changement auquel il prenait un intérêt plus vif encore s'accomplissait dans sa maison. Il s'était efforcé vainement pendant plusieurs mois de maintenir la paix entre Portland et Albemarle. Albemarle était, il est vrai, plein de courtoisie, de bonne humeur et de soumission ; mais Portland ne voulait pas être concilié. Il déclamait contre son rival et se plaignait de son maître auprès des ministres étrangers. La cour était divisée entre les deux compétiteurs, mais divisée d'une manière très-inégale. La majorité était du côté d'Albemarle, dont les manières étaient populaires et dont le crédit croissait évidemment de jour en jour. Les adhérents moins nombreux de Portland étaient des personnes qui, comme lui, avaient déjà fait leur fortune, et qui, par conséquent, ne trouvaient pas qu'il valût la peine de transférer leur hommage à un nouveau patron. Une de ces

personnes s'efforça, mais avec fort peu de succès d'enrôler Prior dans la faction de Portland. « Excusez-moi, dit le poëte, si je suis votre exemple et celui de mylord. Mylord est un modèle pour nous tous, et vous l'avez imité d'une manière fort avantageuse pour vous. Il se retire avec un demi-million. Vous avez d'importantes donations, un emploi lucratif en Hollande, une belle maison. Je n'ai rien de tout cela. Une cour est semblable à ces églises à la mode que nous avons visitées à Paris ; ceux qui ont reçu la bénédiction se rendent immédiatement à l'Opéra ou au bois de Boulogne ; ceux qui ne l'ont pas reçue se pressent et se donnent des coups de coude pour approcher de l'autel. Vous et mylord avez reçu votre bénédiction, et vous avez parfaitement raison de vous en aller. Moi, je n'ai pas été béni encore, et je suis obligé de me frayer un chemin comme je peux. » L'esprit de Prior était bien à lui, mais sa prudence mondaine lui était commune avec beaucoup d'autres ; et la foule de ceux qui voulaient être gentilshommes de la Chambre, inspecteurs des parcs et lieutenants de comtés, négligeait Portland en s'efforçant de gagner les bonnes grâces d'Albemarle.

Une personne cependant continuait à faire la cour à Portland, et cette personne était le roi. Il ne négligeait rien de ce qui pouvait adoucir un esprit irrité. On vit quelquefois Guillaume raisonner, discuter, supplier, pendant deux heures de suite ; mais le compagnon de son enfance était devenu un autre homme, déraisonnable, obstiné et irrespectueux, même en public. Le ministre de Prusse, témoin perspicace et impartial, disait que plus d'une fois ses cheveux s'étaient dressés sur sa tête,

en voyant la manière incivile et grossière avec laquelle le serviteur repoussait les avances gracieuses de son maître. Maintes fois Guillaume invita son vieil ami à prendre son ancienne place dans son carrosse royal, cette place que le prince George lui-même n'avait jamais été autorisé à occuper, et cette invitation était toujours refusée d'une manière qui eût été trouvée peu polie, même entre égaux. Un souverain ne pouvait pas, sans un sacrifice coupable de sa dignité personnelle, persister longtemps dans une telle contestation. Portland reçut la permission de se retirer du palais. Guillaume annonça cette séparation à Heinsius, leur ami commun, dans une lettre qui montre combien la blessure faite à son cœur avait été profonde. « Je ne puis vous dire ce que j'ai souffert. J'ai fait de mon côté tout ce qui était en mon pouvoir pour le satisfaire ; mais il était dit qu'une jalousie aveugle le rendrait insensible à tout ce qui aurait dû lui être cher. » Le roi écrivit à Portland d'une manière encore plus touchante : « J'espère que vous m'obligerez sur un point : gardez la clef de votre charge. Je ne vous considérerai pas comme tenu à aucun service, mais je vous prie de venir me voir aussi souvent que possible ; ce sera un grand adoucissement au chagrin que vous m'avez causé, car, malgré tout ce qui s'est passé, je ne puis m'empêcher de vous aimer tendrement. »

Ainsi Portland se retira pour jouir à son aise de terres immenses dispersées dans la moitié des comtés de l'Angleterre, et d'un trésor d'argent comptant, comme n'en possédait nul autre particulier en Europe, disait-on. Sa fortune continua à s'augmenter, car bien que,

conformément à la coutume de ses concitoyens, il consacrât des sommes énormes à la décoration intérieure de ses habitations, à ses jardins et à ses volières, ses autres dépenses étaient réglées avec une stricte économie. Durant quelques années, cependant, son repos fut plusieurs fois interrompu. On lui avait confié des secrets si graves, on l'avait employé dans des missions si importantes, que son assistance fut encore fréquemment nécessaire au gouvernement, et cette assistance fut donnée, non plus comme autrefois avec l'ardeur d'un ami dévoué, mais avec l'exactitude d'un serviteur consciencieux. Il continua à recevoir des lettres de Guillaume; ces lettres, il est vrai, n'étaient plus celles d'une amitié exaltée, mais elles indiquaient toujours une confiance et une estime parfaites.

Le sujet principal de ces lettres était la question qui avait été réglée pour un temps à Loo l'automne précédent, mais que la mort du prince électoral remettait en délibération.

Aussitôt que l'événement fut connu à Paris, Louis écrivit à Tallart de sonder les dispositions de Guillaume relativement à un nouveau traité. La première pensée de Guillaume fut qu'il serait peut-être possible de mettre l'Électeur de Bavière à la place de son fils. Mais cette suggestion fut reçue froidement à Versailles, et non sans raison. Si le jeune François-Joseph eût vécu assez longtemps pour succéder à Charles et qu'il fût mort ensuite mineur et sans enfants, le cas eût été très-différent. L'électeur administrant déjà le gouvernement de la monarchie espagnole, aurait pu sans grandes difficultés, soutenu par la France, l'Angleterre et les Pro-

vinces-Unies, continuer à gouverner comme roi un empire qu'il avait commencé à gouverner comme régent. Il aurait eu aussi, non pas un droit réel, mais quelque chose qui, aux yeux du vulgaire, eût passé pour un droit à l'héritage de son fils. Maintenant, il était complétement étranger à l'Espagne. On n'avait pas plus de raison de le choisir pour devenir le roi catholique qu'on n'en aurait eu de choisir le margrave de Bade ou le grand-duc de Toscane. On parla de Victor-Amédée de Savoie et du roi de Portugal, mais il y avait contre tous deux des objections insurmontables. Il fallait donc choisir entre un prince français et un prince autrichien. Guillaume apprit avec une surprise agréable qu'on pourrait décider Louis à consentir à ce que le jeune archiduc devînt roi d'Espagne et des Indes. On insinuait en même temps que la maison de Bourbon, en retour d'une concession si grande à la maison ducale de Hapsbourg, compterait sur des avantages plus grands que ceux qui avaient été jugés suffisants lorsque le Dauphin consentait à renoncer à ses droits en faveur d'un candidat dont l'élévation ne pouvait point causer de jalousies. Louis, en addition à ce qui avait été antérieurement assigné à la France, demandait le Milanais. Avec cette province, il se proposait d'acheter la Lorraine à son duc. Cet arrangement eût été avantageux au duc de Lorraine et plus encore à ses sujets. Il étaient depuis longtemps dans une situation très-malheureuse. Louis les dominait comme s'ils eussent été ses sujets, et il ne se préoccupait pas plus de leur bonheur que s'ils eussent été ses ennemis. Puisqu'il exerçait sur eux un pouvoir aussi absolu que sur les Normands et les Bour-

guignons, il était désirable qu'il fût aussi intéressé à leur bien-être qu'à celui des Bourguignons et des Normands.

Guillaume était disposé à négocier sur les bases proposées par la France, et lorsqu'il quitta Kensington en 1699 pour aller passer l'été à Loo, les termes du traité, connu sous le nom de second traité de partage, étaient presque réglés. La grande affaire désormais était d'obtenir le consentement de l'Empereur. Il semble que ce consentement eût dû être donné facilement et même avec empressement. Peut-être, en le donnant, l'Empereur eût épargné à la chrétienté une guerre de onze ans. Mais la politique de l'Autriche était, à cette époque, étrangement lente et irrésolue. En vain Guillaume et Heinsius représentèrent l'importance de chaque heure perdue. « Les ministres de l'Empereur lanternent, » écrivait le roi à Heinsius; « non pas qu'il y ait aucune difficulté quant au fond, non pas qu'ils aient l'intention de rejeter les termes du traité, mais uniquement parce que ce sont des gens incapables de prendre une décision. » Pendant que la négociation traînait ainsi en longueur à Vienne, on reçut de mauvaises nouvelles de Madrid.

L'Espagne et son roi étaient depuis longtemps tombés si bas, qu'il ne semblait pas possible qu'ils descendissent plus bas encore. Cependant les maladies politiques de la monarchie et les maladies physiques du monarque allaient s'aggravant, et présentaient chaque jour quelque symptôme nouveau et effrayant. Depuis la mort du jeune prince de Bavière, la cour avait été divisée entre la faction autrichienne, dont la reine et les

principaux ministres Oropesa et Melgar étaient les chefs, et la faction française, dont le membre le plus important était le cardinal Portocarrero, archevêque de Tolède. A la fin, un événement qui, autant qu'on en peut juger aujourd'hui, n'était pas l'effet d'un plan profondément médité et fut complétement étranger aux disputes relatives à la succession, donna l'avantage aux adhérents de la France. Le gouvernement ayant commis l'erreur d'entreprendre l'approvisionnement de Madrid, commit l'erreur encore plus grande de négliger d'accomplir ce qu'il avait entrepris. Le prix du pain doubla. Des plaintes furent adressées aux magistrats et écoutées avec l'apathie indolente qui caractérise l'administration espagnole du degré le plus élevé au degré le plus bas. Enfin la populace se souleva, attaqua la maison d'Oropesa, se répandit par milliers dans la grande cour du palais et insista pour voir le roi. La reine parut sur un balcon et dit aux mutins que Sa Majesté dormait. La multitude poussa un rugissement de fureur. « C'est faux; nous ne vous croyons pas; nous voulons le voir. » — « Il a dormi trop longtemps, dit une voix menaçante, et il est grand temps qu'il se réveille. » La reine se retira en pleurant, et l'être misérable, sur les possessions duquel le soleil ne se couchait jamais, s'avança en chancelant vers la fenêtre, salua comme il n'avait jamais salué auparavant, murmura quelques promesses gracieuses, agita un mouchoir, salua de nouveau et se retira. Oropesa, craignant d'être mis en pièces, se réfugia à sa maison de campagne. Melgar fit une apparence de résistance. Il mit garnison dans sa maison et menaça la canaille d'une pluie de grenades; mais il fut

bientôt obligé de suivre Oropesa, et le pouvoir suprême passa aux mains de Portocarrero.

Portocarrero appartenait à une race d'hommes qui, heureusement pour nous, ne figurent qu'en très-petit nombre dans notre histoire, mais dont l'influence a été le fléau des pays catholiques. C'était, comme Sixte IV et Alexandre VI, un politique formé d'un prêtre impie : ces politiques sont généralement pires que les simples laïques, plus impitoyables qu'aucun bandit qu'on puisse trouver dans les camps, plus malhonnêtes qu'aucun suppôt de chicane qui hante les tribunaux. La sainteté de leur profession a sur eux une influence profane et sacrilége; les leçons de l'enfance, les habitudes de l'adolescence et de la première jeunesse, laissent dans l'esprit de la plupart des athées avoués quelques traces de religion qui, aux jours de deuil et de maladie, se font clairement reconnaître; mais il n'est guère possible que de pareilles traces subsistent dans l'esprit de l'hypocrite qui, pendant une suite d'années, a pratiqué constamment ce qu'il considère comme la momerie de prêcher, de dire la messe, de baptiser et de confesser. Lorsqu'un ecclésiastique de cette espèce s'immisce dans les différends des gens du monde, il est certainement à redouter comme ennemi, mais plus à redouter encore comme allié. De la chaire, où il emploie journellement son éloquence à embellir ce qu'il regarde comme des fables; de l'autel, d'où il voit avec un secret mépris les dupes qui croient qu'il peut convertir une goutte de vin en sang; du confessionnal, où il étudie, avec une curiosité froide et scientifique, la pathologie des consciences coupables, il apporte dans les cours des talents qui

peuvent exciter l'envie des plus astucieux et des moins scrupuleux courtisans laïques; une rare sagacité pour deviner les caractères et manier les esprits, un art rare de dissimulation, une rare adresse pour insinuer ce qu'on n'oserait pas affirmer ou proposer en termes explicites. Deux sentiments empêcheront souvent un laïque sans principes de devenir complétement pervers et méprisable : le sentiment de la famille et le sentiment chevaleresque; son cœur peut être adouci par les tendresses de ses enfants; son orgueil peut se révolter à la pensée de faire ce qui blesse l'honneur d'un gentilhomme; mais, ni le sentiment de la famille, ni le sentiment chevaleresque, n'éveillent les sympathies du mauvais prêtre. Sa robe l'exclut des relations humaines les plus intimes et les plus tendres, en même temps qu'elle l'affranchit des obligations du code mondain de l'honneur.

Portocarrero était un de ces prêtres, et il semble avoir été un maître consommé dans son art. Il n'avait pas de prétentions au titre d'homme d'État : le noble rôle de son prédécesseur Ximenès n'était pas plus à la portée de ses capacités intellectuelles qu'à celle de ses capacités morales. Ranimer une monarchie engourdie et paralysée, introduire l'ordre et l'économie dans un trésor vide, rétablir la discipline dans une armée qui n'était plus qu'une cohue de soldats, remettre à flots une marine qui pourrissait dans les ports, etait une tâche au-dessus des forces, au-dessus de l'ambition de cette nature ignoble. Mais il en était une à laquelle le nouveau ministre était admirablement propre : la tâche d'établir, au moyen d'une terreur superstitieuse, une

domination absolue sur un esprit faible, et le plus faible des esprits était celui de son infortuné souverain. Déjà, même avant la sédition qui avait placé le cardinal à la tête de l'État, il avait réussi à introduire au palais un nouveau confesseur choisi par lui-même. En très-peu de temps, la maladie du roi prit un nouveau caractère. Qu'il fût trop affaibli pour porter sa nourriture à ses lèvres, qu'à trente-sept ans il eût la tête chauve et un visage ridé comme un septuagénaire, que son teint passât du jaune au vert, qu'il tombât fréquemment dans des convulsions qui le laissaient longtemps sans connaissance, c'étaient là autant de symptômes qui cessèrent d'être les pires de sa maladie. Il avait toujours eu peur des spectres et des démons; depuis longtemps il était nécessaire que trois religieux veillassent pendant la nuit auprès de son lit, comme une garde contre les revenants. Mais maintenant il avait la ferme conviction d'être ensorcelé, possédé, avec un démon dans le corps et des démons autour de lui. Il fut exorcisé conformément aux rites de son Église, mais cette cérémonie, au lieu de le tranquilliser, lui fit presque perdre le peu de raison que la nature lui avait accordé. Dans son misérable désespoir, il se laissa entraîner à recourir à des moyens extraordinaires pour obtenir quelque soulagement à ses maux. Son confesseur amena à la cour des imposteurs qui prétendaient qu'ils pouvaient interroger les puissances des ténèbres. Le diable fut sommé de paraître, parut, prêta serment et subit un interrogatoire. Cet étrange déposant jura, comme en présence de Dieu, que Sa Majesté Catholique était sous l'influence d'un sortilége qu'on lui avait jeté depuis des années,

dans le but d'empêcher la continuation de la lignée royale. Une drogue avait été composée avec le cerveau et les rognons d'un corps humain, et lui avait été administrée dans une tasse de chocolat; cette potion avait desséché toutes les sources de la vie, et le meilleur remède auquel le malade pût maintenant avoir recours était d'avaler chaque matin, avant le déjeuner, une tasse d'huile consacrée. Malheureusement, les auteurs de cette histoire tombèrent dans des contradictions qu'ils ne purent excuser qu'en rejetant le blâme sur Satan, qui, disaient-ils, était un témoin mal disposé et un éternel menteur. L'Inquisition les surprit au milieu de leurs conjurations : il faut convenir que si le Saint-Office avait réservé toutes ses rigueurs pour de semblables cas, on ne le représenterait pas comme le plus odieux tribunal qui ait jamais existé chez les peuples civilisés. Les imposteurs subalternes furent jetés dans des cachots, mais le principal criminel continua à être le maître du roi et du royaume. En même temps, une manie succédait à une autre manie dans l'esprit malade de Charles. Un désir irrésistible de sonder ces mystères de la tombe, dont les hommes en général détournent leurs pensées, avait longtemps été héréditaire dans sa famille. Jeanne la Folle, qui semble avoir transmis son tempérament morbide à toute sa postérité, avait passé des années à veiller près de la couche où reposaient les restes lugubres de son époux paré des riches broderies et des joyaux qu'il portait pendant sa vie. Le fils de Jeanne, Charles-Quint, trouva un plaisir étrange à célébrer ses obsèques, à s'envelopper de son suaire, à se placer dans son cercueil, à se couvrir du poêle funèbre,

à rester couché comme un mort jusqu'à ce que le *Requiem* eût été chanté, et que les moines de Yuste l'eussent laissé seul dans la bière. Philippe II goûtait également un plaisir analogue à contempler l'immense cercueil de bronze dans lequel ses restes devaient être déposés, et surtout la tête de mort, ceinte de la couronne d'Espagne, qui était l'ornement du couvercle. Philippe IV trouvait le même attrait pour les funérailles et les lieux où trône la mort; il contentait cette curiosité lugubre en contemplant les restes de son arrière grand-père l'Empereur, et en se couchant quelquefois comme un cadavre, à la place de son choix, dans la sépulture royale. Une étrange fascination attirait son fils vers ces mêmes lieux. L'Europe n'avait pas de plus magnifique nécropole; un escalier incrusté de jaspe conduisait de la somptueuse église de l'Escurial à une chapelle octogone située juste au-dessous du maître-autel; le caveau, impénétrable aux rayons du soleil, était enrichi d'or et de marbres précieux, qui réfléchissaient l'éclat d'un immense candélabre d'argent: à droite et à gauche reposaient, dans un sarcophage massif, les anciens rois et reines d'Espagne. Suivi d'un nombreux cortége, le roi descendit dans ce mausolée et ordonna qu'on lui ouvrît les cercueils; sa mère avait été embaumée avec un art si parfait, qu'elle apparut comme on avait pu la voir sur son lit de mort. Le corps de son aïeul paraissait bien conservé, mais il tomba en poussière au premier contact. Ni les restes de sa mère, ni ceux de son aïeul, ne produisirent chez Charles le moindre signe de sensibilité; mais quand la douce et gracieuse Louise d'Orléans, la première femme de cet être

infortuné, celle qui avait illuminé sa sombre existence d'un court et pâle rayon de bonheur, s'offrit à ses yeux après un laps de dix années, son apathie l'abandonna un instant. « Elle est au ciel ! s'écria-t-il, j'y serai bientôt avec elle. » Et il sortit du caveau avec toute la précipitation dont sa faiblesse était capable.

Tel était l'état de la cour d'Espagne quand, dans l'automne de 1699, on apprit que depuis la mort du prince électoral de Bavière, les gouvernements de France, d'Angleterre et des Provinces-Unies négociaient activement la conclusion d'un second traité de partage. Il était facile de prévoir que les Castillans seraient indignés d'apprendre que les potentats étrangers méditaient le démembrement de l'empire dont la Castille était la tête; mais il était moins aisé de prévoir que Guillaume serait le principal et presque l'unique objet de cette indignation. Si le partage médité était réellement injuste, il n'y a pas de doute que Louis ne fût beaucoup plus à blâmer que Guillaume, car c'était Louis et non Guillaume qui avait abordé le premier la question du partage ; c'était Louis et non Guillaume qui devait y gagner un agrandissement de territoire. Personne ne pouvait douter que Guillaume n'avait consenti à ce partage que dans le but de satisfaire Louis, et qu'il avait accédé avec plaisir à tout arrangement qui eût assuré à la monarchie espagnole sa complète intégrité sans préjudice pour les libertés de l'Europe. Cependant les ministres espagnols évitèrent soigneusement tout ce qui aurait pu offenser Louis, et s'en dédommagèrent en faisant un outrage grossier à Guillaume. A dire vrai, leur orgueil, comme il arrive souvent à l'orgueil extravagant, ressemblait

beaucoup à l'abjection. Ils savaient qu'il était dangereux d'insulter Louis ; et ils croyaient qu'ils pouvaient impunément insulter Guillaume. Louis était le maître absolu de son vaste royaume. Il avait à peu de distance des flottes et des armées qu'un seul mot de sa bouche, une seule ligne de sa main suffirait pour ébranler. S'il était provoqué, le drapeau blanc pouvait en peu de jours flotter de nouveau sur les murs de Barcelone. Les Castillans regardaient son immense pouvoir avec espérance aussi bien qu'avec crainte. Louis, et Louis seul, s'imaginaient-ils, pouvait empêcher le démembrement dont la pensée seule leur était insupportable. Il pourrait encore peut-être être amené à violer l'engagement qu'il avait pris avec l'Angleterre et la Hollande, si l'un de ses petits-fils était déclaré héritier du trône d'Espagne. Il fallait donc le respecter et le flatter. Mais Guillaume en ce moment ne pouvait faire ni grand bien ni grand mal. A peine pouvait-on dire qu'il eût une armée. Il lui était interdit de songer à aucune entreprise qui eût exigé des dépenses, sans la sanction de la Chambre des communes ; et la Chambre des communes semblait se faire une étude de l'humilier, de le traverser dans tous ses projets. Les Espagnols connaissaient l'histoire de la dernière session principalement d'après les rapports inexacts apportés par des moines irlandais, et à supposer que ces rapports eussent été exacts, la véritable nature d'une lutte parlementaire entre le parti de la cour et le parti de la nation n'eût été qu'imparfaitement comprise par les grands d'un royaume où, pendant plusieurs générations, il n'y avait eu aucune opposition constitutionnelle aux désirs du roi. Pendant quelque temps on crut gé-

néralement à Madrid (non pas seulement la populace, mais les grands qui jouissaient du privilége exclusif de se promener dans les rues de la capitale en carrosse à quatre chevaux[1], on crut que Guillaume avait été déposé, qu'il s'était retiré en Hollande, que le Parlement avait décidé qu'il n'y aurait plus de rois, qu'une république avait été proclamée et qu'un doge allait être élu. Quoique cette rumeur fût fausse, il n'était que trop vrai que le gouvernement anglais était alors hors d'état de se venger de ces mépris. Le marquis de Canales, qui représentait le roi catholique à Westminster, reçut l'ordre de faire des remontrances sérieuses et il ne craignit pas d'outre-passer ces instructions. Il remit au secrétaire d'État une note impertinente au delà de toute expression. « Son maître, écrivait-il, avait appris avec étonnement que le roi Guillaume, la Hollande et d'autres puissances — car l'ambassadeur prudent même dans sa fanfaronnade, ne nommait pas le roi de France — étaient occupés à tramer un traité non-seulement pour régler la succession de la couronne d'Espagne, mais encore dans le détestable but de diviser la monarchie espagnole. Ce pacte était odieusement contraire aux lois de la nature et aux lois de Dieu. » L'ambassadeur en appelait au roi d'Angleterre, au Parlement, à la noblesse et à toute la nation. Il annonçait pour conclure qu'il exposerait l'affaire aux deux Chambres lors de la prochaine session.

Le style de cette note prouve quelle impression les malheureux événements de la dernière session avaient faite sur les nations étrangères. Il était évident que le roi n'était plus considéré comme le chef du gouverne-

ment. On l'accusait d'avoir commis une faute ; mais on ne lui en demandait pas la réparation. On le traitait comme un officier subalterne qui se serait rendu coupable d'un crime envers le droit des gens et on le menaçait du déplaisir de la Chambre des communes, qui comme la véritable souveraine de l'État était tenue de surveiller la conduite de ses serviteurs. Les Lords-juges lurent avec indignation cette note outrageante et l'envoyèrent en toute hâte à Loo, d'où ils reçurent avec une égale célérité l'ordre de faire partir Canales. En même temps, notre ambassadeur fut rappelé de Madrid, et tout rapport diplomatique fut suspendu entre l'Angleterre et l'Espagne.

Il est probable que Canales se fût exprimé d'une manière moins inconvenante s'il n'eût pas déjà existé une déplorable querelle entre l'Espagne et Guillaume ; querelle dans laquelle Guillaume n'avait aucun reproche à se faire, mais dans laquelle les sentiments unanimes du Parlement anglais et de la nation anglaise étaient pour l'Espagne.

Il est nécessaire de remonter à quelques années en arrière pour étudier l'origine et les progrès de cette querelle; c'est un des épisodes les plus intéressants et les plus instructifs de notre histoire, mais un de ceux qui ont été le plus obscurcis et le plus dénaturés par la passion et par les préjugés, ayant été généralement raconté par des écrivains dont la partialité nationale avait perverti le jugement. Leurs invectives et leurs lamentations ont encore à subir un examen sérieux et calme; car même aujourd'hui, après un laps de plus de cent cinquante ans, il est très-possible que plus

d'un lecteur perde son sang-froid, au nom seul de Darien, tant ce nom réveille de cruels et funestes souvenirs.

L'homme qui attira toutes ces calamités sur son pays n'était ni un simple visionnaire ni un chevalier d'industrie. C'était ce William Paterson dont le nom est honorablement associé à la nouvelle ère qui s'ouvrait sous de si heureux auspices pour les finances et le commerce anglais. Son projet d'une banque nationale ayant été approuvé par les hommes d'État les plus éminents du Parlement de Westminster et par les négociants les plus considérables de la Bourse, avait été mis à exécution avec un succès signalé. Il trouva, et trouva peut-être avec raison, que ses services avaient été mal récompensés. Il avait été un des premiers directeurs de la grande corporation qui lui devait son existence; mais il ne fut pas réélu. On peut concevoir aisément que ses collègues, opulents bourgeois qui avaient acquis leur fortune et leur expérience dans la partie pratique du commerce, aldermen, syndics de compagnie et chefs de maison tous bien connus sur toutes les places du monde civilisé, n'étaient pas très-satisfaits de voir parmi eux dans Grocers'Hall un aventurier étranger dont un cerveau inventif et une langue persuasive composaient tout le capital. Quelques-uns d'entre eux avaient probablement la faiblesse de le détester parce qu'il était Écossais; d'autres étaient probablement assez petits pour être jaloux de ses talents et de ses connaissances; ceux mêmes qui étaient plus favorablement disposés pour lui pouvaient bien avoir découvert, avant de l'avoir connu longtemps, qu'avec toute son habileté il manquait

de jugement; que sa tête était remplie de projets qui au premier coup d'œil avaient une apparence spécieuse, mais qui, après un examen plus attentif, paraissaient impraticables ou dangereux, et enfin que le bénéfice que le public avait retiré d'un projet heureusement conçu par lui serait chèrement payé s'il était admis que tous ses autres projets devaient avoir la même réussite. Dégoûté de ce qu'il considérait comme une ingratitude de la part des Anglais, Paterson se rendit sur le continent dans l'espoir d'intéresser à son plan les négociants des villes hanséatiques et les princes de l'Empire. Déçu dans cet espoir il revint à Londres, et c'est alors que la pensée qu'il pourrait être plus justement apprécié par ses compatriotes se présenta à son esprit. A cette époque, il fit la connaissance de Fletcher de Saltoun, qui se trouvait aussi en Angleterre. Ces deux hommes excentriques devinrent bientôt intimes. Chacun d'eux avait sa monomanie, et les deux monomanies s'accordaient parfaitement. Fletcher était exalté par un patriotisme jaloux, ombrageux, presque maladif. Son cœur était ulcéré à la pensée de la pauvreté, de la faiblesse, de l'insignifiance politique de l'Écosse et des indignités qu'elle avait subies de la part de son opulente et puissante voisine. Quand il parlait des injustices qu'il avait eu à supporter, son visage maigre et sombre prenait son expression la plus sévère; le froncement habituel de ses sourcils devenait plus menaçant, l'éclair jaillissait de ses yeux. D'un autre côté, Paterson était fermement convaincu qu'il avait découvert le moyen de rendre aussi grand que prospère tout État qui voudrait suivre ses conseils, et cela dans un espace de temps qui, bien

court dans la vie d'un homme, n'était qu'une minute dans la vie d'une nation. Il n'y a pas la moindre raison de douter de la sincérité de Fletcher de Saltoun. Il eût certes trouvé plus de difficulté à tromper les autres s'il n'eût commencé par se tromper lui-même. Sa foi dans ses propres projets était digne de celle des martyrs, et l'éloquence avec laquelle il les développait et les défendait avait tout le charme de la candeur et de l'enthousiasme. Rarement les illusions d'un insensé ou les crimes d'un imposteur ont attiré sur une société quelconque autant de malheurs que les rêves de ces deux amis, tous deux hommes intègres, tous deux hommes de génie et de cœur, étaient destinés à en attirer sur l'Écosse. En 1695, ils retournèrent ensemble dans leur pays natal. Le Parlement écossais allait s'assembler sous la présidence de Tweeddale, ancienne connaissance et voisin de campagne de Fletcher. Sur lui fut dirigée la première attaque. C'était un vieux politique, rusé et circonspect. Cependant, il semblerait qu'il ne lui fût pas possible de résister à l'adresse et à l'énergie des assaillants. Peut-être ne fut-il pas tout à fait leur dupe. L'esprit public était alors livré à une violente agitation. Les hommes de tous les partis demandaient à grands cris qu'on fît une enquête sur le massacre de Glencoe. Il y avait lieu de craindre que la session qui allait commencer ne fût orageuse. Dans de semblables circonstances le Lord Grand-Commissaire pouvait trouver qu'il serait prudent d'apaiser le ressentiment des États en offrant un irrésistible appât à leur cupidité. Si telle fut la politique de Tweeddale, elle eut pour le moment un plein succès. Le Parlement, qui s'était assemblé tout

bouillant d'indignation, reprit bientôt sa bonne humeur. Le sang des Macdonald massacrés continua vainement à crier vengeance. Les projets de Paterson, présentés sous le patronage des ministres de la couronne, furent sanctionnés à l'unanimité par la législature.

L'homme à projets devint l'idole de toute la nation. On lui parlait avec plus de respect qu'au Lord Grand-Commissaire lui-même. Dans son antichambre se pressait la foule des solliciteurs, désireux de s'assurer quelques gouttes de cette pluie d'or dont il allait être le dispensateur. Heureux et fier celui qu'on voyait se promenant avec Paterson dans High-Street, celui qu'il honorait d'une audience d'un quart d'heure. Quant à lui, comme la plupart de ces faux prophètes qui se sont abusés eux-mêmes en abusant les autres, la crédulité de ses disciples exalta sa foi. L'expression de sa physionomie, l'accent de sa voix, ses gestes, exprimaient une confiance illimitée dans son propre génie. Quand il paraissait en public, dit une personne qui probablement l'avait souvent vu, il ressemblait à Atlas portant un monde sur ses épaules. Mais les airs qu'il se donnait ne faisaient qu'accroître le respect et l'admiration. Il était devenu l'homme modèle. Les Écossais qui désiraient passer pour des sages imitaient de leur mieux l'inimitable Paterson.

Son plan, quoiqu'il ne fût révélé qu'en partie au public, était approuvé par toutes les classes, par toutes les factions, par toutes les sectes, par les Lords, les marchands, les avocats, les ecclésiastiques, les Whigs et les Jacobites, les Caméroniens et les Épiscopaux. En vérité, de tous les projets illusoires dont l'histoire a

conservé le souvenir, nul ne fut jamais plus adroitement mis au jour, nul ne fut proclamé plus pompeusement et n'offrit de plus brillantes espérances, nul aussi ne se termina plus lamentablement. Il y avait cependant un mélange de vérité dans ce songe splendide qui devait aboutir à un si fatal réveil.

L'Écosse certainement ne possède ni un climat doux ni un sol fertile; mais les villes les plus riches qui aient jamais existé sur la surface du globe avaient été des villes aussi peu favorisées par la nature. C'était sur un rocher aride et entouré par l'Océan que les palais de Tyr s'élevaient à une hauteur vertigineuse. Sur ce roc stérile se tissaient les robes des satrapes persans et des tyrans de Sicile; c'est là que se ciselaient les coupes et les vases d'argent pour les banquets des rois; c'était là que l'ambre de la Poméranie était enchâssé dans l'or lydien pour orner le cou des reines. Dans les magasins s'exposaient le fin lin d'Égypte et les gommes odorantes de l'Arabie, l'ivoire de l'Inde et l'étain de la Bretagne. Dans le port mouillaient ces flottes qui avaient bravé les orages du Pont-Euxin et de l'Atlantique. De riches et puissantes colonies, situées aux extrémités du monde connu, regardaient la petite île avec un respect filial, et des despotes qui foulaient aux pieds les lois et outrageaient les sentiments de toutes les nations situées entre l'Hydaspe et la mer Égée, condescendaient à faire leur cour à la population de cette ruche humaine. Plus tard, sur une plage aride formée par le sol que les torrents des Alpes charrient vers l'Adriatique, s'élevèrent les palais de Venise. Dans un espace qui n'eût pas semblé suffisant pour un des parcs des ru-

des barons du Nord se trouvaient accumulées des richesses qui surpassaient de beaucoup celles d'un royaume des régions septentrionales. Dans presque toutes les habitations particulières qui bordaient le Grand-Canal, on voyait une argenterie, des miroirs, des bijoux, des tapisseries, des peintures et des sculptures qui eussent fait envie au maître du château d'Holyrood. Les arsenaux contenaient assez de munitions de guerre pour soutenir une lutte contre toutes les forces réunies de l'empire ottoman. Enfin, avant que la grandeur de Venise eût commencé à décliner, une autre république encore moins favorisée s'il est possible par la nature, s'était rapidement élevée à un degré de puissance et de richesse que le monde entier contemplait avec envie et admiration. Sur un marais à l'aspect désolé, couvert de brouillards et exhalant des vapeurs malfaisantes, dans un lieu où ne se trouvait ni bois, ni pierre, ni terre ferme ni eau potable, et où l'Océan d'un côté et le Rhin de l'autre étaient difficilement tenus en respect par les travaux de l'art, vivait la plus florissante société de l'Europe. Avec les richesses entassées dans l'espace des cinq milles qui environnaient l'hôtel de ville d'Amsterdam, on eût acheté tout le territoire de l'Écosse. Eh! pourquoi en serait-il ainsi? Y avait-il aucune raison de croire que la nature eût accordé au Phénicien, au Vénitien et au Hollandais plus d'activité, plus de génie, plus de prévoyance, plus d'empire sur lui-même qu'au citoyen d'Édimbourg et de Glascow? Il était certain que pour toutes les qualités qui assurent le succès dans la vie, et surtout dans la vie commerciale, l'Écossais n'avait jamais été surpassé et peut-

être jamais égalé. Il ne manquait à son énergie qu'une bonne direction, et Paterson entreprenait de la lui donner.

Son projet était le projet original de Christophe Colomb, élargi et modifié. Colomb avait espéré établir une communication entre l'Europe et les Indes, à travers le Grand-Océan occidental; mais il fut arrêté par un obstacle imprévu. Le continent américain, qui s'étendait au loin vers le nord et vers le sud dans des régions froides et inhospitalières, semblait lui opposer une barrière infranchissable, et l'année même où il mit pour la première fois le pied sur ce continent, Gama atteignit Malabar en doublant le cap de Bonne-Espérance. En conséquence, le commerce de l'Europe avec les parties les plus éloignées de l'Asie s'était fait pendant deux siècles au moyen des vaisseaux qui faisaient le tour de l'immense péninsule d'Afrique. Paterson fit donc revivre le projet de Colomb, en se persuadant et en persuadant aux autres qu'il était possible de faire de son pays, le pays le plus riche et le plus commerçant du monde.

Dans ce but, il était nécessaire d'occuper en Amérique un territoire qui pût servir de lieu de repos entre l'Écosse et les Indes. Presque toutes les parties habitables de l'Amérique, il est vrai, avaient déjà été accaparées par quelque puissance européenne; mais Paterson s'imagina qu'une province, la plus importante de toutes, avait échappé à la cupidité imprévoyante des politiques vulgaires et des marchands à vues étroites. L'isthme qui joignait les deux grands continents du Nouveau-Monde restait, selon lui, sans maî-

tre. De grandes vice-royautés espagnoles, disait-il, se trouvaient à l'est et à l'ouest, mais les forêts et les montagnes de Darien étaient abandonnées à des tribus sauvages qui suivaient leurs propres coutumes et obéissaient à leurs propres princes. Il avait voyagé dans cette partie du monde, on ne savait guère à quel titre. Quelques-uns disaient qu'il y avait été pour convertir les Indiens; d'autres, dans le but de piller les Espagnols. Quoi qu'il en fût, missionnaire ou pirate, il avait visité l'isthme de Darien et n'en avait rapporté que de délicieux souvenirs. Les ports, affirmait-il, étaient sûrs et spacieux; la mer abondait en tortues, le pays était si montagneux qu'il jouissait d'un climat tempéré jusqu'à neuf degrés de l'équateur, et cependant l'inégalité du sol ne mettait pas obstacle au transport des marchandises. Rien ne serait plus facile que de construire des routes le long desquelles, à dos de mulet ou en chariot, on pourrait en un seul jour aller d'une mer à l'autre.

Le sol offrait, à une profondeur de plusieurs pieds, un terrain riche et fertile où croissait spontanément une profusion de plantes précieuses et de fruits excellents, où les plus belles productions des régions tropicales pourraient facilement être obtenues grâce à l'art et à l'industrie; et cependant la fertilité exubérante de ce sol n'avait point altéré la pureté de l'air. Considéré simplement comme un lieu de résidence, l'isthme était un paradis. Une colonie qui s'y établirait ne pourrait manquer de prospérer, alors même qu'elle n'aurait pour toute richesse que ce qu'elle retirerait de l'agriculture. Mais l'agriculture n'était qu'une question

secondaire dans la colonisation de l'isthme de Darien. Que ce précieux coin de terre fût occupé par une race intelligente entreprenante, économe, et en peu d'années il deviendrait le centre du commerce entre l'Inde et l'Europe. On renoncerait bientôt au périlleux et long passage du Cap. Le marchand n'exposerait plus ses cargaisons aux vagues tumultueuses et aux vents capricieux des mers antarctiques. La plus grande partie du voyage entre l'Europe et l'isthme de Darien, et le trajet tout entier de l'isthme de Darien aux plus riches royaumes de l'Asie ne serait, grâce aux vents alizés, qu'une rapide et facile navigation sur des ondes tranquilles et azurées. Le retour à travers l'Océan Pacifique dans la latitude du Japon, serait presque aussi prompt et aussi agréable. Triple économie du temps, du travail et de l'argent. Les rentrées se feraient plus promptement. La manœuvre des vaisseaux exigerait moins de bras. La perte d'un bâtiment serait un événement rare. Le commerce s'accroîtrait rapidement; en peu de temps il doublerait sa puissance, et toutes les marchandises passeraient par l'isthme de Darien. Quiconque posséderait cette porte de la mer, cette clef de l'univers, — telles étaient les images hardies que Paterson aimait à employer, — dicterait des lois aux deux hémisphères et établirait au moyen des arts de la paix, sans verser une goutte de sang, un empire aussi splendide que celui de Cyrus ou d'Alexandre. De tous les royaumes de l'Europe, l'Écosse était encore le plus pauvre et le moins considéré; mais si elle consentait à occuper Darien et à devenir un grand port libre, un vaste entrepôt des richesses que le sol de l'isthme pou-

vait produire et des richesses encore plus grandes qu'y déverseraient Siam et Canton, Ceyland et les Moluques, les bouches du Gange et le golfe du Bengale, elle prendrait immédiatement place au premier rang des nations. Aucune rivale ne pourrait lutter avec elle, soit pour le commerce des Indes orientales, soit pour celui des Indes occidentales. Ce pays de mendiants, comme l'avaient insolemment appelé les habitants des régions plus chaudes et plus fertiles, deviendrait un vaste marché où se trouveraient les produits les plus exquis, le sucre, le rhum, le café, le chocolat, le tabac, le thé et les porcelaines de la Chine, les mousselines du Deccan, les châles de Cachemire, les diamants de Golconde, les perles de Karrack, les délicieux nids d'oiseaux des îles Nicobar, la cannelle, le poivre, l'ivoire et les bois de sandal. De l'Écosse viendraient tous les plus beaux joyaux et les riches brocarts dont se paraient les duchesses aux bals de Saint-James et de Versailles. De l'Écosse viendrait tout le salpêtre qui fournirait les munitions de guerre aux flottes et aux armées des potentats européens. Sur toutes les immenses richesses qui transiteraient constamment à travers le petit royaume serait perçu un péage qui enrichirait le pays et lui assurerait une prospérité presque fabuleuse, une prospérité dont chaque Écossais, depuis le pair jusqu'au plus humble citoyen, aurait sa part. Sur les rives jusqu'alors incultes et solitaires du Forth et de la Clyde on verrait bientôt autant de villes et de parterres que le long des canaux hollandais. Édimbourg rivaliserait avec Londres et Paris, le bailli de Glascow ou de Dundee aurait une habitation aussi somptueuse et une galerie

de tableaux aussi belle qu'aucun bourgmestre d'Amsterdam.

Ce plan magnifique ne fut d'abord révélé qu'en partie au public. Une colonie devait être fondée ; un vaste commerce allait s'ouvrir entre les Indes et l'Écosse ; mais le nom de Darien n'était encore prononcé que tout bas par Paterson et par ses plus intimes amis. Il en avait cependant dit assez pour faire naître des espérances et des désirs sans bornes. L'acte mémorable auquel le Lord Grand-Commissaire donna la sanction royale le 26 juin 1695, prouve suffisamment combien il réussit à inspirer aux autres ses propres sentiments. Par cet acte, quelques personnes qui étaient nommées et quelques autres qui devaient se joindre aux premières formeraient une société qui serait désignée sous le nom de Compagnie d'Écosse, faisant le commerce avec l'Afrique et les Indes. Le chiffre du capital affecté à cette entreprise n'était pas fixé par la loi; mais il fut décidé comme mesure de précaution que la moitié de ce capital serait entre les mains d'Écossais résidant en Écosse, et qu'aucune action qui dans l'origine aurait été entre les mains d'un Écossais résidant en Écosse, ne serait transférée qu'à un Écossais également résidant en Écosse. L'entier monopole du commerce avec l'Asie, l'Afrique et l'Amérique fut accordé à la Compagnie pour un espace de trente et un ans. Toutes les marchandises importées par la Compagnie seraient pendant vingt et un ans exemptes de tout droit, à l'exception du tabac et du sucre étrangers. Le café et le sucre provenant des plantations de la Compagnie seraient également exempts de toute taxe. Les actionnaires et les employés de la

Compagnie seraient affranchis de l'enrôlement forcé et à l'abri de toute arrestation. Si l'un de ces privilégiés était arrêté ou enrôlé de force, la Compagnie était autorisée à le faire remettre en liberté, en recourant à l'assistance du pouvoir civil et du pouvoir militaire. La Compagnie était autorisée à prendre possession des territoires inoccupés dans quelque partie de l'Asie, de l'Afrique ou de l'Amérique que ce fût, d'y fonder des colonies, d'y bâtir des villes et des forts, d'imposer des taxes, d'établir des magasins, de posséder des armes et des munitions, de lever des troupes, de déclarer la guerre, de conclure des traités, et l'on fit promettre au roi que si quelque nation étrangère offensait la Compagnie, il s'interposerait et obtiendrait réparation aux frais de l'État. En dernier lieu, il fut décidé que pour donner une plus forte sécurité et une plus grande solennité à cette concession exorbitante, l'entière substance de l'acte serait détaillée dans des lettres patentes auxquelles le Chancelier apposerait le grand sceau sans délai.

Les lettres furent rédigées et le grand sceau y fut apposé. Les livres de souscriptions s'ouvrirent. Les actions furent fixées à cent livres sterling chacune, et de la baie de Solway à la baie de Pentland, tout individu qui avait cent livres sterling se montra impatient d'inscrire son nom. Deux cent vingt mille livres sterling environ furent réalisées de cette manière. Cette somme peut à première vue ne pas paraître considérable à ceux qui se rappellent les spéculations grandioses de 1825 et de 1845 ; elle n'aurait assurément pas suffi pour payer les frais d'une guerre de trois mois avec l'Espagne. Cependant il faut reconnaître que cet effort fut merveilleux,

quand on peut affirmer que le peuple écossais consacra volontairement, pour la colonisation de Darien, une portion plus considérable de ses ressources que tout autre peuple dans le même espace de temps n'en consacra jamais volontairement à aucune entreprise commerciale. Une grande partie de l'Écosse était alors aussi pauvre, aussi sauvage que l'Islande l'est aujourd'hui. On y comptait cinq ou six comtés qui, dans leur ensemble, ne contenaient pas autant de guinées et de couronnes qu'en remuaient en un jour les pelles d'un seul banquier de Lombard-Street. Les nobles eux-mêmes avaient très-peu d'argent comptant. Ils recevaient généralement la plus grosse partie de leurs fermages en nature, ce qui leur permettait de vivre dans l'abondance et d'exercer l'hospitalité dans leurs domaines. Mais il y avait beaucoup de gentillâtres des comtés de Kent et de Somerset qui recevaient de leurs tenanciers plus d'or et d'argent qu'un duc de Gordon ou un marquis d'Atholl n'en retiraient de provinces entières. La rémunération du clergé était telle qu'elle eût excité la pitié du plus besoigneux des pasteurs qui considéraient comme un privilége de boire leur ale et de fumer leur pipe dans la cuisine d'un manoir anglais. Dans la fertile Mersey elle-même, il y avait des paroisses dont le pasteur recevait seulement de quatre à huit livres sterling en argent comptant. Le revenu officiel du Lord-Président de la Haute-Cour d'Édimbourg (la Cour des sessions) ne se montait qu'à cinq cents livres sterling par an, et celle du Lord Vice-Président (Lord Justice Clerk) qu'à quatre cents. L'impôt foncier du royaume entier fut fixé, quelques années plus tard, par le traité d'union, à un peu plus de la moitié

de celui du seul comté de Norfolk. Quatre cent mille livres sterling étaient probablement alors au capital de l'Écosse ce que seraient aujourd'hui quarante millions.

La liste des membres de la Compagnie de Darien mérite d'être étudiée. Le nombre des actionnaires fut d'environ quatorze cents. La plus grande somme enregistrée sous un seul nom était de trois mille livres. Les chefs de trois nobles maisons prirent chacun trois mille livres, le duc d'Hamilton, le duc de Queensbury, et lord Belhaven, homme habile, énergique et patriote, qui avait accueilli le projet avec un enthousiasme égal à celui de Flechter. Argyle souscrivit pour quinze cents livres. John Dalrympl, trop bien connu sous le nom du Maître du Stair[1], venait justement de succéder au titre et aux biens de son père et était maintenant vicomte de Stair. Il enregistra son nom pour mille livres. Le nombre des souscripteurs membres de la pairie écossaise fut de trente à quarante. La cité d'Édimbourg, comme corporation, souscrivit pour trois mille livres; celle de Glascow, pour trois mille, et celle de Perth, pour deux mille. Mais la grande majorité des actionnaires contribua seulement pour cent ou deux cents chacun. Un très-petit nombre d'ecclésiastiques, établis dans la capitale ou dans quelque grande ville, fut en état d'acheter des actions. Il est triste de voir sur cette liste le nom de plus d'un homme exerçant une profession, et à qui l'anxiété paternelle fit probablement risquer tout le produit de ses pénibles économies pour laisser

[1] Le titre *Master* ou *Maître* était le titre distinctif du fils aîné de plusieurs nobles d'Ecosse. A. P.

une action de cent livres sterling à chacun de ses enfants. Si, en effet, les prédictions de Paterson s'étaient vérifiées, une pareille action aurait, d'après les idées de ce siècle et les mœurs de l'autre, constitué une belle dot pour la fille d'un écrivain du sceau[1] ou d'un chirurgien.

Les Écossais sont un peuple éminemment intelligent, prudent, résolu et d'un caractère posé : c'est là un fait évident pour l'observateur le plus superficiel. Il n'est pas moins vrai, quoique ce soit moins généralement reconnu, qu'ils sont sujets, plus que d'autres peuples, à des illusions dangereuses, à des passions exaltées. Le royaume entier semblait atteint de folie. Paterson avait acquis une influence qui ressemblait plutôt à celle du fondateur d'une nouvelle religion, à celle d'un Mahomet, d'un Joseph Smith, qu'à celle d'un spéculateur commercial. Une foi aveugle dans une religion, un zèle fanatique pour cette religion, sont choses trop communes pour nous étonner. Mais une pareille foi et un pareil enthousiasme semblent étranges dans les transactions financières. Il est vrai que nous jugeons après l'événement. Mais avant l'événement, tous ceux qui auraient voulu s'éclairer en avaient les moyens à leur portée. Il semble incroyable que des hommes de sens, qui n'avaient qu'une idée vague et générale du projet de Paterson, aient tout risqué sur la chance du succès. Il semble encore plus incroyable que des hommes, auxquels les détails de ce plan avaient été confiés, n'aient

[1] L'écrivain du sceau (*Writer of the signet*) est à Édimbourg une espèce de notaire et d'avoué tout à la fois. A. P.

pas consulté quelque manuel de géographie ou d'histoire dans lequel ils eussent pu trouver une description de Darien, et qu'ils ne se soient pas demandé s'il était probable que l'Espagne souffrirait qu'une colonie écossaise s'établît dans le cœur de ses possessions transatlantiques. Il était certain que l'Espagne fondait ses prétentions à la souveraineté de l'isthme sur des raisons spécieuses et même solides. Un Espagnol avait découvert le premier la côte de Darien. Un Espagnol avait bâti une ville et établi un gouvernement sur cette côte. Un Espagnol avait, non sans de grands travaux et de grands périls, traversé l'isthme, gravi sa plus haute montagne et découvert à ses pieds le vaste océan Pacifique, jusqu'alors inconnu aux Européens. L'épée à la main, il était entré dans les vagues jusqu'à la ceinture, et avait pris solennellement possession de la mer et de la côte au nom de la couronne de Castille. Il est vrai que la région que Paterson représentait comme un paradis avait été dénoncée, par les premiers colons espagnols, comme une terre de misère et de mort. L'air empoisonné qu'exhalaient les jungles et l'eau stagnante des marécages les avait forcés à aller s'établir dans le port voisin de Panama. Les Peaux-Rouges avaient eu la permission de vivre selon leurs goûts sur le sol pestiféré. Mais ce sol était encore considéré et pouvait fort bien être considéré par l'Espagne comme lui appartenant. Il y a toujours eu dans maintes contrées des terrains couverts de marais, des montagnes et des forêts où un gouvernement ne pense pas que ce soit la peine de faire des frais pour maintenir l'ordre, et où des tribus grossières jouissent, par une sorte de connivence,

d'une sauvage indépendance. Il n'était pas nécessaire, pour les membres de la Compagnie d'Écosse trafiquant avec l'Afrique et les Indes, d'aller en chercher bien loin un exemple. Dans quelques districts des Highlands, situés tout au plus à cent milles d'Édimbourg, vivaient des clans qui s'étaient toujours aussi peu souciés de l'autorité du roi, du Parlement, du Conseil privé et de la Haute-Cour judiciaire, que les aborigènes de Darien se souciaient de l'autorité des vice-rois et des audienciers espagnols. Cependant si le roi d'Espagne avait pris possession des cantons d'Appin et de Lochaber, on eût assurément considéré cet acte comme une outrageante violation du droit des gens. Était-ce une violation du droit des gens moins outrageante de la part des Écossais, s'ils s'emparaient d'une province située au centre même des possessions du roi d'Espagne, sous prétexte que cette province était dans le même état que le Lochaber et l'Appin l'avaient été de temps immémorial?

Telle était la flagrante injustice du projet de Paterson, et cependant il était encore moins injuste qu'impolitique. Si apathique que fût devenue l'Espagne, il était un point sur lequel elle était d'une susceptibilité extrême. Le moindre empiétement d'une puissance européenne, même sur les confins de ses possessions d'Amérique, suffisait pour troubler son repos et raviver ses nerfs paralysés. Il était singulièrement absurde de s'imaginer qu'elle souffrirait patiemment que les aventuriers d'un des royaumes les plus insignifiants de l'ancien monde vinssent former un établissement dans le centre de son empire, à un jour de navigation de Por-

tobello d'un côté et de Carthagène de l'autre. L'Espagne leur eût probablement tout aussi bien permis de prendre possession de l'Escurial. Il était donc évident qu'avant même que la nouvelle Compagnie pût commencer ses opérations commerciales, il eût fallu faire la guerre à l'Espagne et remporter sur elle un triomphe complet. Quels étaient les moyens de la Compagnie pour entreprendre une semblable guerre, et quelles chances avait-elle de remporter un pareil triomphe? Les revenus ordinaires de l'Écosse en temps de paix étaient de soixante à soixante-dix mille livres sterling par an. Les subsides extraordinaires accordés à la couronne pendant la guerre avec la France se montaient peut-être au double de cette somme. L'Espagne, il est vrai, n'était plus l'Espagne des grandes journées de Pavie et de Lépante; mais, même dans sa décadence, elle possédait en Europe des ressources qui excédaient trente fois celles de l'Écosse; en Amérique, où la lutte devait avoir lieu, la disproportion était encore plus forte. Les flottes et les arsenaux espagnols étaient sans contredit dans une condition misérable; mais il y avait des flottes espagnoles, il y avait des arsenaux espagnols. Les galions qui faisaient voile chaque année entre Séville et le voisinage de Darien, et entre le voisinage de Darien et Séville étaient dans une condition tolérable et constituaient par eux-mêmes une force navale de quelque importance. L'Écosse n'avait pas un seul vaisseau de ligne, pas un seul chantier où un vaisseau de ligne pût être construit. Une flotte suffisante pour vaincre celle de l'Espagne devait non-seulement être équipée, mais encore créée. Une force armée suf-

fisante pour défendre l'isthme contre les armées réunies des vice-royautés du Mexique et du Pérou devait être envoyée à plus de seize cents lieues au delà de l'Océan. A combien se monteraient les frais probables d'une telle expédition ? Cromwell avait, sous son protectorat, enlevé aux Espagnols une île des Indes Occidentales ; mais pour en venir là, Cromwell, qui s'entendait cependant parfaitement à l'administration de la guerre, qui ne prodiguait rien et qui était admirablement secondé, avait été forcé de dépenser en une année, pour sa marine seule, vingt fois plus du revenu ordinaire de l'Écosse ; or, depuis Cromwell, la guerre était devenue de plus en plus onéreuse.

Il était évident que l'Écosse ne pouvait pas supporter à elle seule les frais d'une lutte avec l'ennemi que Paterson se disposait à provoquer. Et quelle assistance pouvait-elle obtenir du dehors ? Sans doute le vaste empire colonial et l'étroite politique coloniale de l'Espagne étaient vus d'un mauvais œil par plus d'une grande puissance maritime; mais il n'était pas de grande puissance maritime qui n'eût préféré voir l'isthme situé entre l'océan Atlantique et l'océan Pacifique dans les mains de l'Espagne plutôt que dans celles de la Compagnie de Darien. Louis XIV ne pouvait que redouter tout ce qui tendait à agrandir un État gouverné par Guillaume. Quant à la Hollande, le commerce avec les Indes Orientales était pour elle comme la prunelle de ses yeux. C'était elle qui avait surtout profité des découvertes de Gama, et il y avait lieu de croire que la Hollande ferait tout ce qui pourrait être fait par la ruse, et, si cela était nécessaire, par la violence, plutôt que de

souffrir qu'aucune rivale fût pour elle ce qu'elle avait été pour Venise. Restait l'Angleterre, et Paterson était assez téméraire pour se flatter qu'on pourrait l'amener à prêter son puissant appui à la Compagnie. Il retourna donc à Londres avec lord Belhaven; ils établirent un bureau dans Clement's Lane, formèrent un conseil de directeurs, auxiliaire du conseil central d'Édimbourg, et invitèrent les capitalistes de la Bourse à souscrire pour la somme qui n'avait pas été réservée aux Écossais résidant en Écosse. Quelques capitalistes se laissèrent prendre à l'hameçon, mais la Cité fit entendre de menaçantes clameurs, et de la Cité l'indignation se répandit dans tout le pays. Ce sentiment ne saurait être à l'abri de reproche: l'animosité nationale réagissait sur quelques esprits et l'animosité religieuse sur d'autres; mais il est impossible de nier que le mécontentement que Paterson excita dans la partie méridionale de notre île était dans le fond juste et raisonnable. Bien qu'on ne sût pas encore généralement sur quel point sa colonie serait fondée, on ne pouvait guère douter qu'il ne se proposât d'occuper quelque partie de l'Amérique, et l'on pouvait encore moins douter qu'une pareille occupation ne rencontrât de la résistance. Une guerre maritime s'ensuivrait, et l'Écosse n'était pas en mesure de la soutenir. L'état de ses finances était tel, qu'il devait lui être impossible d'armer même une escadre moyenne. Avant que le conflit eût duré trois mois, il ne lui resterait plus ni argent ni crédit. Ces choses-là sautaient aux yeux de tout politique de café; il était impossible de croire qu'elles eussent échappé à des hommes aussi capables et aussi bien renseignés que

quelques-uns de ceux qui siégeaient au Conseil privé et au Parlement d'Édimbourg. Il n'y avait qu'une manière d'expliquer la conduite de ces faiseurs de projets : ils avaient l'intention de faire une dupe de l'Angleterre. Les deux royaumes britanniques étaient si étroitement unis, physiquement et politiquement, qu'il n'était guère possible pour l'un des deux d'être en paix avec un État contre lequel l'autre était en guerre. Si les Écossais attiraient le roi Guillaume dans une querelle, l'Angleterre devait le soutenir par égard pour sa propre dignité, qui était intimement liée à celle de son roi. Elle serait donc entraînée dans une lutte sanglante et coûteuse, au succès de laquelle elle n'avait aucun intérêt ; bien plus, dans une lutte où la victoire serait pour elle une calamité plus grande que la défaite. Elle devrait sacrifier ses trésors et la vie de ses matelots afin qu'une bande d'étrangers rusés pût jouir d'un monopole dont elle aurait plus à se plaindre qu'aucune autre nation. Elle serait tenue de conquérir et de défendre des provinces pour cette Compagnie écossaise, et qu'y gagnerait-elle? l'obligation pour ses marchands de baisser leurs prix, la perte de sa clientèle, l'épuisement de son échiquier. Les disputes entre l'ancienne et la nouvelle Compagnie des Indes cesseraient, car elles seraient toutes deux également ruinées. Les deux grandes sources du revenu public seraient taries à la fois. Quelles seraient les recettes des douanes et de l'Excise, lorsque de vastes entrepôts de sucre, de rhum, de café, de tabac, de chocolat, de thé, d'épices, de soieries, de mousselines, tous exempts de droits, seraient établis aux abords du Forth et de la Clyde et le long de

ses frontières, de l'embouchure de l'Esk à celle de la Tweed? Quelle armée, quelle flotte serait suffisante pour protéger les intérêts du gouvernement et du commerçant loyal lorsque le royaume d'Écosse tout entier serait transformé en un vaste établissement de contrebande? Le plan de Paterson se réduisait tout simplement à ceci : l'Angleterre dépenserait d'abord des millions pour défendre le commerce de sa Compagnie, et perdre le double de ces millions par les conséquences dudit commerce. La clameur poussée par la Cité et la nation eut bientôt son écho dans la législature. Lorsque le Parlement se réunit pour la première fois après l'élection générale de 1695, Rochester appela l'attention des Lords sur la constitution et les desseins de la Compagnie de Darien. Plusieurs témoins furent appelés à la barre, et leur déposition fit impression sur l'assemblée. « Si ces Écossais, dit un Lord, doivent arriver à leurs fins, j'irai m'établir en Écosse. Je n'entends pas rester ici pour devenir un mendiant. » Les Pairs résolurent de représenter énergiquement au roi l'injustice qu'il y aurait à demander que l'Angleterre usât de sa puissance pour soutenir une entreprise qui, si elle réussissait, devait être fatale à son commerce et à ses finances. Des remontrances furent rédigées et communiquées aux Communes : les Communes s'y associèrent avec empressement et félicitèrent les Pairs sur la promptitude avec laquelle Leurs Seigneuries avaient en cette occasion plaidé la cause publique. Les deux Chambres se rendirent ensemble à Kensington avec l'adresse. Guillaume était sous les murs de Namur lorsque l'acte pour l'incorporation de la Compagnie avait été touché

avec son sceptre à Édimbourg, et il n'avait rien su relativement à cet acte jusqu'à ce que les réclamations de ses sujets anglais eussent attiré son attention. Il déclara tout simplement qu'il avait été mal servi en Écosse, mais qu'il s'efforcerait de trouver un remède au mal qu'on lui signalait. Le Lord Commissaire Tweeddale et le secrétaire Johnstone reçurent immédiatement leur démission; mais l'acte qui avait été passé par leurs soins continuait à avoir force de loi en Écosse, et il n'était pas au pouvoir de leur maître de défaire ce qu'ils avaient fait.

Les Communes ne s'en tinrent pas là; elles établirent une enquête sur les actes de la Compagnie Ecossaise de Londres. Belhaven se réfugia dans son pays natal et se trouva ainsi hors de l'atteinte du sergent d'armes de la Chambre. Mais Paterson et quelques-uns de ses associés subirent un sévère interrogatoire. On reconnut bientôt que le Conseil qui siégeait dans Clement's Lane avait agi certainement avec imprudence et peut-être illégalement. L'acte d'incorporation autorisait les Directeurs à prêter le serment de fidélité et à recevoir celui de leurs subordonnés, Mais cet acte était nul au sud de la Tweed. Cependant, dans le cœur de la Cité de Londres, les Directeurs avaient prêté et reçu ce serment : ils avaient donc affirmé implicitement que les pouvoirs qui leur avaient été conférés par la législature de l'Écosse les accompagnaient en Angleterre. Il fut décidé qu'ils s'étaient rendus coupables d'une illégalité criminelle et qu'ils seraient dénoncés. Un comité avait déjà été nommé pour rédiger l'accusation, lorsqu'on s'aperçut que la tâche était difficile, et on laissa

tomber l'affaire; mais pas avant cependant que les quelques capitalistes anglais qui avaient été d'abord favorables au projet de Paterson, effrayés de la tournure que prenaient les choses, n'eussent renoncé à tout rapport avec lui.

Assurément Paterson dut voir alors, s'il ne l'avait déjà vu, que son projet ne pouvait aboutir qu'à la honte pour lui et à la ruine pour ses adorateurs. Il avait été évident dès l'abord que l'Angleterre seule pouvait protéger sa Compagnie contre l'animosité de l'Espagne, et il était clair maintenant que l'Espagne serait une ennemie moins formidable que l'Angleterre. Il était impossible que son plan excitât une plus grande indignation dans le Conseil des Indes à Madrid ou dans la Chambre du commerce à Séville qu'il n'en avait excité à Londres. Malheureusement il était en proie à une incroyable illusion, et la multitude aveugle suivit avec empressement son conducteur aveugle. Les dupes s'exaltaient même de tout ce qui aurait dû les calmer. Les mesures du Parlement qui siégeait à Westminster, mesures justes et raisonnables dans leur esprit, mais, il faut l'avouer, dures et outrageantes dans la forme, avaient excité les passions d'une nation faible, il est vrai, par sa population et ses ressources matérielles, mais éminemment fière. L'orgueil proverbial des Écossais l'emporta sur leur finesse proverbiale. Les votes des Lords et des Communes furent traités avec un mépris marqué. La populace d'Édimbourg brûla Rochester en effigie. L'argent afflua plus abondant que jamais dans la caisse de la Compagnie. Une splendide maison de Milne-Square, alors le quartier le plus moderne et le plus fashionable

d'Édimbourg, fut achetée et disposée sans retard pour les bureaux et lès magasins. Des vaisseaux à la fois propres à la guerre et au commerce étaient nécessaires ; mais les moyens de construire de semblables vaisseaux n'existaient pas en Écosse, et aucune maison d'Angleterre n'était disposée à contracter un engagement qui pouvait être considéré comme un délit par la Chambre des communes. Il fallut avoir recours aux chantiers d'Amsterdam et de Hambourg. Moyennant cinquante mille livres sterling on se procura quelques navires dont le plus considérable aurait à peine occupé le soixantième rang dans la marine anglaise, et avec cette force, qui eût été insuffisante pour tenir en respect les pirates de Salé, la Compagnie jeta le gant à toutes les puissances maritimes du monde.

Ce ne fut pas avant l'été de 1698 que tout fut prêt pour l'expédition qui devait changer la face du globe. Les matelots et les colons qui s'embarquèrent à Leith étaient au nombre de douze cents. Parmi les derniers se trouvaient plusieurs cadets de familles honorables, et des officiers qui avaient été licenciés depuis la paix. Il fut impossible de trouver de la place pour tous ceux qui désiraient émigrer. On raconte que quelques personnes, ayant sollicité vainement un passage, se cachèrent dans des coins obscurs sur les vaisseaux, et lorsqu'on les eut découvertes, refusèrent de partir, s'attachèrent aux cordages et il fallut les porter de force sur le rivage. Cette infatuation est d'autant plus extraordinaire, qu'un petit nombre seulement des aventuriers savait quelle était leur destination. La seule chose dont on fût parfaitement sûr, c'est qu'une colonie devait être

établie quelque part, et qu'elle devait recevoir le nom de Calédonie. L'opinion la plus générale était que la flotte dirigerait sa course vers une partie quelconque des côtes de l'Amérique, mais cette opinion n'était pas universelle. A l'ambassade hollandaise, dans Saint-James's Square, on craignait que la nouvelle Calédonie ne fût fondée parmi ces îles orientales, riches en épices, avec lesquelles Amsterdam faisait depuis longtemps un commerce lucratif.

La direction suprême de l'expédition fut confiée à un Conseil composé de sept membres. Deux chapelains presbytériens et un maître chantre étaient à bord. La cargaison fut dans la suite un sujet de grand divertissement pour les ennemis de la Compagnie ; elle comprenait un nombre incalculable de pantoufles, quatre mille perruques de toutes espèces, — depuis les perruques courtes jusqu'à ces édifices magnifiques qui, à cette époque, s'élevaient au-dessus du front et descendaient au coude des hommes à la mode, — des balles d'étoffes de laine écossaises que personne ne pouvait porter dans les régions tropicales, et des centaines de bibles anglaises que ni les Espagnols ni les Indiens ne pouvaient lire. Paterson, enflammé d'orgueil et d'espérance, non-seulement accompagna l'expédition, mais prit avec lui sa femme, une dame de bonne mine dont il avait conquis le cœur à Londres, où elle avait trôné au comptoir d'un des grands cafés situés dans le voisinage de la Bourse. Enfin, le 25 juillet, l'expédition navale, suivie par bien des yeux humides de larmes, et recommandée au ciel dans bien des prières qui devaient être vaines, sortit de l'estuaire du Forth.

Le voyage fut beaucoup plus long que ne l'est aujourd'hui un voyage aux antipodes; les aventuriers eurent beaucoup à souffrir. Les rations étaient peu abondantes; on se plaignait amèrement de la qualité du pain et de la viande; lorsque la petite flotte, après avoir tourné les Orcades et l'Irlande, toucha à l'île de Madère, ces gentilshommes, qui avaient d'élégants vêtements parmi leur bagage, échangèrent volontiers des habits brodés et des gilets garnis de dentelles contre des provisions et du vin. De l'île de Madère, les aventuriers traversèrent l'Atlantique, débarquèrent dans une petite île inhabitée située entre Porto-Rico et Saint-Thomas, prirent possession de ce lieu désert au nom de la Compagnie, dressèrent une tente et arborèrent la croix blanche de Saint-André. Ils furent invités à se retirer par un officier envoyé de Saint-Thomas pour les avertir qu'ils violaient le territoire du roi de Danemark. Ils continuèrent leur voyage après avoir obtenu les services d'un vieux boucanier qui connaissait bien les côtes de l'Amérique centrale. Sous son pilotage, ils jetèrent l'ancre, le 1er novembre, tout près de l'isthme de Darien. Un des plus grands princes du pays se rendit bientôt à bord. Les courtisans qui l'accompagnaient, au nombre de dix ou douze, étaient complétement nus, mais le prince se distinguait par un habit rouge, un caleçon de coton et un vieux chapeau. Il avait un nom espagnol, il s'appelait Don Andreas, parlait espagnol et affectait les manières graves d'un hidalgo espagnol. Les Écossais se rendirent Don Andreas favorable par le présent d'un chapeau bordé de galons d'or, et l'assurèrent que s'il voulait trafiquer avec eux, ils le

traiteraient mieux que ne l'avaient fait les Castillans.

Quelques heures plus tard, les chefs de l'expédition descendirent sur le rivage et prirent solennellement possession du pays, auxquels ils donnèrent le nom de Calédonia. Ils furent séduits par l'aspect d'une petite péninsule de trois milles de longueur environ et d'un quart de mille de largeur, où ils résolurent de fonder la ville de New-Édimbourg, destinée, pensaient-ils, à devenir le grand marché commercial des deux Indes. La péninsule se terminait par un petit promontoire peu élevé, de trente acres environ, et qui pouvait facilement être transformé en île au moyen d'une tranchée. La tranchée fut creusée, et sur le terrain ainsi séparé du continent on construisit un fort ; cinquante canons furent braqués sur les remparts, et l'on bâtit rapidement dans l'enclos des maisons que l'on recouvrit de feuilles de palmier.

Des négociations furent ouvertes avec les Chefs, comme on les appela, qui gouvernaient les tribus voisines. On trouva parmi ces souverains sauvages une cupidité aussi insatiable, une jalousie aussi soupçonneuse et un orgueil aussi pointilleux que parmi les potentats dont les disputes avaient fait craindre que le congrès de Ryswick ne fût éternel. Un prince détestait les Espagnols parce que le gouverneur de Porto-Bello lui avait enlevé une belle carabine, sous prétexte qu'une arme semblable était trop bonne pour un peau-rouge. Un autre aimait les Espagnols parce qu'ils lui avaient donné une canne à pomme d'argent. Après tout les nouveaux venus réussirent à se faire une amie de la race aborigène. Un puissant monarque, le Louis le

Grand de l'isthme, qui portait avec orgueil une casquette de roseaux blancs doublée de soie rouge et ornée d'une plume d'autruche, parut bien disposé pour les étrangers; il les reçut avec hospitalité dans un palais construit en cannes et couvert en palmier, où il les régala de calebasses pleines d'une espèce d'ale, faite avec la pomme de terre et le maïs fermentés. Un autre chef apposa son sceau sur un traité de paix et d'alliance avec la colonie. Un troisième consentit à devenir vassal de la Compagnie, reçut avec une joie très-vive un brevet d'officier décoré de fils d'or et de rubans à fleurs, se fit verser maintes rasades d'eau-de-vie par ses nouveaux souverains, et les avala à leur santé.

Pendant ce temps, le gouvernement intérieur de la colonie s'organisait d'après un plan imaginé par les Directeurs siégeant à Édimbourg. Les colons furent divisés en bandes de cinquante à soixante. Chaque bande choisit un représentant et ainsi fut formée une assemblée qui prit le magnifique nom de Parlement. Ce Parlement rédigea aussitôt un code curieux. Le premier article ordonnait que les préceptes, les instructions, les exemples, les commandements et les défenses exprimés et contenus dans les saintes Écritures auraient force de loi dans la Nouvelle-Calédonie, ce qui prouve que ceux qui rédigèrent ce statut ne savaient pas ce que contenaient les Écritures, ou ignoraient ce que signifiait une loi. Une autre disposition démontre non moins clairement combien ces législateurs étaient loin de comprendre les premiers principes de la législation. « Les bienfaits reçus et les bons services rendus seront toujours récompensés avec générosité et reconnaissance,

qu'un marché préalable ait été fait ou non; et s'il en est autrement, et que le bienfaiteur soit obligé de se plaindre justement de l'ingratitude, l'ingrat sera tenu de donner une satisfaction triple pour le moins. » Un article qui fait beaucoup plus d'honneur au petit Parlement de Darien, et qui était très-nécessaire dans une communauté destinée, selon toute apparence, à être continuellement en guerre, défend sous peine de mort le viol des femmes captives.

Pendant ce temps, toutes les Antilles et toutes les côtes du golfe du Mexique étaient dans un état de fermentation. La nouvelle colonie était l'objet de la haine universelle. Les Espagnols commençaient à faire des armements. Les chefs des possessions françaises dans les Indes Occidentales offrirent avec empressement leurs secours aux Espagnols. Les gouverneurs des établissements anglais publièrent des proclamations qui interdisaient toute communication avec ce nid de flibustiers. Ce fut à ce moment que le *Dauphin*, vaisseau de quatorze canons, appartenant à la Compagnie écossaise, fut poussé par la tempête sous les murs de Carthagène. Le vaisseau et la cargaison furent confisqués, l'équipage emprisonné et mis aux fers. Quelques-uns des matelots, traités comme des esclaves, se virent forcés de balayer les rues et de travailler aux fortifications. D'autres, et, de ce nombre était le capitaine, furent envoyés à Séville afin d'être jugés pour crime de piraterie. Bientôt un envoyé se présenta à Carthagène avec le pavillon blanc, et, au nom du Conseil de la Calédonie, demanda la délivrance des prisonniers. Il remit aux autorités une lettre qui les menaçait de la

vengeance du roi de la Grande-Bretagne et une copie de l'acte du Parlement, par lequel la Compagnie avait été créée. Le gouverneur castillan, qui savait probablement que Guillaume, comme souverain de l'Angleterre, se dispenserait de protéger les aventuriers qui s'étaient établis à Darien, sans en avoir le droit, et que comme souverain de l'Écosse il ne le pourrait pas, jeta la lettre et l'acte du Parlement avec un geste de mépris, appela la garde et ne renonça qu'après bien des représentations à mettre le messager en prison. Le Conseil de Calédonie, indigné, délivra des lettres de marque contre les vaisseaux espagnols. Ce que tout homme doué de sens commun avait dû prévoir était arrivé : il n'y avait que peu de mois que le drapeau écossais avait été arboré sur les murs de la Nouvelle-Édimbourg, et déjà une guerre que l'Écosse était incapable de soutenir sans le secours de l'Angleterre avait éclaté.

On savait alors en Europe que le voyage mystérieux des aventuriers du Forth s'était terminé à Darien; l'ambassadeur du roi catholique se rendit à Kensington, et se plaignit amèrement à Guillaume de cette violation flagrante du droit des gens. On commença à faire des préparatifs dans les ports espagnols, contre les intrus, mais dans aucun port espagnol on ne fit de vœux plus fervents pour le succès de cette expédition, que dans les villes de Londres et de Bristol. En Écosse, l'exaltation était extrême; dans toutes les églises du royaume, les ministres rendirent de publiques actions de grâces à Dieu pour la protection qu'il avait accordée jusque-là à la colonie naissante; dans quelques endroits, un jour fut fixé pour des services religieux à cette intention;

dans tous les bourgs on sonna les cloches, on alluma des feux de joie, on illumina les maisons. Pendant quelques mois, toutes les nouvelles qui arrivaient de l'autre côté de l'Atlantique étaient de nature à exciter l'espérance et la joie dans le nord de l'île, l'alarme et l'envie dans le sud : on affirmait que les colons avaient trouvé les plus riches mines d'or, des mines dans lesquelles le métal précieux était, ajoutait-on, beaucoup plus pur de tout alliage que sur la côte de Guinée. Les provisions étaient abondantes; la saison pluvieuse n'avait point été malsaine; l'établissement était bien fortifié, soixante canons étaient braqués sur les remparts, et l'on comptait sur une immense récolte de maïs; les tribus aborigènes étaient amies; la population de la Calédonie s'était déjà élevée de douze cent à dix mille âmes. « Les richesses du pays — tels sont les termes d'un journal de cette époque — passaient toute imagination. » L'enthousiasme de l'Écosse fut poussé jusqu'à la démence; des munitions de guerre et des instruments d'agriculture furent préparés en grande quantité; une multitude d'émigrants étaient impatients de s'embarquer pour la terre promise.

Au mois d'août 1799, quatre navires, ayant à bord treize cents hommes, furent envoyés par la compagnie en Calédonie; la conduite spirituelle de ces émigrants fut confiée à des ecclésiastiques de l'Église d'Écosse : l'un d'eux était cet Alexandre Shields dont « la Biche mise en liberté[1] » prouve que dans son zèle pour le Co-

[1] « *The Hind let loose.* » Dans les écrits religieux du temps, la *Biche* était fréquemment la personnification des églises persécutées. Un des poëmes de Dryden est intitulé la *Biche* et la *Panthère*, etc., etc. A. P.

venant, il avait oublié l'Évangile. A un autre, nommé John Borland, nous devons la meilleure relation connue de ce voyage. L'Assemblée générale de l'Église d'Écosse avait chargé les chapelains de diviser les colons en congrégations, de nommer des Anciens chargés de les diriger, de constituer un presbytère, et de travailler à la propagation de la vérité divine parmi les habitants païens de Darien. La seconde expédition partit, comme la première, au milieu des acclamations et des bénédictions de toute l'Écosse. Pendant les premiers jours de septembre, la nation entière, s'abandonnant à un rêve délicieux de prospérité et de gloire, triomphait, non sans quelque malice, de la vexation des Anglais ; mais avant la fin du mois la rumeur se répandit à Londres, dans Lombard-Street et dans Cheapside, que des lettres contenant d'étranges nouvelles étaient arrivées de la Jamaïque ; la colonie qui avait excité tant d'espérances et de craintes n'existait plus ; elle avait disparu de la surface de la terre. Ce bruit arriva jusqu'à Édimbourg, mais il y fut reçu avec une incrédulité méprisante ; c'était un mensonge impudent imaginé par quelques Anglais, qui ne pouvaient supporter de voir qu'en dépit des votes du Parlement britannique, en dépit des proclamations des gouverneurs des colonies anglaises, la Calédonie devenait grande et opulente. Bien plus, on nommait l'inventeur de cette fable : on était parfaitement sûr qu'il n'était autre que le secrétaire Vernon. Le 4 octobre, on publia la contradiction véhémente de l'histoire ; le 5, la vérité entière était connue ; des lettres de New-York annoncèrent que quelques misérables, le reste de cette colonie qui était appelée à devenir le jar-

din, le grenier et le marché du monde entier, venaient d'arriver dans l'Hudson, maigres, affamés, dévorés par la fièvre.

On peut facilement s'imaginer l'étonnement et la rage de ceux qui, quelques heures auparavant, se considéraient comme les maîtres de la richesse des deux Indes. Dans leur fureur, les Directeurs perdirent toute modération, et dans leurs lettres officielles se déchaînèrent contre les lâches déserteurs qui trahissaient l'Écosse. La vérité est que ceux qui employaient ces termes si durs étaient plus dignes de blâme que les malheureux qu'ils avaient envoyés à la mort, et qu'ils injuriaient maintenant parce qu'ils n'étaient pas restés à leurs postes jusqu'à complète destruction. Rien n'était arrivé qu'on n'eût facilement pu prévoir : la Compagnie, se fiant légèrement à la parole d'un enthousiaste faiseur de projets, et en dépit de faits connus, en Europe, de tous les hommes possédant une certaine instruction, avait admis comme certain que des émigrants nés et élevés dans un pays situé à dix degrés du cercle arctique, jouiraient d'une santé excellente à dix degrés de l'équateur ; bien plus, des hommes d'État et des lettrés s'étaient laissé persuader qu'un pays qui, comme ils auraient pu le lire dans des livres aussi communs que ceux de Hakluyt et de Purchas, était cité, même parmi les contrées tropicales, pour son insalubrité, un pays que les Espagnols n'avaient abandonné que pour cette seule raison, était un second Montpellier[1]. Aucune des

[1] Montpellier avait alors la réputation de la ville la plus saine et favorisée du climat le plus doux de tout le midi. Le nom de Montpellier

dupes de Paterson ne s'était non plus demandé comment des colons du comté de Fife et du Lothian, qui n'avaient jamais de leur vie subi les ardeurs d'une brûlante journée d'été, pourraient impunément briser des mottes de terre et porter des fardeaux en restant exposés aux feux d'un soleil vertical. On aurait dû se souvenir que ces colons seraient obligés de faire eux-mêmes ce que les colons anglais, français, hollandais ou espagnols, faisaient faire par des nègres ou des Indiens. Il était vraiment rare qu'un blanc libre des Barbades, de la Martinique, de la Guyane ou de Panama, fût employé à la culture de la terre. Mais les Écossais qui s'établirent à Darien ne devaient pas avoir d'esclaves au commencement ; il leur fallut, par conséquent, creuser la tranchée autour de leur ville, bâtir leurs maisons, labourer leurs champs, fendre le bois et puiser l'eau de leurs propres mains. Cette vie et ces rudes travaux, dans une telle atmosphère, étaient au-dessus de leurs forces. Les provisions qu'ils avaient apportées n'étaient pas de bonne qualité, et le temps et le changement de climat ne les avaient pas améliorées. Le yam et le plantain ne convenaient pas à des estomacs accoutumés au bon gruau d'avoine ; la chair des animaux sauvages et la graisse verte de la tortue, luxe inconnu alors en Europe, ne pouvaient guère y suppléer, et il ne fallait pas attendre aucunes provisions des établissements étrangers. Cependant, durant les mois frais qui suivirent immédiatement l'occupation de l'isthme, il y eut peu de morts, mais,

est encore resté en Écosse et en Angleterre à diverses localités relativement plus abritées et mieux exposées au soleil que d'autres. A. P.

avant l'équinoxe, la maladie faisait déjà d'affreux ravages dans la petite communauté. La mortalité s'éleva graduellement à dix ou douze personnes par jour. Les deux ministres qui avaient accompagné l'expédition, moururent : Paterson enterra sa femme dans ce sol, où, d'après ce qu'il avait dit à ses crédules compatriotes, on respirait la santé et la vigueur ; lui-même était étendu sur son grabat, dévoré d'une fièvre intermittente. Cependant il ne voulait pas encore admettre que le climat de sa terre promise fût malsain ; il n'existait pas un air plus pur, ce qu'on n'éprouvait n'était que le malaise auquel doivent s'attendre les personnes qui passent d'un pays dans un autre. Tout irait bien au mois de novembre. Mais la proportion dans laquelle mouraient les émigrants devint telle qu'il était peu probable qu'aucun d'eux vécût jusqu'à cette époque. Ceux qui n'étaient pas étendus sur leurs lits, jaunes, maigres, languissants, pouvaient à peine soigner les malades, ou enterrer les morts, et ils se sentaient tout à fait incapables de repousser l'attaque probable des Espagnols. Le cri unanime de la colonie était que la mort les entourait, et qu'ils devaient pendant qu'il leur restait encore la force de lever une ancre et de déployer une voile, se réfugier dans quelque région moins fatale : les hommes et les provisions furent distribués également dans trois vaisseaux : la *Caledonia*, la *Licorne* et le *Saint-André*. Paterson, quoique trop malade encore pour siéger au Conseil, demandait en grâce qu'on le laissât en arrière avec vingt ou trente compagnons, pour conserver une apparence de possession, et attendre les nouveaux arrivages d'Écosse. « Un si petit nombre d'hommes, disait-il,

pourra facilement se nourrir en attrapant du poisson et des tortues. » Mais sa prière fut repoussée : on le porta à bord du *Saint-André*, et les navires prirent la mer.

Le voyage fut horrible. Peu de négriers de la Guinée ont eu un semblable passage. De deux cent cinquante malheureux qui étaient à bord du *Saint-André*, cent cinquante devinrent la pâture des requins de l'Atlantique avant que Sandy-Hook fût en vue. La *Licorne* perdit presque tous ses officiers et environ cent quarante hommes. La *Caledonia*, celui des trois vaisseaux dont la condition sanitaire était la meilleure, jeta cent cadavres à la mer. Les survivants s'emportaient avec violence les uns contre les autres, comme s'ils n'eussent pas été déjà assez misérables. On se renvoyait les accusations d'incapacité, de cruauté, d'insolence brutale. Les rigides Presbytériens attribuaient les malheurs de la colonie à l'impiété des jacobites, des prélatistes, des violateurs du sabbat, des athées qui détestaient dans le prochain cette image de Dieu qui n'existait pas en eux. De l'autre côté, les impies se plaignaient amèrement de l'impertinence des fanatiques et des hypocrites. Paterson fut cruellement attaqué, et il était incapable de se défendre. Ses souffrances morales et physiques l'avaient complétement abattu. Ce n'était plus qu'un squelette. Son cœur était brisé. Ses facultés inventives et son éloquence spécieuse étaient éteintes ; il paraissait tombé en enfance.

Pendant ce temps, la seconde expédition traversait les mers. Elle arriva à Darien quatre mois après le départ des premiers colons. Les nouveaux arrivants

avaient compté trouver une ville florissante, des fortifications sûres, des champs cultivés et un accueil cordial. Ils trouvèrent un désert, le château de New-Édimbourg en ruine, les huttes brûlées. Le site choisi pour l'orgueilleuse capitale qui avait dû être la Tyr, la Venise, l'Amsterdam du dix-huitième siècle était couvert de broussailles et habité seulement par le hunau et le babouin. Les aventuriers furent pris d'un profond découragement, car leur flotte avait été équipée non pour fonder une colonie, mais pour se joindre à une colonie déjà établie et qu'on supposait florissante. Ils étaient par conséquent moins bien pourvus encore de toutes les choses nécessaires à la vie que ne l'avaient été leurs prédécesseurs. Cependant quelques faibles efforts furent tentés pour rétablir ce qui avait péri. On construisit un nouveau fort sur l'ancien terrain, et dans l'enceinte des remparts s'éleva un hameau composé de quatre-vingts à quatre-vingt-dix cabanes d'environ douze pieds sur dix. Mais l'ouvrage avançait avec lenteur. La gaieté qui est la compagne de l'espérance, la force qui est la fille de l'union, faisaient également défaut à la petite communauté. Depuis les conseillers jusqu'aux plus humbles colons, tous étaient découragés et mécontents. Les provisions étaient insuffisantes et les répartiteurs en détournaient une grande partie. Les rations n'étaient pas abondantes, et on se plaignit bientôt qu'elles n'étaient pas distribuées avec impartialité. Des factions se formèrent; il se trama des complots; un des meneurs fut pendu. Les Écossais étaient généralement, comme ils le sont encore, un peuple religieux, et, par conséquent, on

aurait pu s'attendre à ce que les ministres chargés de la direction spirituelle de la colonie s'efforceraient de maintenir l'ordre et de calmer les mauvaises passions. Malheureusement, ces ministres paraissaient avoir été en guerre avec tout le reste de la société. Ils dépeignaient leurs compagnons comme les plus dissolus des hommes, et déclaraient qu'il était impossible de constituer un presbytère conformément aux instructions de l'Assemblée Générale, car on ne pouvait trouver parmi les douze ou treize cents émigrants des personnes dignes de remplir les fonctions d'Anciens dans une Église chrétienne. A qui le blâme doit-il être attribué? C'est ce qu'il est impossible de décider aujourd'hui. Tout ce qu'on peut dire en toute assurance, c'est qu'il faut que les ministres de cette malheureuse société aient été plus austères que charitables ou que les laïques n'appartenaient pas à l'élite de leur nation ni à l'élite de leurs classes.

On peut ajouter que les mesures prises par l'Assemblée Générale relativement aux besoins spirituels de la colonie étaient aussi défectueuses que les mesures prises pour les besoins matériels par les Directeurs de la Compagnie. Presque le tiers des émigrants qui firent partie de la seconde expédition se composait de Highlanders qui ne comprenaient pas un mot d'anglais; et pas un des quatre chapelains ne pouvait dire un mot de gaëlique. Ce n'était pas par l'intermédiaire d'un interprète qu'un pasteur aurait pu communiquer avec le troupeau chrétien qui lui était confié. Et ce moyen même lui manquait pour répandre l'instruction religieuse parmi ces tribus idolâtres que l'Église d'Écosse avait solen-

nellement recommandées à ses soins. Par le fait, les colons ne laissèrent après leur départ aucune trace du passage d'hommes baptisés, à l'exception de quelques jurements anglo-saxons qui, ayant été prononcés plus fréquemment et avec plus d'énergie qu'aucun autre mot de notre langue, avaient frappé l'oreille de la population primitive de l'isthme, qui les avait retenus.

Les mois qui suivirent immédiatement l'arrivée des nouveaux venus étaient les plus froids et les plus salubres de l'année. Mais même pendant ces mois l'influence d'un soleil tropical dardant ses rayons sur des marécages couverts d'un impénétrable maquis commença à se faire sentir. La mortalité fut effrayante, et il n'était que trop clair que la seconde colonie, comme la première, aurait à choisir avant que l'été fût bien avancé, entre la mort et la fuite. Mais l'agonie d'une dissolution inévitable fut abrégée par la violence. Une flotte de onze vaisseaux sous pavillon castillan, jeta l'ancre devant New-Édimbourg. En même temps une armée irrégulière d'Espagnols, de créoles, de nègres, de mulâtres et d'Indiens s'avança à travers l'isthme de Panama, et le fort fut bloqué à la fois par terre et par mer.

Un tambour se présenta bientôt avec un message de la part des assiégeants; mais ce message fut complétement inintelligible pour les assiégés. Malgré tout ce que nous avons vu de l'ineptie des Directeurs de la Compagnie, il doit sembler étrange qu'ils aient envoyé une colonie dans une partie du monde éloignée où il était certain qu'elle aurait des rapports paisibles ou hostiles, mais constants, avec les Espagnols, et qu'ils

n'aient pas veillé à ce que dans la colonie il se trouvât au moins un Écossais sachant un peu d'espagnol.

Une négociation fut conduite, non sans quelque difficulté avec le peu de français et de latin que possédaient les deux partis. Avant la fin de mars, un traité fut signé, par lequel les Écossais s'engagaient à évacuer Darien dans quatorze jours, et le 11 avril, ils partirent, beaucoup moins nombreux qu'ils n'étaient arrivés. Dans un espace d'un peu plus de quatre mois, quoique ces mois fussent les plus sains de l'année, sur treize cents hommes, trois cents avaient été enlevés par les maladies. Parmi les survivants, bien peu revirent leur pays. Deux des vaisseaux périrent. Plusieurs de ces aventuriers qui avaient quitté leurs foyers pleins de l'espoir d'arriver à une rapide fortune s'estimèrent heureux d'entrer au service des planteurs de la Jamaïque, et laissèrent leurs os dans la terre d'exil. Shields y mourut épuisé de fatigue et le cœur brisé. Borland fut le seul ministre qui revint en Écosse. Dans son récit curieux et intéressant, il exprime ses sentiments avec le langage de la secte dans laquelle il avait été élevé, par des allusions grotesques à l'Ancien Testament et par une prodigalité de mots hébreux. Lorsqu'il arriva pour la première fois, nous dit-il, il trouva New-Édimbourg une Ziklag. Il fut obligé dans la suite d'habiter sous les tentes de Kedar. Une fois, il est vrai, durant son séjour, il rencontra un Beer-lahai-roi et dressa son Ebenezer; mais, en général, Darien fut pour lui Magor-Missabib, un Kibroth-Hattaavah. Sa triste histoire commence par les paroles qui furent adressées au grand patriarche arabe quand, Dieu l'ayant livré à la malice de l'Esprit

des ténèbres, on lui annonça la mort de ses enfants et la perte de tous ses biens : « *J'ai échappé seul pour te l'apprendre.* »

CHAPITRE III

1699

Les passions qui avaient agité le Parlement pendant la dernière session avaient continué à fermenter dans les esprits entre deux sessions, et, ne trouvant plus d'issue dans le sénat, elles éclatèrent dans toutes les parties de l'empire, détruisirent la paix des villes, mirent en danger la vie et l'honneur d'hommes innocents et forcèrent des magistrats à quitter le banc de justice pour s'attaquer les uns les autres l'épée à la main. Des malheurs privés et des querelles, qui n'avaient rien de commun avec les différends entre la cour et le pays, furent transformés par les animosités politiques de ce malheureux été de l'année 1699 en événements politiques très-graves.

On se souvient encore d'une triste histoire qui mit en jeu les plus violentes des factions rivales et qui fournit un chapitre curieux à l'histoire de notre jurisprudence médicale. Aucun Whig faisant partie de la Chambre

basse n'occupait une plus haute place dans l'opinion publique que William Cowper. Cowper était sans rival dans l'art de se concilier un auditoire. Son éloquence gracieuse et séduisante jetait un charme sur les jurys, et les Communes même, dans ces moments orageux où nul autre défenseur de l'administration ne pouvait se faire entendre, faisaient silence pour l'écouter. Il représentait Hertford, bourg dans lequel sa famille jouissait d'une influence considérable; mais les électeurs tories y formaient une minorité importante, et il n'avait pas obtenu son siége au Parlement sans une lutte acharnée qui avait laissé plus d'une rancune amère. Son plus jeune frère, Spencer, homme de talent et instruit, se faisait une nombreuse clientèle d'avocat en suivant les assises.

A Hertford, habitait une famille opulente de Quakers nommée Stout. Une femme jeune et jolie, appartenant à cette famille, était tombée depuis peu dans une mélancolie d'un caractère assez fréquent chez les jeunes filles qui, douées d'une grande sensibilité et d'une imagination ardente, sont soumises à la discipline des sectes religieuses austères. Sa mise, son air, ses manières, annonçaient le désordre de son esprit. Elle donnait quelquefois à entendre qu'elle n'aimait pas la secte à laquelle elle appartenait. Elle se plaignait qu'un batelier hypocrite, qui faisait partie de la confrérie, eût prêché contre elle dans une réunion. Elle menaçait de passer les mers, de se jeter par la fenêtre, de se noyer. Elle avoua à deux ou trois compagnes de sa secte qu'elle avait un amour au cœur, et dans une occasion elle dit clairement que celui qu'elle aimait ne pourrait jamais

devenir son mari. Par le fait, c'était Spencer Cowper qui lui avait inspiré cette passion ; il était déjà marié. Elle lui écrivit enfin dans un langage dont elle n'eût jamais fait usage si son esprit n'avait pas été dérangé. Spencer agit en honnête homme, et, loin d'abuser d'une si malheureuse situation d'esprit, il fit son possible pour éviter la jeune fille. Sa prudence la mortifia, et un jour elle eut une attaque de nerfs. Cependant il devint nécessaire qu'il la vît lorsqu'il vint à Hertford pour les assises du printemps de 1699 ; car on l'avait chargé de compter à miss Stout la rente d'une créance hypothécaire. En conséquence, il alla un soir la trouver et lui remit un sac rempli d'or. Elle insista pour qu'il consentît à être l'hôte de sa famille ; mais il s'excusa et partit. Le lendemain matin on la trouva morte près d'une écluse de moulin, dans un cours d'eau appelé Priory-River. On ne pouvait raisonnablement douter qu'elle n'eût mis fin à ses jours. L'enquête du coroner constata qu'elle s'était noyée dans un moment d'aliénation mentale. Mais sa famille n'était pas disposée à admettre qu'elle se fût suicidée, et elle chercha quelqu'un qu'on pût accuser de l'avoir assassinée. La dernière personne qu'elle eût vue la veille de sa mort était Spencer Cowper. Le hasard voulut qu'on eût entendu, pendant cette soirée fatale, deux procureurs et un notaire venus de Londres pour suivre les assises de Hertford causer, tout en dégustant leur vin, des charmes et de la coquetterie de la belle Quakeresse, avec ce ton léger qu'on emploie souvent dans notre génération plus prude ou plus raffinée pour discuter de pareils sujets, même à la table commune des avocats de cours d'assises ou à celle d'un

régiment. De quelques mots à double sens, on aurait pu conclure qn'elle avait trompé un amant et qu'un autre l'avait bien punie de sa coquetterie. Ce fut en se fondant sur d'aussi frivoles propos que les parents de l'infortunée s'imaginèrent que Cowper, avec l'assistance de ces trois hommes de loi, l'avait étranglée et précipitée dans la rivière. Il n'y avait absolument aucune preuve du crime, aucun indice que l'un ou l'autre des accusés eût un motif pour le commettre, aucune preuve que Cowper eût rien de commun avec ceux qu'on disait être ses complices; il y en avait même un qu'il n'avait jamais vu. Mais quelle est l'histoire si absurde qu'on ne puisse la faire croire à des esprits aveuglés par le fanatisme religieux et politique? Les Quakers et les Tories poussèrent en commun une clameur formidable. À cette époque, les Quakers n'avaient aucun scrupule relativement à la peine capitale. Ils auraient vraiment mieux aimé, comme le disait Cowper avec amertume, mais avec trop de vérité, envoyer au supplice quatre innocents que de laisser supposer qu'une fille qui avait en elle la lumière de la secte pût commettre un suicide. Les Tories se réjouissaient à la perspective de gagner deux siéges au Parlement sur les Whigs. Tout le royaume fut bientôt divisé en Stout et en Cowper. Aux assises du trimestre d'été, Hertford se remplit d'une foule inquiète et impatiente, accourue non-seulement de Londres, mais encore des comtés les plus éloignés de Londres. L'instruction du procès fut conduite avec une partialité et une mauvaise foi qui nous semblent presque incroyables, et malheureusement le juge le plus inepte et le plus ignorant des douze juges d'Angleterre présidait

aux assises. Cowper se défendit, lui et ceux qu'on disait être ses complices, avec un sang-froid et une habileté admirables. Son frère, beaucoup plus tourmenté que lui, ne le quitta pas pendant cette longue et cruelle journée. L'accusation reposait principalement sur cette erreur vulgaire qu'un corps humain, trouvé comme l'avait été celui de cette pauvre fille, flottant dans l'eau, devait y avoir été précipité pendant qu'il était encore en vie. Le ministère public, pour prouver cette doctrine, appela des médecins dont on ne sait rien, si ce n'est que quelques-uns d'entre eux avaient pris une part active à l'opposition faite aux Whigs pendant les élections d'Hertford. Pour confirmer le témoignage de ces praticiens, on fit asseoir quelques matelots sur le banc des témoins. De l'autre côté parurent des hommes de l'art dont les noms ont été conservés. Parmi eux se trouvait William Cowper, non pas un parent de l'accusé, mais l'anatomiste le plus célèbre que l'Angleterre eût encore produit, le véritable fondateur d'une dynastie illustre dans l'histoire de la science, car il fut le maître de William Cheselden, et William Cheselden, le maître de John Hunter[1]. Du même côté parut Samuel Garth, qui, parmi les médecins de la capitale, n'avait pas de rival, à l'exception de Radcliffe et de Hans Sloane, le créateur du musée magnifique qui est une des gloires de notre pays. La tentative faite par la famille de la victime d'invoquer les superstitions des hommes du gaillard d'arrière, pour obtenir une sentence de mort contre quatre accusés, fut traitée par ces sa-

[1] Sir Charles Bell regardait aussi John Hunter comme son maître, ainsi que son illustre contemporain sir Astley Cooper, qui était presque l'homonyme de William Cowper. A. P.

vants avec un juste dédain. Le juge stupide demanda à Garth ce qu'il pouvait répliquer au témoignage des matelots. « Mylord, répondit Garth, je dis qu'ils se trompent. Je vous trouverai autant de matelots que vous voudrez, prêts à attester par serment qu'ils ont vu le vent obéir à un coup de sifflet. »

Le jury reconnut l'innocence des prisonniers. De retour chez eux, tous ceux qui avaient assisté au jugement déclarèrent que l'auditoire avait applaudi au verdict, et que les Stouts eux-mêmes paraissaient convaincus de leur erreur. Il est certain, cependant, que la malveillance du parti vaincu ne tarda pas à se montrer encore aussi violente que jamais. La vie des quatre hommes qu'on venait d'absoudre fut encore attaquée au moyen du procédé le plus absurde et le plus odieux de notre ancienne loi : l'*appel du meurtre* [1]. Cette attaque échoua aussi. A la fin tous les artifices de la chicane furent épuisés, et il ne resta plus à la secte et à la faction désappointées d'autre ressource que de calomnier ceux qu'elles n'avaient pu assassiner. Dans une suite de libelles, Spencer Cowper fut voué à l'exécration publique. Mais le public lui rendit justice. Il devint éminent dans sa profession, et finit par s'asseoir, avec l'approbation de tous, sur le banc judiciaire, où il se distingua par son humanité envers les malheureux qui étaient cités à la barre, comme il l'avait été lui-même. Plusieurs même de ceux qui s'occupent rarement de généalogie apprendront peut-être avec intérêt qu'il fut

[1] *Appeal of murder*. Cet appel ayant disparu de la loi anglaise, l'accusé absous par le jury est aujourd'hui mis immédiatement en liberté.

le grand-père de cet excellent homme et excellent poëte, William Cowper, dont les écrits ont été pendant longtemps aimés et appréciés d'une manière toute particulière par les membres de la communauté religieuse qui, sous l'influence d'une étrange prévention, aurait voulu faire condamner à mort son innocent aïeul [1].

Bien que Spencer Cowper eût échappé avec la vie et l'honneur saufs, les Tories avaient atteint leur but. Ils s'étaient assuré pour la prochaine élection l'appui des Quakers de Hertford, et la conséquence fut la perte du bourg pour la famille et pour le parti qui y avaient autrefois prédominé.

Dans la même semaine où le célèbre procès fut jugé à Hertford, une querelle, causée par la dernière élection du Buckinghamshire, faillit avoir des conséquences fatales. Wharton, le chef des Whigs du Buckinghamshire, avait réussi avec peine à faire élire son frère un des représentants du comté au Parlement. Graham, vicomte Cheyney du royaume d'Écosse, avait eu la tête du scrutin par les votes des Tories. Les deux gentilshommes se rencontrèrent aux assises trimestrielles. Cheyney, vicomte en Écosse, n'était avant l'union des royaumes qu'un simple *esquire* en Angleterre. Wharton avait sans aucun doute le droit de préséance sur

[1] Il est curieux que tous les biographes de Cowper que je connais Hayley, Southey, Grimshaw, Chalmers, fassent mention du juge, l'ancêtre commun du poëte, de Théodora Cowper, l'objet de ses premières amours, et de lady Hesketh, mais qu'aucun de ses biographes ne fasse la moindre allusion au procès d'Hertford, le plus remarquable événement de l'histoire de la famille. Je ne crois pas non plus qu'aucune allusion à ce procès se trouve dans les nombreuses lettres du poëte.

lui, et il avait plusieurs fois revendiqué ce droit sans aucune contestation. Mais les passions étaient tellement excitées, qu'il leur suffisait du moindre prétexte pour se donner une libre carrière. Cheyney chercha querelle à Wharton. Ils croisèrent le fer. Wharton, dont le courage, le sang-froid et l'habileté en escrime faisaient envie à tous les hommes d'épée de son temps, serra de près son voisin querelleur, le désarma et lui accorda la vie.

Un duel plus tragique venait d'avoir lieu à Westminster. Conway Seymour, le fils aîné de sir Edward Seymour, avait récemment atteint sa majorité ; il était en possession d'une fortune indépendante et de sept mille livres sterling par an, qu'il dissipait en folles dépenses. La ville avait surnommé ce jeune fat le Beau Seymour. Un soir d'été, après avoir vidé un peu trop de bouteilles, il étalait sa chevelure bouclée et ses broderies dans le parc Saint-James, lorsqu'un jeune officier des Bleus nommé Kirke, qui était aussi ivre que lui, passa dans la même allée. « Voilà le Beau Seymour! » dit Kirke. Seymour eut un accès de colère, et ces deux jeunes fous échangèrent des injures. Immédiatement, ils se rendirent au delà des limites de la Cour, dégaînèrent et croisèrent le fer. Seymour fut blessé au cou. Sa blessure n'était pas très-sérieuse ; mais, lorsqu'il n'était qu'à moitié guéri, il se mit à manger des fruits et des glaces, but du vin de Bourgogne et se donna une fièvre violente. Tout fat et homme de plaisir qu'il était, il semble avoir eu quelques bonnes qualités. Le dernier jour de sa vie il reçut une visite de Kirke. Kirke implora son pardon, et le mourant déclara qu'il pardon-

nait comme il espérait être pardonné lui-même. Il n'est pas douteux que tuer un homme en duel ne soit, aux yeux de la loi, être coupable d'un assassinat; mais jamais la loi n'avait été strictement appliquée. Cependant sir Edward déclara avec véhémence qu'il voulait vie pour vie. On peut avoir beaucoup d'indulgence pour le ressentiment d'un père tendre que la perte de son fils a rendu fou de douleur; mais il n'y a que trop de raisons de croire que la haine implacable de Seymour était moins celle d'un père tendre et désolé que la haine implacable d'un agitateur et d'un factieux. Il essaya de tirer parti du désespoir de sa famille et du sang de son premier-né : il en fit ce que nous appelons, dans le jargon de notre temps, « un capital politique.» En exagérant l'importance de cette querelle entre deux jeunes débauchés, querelle que son dénoûment fatal pouvait seul faire remarquer entre cent autres qui avaient lieu journellement dans les théâtres et dans les tavernes, il la représenta comme une atteinte aux libertés de la nation et une première tentative de tyrannie militaire. Était-il permis à un soldat d'insulter des gentlemen anglais et de leur couper la gorge parce qu'ils murmuraient? C'est ainsi que la question fut posée. On discuta au Banc de la Cour du roi si Kirke serait admis à donner caution. Shower, comme conseil de Seymour, s'opposa à cette motion. Mais Seymour ne voulait pas laisser l'affaire aux mains de Sohwer. Bravant toute convenance, il alla à Westminsterhall, demanda à être entendu et prononça une harangue contre les armées permanentes. « Voici, dit-il, un homme qui vit de l'argent pris dans nos poches. L'ar-

gument employé pour établir l'impôt nécessaire à sa solde est que son épée nous protège et nous permet de vivre dans la paix et la sécurité. Faut-il donc permettre que cette épée devienne pour nous dans sa main un instrument de mort? » Kirke fut jugé et déclaré coupable d'homicide involontaire. Dans ce cas, comme dans celui de Spencer Cowper, on tenta d'obtenir un mandat d'appel, ce qui ne réussit pas, et Seymour fut trompé dans sa vengeance; mais il ne resta pas sans consolation. S'il avait perdu un fils, il avait rencontré ce qu'il paraissait apprécier tout autant, un texte fertile d'invectives.

Le roi, à son retour du continent, ne trouva pas ses sujets de belle humeur. Toute l'Écosse, exaspérée de l'issue de la première expédition à Darien, et attendant avec anxiété des nouvelles de la seconde, réclamait un Parlement. Plusieurs des pairs Ecossais portèrent à Kensington une adresse signée par trente-six de leurs collègues qui pressaient vivement Guillaume de convoquer les États d'Écosse à Édimbourg, et de réparer les torts causés à la colonie de la nouvelle Calédonie. Il circulait aussi, parmi le peuple de son royaume du Nord, une pétition dans le même sens; elle fut couverte, si le rapport disait vrai, de plus de trente mille signatures. Le mécontentement était loin d'être aussi grand en Angleterre qu'en Écosse; mais il était bien suffisant pour inquiéter le prince même le plus résolu. Le moment où les Chambres devaient s'assembler approchait; comment allait-on en agir avec les Communes? Montague, furieux, mortifié, et intimidé par les attaques de la dernière session, était tout à fait décidé

à ne pas reparaître dans le poste de premier ministre des finances. La retraite sûre et somptueuse qu'il s'était préparée depuis quelques mois l'attendait. Il conserva l'*Auditorship* et quitta ses autres places.

Smith devint Chancelier de l'Échiquier. Il fallut former une nouvelle commission du Trésor; le premier nom fut celui de Tankerville. Jeune, allié à la noblesse, noble lui-même, doué d'un esprit distingué, agréable de manières, il avait, vingt ans auparavant, commencé sa carrière sous les meilleurs auspices. Il n'y avait pas, dans les théâtres ni aux courses, d'homme plus à la mode et plus brillant que lui, ni un tribun plus populaire à Guildhall. Tel avait été le début d'une vie si misérable, que la pitié l'emporte sur l'indignation suscitée par tant de fautes graves.

Une passion coupable, une passion allant jusqu'à la démence, imprimait sur le caractère de ce malheureux une tache qui faisait froncer le sourcil aux hommes les plus dépravés. Il essaya de faire oublier les erreurs de sa vie privée par des services brillants et périlleux rendus à la cause publique ; et, ayant enduré pour cette cause la pauvreté, l'exil, le silence et les ténèbres d'une prison, la perspective de l'échafaud, la perte d'une position élevée, il eut encore le malheur d'être considéré comme un lâche, sinon comme un traître, par le parti pour lequel il avait tout sacrifié. Cependant cet esprit énergique et ambitieux ne faiblit pas au milieu de toutes ces disgrâces et de tous ces désastres. Son talent et son éloquence le firent remarquer à la Chambre des lords. Malgré une constitution épuisée, qui semblait réclamer plutôt la flanelle et les coussins d'un bon fauteuil qu'un

emploi laborieux à Whitehall, on le plaça à la tête d'un des départements les plus importants de l'administration.

On aurait pu croire que cette nomination exciterait au loin les clameurs des divers partis ; que les Tories seraient offensés par l'élévation d'un rebelle ; que les Whigs feraient entendre un cri de réprobation contre le capitaine à la trahison ou à la pusillanimité duquel ils avaient l'habitude d'imputer la déroute de Sedgemoor ; enfin que ce public plus nombreux d'Anglais qu'on ne peut positivement qualifier ni de Whigs ni de Tories, mais qui tient surtout aux convenances et aux vertus domestiques, verrait avec indignation accorder un témoignage éclatant de la faveur royale à celui qui avait été accusé de la séduction d'une noble demoiselle, la sœur de sa propre femme. Mais le sentiment public est si capricieux, qu'il serait difficile, sinon impossible, de trouver dans aucune des *lettres*, *essais* ou *dialogues* qui portent la date de 1699 ou de 1700, une seule allusion aux vices et aux malheurs du nouveau Premier Lord de la Trésorerie. Sa faible santé et son isolement lui servirent probablement de protection. Les chefs de l'opposition ne le craignaient pas assez pour le haïr. La junte whig était encore leur terreur et leur aversion. Ils continuèrent à harceler Montague et Orford, mais avec moins de férocité que quand Montague avait la direction des finances et Orford celle de la marine. Les chefs mécontents concentraient leur haine la plus violente sur un seul ennemi, sur le grand magistrat qui occupait encore le plus haut poste civil du royaume et qui était évidemment décidé à le conserver malgré

eux. Il n'était pas aussi facile de se débarrasser de lui qu'il l'avait été de chasser ses collègues de leurs places. Les Tories les plus intolérants étaient forcés malgré eux de reconnaître ses qualités. Des libelles anonymes et des propos de café pouvaient mettre en doute son intégrité et obscurcir l'éclat de son nom ; mais il était certain de voir sortir ce nom pur et brillant des investigations parlementaires les plus rigoureuses. Il n'avait aucun de ces défauts de caractère et de manières qui rendirent ses collègues plus impopulaires que ne l'auraient même pu faire des fautes plus graves. Il était aussi loin de l'insolence et de la perversité d'Orford que de la pétulance et de la vaine gloire de Montague. Une prompte et grande élévation est une des épreuves les plus fortes auxquelles le cœur et la tête de l'homme puissent être exposés. Montague ne sut pas y résister ; Somers en triompha. Il était fils d'un attorney de village ; à trente-sept ans, il était encore vêtu d'une robe de drap grossier, assis sur un des derniers bancs de la cour du Banc du Roi : à quarante-deux ans, devenu le premier dignitaire laïque du royaume, il avait la préséance sur l'archevêque d'York et sur le duc de Norfolk. Parti de plus bas que Montague, il s'était élevé aussi rapidement et aussi haut que lui, sans avoir excité l'envie qui avait poursuivi Montague pendant une longue carrière. Les pamphlétaires, qui, du haut de leurs greniers, ne se lassèrent jamais de traiter de parvenu le cousin des comtes de Manchester et de Sandwich, ne pouvaient pas sans honte appliquer cette épithète au Chancelier, qui, sans une goutte de sang patricien dans les veines, avait pris place à la tête de

l'ordre patricien avec la dignité d'un homme ennobli par la nature. Sa sérénité, sa modestie, l'empire qu'il exerçait sur lui-même, à l'épreuve des surprises les plus soudaines de la passion ; le soin qu'il avait de sa propre dignité et qui forçait les personnages les plus fiers à le respecter, son urbanité enfin, gagnaient les cœurs des plus jeunes avocats de la Cour de Chancellerie, et lui attiraient beaucoup d'amis dévoués et d'admirateurs parmi les membres les plus honorables de l'opposition. Cependant des hommes tels que Howe et Seymour lui vouaient une haine implacable ; ils détestaient son génie supérieur, mais bien plus encore la douce majesté de sa vertu. A force de chercher partout l'occasion de lui nuire, ils se flattèrent enfin de l'avoir trouvée.

Quelques années auparavant, pendant que la guerre continuait encore, la Cité avait fait entendre des plaintes en criant bien haut que les corsaires de Saint-Malo et de Dunkerque apportaient moins d'entraves au commerce qu'une autre espèce de maraudeurs. La marine anglaise était tout entière occupée dans le Canal, dans l'Atlantique et dans la Méditerranée. L'Océan Indien cependant regorgeait de pirates ; on racontait des histoires effrayantes de leur rapacité et de leur cruauté ; on disait que beaucoup de ces hommes, venant de nos colonies du nord de l'Amérique, transportaient ensuite dans ces pays le produit de leurs rapines. Des aventuriers, qui n'osaient pas se montrer sur la Tamise, trouvaient à New-York un marché ouvert pour les épices et les étoffes volées au commerce. Les Puritains de la nouvelle Angleterre, qui surpassaient en sainte aus-

térité même leurs frères d'Écosse, étaient accusés de connivence avec ceux qui leur facilitaient ainsi les moyens de profiter amplement et à bas prix des produits des métiers de l'Inde et de la récolte des plantations à thé de la Chine.

En 1695, Richard Coote, comte de Bellamont, pair irlandais, qui siégeait dans la Chambre des communes, fut nommé gouverneur de New-York et de Massachussets. C'était un noble caractère, droit, courageux et indépendant. Quoiqu'il fût un Whig décidé, il s'était distingué en dénonçant, devant le Parlement, les actes tyranniques des Whigs à Dublin, entre autres l'exécution ou pour mieux dire le meurtre de Gasney. Avant que Bellamont ne s'embarquât pour l'Amérique, Guillaume lui parla très-énergiquement de la flibusterie, alors véritable plaie des colonies : « Je vous envoie à New-York, mylord, parce qu'il faut un homme honnête et intrépide pour mettre fin à ces abus, et je crois que vous êtes cet homme. » Bellamont s'efforça de justifier la haute opinion que le roi avait de lui. On sut promptement à New-York que le gouverneur nouvellement arrivé d'Angleterre était résolu à détruire la piraterie, et des colons dans lesquels il avait grande confiance lui exposèrent les moyens les plus propres à atteindre ce but. Il y avait dans la colonie un vieux marin retraité nommé William Kidd, qui avait passé la plus grande partie de sa vie sur mer, s'était distingué comme marin et avait trouvé dans les guerres contre la France de nombreuses occasions de montrer son courage. Personne ne connaissait mieux que lui les mers des Indes : il connaissait aussi tous

les repaires des pirates qui écumaient les mers entre le cap de Bonne-Espérance et le détroit de Malacca : « Que l'on m'en charge, disait-il; je m'engage, avec un seul navire de trente ou quarante canons, de débarrasser l'Océan Indien de ces hôtes dangereux. » Les pirates possédaient de nombreux bâtiments; mais aucun n'était d'un fort tonnage, et un marin courageux, même dans les rangs secondaires de la marine royale, pourrait facilement les réduire et couvrir les frais de l'expédition par le butin pris légitimement sur ces ennemis de l'humanité. Bellamont, charmé de ce plan, le recommanda au roi. Le roi le renvoya à l'Amirauté; l'Amirauté souleva des difficultés, comme cela arrive presque toujours quand on propose aux départements ministériels d'apporter quelques changements, bons ou mauvais, à la routine administrative. L'occasion de mettre le projet de Bellamont à exécution, sans que l'État fût obligé de rien débourser, se présenta alors. Quelques riches fonctionnaires, animés du zèle de la chose publique, pouvaient, dit-il, facilement équiper des navires pour protéger le commerce maritime dans le golfe Arabique et dans la baie du Bengale. Il écrivit à ses amis en Angleterre, employant à la fois les supplications et les reproches, et déplorant que le patriotisme restât sourd à sa voix. Six mille livres lui suffiraient. Cette somme pourrait être remboursée même avec intérêt par la vente des prises, et le bénéfice serait énorme pour la nation et pour le monde entier. Son insistance finit par réussir. Shrewsbury et Rommey contribuèrent à la souscription sollicitée par Bellamont. Orford qui, comme Premier Lord de l'Amirauté, avait

refusé d'envoyer Kidd dans l'Océan Indien avec un vaisseau du roi, consentit à souscrire pour mille livres. Somers souscrivit aussi pour mille autres livres. Un navire appelé *La Galère d'Aventure*[1] fut équipé dans le port de Londres, et Kidd en prit le commandement. Il emporta avec lui, outre les lettres de marque ordinaires, une commission scellée du Grand Sceau, l'autorisant à s'emparer des pirates et à les emmener n'importe où ils pourraient être jugés selon la loi. Quels que fussent les droits du roi sur les articles trouvés dans la possession de ces malfaiteurs, Sa Majesté les accordait par lettres patentes aux personnes qui avaient fait les frais de l'expédition, ne se réservant qu'un dixième pour la part qui devait revenir au Trésor. Quant aux réclamations des marchands précédemment dépouillés, le roi ne pouvait naturellement intervenir; il n'abanbandonnait et ne pouvait abandonner d'autres droits que les siens.

La *presse* pour le recrutement des matelots de la marine royale était en ce moment si active, que Kidd ne put compléter son équipement dans la Tamise. Il traversa l'Atlantique, visita New-York, où il trouva nombre de volontaires. Enfin, en février 1697, il partit de l'Hudson avec un équipage de plus de cent cinquante hommes, et aborda à la côte de Madagascar dans le mois de juillet. Peut-être que Kidd avait eu primitivement l'intention d'agir selon les instructions qu'il avait reçues; mais il partageait les idées que les colons de l'Amérique du Nord avaient alors générale-

[1] *The Adventure Galley.*

ment sur les pirates, et son équipage pensait comme le capitaine. Il se trouva dans une mer constamment traversée par des vaisseaux marchands, riches, et incapables de se défendre : il fallait se décider à piller ou à protéger ces vaisseaux; le résultat du pillage devait être un gain immense, et pouvait être obtenu sans les chances d'une bataille ou les débats d'une poursuite judiciaire. Les récompenses de la protection du commerce légitime ne pouvaient que paraître médiocres en comparaison, et encore, pour les obtenir, fallait-il combattre des scélérats déterminés qui aimeraient mieux se faire tuer que de se rendre, puis subir toutes les longueurs d'une procédure instruite auprès de la Cour de l'Amirauté. Naturellement, enfin, le risque de rendre un compte sévère devait paraître peu de chose à celui qui avait vu maint vieux boucanier vivre confortablement et honorablement à New-York et à Boston. Aussi, Kidd abandonna-t-il bientôt son rôle de croiseur, et devint-il pirate. Il échangea des armes et des munitions, il établit des rapports d'amitié avec les plus notoires de ces flibustiers que sa mission était de détruire, et il fit la guerre à ces paisibles commerçants que sa mission était de protéger. Kidd commença par dépouiller les Musulmans, après les Musulmans les Arméniens, et après les Arméniens les Portugais. La *Galère d'Aventure* s'empara d'une telle quantité de coton, de soie, de sucre, de café, de cannelle et de poivre, que les hommes de l'équipage reçurent chacun de cent à deux cents livres sterling, et que le capitaine eut une part de butin qui lui aurait donné les moyens de vivre dans l'opulence. Kidd joignait à la rapacité la cruauté de son

odieux métier : il brûlait les maisons, massacrait les paysans, et faisait garrotter ses prisonniers, qu'on battait avec la lame du coutelas afin de les forcer à découvrir leurs richesses. « Tu n'es qu'un chien, » disait-il un jour à un homme de son équipage. « Oui, répondit l'autre dans un accès de remords, je suis un chien, mais c'est toi qui m'as fait ce que je suis. » Kidd furieux l'étendit mort à ses pieds.

Les nouvelles, alors, n'arrivaient que bien lentement des mers orientales en Angleterre; cependant, en août 1698, on apprit à Londres que la *Galère d'Aventure*, sur laquelle on avait fondé tant d'espérances, était devenue la terreur des marchands de Surate et des naturels de la côte de Malabar. On supposa que Kidd apporterait son butin dans quelque colonie; des ordres furent donc envoyés de Whitehall aux gouverneurs des possessions d'outre-mer de la couronne, leur enjoignant d'avoir l'œil sur lui. Pendant ce temps-là, il avait brûlé son navire et renvoyé ses hommes, qui, la plupart, trouvèrent facilement asile dans les sloops des autres pirates. Kidd retourna ensuite à New-York, se flattant de l'idée de faire facilement sa paix et de vivre dans la splendeur. Il avait composé un long roman auquel Bellamont commença par ajouter foi, ne voulant pas convenir qu'il avait été dupé et qu'il avait servi à duper les autres; mais la vérité se découvrit bientôt : le gouverneur fit son devoir avec fermeté, et Kidd fut mis en prison jusqu'à ce que l'Amirauté eût transmis des ordres pour l'envoyer en Angleterre.

Il était impossible à tout homme juste et sensé de

blâmer sérieusement ceux qui avaient équipé et armé à leurs frais la *Galère d'Aventure;* le pire reproche qu'on pouvait faire à Bellamont même, qui avait entraîné les autres, était trop de zèle pour le bien public, et la générosité d'une nature aussi peu capable de soupçonner une bassesse que de l'inventer. En Angleterre, on devait sans doute pardonner à ses amis d'avoir eu confiance en sa recommandation : l'amour du bien public était probablement le motif qui avait engagé plusieurs d'entre eux à l'aider dans ses projets; d'ailleurs, en supposant qu'ils se fussent laissés prendre à l'appât du gain, ce gain était légitime; leur conduite ne pouvait les faire soupçonner de corruption; ils n'avaient pas reçu d'argent: au contraire, ils en avaient donné, et ils ne pouvaient être remboursés que quand l'expédition aurait été couronnée de succès. En risquant de fortes sommes dans cette affaire, ils avaient bien prouvé qu'ils n'avaient que de bonnes intentions, et s'ils s'étaient trompés dans leurs plans, la perte de leur argent suffisait sans doute à les punir de leur erreur. Tout le monde aurait été de cette opinion, si Somers n'avait été un des souscripteurs. Les chefs de l'opposition se souciaient peu des autres protecteurs de Kidd : Bellamont était loin de la scène politique; ni Rommey ne pouvait, ni Shrewsbury ne voulait jouer un premier rôle. Orford avait abandonné ses places, mais Somers conservait encore le Grand Sceau, présidait la Chambre des lords, et avait de l'influence dans le Cabinet; il était resté le seul et le véritable chef du parti qui avait la majorité dans le dernier Parlement, et qui, dans le Parlement actuel, quoique désorganisé, découragé, était encore

nombreux et respectable. Le courage tranquille de Somers grandissait à l'approche des dangers qui le menaçaient; il ne s'était ménagé aucun refuge, il n'essaya pas de fuir, et sans laisser échapper des paroles de forfanterie, il fit comprendre à ses ennemis, par la douce fermeté de sa conduite, qu'il les défiait, quoi qu'ils fissent.

L'empressement qu'ils mirent à le renverser et à le perdre leur fit outre-passer le but. S'ils s'étaient contentés de l'accuser d'avoir été coupable d'une imprudence, regrettable sans doute, en prêtant son concours à un projet mal concerté, cette majorité du public, qui ne juge des intentions que d'après les événements, aurait sans doute cru que l'accusation était bien fondée, mais ce n'était pas assez pour satisfaire leur haine. Ils affectèrent de croire que Somers avait toujours connu et le caractère et les projets de Kidd : le Grand Sceau avait donc encouragé une expédition de pirates; le Chef de la justice avait risqué mille livres sterling; avec l'espoir d'en recevoir dix mille quand ses complices reviendraient chargés des dépouilles des marchands. Il fut heureux pour le Lord-Chancelier que l'atrocité même de ces calomnies les fit tomber d'elles-mêmes.

Le moment approchait où allait éclater toute la mauvaise humeur accumulée pendant six mois; les Chambres se réunirent le 16 novembre; le discours du roi, écrit dans un style gracieux et aimable, rappelait tout ce que le souverain était décidé à faire pour mériter l'amour de ses sujets, en accordant une protection constante à la liberté et à la religion, en assurant à tous

justice pleine et entière, en encourageant la vertu, en effrayant le vice, et enfin en ne reculant devant aucune difficulté, quand il s'agirait du bien de la nation. « Voici, continua-t-il, mes résolutions ; je suis certain que vous avez, de votre côté, des dispositions semblables aux miennes. Le bien général est notre seul but ; ayons les uns dans les autres pleine confiance, et, avec la grâce de Dieu, nous serons, moi, un monarque heureux, vous, une nation grande et florissante. »

On aurait pu penser que jamais le gouvernement anglais n'avait fait entendre des paroles plus conciliantes. Cependant la malveillance d'une faction trouva dans ce discours le motif d'une querelle. La phrase courtoise : « Ayons pleine confiance les uns dans les autres, » pouvait signifier que cette confiance n'existait pas, que le roi n'avait pas confiance dans le Parlement ou que le Parlement avait témoigné au roi une défiance inexcusable. Cette exhortation équivalait donc à un reproche, et faire un pareil reproche, c'était bien mal reconnaître l'or et le sang que l'Angleterre avait prodigués pour faire de Guillaume un grand souverain. Un court débat s'ensuivit : Seymour y prit part. Il fut fidèle à son caractère et à son habituelle insensibilité lorsqu'il harangua les Communes, comme autrefois il avait harangué la cour du Banc du roi sur la mort de son fils et sur la nécessité de mettre des bornes à l'insolence des militaires. On se plaignait hautement, on disait que les événements de la dernière session avaient été mal interprétés au public, que les émissaires de la cour déclamaient contre les jalousies absurdes, ou contre la parcimonie plus absurde encore qui avait re-

fusé à Sa Majesté les moyens d'entretenir une armée assez forte pour garantir le pays d'une invasion. Or, même les juges de paix, même les délégués et lieutenants des comtés, avaient fait du roi Jacques et du roi Louis un double épouvantail, afin d'exciter le peuple contre des représentants honnêtes et économes. On passa d'aigres résolutions pour déclarer que la Chambre pensait que pour établir une confiance entière entre le roi et les États du royaume, il fallait flétrir ces mauvais conseillers qui osaient murmurer dans l'oreille du monarque des calomnies contre un Parlement fidèle. On vota une adresse dictée d'après ces résolutions. Plusieurs pensaient qu'une rupture violente devenait inévitable. Guillaume fit une réponse si remarquable de prudence et de courtoisie, que les plus malveillants renoncèrent à prolonger la dispute; mais déjà on en commençait une autre. L'adresse avait à peine été votée que la Chambre demanda lès pièces relatives à l'expédition de Kidd. Somers, fort de son innocence, pensa qu'il était aussi juste que sage de dévoiler toute la vérité. Ses amis l'entourèrent avec courage, et ses ennemis l'attaquèrent avec une fureur si aveugle qu'elle ne blessa qu'eux-mêmes. Howe rugissait comme un maniaque : « Que deviendra le pays, pillé sur terre, pillé sur mer? N'est-ce pas assez qu'on ait mis la main sur nos terres, nos bois, nos mines, notre argent? Nous n'avons pas les moyens d'expédier une cargaison aux extrémités de la terre, mais on trouve bien ceux d'y envoyer une bande de voleurs. » Harley et Seymour essayèrent d'obtenir un vote de censure sans donner à la Chambre le temps de consulter les documents, mais

le sentiment général réclama un délai plus long. Enfin, le 6 décembre, une discussion s'ouvrit sur ce sujet dans un comité de la Chambre entière. Shower entreprit de prouver que les lettres patentes sur lesquelles Somers avait apposé le Grand Sceau étaient illégales. Cowper lui répondit, se fit applaudir, et il semble qu'il le réfuta complétement. Quelques-uns des orateurs tories avaient employé ce qui produisait alors un effet dramatique. Des hommes très-haut placés sans doute étaient intéressés dans cette affaire ; mais les Communes d'Angleterre devaient-elles redouter les gens haut placés? Ne flétriraient-elles pas la corruption et l'oppression dans les plus hautes sphères? Cowper répondit que bien qu'assurément la Chambre ne dût pas négliger son devoir par crainte d'hommes haut placés, la crainte cependant n'était pas la seule mauvaise passion à laquelle les hommes haut placés étaient exposés, et que les flatteurs qui se disputaient leurs faveurs ne valaient pas mieux que les calomniateurs envieux qui prenaient plaisir à abaisser à leur propre niveau tout ce qui était éminent. Enfin, après un débat qui dura depuis l'après-midi jusqu'à neuf heures du soir, et auquel les orateurs influents prirent tous part, le comité eut à voter sur cette question : que les lettres patentes délivrées à Kidd étaient déshonorantes pour le roi, contraires aux lois de la nation, préjudiciables à la propriété et au commerce. — Les ennemis du Chancelier comptaient sur une victoire ; ils espéraient le forcer à déposer le Grand Sceau. Ils s'aperçurent bientôt qu'il eût mieux valu proposer une censure plus douce. Beaucoup de leurs partisans, convaincus par les arguments de Cow-

per, ou ne pouvant consentir à flétrir un homme dont le génie et le talent étaient l'orgueil de la nation, sortirent avant que les portes ne fussent fermées. A l'étonnement général, on ne compta que cent trente-trois Oui contre cent quatre-vingt-neuf Non. Le lendemain, la cité de Londres prouva par des signes non équivoques qu'elle ne considérait pas Somers comme le destructeur du commerce, et ses ennemis comme ses protecteurs. Aussitôt que la nouvelle de son triomphe arriva à la Bourse, une hausse se déclara sur les fonds publics.

Quelques semaines s'écoulèrent avant que les Tories osassent s'aventurer de nouveau à l'attaquer. En attendant, ils s'amusèrent à persécuter un autre personnage qu'ils haïssaient encore plus que Somers. Quand, dans le débat sur les finances, fut mentionnée incidemment la maison du duc de Gloucester, un ou deux membres saisirent l'occasion de lancer quelques critiques contre Burnet. Son nom seul suffit pour faire éclater un orage d'hilarité et de colère parmi les partisans de la haute Église. Le président rappela en vain aux orateurs qu'ils s'écartaient de la question. La majorité, qui était déterminée à rire un peu aux dépens du très-révérend docteur whig, les encouragea à continuer. Il ne paraît pas que rien fut dit de l'autre côté de la Chambre. Les chefs de l'opposition supposaient, d'après la joyeuse humeur des ennemis de l'évêque et d'après le silence de ses amis, qu'il ne serait pas difficile de chasser honteusement de la cour le prélat qu'ils détestaient le plus entre tous les prélats, comme la personnification épiscopale de l'esprit latitudinaire, un Jack Presbyter en manches de linon. Après quelques

heures de discussion, ils proposèrent tout à coup une adresse au roi pour le prier de retirer à l'évêque de Salisbury la place de précepteur de l'héritier présomptif de la couronne. Mais on vit bientôt que plusieurs de ceux qui ne pouvaient s'empêcher de rire des faiblesses de Burnet rendaient justice à ses talents et à sa vertu. On n'oublia pas la maladroite Lettre Pastorale. La discussion fut chaude. On demanda si un homme qui avait proclamé que l'Angleterre était un pays conquis, si un homme dont les écrits serviles avaient été brûlés par le bourreau d'après les ordres des Communes anglaises, pouvait être un précepteur convenable pour un prince anglais. Les uns reprochèrent ironiquement à l'évêque d'être un Socinien, ce qu'il n'était pas, et un Écossais, ce qu'il était. Les défenseurs de Burnet le défendirent bravement. « Supposez, dirent-ils, qu'on puisse trouver parmi une masse d'écrits éloquents et érudits, publiés pour la défense de la religion protestante et de la constitution de l'Angleterre, un paragraphe qui, quoique dicté par de bonnes intentions, ne soit pas tout à fait orthodoxe, est-ce que l'erreur d'un moment suffit pour contre-balancer vingt années de services? Si une Chambre des communes censura à une faible majorité une brochure dont le prélat est l'auteur, faut-il oublier qu'une autre Chambre des communes lui a voté à l'unanimité des remercîments pour un grand ouvrage d'une bien autre importance, l'*Histoire de la Réforme*. Quant au pays de sa naissance, n'existe-t-il pas assez de mauvaise humeur en Écosse? Est-ce que l'insuccès de cette malheureuse expédition de Darien n'a pas suscité assez de sentiments amers

contre nous dans tout ce royaume? Tout homme sage et honnête désire calmer les passions irritées de ses voisins. Irons-nous donc exaspérer ces passions en proclamant que parce qu'un homme est né sur la rive septentrionale de la Tweed, il faut l'exclure de toute fonction honorable? » — Les membres ministériels auraient volontiers permis que la motion fût retirée, mais l'opposition, s'exaltant par l'espérance du succès, insista pour aller aux voix. A sa confusion, il se trouva qu'avec tout l'avantage d'une surprise, elle n'avait qu'une minorité de cent trente-trois contre cent soixante-seize. Sa défaite eût été probablement moins complète si tous les membres personnellement attachés à la princesse de Danemark n'avaient voté avec la majorité ou ne s'étaient absentés au moment du vote. Marlborough se servit de toute son influence pour combattre la motion, et il avait de fortes raisons pour ainsi faire. Il n'était nullement charmé de voir la Chambre des communes se mettre à discuter le caractère et la vie antérieure des personnes placées auprès du duc de Gloucester. Si les partisans de l'Église établie, en ressuscitant de vieilles histoires, réussissaient à emporter un vote contre le précepteur, il n'était nullement invraisemblable que quelque Whig malicieux n'exerçât des représailles contre le gouverneur. Le gouverneur devait avoir la conscience de ne pas être invulnérable, et il ne pouvait compter d'une manière absolue sur l'appui de tout le camp des Tories ; car on croyait que leur chef favori, Rochester, s'estimait l'homme le plus propre à diriger l'éducation de son petit-neveu.

De Burnet l'opposition retourna à Somers. Un do-

maine de la couronne près de Reigate avait été donné à ce dernier par le roi. Dans cette affaire, il n'y avait rien qui méritât le blâme. Le Grand Sceau doit toujours être aux mains d'un légiste de la plus haute distinction et ce légiste ne peut remplir ses fonctions d'une manière parfaitement efficace qu'à la condition d'accepter, avec le Grand Sceau, une pairie. Mais il peut ne pas avoir amassé une fortune suffisante pour soutenir son rang de pair ; sa pairie est permanente, tandis qu'il ne tient le Grand Sceau qu'à titre précaire. Au bout de quelques semaines, il peut être destitué ; il peut se trouver avoir perdu une profession lucrative et n'avoir gagné qu'une dignité coûteuse qui, d'avocat dans la prospérité, l'a transformé en Lord mendiant. C'est là un risque qu'aucun homme prudent ne voudra courir. Si donc l'État veut être bien servi dans le poste civil le plus élevé, il faut absolument qu'il assure l'existence des chanceliers dans leur retraite. Aujourd'hui, un acte du Parlement laisse au souverain le pouvoir d'assurer cette existence aux frais du Trésor public ; autrefois cela se faisait ordinairement aux dépens du domaine héréditaire de la couronne. Ce qui avait été donné à Somers ne paraît pas s'être élevé, toutes déductions faites, à un revenu net d'environ seize cents livres sterling par an, somme qui ne nous choquera guère, nous qui avons vu à un certain moment cinq Chanceliers retirés jouir de pensions de cinq mille livres sterling par an chacun. Cependant, pour le crime d'avoir accepté ce don, les chefs de l'opposition espéraient pouvoir punir Somers par la honte et la ruine. Mais une difficulté les arrêtait. Tout ce que Somers avait reçu était bien peu de chose

en comparaison des richesses dont quelques-uns de ses persécuteurs avaient été comblés par les deux derniers rois de la maison de Stuart. Il n'était pas facile de faire passer contre lui un vote de censure qui ne rejaillît avec plus de force encore sur deux générations de Granville, deux générations de Hyde, et deux générations de Finch. A la fin, un Tory ingénieux imagina un expédient qui permettait de frapper l'ennemi sans blesser les amis. Les dons de Charles et Jacques avaient été faits en temps de paix, tandis que le don de Guillaume à Somers avait eu lieu en temps de guerre. La haine saisit avec avidité cette distinction puérile. Une motion fut présentée, déclarant que tout ministre qui avait proposé, contre-signé ou accepté pour lui-même une donation, pendant que la nation gémissait sous le poids des taxes de la dernière guerre, avait manqué à son devoir. Comme si la dépense qui est nécessaire pour assurer au pays une bonne administration de la justice devait être suspendue par la guerre, ou bien comme si ce n'était pas un crime de la part d'un gouvernement de gaspiller en temps de paix les ressources de l'État. La motion fut présentée par James Brydges, le fils aîné de lord Chandos, le James Brydges qui devint plus tard duc de Chandos, qui amassa une fortune colossale avec les taxes de guerre pour la gaspiller dans une ostentation sans agrément comme sans goût, et dont la vive et brillante satire de Pope nous a conservé le souvenir dans le personnage de Timon. On remarqua comme un fait extraordinaire que Brydges présenta et défendit sa motion uniquement comme étant l'affirmation d'une vérité abstraite et qu'il évita toute mention du Chancelier. Ce

qui parut plus extraordinaire encore, c'est que Howe, dont toute l'éloquence consistait en personnalités blessantes, ne nomma personne dans cette circonstance et se contenta de déclamer en termes généraux contre la corruption et la prodigalité. Il était clair que les ennemis de Somers étaient à la fois poussés par la haine et retenus par la crainte. Ils savaient qu'ils ne pouvaient faire voter une résolution qui le condamnât directement. Ils présentèrent donc adroitement une simple proposition théorique, dans l'espérance qu'un grand nombre de membres consentiraient à l'approuver sans l'examiner de près. Mais dès que la majeure aurait été admise, pensaient-ils, il ne serait pas difficile d'établir la mineure, et il serait impossible d'éviter d'en venir à cette conclusion que Somers avait manqué à son devoir. Toutefois, une pareille tactique a très-rarement réussi dans les Parlements anglais. Car un peu de bons sens et un peu de hardiesse suffisent parfaitement pour la déjouer. Un Whig énergique, sir Rowland Gwyn, déconcerta tout ce plan d'opérations. « Pourquoi cette réserve ? » s'écria-t-il. « Chacun sait ce que vous pensez ; chacun sait que vous n'avez pas le courage de nommer le grand homme que vous cherchez à perdre. » — « Cela est faux ! » s'écria Brydges, et une vive altercation s'éleva ; mais on vit bientôt que l'innocence allait triompher de nouveau. Les deux partis semblèrent avoir changé de rôle pour un jour. Les amis du gouvernement qui, dans le Parlement, se montraient en général humbles et timorés, élevèrent la voix, et ils parlèrent comme il convient de parler quand on défend le génie et la vertu persécutés. Les mécontents, au contraire, si insolents

et si turbulents en général, semblèrent complétement intimidés. Ils s'abaissèrent jusqu'à protester — ce que personne ne pouvait croire — qu'ils n'avaient pas l'intention d'attaquer le chancelier et qu'ils avaient formulé leur résolution sans l'avoir aucunement en vue. Howe, de la bouche duquel il ne tombait guère que du fiel et du venin, alla jusqu'à dire : « Mylord Somers est un « homme d'un mérite éminent, d'un mérite si éminent « que, s'il avait fait une faute, nous fermerions les yeux « pour ne pas la voir. » A une heure avancée, la question fut posée et la motion fut rejetée par une majorité de cinquante voix dans une chambre de quatre cent dix-neuf membres. Il y avait longtemps que l'assemblée n'avait été aussi nombreuse pour un vote.

L'insuccès ignominieux des attaques dirigées contre Somers et Burnet sembla prouver que l'humeur de la Chambre s'améliorait. Mais il ne faut jamais se fier à l'humeur d'une Chambre des communes qui n'a pas un ministère pour la guider. « Nul ne peut dire aujourd'hui, disait un politique expérimenté de ce temps, ce qui peut passer demain par la tête de la majorité. » Déjà il s'amassait un orage où la constitution elle-même était en danger de périr, et auquel aucune des trois branches de la législature n'échappa sans un sérieux dommage.

La question des confiscations irlandaises avait été soulevée et passionnait étrangement les esprits dans le Parlement comme en dehors du Parlement. Les personnes sincères et intelligentes, quelque vénération qu'elles aient pour la mémoire de Guillaume, ne peuvent nier que dans son empressement à enrichir et à

élever ses amis personnels, il n'ait souvent oublié ce qu'il devait à sa propre réputation comme à l'intérêt public. Il est vrai qu'en donnant les vieux domaines de la couronne, il ne fit qu'user d'un droit qui lui appartenait et qu'avaient exercé tous ses prédécesseurs, et que l'opposition la plus factieuse ne pouvait annuler les dons de Guillaume sans annuler en même temps les dons de ses oncles. Mais entre ces domaines et les propriétés récemment confisquées en Irlande, il y avait une distinction qui n'aurait pas été, il est vrai, reconnue par les juges, mais qui, pour une assemblée populaire, pouvait bien sembler avoir une haute importance. Dans l'année 1690, un bill avait été soumis au Parlement pour appliquer les confiscations irlandaises au service public. Ce bill passa aux Communes, et il eût probablement passé de même à la Chambre des lords, avec des amendements considérables, si le roi, qui était dans la nécessité d'assister au congrès de la Haye, n'eût mis fin à la session. En se séparant des Chambres à cette occasion, il leur donna l'assurance qu'il ne disposerait pas des propriétés à propos desquelles elles avaient délibéré, jusqu'à ce qu'elles eussent eu une autre occasion de régler cette affaire. Il avait, pensait-il, rigoureusement tenu sa parole; car il n'avait pas disposé de ces propriétés jusqu'à ce que les Chambres, après s'être réunies à plusieurs reprises, se fussent séparées sans lui présenter de bill à ce sujet. Elles avaient eu l'occasion qu'il leur avait donné l'assurance de leur fournir; elles avaient eu même plus d'une occasion de ce genre. La promesse qu'il leur avait faite avait donc été amplement dégagée, et il ne concevait pas qu'il fût tenu de

s'abstenir plus longtemps d'exercer son incontestable prérogative. Mais, si l'on ne pouvait nier qu'il n'eût tenu littéralement sa parole, l'opinion générale était qu'il devait remplir plus que littéralement une promesse de cette nature. Si son Parlement, accablé d'affaires qui ne pouvaient être ajournées sans danger pour son trône et pour sa personne, avait dû remettre d'année en année l'examen d'une question aussi vaste et aussi complexe que celle des confiscations irlandaises, il lui convenait mal de profiter d'une telle négligence avec l'empressement d'un rusé procureur. Un grand nombre de personnes, donc, qui étaient sincèrement attachées à son gouvernement, et qui en principe désapprouvaient les reprises, regardaient le cas des confiscations irlandaises comme une exception à la règle générale.

A la fin de la dernière session, les Communes avaient joint au bill de la taxe foncière une clause autorisant sept commissaires, qui étaient désignés nominativement, à présenter un rapport sur les confiscations irlandaises; les Lords et le roi, dans la crainte de voir rejeter le bill de la taxe foncière, avaient admis cette clause avec répugnance. Pendant les vacances parlementaires, les commissaires avaient visité l'Irlande, et depuis, ils étaient revenus en Angleterre. Leur rapport ne tarda pas à être soumis aux deux Chambres. Les Tories et leurs alliés les Républicains l'accueillirent avec joie; il avait été en effet rédigé expressément en vue de les flatter et de les passionner. Trois des commissaires avaient fait une vive opposition à certains passages qui leur semblaient inconvenants et même calomnieux,

mais les quatre autres avaient écarté toutes les objections de leurs collègues. Le premier des quatre était Trenchard. C'était un pamphlétaire de profession, et il ne semble pas s'être douté que l'âpreté de style et de caractère qui se tolère dans un pamphlet est inexcusable dans un document officiel. Certain d'être protégé et récompensé par le parti auquel il devait sa nomination, il fut enchanté de pouvoir publier avec une sécurité parfaite et avec un semblant d'autorité officielle d'amères attaques contre le roi et le ministère, les favoris hollandais, les réfugiés français et les Papistes irlandais. La conséquence fut que quatre commissaires sur sept seulement signèrent le rapport; les trois autres présentèrent un mémoire séparé. Quant aux faits principaux, toutefois, il y avait peu ou point de contestations. Il était constant que plus d'un million d'acres irlandais ou environ dix-sept cent mille acres anglais, c'est-à-dire une superficie égale à celle des comtés de Middlesex, d'Hertford, de Bedford, de Cambridge et d'Huntingdon réunis, avaient été confisqués pendant les derniers troubles; mais la valeur de cet immense territoire donnait lieu à des estimations très-différentes. Les commissaires déclarèrent qu'ils ne pouvaient obtenir à cet égard d'informations certaines, et, en l'absence de ces informations, ils établirent par conjecture que la rente annuelle était d'environ deux cent mille livres, et que le fief simple valait l'achat de la rente de treize années, c'est-à-dire environ deux millions six cent mille livres. Ils ne semblent pas s'être doutés qu'une grande partie de ce territoire avait été louée pour un prix très-bas à bail perpétuel et qu'une grande partie était grevée

d'hypothèques. Un publiciste contemporain qui connaissait évidemment bien l'Irlande, prétendait que les auteurs du rapport avaient évalué la propriété confisquée à Carlow à six fois le prix réel du cours, et qu'on verrait les deux millions deux cent mille livres dont ils parlaient se réduire à environ un demi-million, lequel, au taux où le change était alors entre Dublin et Londres, se réduirait lui-même à quatre cent mille livres au moment où il entrerait dans l'Échiquier anglais. — Il fut subséquemment prouvé, d'une manière incontestable, que cette appréciation était beaucoup plus près de la vérité que celle de Trenchard et de ses collègues.

Des dix-sept cent mille acres qui avaient été confisqués, il en avait été restitué aux anciens propriétaires, conformément aux articles civils du traité de Limerick, un peu plus du quart. Un septième environ des trois quarts restants avait été rendu à des familles malheureuses qui, bien que ne pouvant invoquer la lettre du traité, avaient paru avoir quelque droit à la clémence. Le reste avait été donné, en partie, à des personnes dont les services méritaient tout ce qu'elle avaient obtenu et même plus, mais principalement aux amis personnels du roi. Romney avait eu une part considérable des largesses royales. Mais le mieux partagé avait été Woodstock, le fils aîné de Portland; après lui venait Albemarle. Un admirateur de Guillaume ne peut relater sans regret qu'il partagea entre ces deux étrangers une étendue de territoire plus vaste que le comté d'Hertford.

Ce fait simplement rapporté eût suffi pour exciter une vive irritation dans une Chambre des communes

moins irritable et moins portée à se plaindre que celle qui siégeait à Westminster. Mais Trenchard et ses collègues ne se contentèrent pas de rapporter simplement le fait. Ils employèrent toute leur habileté pour enflammer les passions de la majorité. Ils aiguillonnèrent sa colère, en même temps qu'ils tendirent des amorces à sa cupidité.

Ils blâmèrent dans la conduite de Guillaume la partie qui méritait des éloges beaucoup plus sévèrement que cette partie qu'il est impossible de défendre. Ils dirent au Parlement que les anciens propriétaires du sol avaient été traités avec une dangereuse indulgence, que la capitulation de Limerick avait été interprétée d'une manière beaucoup trop favorable à la race conquise, et que le roi, entraîné par sa compassion, avait commis l'erreur de montrer de la clémence à beaucoup de gens qui ne pouvaient prétendre à être compris dans les termes de la capitulation. « Aujourd'hui même, » ajoutèrent-ils, « après un laps de huit années, il était possible, en instituant une inquisition sévère et en donnant aux dénonciateurs des encouragements convenables, de prouver qu'un grand nombre de Papistes, auxquels on permettait encore de jouir de leurs propriétés, avaient pris le parti de Jacques pendant la guerre civile. Il y aurait ainsi une nouvelle et abondante moisson de confiscations. » Les quatre signataires se plaignirent amèrement que leur tâche eût été rendue plus difficile par l'hostilité de personnes qui occupaient en Irlande des emplois publics et par la secrète influence d'hommes haut placés qui avaient intérêt à cacher la vérité. Ces graves accusations étaient

faites en termes généraux. Aucun nom n'était mentionné, aucun fait spécifié, aucune preuve fournie.

Si le rapport s'était arrêté là, on aurait pu avec raison reprocher à ses auteurs la mauvaise foi et la malveillance qu'ils avaient mises dans l'accomplissement de leurs fonctions, mais on n'aurait pas pu les accuser d'usurper des fonctions qui ne leur appartenaient pas, dans le but d'insulter le souverain et d'exaspérer la nation. Or, ces hommes savaient bien de quelle manière et dans quel but ils pouvaient se hasarder en toute sécurité à dépasser les limites de leur mandat. L'acte du Parlement d'où ils tiraient leurs pouvoirs les autorisait à faire un rapport sur les domaines confisqués pendant les derniers troubles, mais il ne contenait pas un mot que l'on pût interpréter comme une autorisation de faire un rapport sur l'ancien domaine héréditaire de la couronne. Ils avaient aussi peu à s'occuper de ce domaine que du droit de *seigneuriage* perçu sur les mines d'étain dans le duché de Cornouailles ou du patronage ecclésiastique du duché de Lancastre. Mais ils avaient découvert qu'une partie de ce domaine avait été aliénée par un don qu'ils ne pouvaient se refuser le plaisir de faire connaître au monde. C'était, il est vrai, un don malheureux, un don qu'on ne pouvait mettre au jour sans faire au roi un tort considérable et sans causer un grand scandale. Il y avait longtemps que Guillaume avait cessé d'être l'amant d'Élisabeth Villiers ; il y avait longtemps qu'il lui avait demandé des conseils ou qu'il s'était laissé fasciner par sa conversation en tête-à-tête. Élisabeth Villiers avait, depuis quelques années, épousé George Hamilton, officier qui s'était distingué par son

courage en Irlande et en Flandre, mais qui probablement professait cette doctrine de cour, qu'une femme n'est point déshonorée pour avoir été la maîtresse d'un roi. Guillaume fut enchanté de ce mariage, donna à la femme un domaine détaché des biens de la couronne en Irlande et créa le mari pair d'Écosse, sous le titre de comte d'Orkney. Assurément Guillaume n'eût point rehaussé son caractère en abandonnant à l'indigence une femme qu'il avait aimée, bien que d'un amour coupable. Il était incontestablement tenu, comme homme de cœur et homme d'honneur, à assurer son sort d'une manière libérale ; mais il aurait dû le faire en économisant sur sa liste civile plutôt qu'en aliénant son revenu héréditaire. Cette découverte combla les quatre commissaires mécontents d'une joie haineuse. Ce fut en vain que les trois autres représentèrent que le don fait à lady Orkney était un de ceux dont ils n'avaient pas à se préoccuper, et que s'ils sortaient de leur voie pour l'exposer au blâme du public, on pourrait justement les accuser d'affronter le roi. « Affronter le roi ! s'écria l'un des membres de la majorité. Notre affaire est d'affronter le roi. Nous avons été envoyés ici pour affronter le roi. » Dans ce but patriotique, on ajouta au rapport un paragraphe relatif au don de lady Orkney, et encore ce paragraphe exagérait si monstrueusement la valeur de ce don, que Guillaume parut avoir surpassé les prodigalités et un autre vice de son oncle Charles. La propriété donnée à la comtesse était évaluée à vingt-quatre mille livres sterling par an. Ce qui semble vrai, c'est que le revenu qu'elle devait à la munificence royale, après avoir fait la part

des charges et du taux du change, était d'environ quatre mille livres sterling.

Le succès du rapport fut complet. La nation et ses représentants haïssaient les taxes, haïssaient les favoris étrangers, haïssaient les Papistes irlandais, et voici qu'il paraissait un document qui faisait entrevoir pour l'Angleterre la possibilité de se décharger d'une grande partie des taxes qui l'accablaient aux dépens des courtisans étrangers et des Irlandais papistes. Un grand nombre de personnes, au dedans comme au dehors du Parlement, ajoutèrent une foi entière à l'estimation que les commissaires, en l'absence d'informations certaines, avaient faite par une folle conjecture. Elles ajoutèrent également une foi entière à la prédiction qu'une enquête rigoureuse découvrirait une foule de traîtres qu'on avait jusqu'alors laissés échapper avec impunité, et qu'ainsi il serait fait une addition considérable au territoire déjà si étendu qui avait été confisqué. On disait dans le peuple que, si l'on prenait des mesures vigoureuses, le royaume ne gagnerait pas moins de trois cent mille livres par an, et, pour se procurer la totalité de cette somme, qui était plus que suffisante pour défrayer toutes les dépenses d'une armée telle que celle que les Communes étaient disposées à entretenir en temps de paix, il n'y avait simplement qu'à reprendre ce qui avait été, sans justification aucune, soit donné à des Hollandais qui conserveraient encore des richesses immenses prises dans la poche des Anglais, soit laissé à des Irlandais qui considéraient comme l'occupation à la fois la plus agréable et la plus pieuse d'assassiner des Anglais. La Chambre-Basse se mit à l'œuvre avec la double ar-

deur de la rapacité et de l'animosité politique. Dès que le rapport des quatre commissaires et la protestation des trois autres eurent été déposés sur le bureau et lus par le greffier, elle adopta une résolution portant qu'il serait présenté un « bill de reprise »[1]. Elle déclara en outre, en opposition aux principes les plus clairs de la justice, qu'elle ne recevrait aucune pétition venant de gens qui pourraient se croire lésés par ce bill. Il fallut ensuite examiner comment les quatre commissaires seraient rémunérés de leurs services, et cette question fut résolue avec une injustice impudente. On décida que les commissaires qui avaient signé le rapport recevraient mille livres chacun, mais un fort parti pensa que les trois dissidents ne méritaient aucune récompense, et on alloua seulement à deux d'entre eux la somme qu'on jugea suffisante pour couvrir les dépenses de leur voyage en Irlande. C'était tout simplement dire aux gens qui pouvaient être à l'avenir employés à de semblables enquêtes que, s'ils voulaient être payés, ils devraient dire dans leurs rapports ce qui plaisait à l'Assemblée qui tenait la bourse de l'État. Pour dire la vérité, la Chambre était despotique et contractait promptement les vices d'un despote. Elle était fière de son antipathie contre les courtisans et elle suscitait elle-même une nouvelle espèce de courtisans, qui étudieraient tous ses caprices, qui flatteraient toutes ses faiblesses, qui ne lui prophétiseraient que des choses agréables et qui ne seraient assurément, sous aucun rapport, ni moins avides, ni moins infidèles, ni moins vils que les sycophantes qui font la révérence dans les antichambres des rois.

[1] *Resumption bill.*

Les commissaires dissidents eurent quelque chose de pire à appréhender que d'être privés de toute rémunération. L'un d'eux, sir Richard Levinz, avait mentionné dans l'intimité, à ses amis, certaines expressions irrespectueuses dont un de ses collègues s'était servi au sujet du roi. Ce qu'il avait mentionné dans l'intimité fut, pas très-discrètement peut-être, répété à la Chambre par Montague. Le parti dominant saisit avec ardeur cette occasion de harceler à la fois Montague et Levinz. Une résolution impliquant un blâme sévère contre Montague fut votée ; Levinz fut mandé à la barre et interrogé. Les quatre commissaires étaient également présents ; ils protestèrent que Levinz avait dénaturé ce qu'ils avaient dit. Trenchard déclara qu'il avait toujours parlé de Sa Majesté comme un sujet devait parler d'un souverain excellent qui avait été trompé par de mauvais conseillers et qui serait reconnaissant à ceux qui lui feraient connaître la vérité. Il nia avec véhémence qu'il eût qualifié d'infamie le don fait à lady Orkney. C'était un mot dont il ne s'était jamais servi, un mot qui n'était jamais sorti de la bouche d'un gentleman. Ces assertions seront estimées à leur juste valeur par ceux qui connaissent les pamphlets de Trenchard, ces pamphlets où l'on trouvera sans peine ce mot choquant d infâme, et qui sont pleins d'attaques haineuses contre Guillaume[1]. Mais la

[1] Je citerai un exemple de la manière dont Trenchard montre son profond respect pour un excellent souverain. Voici en quels termes il parle du commencement du règne d'Henri III : « Le royaume venait d'être délivré récemment d'un cruel tyran, le roi Jean, et s'était également débarrassé de son perfide libérateur, le Dauphin de France, qui, après que les Anglais l'avaient accepté pour leur roi, avait juré secrètement leur anéantissement. »

Chambre était décidée à ne pas croire Levinz. Elle déclara par un vote que c'était un calomniateur, et elle l'envoya à la Tour pour servir d'exemple à tous ceux qui seraient tentés de dire des vérités que les Communes n'aimeraient pas à entendre.

Sur ces entrefaites, le bill avait été présenté à la Chambre et marchait sans rencontrer d'obstacle. Il stipulait que toutes les propriétés qui avaient appartenu à la couronne lors de l'avénement de Jacques II, ou qui avaient été confisquées depuis cette époque au profit de la couronne, seraient confiées à des administrateurs spéciaux désignés dans le bill, et parmi eux se trouvaient les quatre commissaires qui avaient signé le rapport. Tous les dons de Guillaume en Irlande étaient annulés ; les droits légaux des personnes autres que les donataires étaient sauvegardés, mais les administrateurs devaient être juges de ces droits, et juges sans appel. Tout réclamant qui leur donnerait la peine de s'occuper de lui, et qui ne pourrait justifier ses prétentions, devait être condamné à une forte amende. Des récompenses étaient offertes aux dénonciateurs qui découvriraient une propriété sujette à la confiscation et n'ayant pas encore été confisquée. Bien que huit années se fussent écoulées depuis qu'un bras s'était levé dans l'île conquise contre la domination de l'élément anglais, les malheureux enfants du sol qu'on avait laissés vivre, soumis et obscurs, sur leurs champs héréditaires, se voyaient menacés d'une nouvelle et sévère enquête qui rechercherait le passé.

Bien que le bill donnât lieu incontestablement à de nombreuses objections, nul de ceux qui connaissaient

la Chambre des communes ne crut possible de faire passer un amendement. Le roi se flatta de l'espoir qu'une motion tendant à laisser à sa disposition un tiers des confiscations serait accueillie avec faveur. Il n'est pas douteux qu'un compromis n'eût été volontiers accepté un an plus tôt, mais le rapport avait rendu tout compromis impossible. Toutefois, Guillaume était résolu à tenter l'épreuve, et Vernon consentit à se charger d'une cause qu'il considérait comme perdue d'avance. Il fit son discours et sa motion, mais l'accueil qu'il rencontra fut tel qu'il n'osa point demander un vote. Cette faible tentative pour arrêter le courant ne fit que le rendre plus impétueux et plus irrésistible. Howe proposa immédiatement deux résolutions, l'une attribuant aux donations dites d'Irlande les dettes et les taxes qui pesaient sur la nation, l'autre censurant tous ceux qui avaient ou conseillé ou effectué ces donations. Mais aucun nom n'y fut prononcé; ce n'est pas que la majorité fût disposée à épargner les ministres whigs, mais parce que quelques-unes des donations les plus critiquables avaient été sanctionnées par le bureau de la Trésorerie, alors que Godolphin et Seymour, qui avaient une grande influence, y siégeaient dans le parti national.

Les deux résolutions de Howe furent portées au roi par le *Speaker*, dans la suite duquel tous les chefs de l'opposition parurent à Kensington. Seymour lui-même, avec l'effronterie qui le caractérisait, s'y montra comme l'un des principaux auteurs d'un vote qui déclarait le roi coupable d'avoir manqué à son devoir. Guillaume répondit qu'il s'était cru obligé de récompenser avec les propriétés confisquées ceux qui l'avaient bien

servi et surtout ceux qui avaient joué le principal rôle dans la réduction de l'Irlande. La guerre, dit-il, avait incontestablement laissé derrière elle une forte dette, et il serait heureux de voir cette dette réduite par des mesures justes et efficaces. Cette réponse était mauvaise et, il faut le dire, il ne lui était guère possible d'en faire une bonne. Sa conduite ne pouvait se défendre, et en essayant de la défendre, il se mettait dans un plus mauvais cas. Il n'était pas vrai que les propriétés confisquées en Irlande, ou qu'un cinquième de ces propriétés eût été donné à des hommes qui s'étaient distingués dans la guerre de l'Irlande, et il n'était pas judicieux d'insinuer que ces confiscations ne pouvaient être appliquées justement à l'acquittement des dettes de l'État. Les Communes murmurèrent et non sans raison : « Sa Majesté prétend, dirent-elles, que les dettes sont pour nous et les confiscations pour elle. Nous devons, nous, prendre dans la bourse des Anglais pour remplacer ce qui a été dépensé dans la guerre, et Sa Majesté doit mettre dans la bourse des Hollandais ce qui a été gagné à la guerre. » Dans la séance suivante de la Chambre, Howe présenta une motion déclarant que celui qui avait conseillé au roi de faire une pareille réponse était l'ennemi de Sa Majesté et du royaume : cette motion fut votée avec une légère modification.

Quelque critique qu'on pût adresser à la réponse de Guillaume, il avait dit une chose qui était digne assurément de l'attention de la Chambre. Une faible partie des propriétés confisquées avait été donnée à des hommes dont les services envers l'État méritaient une

plus grande récompense encore, et l'on ne pouvait sans une injustice et une ingratitude grossières reprendre cette partie. Un domaine d'une valeur très-modeste avait été accordé, avec le titre de comte d'Athlone, à Ginkell, dont l'habileté et la valeur avaient mis fin par la victoire à la guerre d'Irlande. Un autre domaine avait été accordé, avec le titre de comte de Galway, à Ruvigny, qui, dans la crise de la bataille décisive, au moment où Saint-Ruth agitait son chapeau et s'écriait que les Anglais seraient repoussés jusqu'à Dublin, s'était, à tête d'un détachement de braves cavaliers, frayé, non sans peine, un chemin à travers les marais, avait tourné l'aile gauche de l'armée celtique et reconquis la victoire. Mais le parti dominant, ivre d'insolence et de haine, ne fit aucune distinction entre les courtisans qu'une prédilection peu judicieuse avait enrichis et les guerriers dont les mémorables exploits accomplis pour la défense des libertés et de la religion nationales avaient été récompensés d'une manière parcimonieuse. Athlone était Hollandais, Galway était Français, et il ne convenait pas à un bon Anglais de dire un mot en faveur de l'un ou de l'autre.

Ce ne fut pas là, cependant, la plus flagrante injustice dont les Communes se rendirent coupables. D'après les principes les plus simples du droit commun et du bon sens, nul ne peut perdre que les droits qu'il a. Toutes les donations que Guillaume avait faites, il les avait faites sous cette réserve; mais cette réserve, les Communes étaient trop animées par la passion et trop rapaces pour la respecter : elles décidèrent de confier aux administrateurs des terres confisquées un domaine plus

considérable que celui qui avait jamais appartenu aux propriétaires frappés par la confiscation. Ainsi, des personnes innocentes étaient violemment privées des biens qui leur appartenaient par transmission ou par achat, des biens qui avaient été rigoureusement respectés par le roi et par les concessionnaires. Aucune exemption ne fut accordée, même à ceux qui avaient combattu dans les rangs des Anglais, même à ceux qui avaient garni les murailles de Londonderry, et qui s'étaient précipités sur les canons irlandais à Newton-Butler.

Les Communes montrèrent de l'indulgence dans quelques cas; mais cette indulgence ne fut pas moins injuste, ni d'un exemple moins pernicieux que leur sévérité. L'ancienne règle, règle qui est encore strictement observée et dont on ne peut se relâcher sans s'exposer à se rendre coupable d'une prodigalité sans bornes et d'un honteux tripotage, veut que quelque chose que le Parlement accorde, il l'accorde au souverain, et qu'aucune concession faite aux dépens de la fortune publique ne soit accordée à un particulier, excepté par le souverain.

La Chambre basse, au mépris des principes et des précédents, prit sur elle de constituer des domaines avec les biens confisqués pour les personnes qu'elle voulait favoriser. Le duc d'Ormond, du parti des Tories, et qui se distinguait par son aversion pour les étrangers, fut surtout l'objet d'une partialité marquée. Quelques-uns de ses amis espérèrent même qu'ils pourraient insérer dans le bill une clause qui lui accorderait tous les domaines confisqués dans le comté de Tipperary,

mais ils virent bientôt qu'il serait plus prudent à eux de se contenter de lui faire un présent moins considérable au total, tout aussi blâmable en principe. Le duc d'Ormond avait dû d'immenses sommes à des personnes dont tous les biens étaient rentrés dans le domaine de la couronne. Ces sommes, c'était à la couronne qu'il les devait; la Chambre des communes résolut de lui en faire présent. Cette même chambre n'avait pas voulu consentir à laisser un seul acre de terrain au général qui avait pris d'assaut Athlone, qui avait gagné la bataille d'Aghrim, qui était entré en triomphe à Galway, et qui avait reçu la soumission de Limerick.

Il n'était guère à présumer qu'un bill aussi violent, aussi injuste et aussi inconstitutionnel passerait à la Chambre des Lords, sans subir des modifications considérables. Les chefs démagogues résolurent donc de le joindre au bill qui accordait à la couronne un impôt foncier de deux shillings par livre sterling, pour le service de l'année suivante, et de mettre la Chambre-Haute dans la nécessité de sanctionner les deux bills à la fois, sans y changer un seul mot, ou de les rejeter tous deux, laissant ainsi le créancier public non payé, et la nation sans moyens de défense.

L'indignation fut grande parmi les Pairs. Ils n'étaient, il est vrai, pas plus portés que les Communes à approuver la manière dont on avait disposé des biens confisqués en Irlande, car l'antipathie pour les étrangers, si forte qu'elle fût dans toute la nation, l'était encore davantage dans la classe aristocratique. Les anciens barons étaient irrités de se voir précédés par de nouveaux comtes venus de Hollande et de Gueldre.

L'ordre de la Jarretière, les baguettes blanches et les clefs d'or des chambellans, les fonctions de grand veneur, qui avaient toujours été considérées comme le privilége exclusif de la noblesse héréditaire du royaume, étaient maintenant usurpées par des étrangers. Chaque noble anglais comprenait que sa chance d'obtenir une part aux faveurs de la couronne était considérablement diminuée par la concurrence des Bentinck et des Keppel, des Auverquerque et des Zulertein ; mais quoique les richesses et les dignités prodiguées à la petite coterie hollandaise excitassent son déplaisir, les procédés récents des Communes ne pouvaient que la blesser plus encore. L'autorité, l'honorabilité, l'existence de l'ordre nobiliaire étaient menacées. « Non-seulement — telles étaient les justes plaintes des Pairs, — non-seulement on cherche à nous priver du pouvoir législatif auquel nous avons droit, d'après la constitution du royaume, mais on ne nous permettra même plus d'opposer notre simple *veto*. Nous n'oserons plus faire une remontrance, proposer un amendement, offrir une raison, demander une explication. Quand la Chambre des communes a passé un bill contre lequel nous avons de graves objections, ce bill est joint à un bill de subsides. Si nous le modifions, on nous dit que nous attaquons les priviléges les plus sacrés des représentants du peuple, et que nous devons, ou sanctionner le tout, ou rejeter le tout. Si nous rejetons le tout, le crédit public est ébranlé ; la Bourse est en confusion, la Banque arrête ses payements, l'armée est licenciée, la flotte se révolte, et l'île reste sans un seul régiment, sans une seule frégate, à la merci de l'ennemi. Le danger de rejeter un bill de

subsides est grand, sans doute, cependant il vaut peut-être mieux que nous fassions face à ce danger une fois pour toutes, que de consentir à être ce que nous sommes menacés de devenir bientôt : un corps dont l'importance n'est pas plus grande que celle de la Convocation du clergé. »

Animé de ces sentiments, un parti se forma dans la Chambre-Haute, impatient de pouvoir saisir la première occasion d'opposer une résistance. Le 4 avril, la seconde lecture du bill fut proposée. Cent Lords environ étaient présents. Somers, dont la sagesse et l'éloquence persuasive avaient été rarement plus nécessaires, était retenu chez lui par la maladie, et sa place sur le sac de laine fut prise par le comte de Bridgewater. Plusieurs orateurs whigs et tories voulurent s'opposer à ce qu'on donnât suite à cette affaire ; mais les chefs des deux partis crurent qu'il valait mieux faire la tentative presque désespérée de nommer un comité pour l'examen du bill, et le renvoyer ensuite amendé aux Communes. On remarqua que Portland et Albemarle votèrent avec la majorité.

Plusieurs amendements furent proposés par le Comité et adoptés à la troisième lecture. Wharton, le plus hardi et le plus actif des Pairs du parti whig, et Lonsdale, le Lord du Sceau privé, un des Tories les plus modérés et les plus raisonnables, prirent l'affaire en mains, et furent énergiquement appuyés par le Lord-président Pembroke et par l'archevêque de Cantorbéry, qui, en cette occasion, semble s'être un peu départi de sa modération et de sa prudence habituelles. Deux fils naturels de Charles II, Richmond et Southampton, qui

avaient des raisons personnelles pour ne pas aimer « les bills de reprise, » déployèrent tout leur zèle dans le même sens. Aucun Pair, cependant, autant qu'on peut le prouver aujourd'hui, ne se hasarda à défendre la manière dont Guillaume avait disposé de ses possessions irlandaises. On ne toucha pas aux clauses qui annulaient les concessions de ces domaines. Mais on modifia, de manière à les rendre moins répréhensibles dans la forme, les termes qui confiaient aux Commissaires du Parlement ces biens qui n'avaient jamais été confisqués au profit du roi et dont il n'avait jamais investi personne; on modifia aussi les clauses qui, au mépris du principe constitutionnel et des anciens usages du pays, accordaient les sommes dues et les domaines confisqués aux favoris des Communes. Le bill, amélioré par ces changements, fut renvoyé par deux juges à la Chambre-Basse.

Ce renvoi mit les Communes en feu; toutes les différences d'opinion s'effacèrent, et ceux mêmes qui trouvaient que le bill de reprise et le bill de l'impôt foncier n'auraient pas dû être réunis, furent d'avis que du moment qu'ils l'avaient été, il était impossible de consentir aux amendements faits par les Lords sans se désister d'un des plus précieux priviléges de la Chambre élective. Les amendements furent rejetés à l'unanimité. Il fut résolu qu'on demanderait une conférence à la Chambre-Haute, et les commissaires délégués à cet effet reçurent l'ordre de dire tout simplement que les Pairs du royaume n'avaient pas le droit de modifier un bill financier, que la question était décidée depuis longtemps et qu'elle était trop claire pour être soumise à la discus-

sion ; qu'ils laissaient le bill aux Lords et leur laissaient en même temps la responsabilité d'arrêter les subsides nécessaires au service public. Plusieurs votes menaçants eurent lieu dans cette même séance. On était au lundi 8 avril. Le mardi 9 fut accordé à la Chambre-Haute pour la réflexion et le repentir. Il fut décidé que le mercredi matin la question des confiscations irlandaises serait de nouveau prise en considération, et que chaque membre qui se trouvait alors à Londres serait tenu de se rendre à son poste sous peine d'encourir le déplaisir de la Chambre. Il fut déclaré par un vote que tout Conseiller privé qui avait contribué à procurer ou à faire passer à son profit quelque concession exorbitante s'était rendu coupable d'une criminelle malversation. De peur que les courtisans ne se flattassent que cette déclaration n'était qu'une simple proposition abstraite, on ordonna qu'une liste des membres du Conseil privé serait déposée sur le bureau. Comme on pensait qu'il n'était pas improbable que la crise ne se terminât par un appel aux corps constituants, on n'omit rien de ce qui pouvait bien disposer l'opinion publique en faveur du bill. Le Président reçut l'ordre de faire imprimer et publier le rapport signé par les quatre Commissaires, non pas accompagné, comme il aurait dû l'être en toute justice, de la protestation des trois dissidents, mais bien de plusieurs extraits de journaux qui pouvaient produire une impression favorable pour les Communes et une impression défavorable pour la Cour. Toutes ces résolutions passèrent sans qu'il fût nécessaire d'aller aux voix, et sans exciter, à ce qu'il paraît, aucun débat. Il y eut, il est vrai, beaucoup de discours, tous du même

côté, Seymour, Harley, Howe, Harcourt, Shower et Musgrave déclamèrent les uns après les autres sur l'obstination de la Chambre-Haute, sur la situation alarmante du pays, sur les dangers qui menaçaient la tranquillité publique et le crédit. Si, disaient-ils, les Anglais seuls siégeaient au Parlement et au Conseil, nous pourrions espérer qu'ils seraient émus à la pensée des calamités qui menacent l'Angleterre. Mais nous avons affaire à des hommes qui ne sont pas Anglais, à des hommes qui ne regardent ce pays comme le leur que dans un but coupable, qui le regardent comme leur bien et non comme leur foyer; à des hommes qui, lorsqu'ils se seront gorgés de nos richesses, nous laisseront sans le moindre scrupule en danger de faire banqueroute, en proie aux factions, exposés sans défense aux invasions. « Une nouvelle guerre, dit un de ces orateurs, une nouvelle guerre aussi longue, aussi sanglante, aussi coûteuse que la dernière ferait moins de mal que n'en a fait l'introduction de cette fournée de Hollandais parmi les barons du royaume. » Un autre fut assez absurde pour demander à la Chambre de déclarer coupable de haute trahison quiconque oserait conseiller la dissolution du Parlement. Un troisième exprima des sentiments tels, qu'il est difficile de comprendre comment une assemblée d'hommes chrétiens et civilisés put les écouter sans horreur, même dans un moment d'effervescence : « Ils s'opposent à la jonction des bills, en vérité? Qu'ils prennent garde de nous pousser à recourir à d'autres mesures. Que diraient-ils si nous leur envoyions des bills de subsides joints à des bills qui les déclareraient atteints et convaincus du crime de haute trahi-

son? » Cette menace atroce, digne de la tribune de la Convention française aux plus affreux jours de la tyrannie des Jacobins, ne paraît pas avoir provoqué aucune réclamation. Elle avait pour but — telle fut du moins l'impression à l'ambassade de Hollande — d'intimider Somers retenu chez lui par la maladie. Il lui avait été impossible de prendre une part active aux mesures des Lords et il les avait blâmés d'engager une lutte dans laquelle il prévoyait justement qu'ils ne seraient pas victorieux. Cependant les chefs torys espéraient qu'ils pourraient diriger contre lui toutes les fureurs de l'orage qu'ils avaient soulevé. Seymour, en particulier, encouragé par le caractère impétueux et presque sauvage de ses auditeurs, déclama avec violence contre la sagesse et la vertu qui offraient le plus frappant contraste avec sa propre turbulence, son insolence, sa perfidie et sa rapacité. Il n'y avait pas de doute, dit-il, que le Lord Chancelier ne fût un homme de talent. On pouvait s'estimer heureux d'avoir pour conseiller un avocat aussi habile et aussi éloquent. Mais un très-bon avocat pouvait être un très-mauvais ministre, et de tous les ministres qui avaient suscité des difficultés au pays le personnage en question était le plus dangereux. L'indigne orateur n'eut pas honte d'ajouter qu'il craignait que la religion de Sa Seigneurie ne valût guère mieux que celle d'un Hobbiste[1].

Les membres se séparèrent après une longue séance, mais ils se rassemblèrent de bonne heure le jour sui-

[1] On se rappelle que Hobbes passait à la fois pour incrédule et partisan du pouvoir absolu. A. P.

vant, mardi 9 avril. La conférence eut lieu, et Seymour, comme représentant des Communes, reporta aux Lords le bill et les amendements de la manière qui lui avait été prescrite. De la Chambre-Haute, il revint à la salle des délibérations et rendit compte de ce qui s'était passé. « Si, dit-il, je puis m'aventurer à juger d'après les regards et la manière d'être de Leurs Seigneuries, tout ira bien. » Mais, au bout d'une demi-heure, de mauvaises nouvelles circulèrent dans la Cour des requêtes et dans le vestibule. Les Lords avaient voté pour savoir s'ils s'en tiendraient à leurs amendements; quarante-sept avaient été d'avis de persister et trente-quatre de céder. La Chambre des communes se sépara dans une grande agitation. Londres tout entier attendit le jour suivant dans une pénible anxiété. Le sentiment général était en faveur du bill; le bruit courait que la majorité, qui avait voté pour maintenir les amendements, avait été grossie par des prélats, des fils naturels de Charles II et des courtisans avides. Le cri général, dans tous les lieux publics, était que la nation serait ruinée par les trois *B : Bishops*, *Bastards* et *Beggars*[1]. Enfin, le mercredi 10, la lutte eut un dénoûment définitif : les deux Chambres furent de bonne heure encombrées. Les Lords demandèrent une nouvelle conférence; elle eut lieu : Pembroke rendit à Seymour le bill et les amendements avec un papier qui contenait l'exposé concis, mais clair et énergique, des raisons d'après lesquelles les Lords croyaient agir d'une manière strictement défensive et constitutionnelle. Ce

[1] Évêques, bâtards et mendiants.

papier fut lu à la barre ; mais, quelque effet qu'il puisse produire aujourd'hui sur un lecteur impartial, il n'en produisit aucun sur la foule des représentants des provinces ; il fut immédiatement résolu que le bill serait de nouveau renvoyé aux Lords avec la déclaration péremptoire que la détermination des Communes était inébranlable.

Les Lords prirent derechef les amendements en considération. Pendant les quarante-huit dernières heures on avait fait, de divers côtés, de nombreuses démarches pour prévenir une rupture complète entre les deux Chambres. Les hommes d'État de la Junte étaient trop sensés pour ne pas voir que ce serait folie de persister dans la lutte. Certes, à moins que le roi et les Lords fussent d'aussi peu de poids dans l'État qu'en 1648, et que la Chambre des communes, au lieu d'exercer simplement un contrôle général sur le gouvernement, fût, comme à l'époque du Parlement Croupion, à elle seule tout le gouvernement, l'unique Chambre législative, la source d'où devaient découler toutes les faveurs dont la Couronne avait jusque alors disposé ; il eût fallu, disons-le, opposer une ferme résistance. Mais pour qu'une semblable résistance eût un plein succès, le terrain devait être soigneusement choisi, car une défaite pouvait être fatale. Les Lords devaient attendre quelque occasion où leurs priviléges seraient liés à ceux de toute la nation, une occasion où les corps constituants, si un appel leur était fait, désavoueraient les actes du corps représentatif : or, les circonstances actuelles ne leur offraient pas cette occasion. Le petit nombre des hommes éclairés et à idées larges considéraient la

jonction des bills comme une pratique si pernicieuse que, selon eux, elle n'était admissible que dans une conjoncture qui justifierait le recours à la force physique. Mais chez le plus grand nombre elle n'excitait que peu ou point de désapprobation quand on joignait deux bills dans un but populaire. On ne pouvait faire comprendre au public, qui se préoccupe rarement de distinctions délicates, que la question débattue n'était autre que celle-ci : à savoir, si une somme que le vulgaire estimait à des millions, et qui s'élevait indubitablement à quelques centaines de mille livres sterling, devait être employée à payer les dettes de l'État et à alléger le poids des taxes ou à enrichir encore des Hollandais déjà trop riches. Il était évident que sur cette question les Lords ne pouvaient espérer avoir le pays pour eux, et que si une élection générale avait lieu avant qu'elle fût réglée, la nouvelle Chambre des communes serait encore plus séditieuse et récalcitrante que la Chambre actuelle. Somers, quoique obligé de garder le lit, avait donné son opinion. Orford avait voté pour le bill dans toutes les phases de la discussion. Montague, quoiqu'il ne fût plus ministre, avait obtenu accès dans le cabinet du roi et lui avait représenté avec force les dangers qui menaçaient l'État. Guillaume avait enfin consenti à donner à entendre qu'il considérerait l'adoption du bill comme étant, après tout, le moindre de deux grands maux. Il fut bientôt évident que les dispositions des Pairs avaient subi un changement considérable depuis la veille. Il y en eut très-peu, à la vérité, qui revinrent sur leur opinion; mais il y en eut beaucoup qui s'abstinrent de voter. Wharton, qui d'a-

bord s'était énergiquement prononcé pour les amendements, quitta Londres pour Newmarket. D'un autre côté, quelques Lords, qui n'avaient encore adopté aucun parti, vinrent donner un vote salutaire. Parmi ces derniers se trouvaient deux personnages à qui l'éducation du jeune héritier présomptif avait été confiée, Marlborough et Burnet. Marlborough montra sa prudence habituelle. Il était resté neutre aussi longtemps que, en prenant un parti, il aurait offensé ou la Chambre ou le roi. Il prit un parti aussitôt qu'il vit la possibilité de les satisfaire tous deux. Burnet, alarmé pour la paix publique, était dans une grande agitation, et, comme cela lui était ordinaire en pareil cas, il oublia la dignité et le décorum, s'écria *absurdité!* d'une voix très-distincte, pendant qu'un noble Lord débitait une harangue en faveur des amendements, et courut grand risque d'être réprimandé à la barre ou livré à l'huissier de la Chambre. La motion qui fut mise aux voix avait pour but de savoir si la Chambre adhérerait aux amendements. Il y eut quarante votants pour et trente-sept contre. On fit voter les absents par procuration, et les deux listes de votes se trouvèrent être parfaitement égales. A la Chambre des Lords il n'y a pas de vote prépondérant. Quand les voix se balancent, les opposants l'emportent. La motion en faveur de l'adhésion aux amendements fut donc rejetée. Mais ce n'était pas assez. Il était nécessaire qu'une résolution affirmative fût proposée pour pouvoir dire que la Chambre consentait au bill sans amendements, et si les votes étaient encore égaux, cette motion serait perdue aussi. Ce fut un moment de grande anxiété. Heureusement le

courage manqua au Primat. Il avait lutté obstinément jusqu'au dernier moment; mais il sentit probablement quelle responsabilité ce serait pour lui et pour son ordre de précipiter le royaume entier dans la confusion. Il se leva et sortit précipitamment de la Chambre en faisant signe à quelques-uns de ses collègues. Ceux-ci le suivirent avec un empressement qui, quelque sérieuse que fût la crise, occasionna une grande hilarité. En conséquence de cette défection, la motion fut adoptée à une majorité de cinq voix. Pendant ce temps, les membres de l'autre Chambre attendaient les nouvelles avec impatience. Ils avaient été alternativement enflés d'orgueil ou abattus par les rapports qui se succédaient avec rapidité. D'abord on espéra que les Pairs céderaient, ce qui causa une satisfaction générale; puis arriva la nouvelle que la majorité des Lords avait voté pour le maintien des amendements. « Je crois, écrivait Vernon le jour suivant, je crois qu'il n'y avait pas un seul homme dans la Chambre qui ne considérât la nation comme perdue. » On fit évacuer le vestibule; on ferma à clef les portes de derrière; les clefs furent déposées sur la table; le sergent d'armes reçut l'ordre de prendre son poste à la porte d'entrée, et de ne laisser sortir aucun membre. Ces mesures furent suivies d'un intervalle solennel, pendant lequel les passions violentes de l'assemblée parurent être dominées par une véritable terreur. Quelques-uns des chefs de l'opposition, hommes d'un caractère grave et possédant des biens considérables, furent saisis d'effroi en se voyant engagés, — ils savaient à peine comment, — dans un conflit dont ils n'avaient pas prévu l'importance, un

conflit dans lequel ils ne pouvaient être victorieux qu'aux dépens de la paix et de l'ordre publics. Seymour lui-même fut subjugué par la grandeur et l'imminence du danger. Howe lui-même jugea prudent de tenir un langage conciliant. Ce n'était pas, disait-il, le moment de se quereller ; le parti de la Cour et celui de la nation se composaient également d'Anglais, leur devoir était d'oublier tous les griefs passés et d'agir de concert dans le but de sauver le pays.

En un moment tout changea d'aspect. Un message des Lords fut annoncé. Ce message mit fin à bien des inquiétudes. Le bill avait passé sans amendements.

Les chefs des mécontents qui, quelques minutes auparavant, effrayés de la crise causée par leur violence, avaient parlé de la nécessité du pardon mutuel et de l'union intime, redevinrent à l'instant aussi implacables que jamais. Un danger, disaient-ils, était conjuré ; jusque-là c'était bien, mais c'était le devoir des représentants du peuple de prendre les mesures nécessaires pour prévenir le retour d'un pareil danger. Tous les conseillers de la couronne qui avaient contribué à procurer ou à se faire accorder des concessions exorbitantes devaient être exclus des Conseils du roi. Une liste des conseillers privés était sur la table, conformément à l'ordre qui en avait été donné deux jours auparavant. Le greffier reçut l'ordre de la lire. On laissa passer, sans faire d'observation, le prince George de Danemark et l'archevêque de Cantorbéry ; mais aussitôt que le nom du Chancelier fut prononcé, la rage de ses ennemis éclata. Deux fois déjà, dans le cours de cette session orageuse, ils s'étaient efforcés de détruire sa fortune et

courage manqua au Primat. Il avait lutté obstinément jusqu'au dernier moment; mais il sentit probablement quelle responsabilité ce serait pour lui et pour son ordre de précipiter le royaume entier dans la confusion. Il se leva et sortit précipitamment de la Chambre en faisant signe à quelques-uns de ses collègues. Ceux-ci le suivirent avec un empressement qui, quelque sérieuse que fût la crise, occasionna une grande hilarité. En conséquence de cette défection, la motion fut adoptée à une majorité de cinq voix. Pendant ce temps, les membres de l'autre Chambre attendaient les nouvelles avec impatience. Ils avaient été alternativement enflés d'orgueil ou abattus par les rapports qui se succédaient avec rapidité. D'abord on espéra que les Pairs céderaient, ce qui causa une satisfaction générale; puis arriva la nouvelle que la majorité des Lords avait voté pour le maintien des amendements. « Je crois, écrivait Vernon le jour suivant, je crois qu'il n'y avait pas un seul homme dans la Chambre qui ne considérât la nation comme perdue. » On fit évacuer le vestibule; on ferma à clef les portes de derrière; les clefs furent déposées sur la table; le sergent d'armes reçut l'ordre de prendre son poste à la porte d'entrée, et de ne laisser sortir aucun membre. Ces mesures furent suivies d'un intervalle solennel, pendant lequel les passions violentes de l'assemblée parurent être dominées par une véritable terreur. Quelques-uns des chefs de l'opposition, hommes d'un caractère grave et possédant des biens considérables, furent saisis d'effroi en se voyant engagés, — ils savaient à peine comment, — dans un conflit dont ils n'avaient pas prévu l'importance, un

conflit dans lequel ils ne pouvaient être victorieux qu'aux dépens de la paix et de l'ordre publics. Seymour lui-même fut subjugué par la grandeur et l'imminence du danger. Howe lui-même jugea prudent de tenir un langage conciliant. Ce n'était pas, disait-il, le moment de se quereller ; le parti de la Cour et celui de la nation se composaient également d'Anglais, leur devoir était d'oublier tous les griefs passés et d'agir de concert dans le but de sauver le pays.

En un moment tout changea d'aspect. Un message des Lords fut annoncé. Ce message mit fin à bien des inquiétudes. Le bill avait passé sans amendements.

Les chefs des mécontents qui, quelques minutes auparavant, effrayés de la crise causée par leur violence, avaient parlé de la nécessité du pardon mutuel et de l'union intime, redevinrent à l'instant aussi implacables que jamais. Un danger, disaient-ils, était conjuré ; jusque-là c'était bien, mais c'était le devoir des représentants du peuple de prendre les mesures nécessaires pour prévenir le retour d'un pareil danger. Tous les conseillers de la couronne qui avaient contribué à procurer ou à se faire accorder des concessions exorbitantes devaient être exclus des Conseils du roi. Une liste des conseillers privés était sur la table, conformément à l'ordre qui en avait été donné deux jours auparavant. Le greffier reçut l'ordre de la lire. On laissa passer, sans faire d'observation, le prince George de Danemark et l'archevêque de Cantorbéry ; mais aussitôt que le nom du Chancelier fut prononcé, la rage de ses ennemis éclata. Deux fois déjà, dans le cours de cette session orageuse, ils s'étaient efforcés de détruire sa fortune et

lumées depuis assez longtemps, et la Chambre se sépara. Ainsi se termina une des journées les plus émouvantes, les plus turbulentes et les plus remarquables, pour des causes diverses, de l'histoire parlementaire.

On ne peut que deviner ce qu'aurait produit le lendemain si le temps avait été laissé aux différents partis pour renouveler les hostilités. Les subsides avaient été votés. Le roi était décidé à ne pas recevoir l'adresse qui lui demanderait de disgracier ses amis les plus chers et les plus sûrs. Il aurait empêché que cette adresse ne passât en prorogeant le Parlement le jour précédent, si les Lords ne s'étaient pas levés aussitôt après avoir consenti au Bill de Reprise. Il était venu de Kensington à la Trésorerie dans ce but : le manteau royal et la couronne étaient préparés. Il eut soin d'arriver à Westminster de bonne heure. Les membres des Communes s'étaient à peine assemblés quand on entendit le coup frappé à la porte par l'huissier de la Verge Noire. Ils se rendirent à l'autre Chambre. Les bills furent passés, et Bridgewater, par ordre du roi, prorogea le Parlement. Pour la première fois depuis la Révolution, la session se termina sans un discours du trône. Guillaume était trop mécontent pour remercier les Communes et trop prudent pour les réprimander. . . . .

. . . .

Depuis quelques années la santé de Jacques déclinait, et le Vendredi-Saint de l'année 1701 il avait reçu une secousse dont il ne s'était jamais remis. Pendant qu'il

écoutait le service divin dans sa chapelle, il eut une attaque et demeura longtemps insensible. Quelques personnes s'imaginèrent que les paroles de l'Antienne chantée par les choristes lui avaient causé une émotion trop violente pour être supportée par un corps et un esprit affaiblis; car cette Antienne était empruntée à cette plaintive élégie dans laquelle un serviteur du vrai Dieu, éprouvé par une multitude de chagrins et d'humiliations, banni, soupirant après son pays et vivant de la libéralité des étrangers, regrettait le trône renversé et le temple désolé de Sion : « Souviens-toi, ô Éternel, de ce qui nous est arrivé; regarde et vois notre opprobre. Notre héritage a été livré à des étrangers; nos maisons ont été envahies. La couronne est tombée de notre tête. Pourquoi nous délaisses-tu à jamais? »

Il fut reconnu que la maladie du roi était une paralysie. Fagon, le premier médecin de la cour de France, et pour les questions médicales l'oracle de toute l'Europe, prescrivit les eaux de Bourbon. Louis, avec sa générosité habituelle, envoya à Saint-Germain dix mille écus en or pour les frais du voyage, et ordonna que toutes les villes situées sur la route recevraient son bon frère avec tous les honneurs dus à la royauté[1].

Lorsque Jacques, après avoir passé quelque temps à Bourbon-l'Archambaud, revint dans les environs de Paris, sa santé était assez améliorée pour lui permettre de monter à cheval; mais sa mémoire et son jugement étaient évidemment altérés. Le 13 septembre, il eut une seconde attaque dans sa chapelle, et il devint bien-

[1] *Vie de Jacques;* Saint-Simon, Dangeau.

tôt clair que c'était le coup de grâce. Il rassembla les dernières forces de son corps et de son esprit affaiblis pour protester de sa ferme croyance dans la religion pour laquelle il avait tant sacrifié. Il reçut les derniers sacrements avec les marques de la plus grande dévotion, exhorta son fils à rester fidèle à la véritable foi en dépit de toutes les tentations, et supplia Middleton qui, presque seul parmi les courtisans assemblés dans la Chambre, professait la religion protestante, de chercher un refuge contre le doute et l'erreur, dans le sein de la seule Église infaillible. Après que l'extrême-onction lui eut été administrée, Jacques déclara qu'il pardonnait à tous ses ennemis et mentionna en particulier le prince d'Orange, la princesse de Danemark et l'Empereur. Il répéta le nom de l'Empereur avec une emphase particulière. « Remarquez, mon père, dit-il à son confesseur, que je pardonne à l'Empereur du fond de mon cœur. » Il peut sembler étrange qu'il ait considéré ce pardon comme le plus pénible de tous les actes de la charité chrétienne. Mais on doit se souvenir que l'Empereur était le seul prince catholique-romain encore vivant qui eût été complice de la Révolution, et que Jacques pouvait, non sans quelque raison, considérer les Catholiques qui avaient contribué à la Révolution comme plus inexcusables que les hérétiques, qui avaient pu se persuader qu'en violant leur devoir envers lui ils remplissaient leur devoir envers Dieu.

Pendant que Jacques pouvait encore comprendre ce qu'on lui disait, et faire des réponses intelligibles, Louis lui rendit deux fois visite. Les exilés anglais observèrent que jusqu'au dernier moment le Roi Très-Chrétien était

plein d'attentions délicates dans les moindres choses qui concernaient son hôte infortuné. Il ne voulut pas permettre que son carrosse entrât dans la cour du château de Saint-Germain, de peur que le bruit des roues ne fût entendu dans la chambre du malade. Dans les deux entrevues, il se montra gracieux, amical et même tendre. Mais il s'abstint soigneusement de rien dire sur la position future de la famille qui allait perdre son chef. Par le fait, il ne pouvait rien dire; car il ne s'était arrêté à aucune détermination. Bientôt cependant, il devint nécessaire d'en prendre une. Le 16, Jacques tomba dans une stupeur qui indiquait l'approche de la mort. Il était dans cet état désespéré, lorsque madame de Maintenon fit une visite à la reine. A cette visite, plusieurs personnes qui étaient à portée d'être bien informées attribuèrent une longue suite de graves événements. Nous ne saurions être surpris qu'une femme fût émue de pitié en voyant la douleur d'une femme; qu'une dévote catholique ressentît un profond intérêt pour une famille qui n'était persécutée, selon elle, que parce qu'elle était catholique; ou que l'orgueil de la veuve de Scarron fût grandement flatté des supplications d'une princesse de la maison d'Este, qui était reine d'Angleterre. Par tous ces motifs réunis, probablement, la femme de Louis XIV promit sa protection puissante à la femme de Jacques II.

Madame de Maintenon quittait Saint-Germain, lorsque sur le sommet de la colline qui domine la vallée de la Seine elle rencontra le roi, qui venait pour savoir des nouvelles de son hôte. Ce fut probablement en ce moment qu'elle lui persuada de prendre une résolution

dont les conséquences ne furent prévues ni par lui ni par celle qui la lui dictait. Avant de la faire connaître toutefois, Louis XIV observa toutes les formes apparentes d'une délibération. Un conseil fut tenu ce soir-là à Marly; les princes du sang et les ministres d'État y assistèrent. La question fut posée : lorsque Dieu rappellerait à lui Jacques II d'Angleterre, la France reconnaîtrait-elle le prétendant comme le roi Jacques III?

Les ministres se prononcèrent tous contre cette reconnaissance. Il semble difficile de comprendre comment tout homme ayant la moindre prétention au titre d'homme d'État aurait pu avoir une opinion différente. Torcy se fonda sur cette considération, que reconnaître le prince de Galles serait violer le traité de Ryswick. C'était un argument irréfutable. Par ce traité, Sa Majesté Très-Chrétienne s'était engagée à ne rien faire qui pût directement ou indirectement troubler l'ordre de choses établi en Angleterre. Par quel acte, excepté une invasion ouverte, le roi pouvait-il faire plus pour troubler l'ordre de choses établi en Angleterre, que par une déclaration solennelle, à la face du monde entier, qu'il ne considérait pas cet ordre de choses comme légitime, qu'il regardait le Bill des Droits et l'Acte d'Établissement comme nuls, et le roi sur le trône comme un usurpateur? La reconnaissance de Jacques III serait donc un manque de foi; mais, en écartant même cette considération morale, il était clair que la prudence imposait au gouvernement français d'éviter en ce moment tout ce qui pourrait d'une manière plausible être représenté comme un manque de foi. La crise était tout à fait particulière. La grande victoire diplomatique rem-

portée par la France, l'année précédente, avait excité les craintes et l'animosité de ses voisins. Fort heureusement il ne s'était pas encore formé de coalition contre elle. La maison d'Autriche, il est vrai, en avait appelé aux armes. Mais à la maison d'Autriche seule la maison de Bourbon pouvait aisément tenir tête. Les autres puissances hésitaient encore, attendant le signal de l'Angleterre, et l'Angleterre, quoique sombre et menaçante, observait la neutralité. Cette neutralité n'eût pas duré aussi longtemps si Guillaume avait pu compter sur le concours de son Parlement et de son peuple. Dans son Parlement étaient des agents de la France qui, quoique en petit nombre, avaient obtenu assez d'influence pour être souvent suivis aveuglément par la majorité, à force de clabauder contre les armées permanentes, les donations de la prodigalité royale et les favoris hollandais. Divisé par les factions domestiques, ne s'occupant plus de la politique continentale, se souvenant avec amertume des désastres et des dépenses de la dernière guerre, du carnage de Landen, de la perte de la flotte de Smyrne, de la taxe territoriale de quatre shillings par livre, le peuple anglais hésitait à s'engager dans une autre lutte, et vraisemblablement il hésiterait tant que Guillaume vivrait. Guillaume ne pouvait vivre longtemps. On avait souvent, il est vrai, prédit sa mort prochaine, et les prophéties ne s'étaient pas réalisées. Mais il n'était plus possible que les prophéties eussent longtemps tort. Sa toux était plus violente que jamais; ses jambes s'enflaient; ses yeux, autrefois vifs et brillants comme ceux de l'aigle, s'obscurcissaient. Ce cavalier, qui le jour de la bataille de la Boyne avait

pendant seize heures fatigué plusieurs chevaux, ne pouvait plus qu'à grand'peine monter dans son carrosse de parade. L'intelligence conservait sa vigueur, le cœur son intrépidité; mais sur le corps cinquante années avaient produit le ravage de quatre-vingt-dix[1]. Encore quelques mois, et les caveaux de Westminster recevraient ces membres amaigris et brisés, qui avaient été animés par l'âme la plus énergique et la plus hardie. Encore quelques mois, et le trône d'Angleterre serait occupé par une femme dont on connaissait l'esprit faible et qu'on croyait pencher vers le parti le plus opposé à la guerre. Laisser s'écouler ces quelques mois en évitant une rupture ouverte et violente devrait être la politique du gouvernement français. C'est pour cela qu'il fallait remplir tous ses engagements et éviter avec soin toutes les occasions de querelle. On ne devait rien épargner pour apaiser les alarmes et endormir l'orgueil blessé des nations voisines.

La maison de Bourbon était dans cette situation, qu'une année de modération pouvait très-probablement être récompensée par trente années d'un ascendant incontesté. Comment, en une telle conjoncture, le politique Louis pourrait-il oublier son expérience pour blesser par une nouvelle provocation, non-seulement Guillaume, dont l'animosité était déjà si grande, mais encore le peuple, auquel Guillaume avait jusqu'alors cherché en vain à inspirer cette même animosité? Que

[1] Poussin à Torcy (28 avril—8 mai, 1701): « Le roi d'Angleterre tousse plus qu'il n'a jamais fait, et ses jambes sont fort enflées. Je le vis hier sortir du prêche de Saint-James. Je le trouve fort cassé, les yeux éteints, et il eut beaucoup de peine à monter en carrosse. »

de fois, depuis la Révolution de 1668, il avait semblé que les Anglais étaient complétement lassés de leur nouveau gouvernement! Que de fois la découverte d'un complot catholique ou le signalement d'une flotte française avaient changé la face des choses! Tout à coup les murmures avaient cessé, les mécontents étaient accourus en foule pour signer des adresses de fidélité à l'usurpateur, avaient formé des associations pour défendre son autorité et s'étaient enrôlés dans la milice en criant : « Dieu conserve le roi Guillaume! » Il en serait de même cette fois. La plupart de ceux qui avaient à plaisir contrarié Guillaume sur la question de ses gardes hollandais et sur la question de ses donations d'Irlande, se livreraient à un mouvement de colère lorsqu'ils apprendraient que Louis, en violation directe d'un traité, avait résolu d'imposer un roi de sa propre croyance à l'Angleterre, un roi élevé dans son propre royaume, un roi qui serait a Westminster ce que Philippe était à Madrid, un grand feudataire de la France.

Ces arguments furent exposés par Torcy avec concision, mais avec clarté et force, dans un mémoire qui existe encore, et il est difficile que son maître ait pu le lire sans en être un peu ébranlé[1]. D'un côté étaient la foi des traités, la paix de l'Europe, l'intérêt de la France et l'intérêt personnel aussi de la maison de Bourbon; de l'autre étaient l'influence d'une femme artificieuse et l'inspiration d'une vanité qu'ennoblissait,

[1] Mémoire sur la proposition de reconnaître au Prince de Galles le titre de roi de la Grande-Bretagne (sept.) $\frac{9}{19}$ 1701.

il faut en convenir, un mélange de compassion et de générosité chevaleresque. Le roi se décida à agir en opposition directe avec l'avis de ses plus habiles serviteurs, et les princes du sang l'applaudirent comme ils l'auraient applaudi, quelque autre détermination qu'il eût prise. Nulle part il n'était regardé avec un respect plus timide et plus soumis que dans sa propre famille.

Le lendemain Louis XIV se rendit encore à Saint-Germain, et, escorté d'une suite nombreuse, il entra dans la chambre de Jacques II. Le roi moribond put à peine relever un moment ses paupières déjà appesanties. « J'ai, dit Louis, une communication importante pour Votre Majesté. » Les courtisans qui remplissaient la chambre crurent que c'était pour eux un ordre de se retirer, mais ils furent arrêtés sur le seuil de la porte par la voix du monarque : « Que personne ne s'éloigne. Je viens dire à Votre Majesté que n'importe quand il plaira à Dieu de vous appeler à lui, je serai pour votre fils ce que j'ai été pour vous et le reconnaîtrai comme roi d'Angleterre, d'Écosse et d'Irlande. » Les exilés anglais, debout autour du lit de Jacques, tombèrent à genoux. Les uns fondirent en larmes, les autres firent entendre les acclamations de leur reconnaissance avec plus d'éclat qu'il n'eût été peut-être convenable de le faire en un pareil moment et en un pareil lieu. Jacques essaya d'articuler quelques paroles que couvrit la gratitude bruyante des gentilshommes présents, lesquels les interprétèrent comme l'expression d'un remercîment ; mais s'il en faut croire les relations les plus dignes de foi, il paraît que

Jacques était insensible à tout ce qui se passait autour de lui[1].

Aussitôt après son retour à Marly, Louis répéta devant sa cour assemblée la déclaration qu'il avait faite à Saint-Germain. Cette déclaration fit éclater des exclamations de ravissement et d'admiration. Quelle piété! quelle bonté! quelle magnanimité! L'enthousiasme n'était pas tout à fait factice, car dans l'esprit de la plupart de ces princes, de ces ducs, de ces courtisans, les peuples n'étaient rien, les monarques étaient tout. Que pouvait-il y avoir de plus généreux, de plus aimable, que de protéger un innocent orphelin dépouillé de son légitime héritage par un parent ambitieux? Ces beaux gentilshommes, ces belles dames oubliaient que cette affaire, outre l'innocent orphelin et l'ambitieux parent, intéressait aussi près de six millions d'Anglais, très-peu disposés à se considérer comme la propriété inaliénable d'un maître, et moins disposés encore à accepter un maître choisi pour eux par le roi de France.

Jacques languit trois jours encore. Il reprit deux ou trois fois ses sens pendant quelques minutes, et ce fut pendant un de ces intervalles lucides qu'il exprima d'une voix faible sa gratitude pour Louis. Le 16 il expira. La reine, ce soir-là, se retira au couvent de Chaillot pour y pleurer et prier dans la retraite. Elle laissa Saint-Germain au milieu d'une joyeuse agitation. Un héraut d'armes avait fait son apparition devant la

[1] Par relations les plus dignes de foi, j'entends celles de Dangeau et de Saint-Simon, que le lecteur pourra comparer avec la version de la vie de Jacques II.

grille du château, et au bruit des fanfares il avait proclamé en latin, en français et en anglais Jacques, troisième de nom, roi d'Angleterre, et Jacques, huitième de nom, roi d'Écosse. La ville, par ordre du gouvernement sans doute, illumina, et les habitants, aux cris de Vive le roi Jacques III, souhaitèrent un long règne à leur hôte illustre. Le pauvre orphelin reçut de ses ministres les insignes de leurs charges, et les leur rendit en donnant sa main à baiser. Un des premiers actes de ce prétendu règne fut de conférer les prétendues pairies, conformément aux instructions testamentaires du roi défunt. Middleton, qui n'avait encore aucun titre anglais, fut créé comte de Monmouth. Le titre de duc fut donné à Perth, qui avait été haut placé dans la faveur de son défunt maître, comme apostat de la religion protestante et comme auteur du dernier perfectionnement de l'instrument de torture appelé *poucette* (*thumbscrew*).

Cependant, aux lueurs du crépuscule, les dépouilles mortelles de Jacques étaient transportées à la chapelle des Bénédictins anglais de Paris, accompagnées d'un cortége peu nombreux, et déposées là dans la vaine attente qu'un jour elles iraient, avec toutes les pompes royales, prendre possession d'un caveau de l'abbaye de Westminster, au milieu des monuments des Plantagenets et des Tudors.

Trois jours après ces humbles obsèques, Louis fit une visite de cérémonie à Saint-Germain. Le lendemain, cette visite lui fut rendue. La cour de France habitait Versailles; le Prétendant y fut reçu avec tous les honneurs réservés autrefois à son père, s'assit dans

le fauteuil de son père, prit, comme son père avait toujours fait, la droite du grand monarque, et porta le long manteau violet, qui, par un ancien usage, était le manteau de deuil des rois de France. On vit ce jour-là un grand concours d'ambassadeurs et d'envoyés diplomatiques; mais on remarqua aussi l'absence d'un visage bien connu. Manchester avait écrit à Loo pour y communiquer la nouvelle de l'affront fait à son pays et à son maître, demandant des instructions, et résolu, jusqu'à ce qu'elles lui parvinssent, à vivre strictement à l'écart. Il ne pensait pas pouvoir quitter son poste sans des ordres exprès, mais sa secrète espérance était que ces ordres lui intimeraient de tourner dédaigneusement le dos à la cour qui avait osé traiter l'Angleterre comme une province dépendante.

Aussitôt que la faute dans laquelle Louis s'était laissé entraîner par sa compassion, par le désir d'être applaudi et par une influence féminine, fut complète et irréparable, il commença à concevoir de sérieuses inquiétudes. Ses ministres reçurent pour instructions de déclarer partout que leur maître n'avait aucune intention de braver le gouvernement anglais. Ils devaient répéter que le roi n'avait pas violé le traité de Ryswisk et qu'il ne songeait nullement à le violer. Tout ce qu'il avait fait n'avait d'autre but que d'adoucir l'infortune d'une famille à laquelle il était allié de si près par le sang;... un vain titre et de vaines formules ne signifiaient rien. Louis était résolu à ne favoriser aucune tentative de renverser le trône de Guillaume. Torcy, qui, quelques jours auparavant, prouvait par d'irréfutables arguments que son maître ne pouvait, sans une grossière violation

des traités, reconnaître le Prétendant, s'imagina que des sophismes impuissants à lui en imposer à lui-même pourraient en imposer à d'autres. Il rendit visite à l'ambassadeur d'Angleterre, se fit admettre, et, comme c'était son devoir, excusa de son mieux l'acte fatal qu'il s'était efforcé de prévenir. La réponse de Manchester à cette explication fut aussi énergique et simple qu'elle pouvait l'être en l'absence d'instructions précises. Les instructions ne tardèrent pas à lui parvenir. Le courrier chargé de la nouvelle de la reconnaissance de Jacques III arriva à Loo pendant un repas que Guillaume prenait avec quelques-uns de ses nobles courtisans et quelques princes de l'empire germanique qui étaient venus le voir dans sa retraite. Le roi ne prononça pas une parole, mais son teint pâle s'anima, et il rabattit sur ses yeux son chapeau, afin de dérober aux regards les altérations de son visage. Il envoya en toute hâte divers messagers : l'un portait une lettre qui enjoignait à Manchester de quitter la France sans prendre congé; un autre partait pour Londres, avec une dépêche qui ordonnait aux Lords-juges, de congédier immédiatement Poussin.

L'Angleterre s'enflammait déjà. Lorsqu'on y eut appris que Jacques allait mourir, quelques-uns de ses plus ardents partisans formèrent des plans et ils se préparaient à une grande manifestation publique dans diverses parties de l'île, mais l'insolence de Louis fit éclater une indignation qu'à peine un ou deux mécontents osèrent braver.

Dans la ville de Londres, il est vrai, quelques fanatiques, qui probablement avaient bu trop abondamment à la santé de leur nouveau souverain, jouèrent une de ces folles parades qui caractérisent leur parti. Ils se re-

vêtirent de manteaux assez semblables aux tabards des hérauts d'armes, se promenèrent ainsi affublés dans les rues, s'arrêtant sur les places, et marmottèrent des phrases que personne ne put comprendre. On imagina d'abord que ce pouvait être une compagnie de champions venus de Hockley-in-the-Hole, qui avaient inventé cet ingénieux moyen d'annoncer leurs exercices d'escrime avec le sabre et le bouclier, mais on découvrit bientôt que ces cavaliers en brillants costumes de moyen âge proclamaient Jacques III. Cette comédie eut un prompt dénoûment : le prétendu roi d'armes et ses poursuivants se dépouillèrent de leurs tabards héraldiques et prirent la fuite, salués d'une grêle de pierres et de moqueuses acclamations[1]. Déjà le conseil municipal de la Cité s'était réuni et avait voté, sans une seule voix d'opposition, une adresse qui exprimait son ressentiment de l'insulte faite au roi et au royaume par le monarque de la France. Deux ou trois heures après que cette adresse avait été présentée aux régents du royaume, les électeurs de la Cité étaient convoqués pour choisir un Lord maire : Duncombe, candidat tory, naguère le favori populaire, était rejeté : un alderman whig réunissait la majorité des suffrages.

Dans tout le royaume, les corporations, les grands jurys, les assemblées de juges de paix, les assemblées de francs-tenanciers, votèrent des protestations exprimant l'attachement pour Guillaume, et un défi à Louis. Il fallut que la *Gazette de Londres*, le journal officiel, publiât douze colonnes au lieu de quatre, et douze co-

[1] Lettres historiques· mars et novembre, 1701.

lonnes ne suffirent même pas pour reproduire toutes les adresses du patriotisme et de la fidélité. Dans quelques-unes de ces adresses, de sévères censures reprochaient à la Chambre des communes son ingratitude envers notre libérateur, qu'elle avait mortifié et paralysé, en lui refusant les moyens de faire respecter et craindre l'Angleterre. Les chicanes factieuses et l'économie mesquine de trois honteuses années, avaient produit le résultat qu'on devait en attendre. Sa Majesté, disait-on, n'aurait pas reçu ces grossiers affronts au dehors, si on ne les lui avait pas infligés d'abord dans le royaume même; mais le peuple ouvrait les yeux : Guillaume n'avait qu'à en appeler des élus aux électeurs, et il verrait que la nation avait encore le cœur sain.

Louis XIV avait fait dire à Poussin qu'il devait offrir aux Lords-juges des explications analogues à celles dont on avait fait l'essai pour apaiser Manchester. Poussin rédigea donc un mémoire qu'il porta à Vernon, mais Vernon refusa de le lire. Bientôt arriva de Loo un courrier avec la lettre dans laquelle Guillaume commandait à ses vice-rois d'expulser l'agent français. Un officier de la maison royale fut chargé de l'exécution de cet ordre, et il se rendit à l'hôtel de Poussin, mais Poussin n'était pas chez lui. Il soupait aux Poteaux-Bleus[1], taverne très-fréquentée des Jacobites, la même taverne où Charnock et sa bande avaient déjeuné le jour fixé pour l'embuscade homicide de Turnham-Green. L'officier s'y transporta et y trouva Poussin à table avec trois des Tories les plus virulents de la Chambre des communes :

[1] *Bluck-Post*, poteaux ou piliers.

Tredenham, qui représentait Saint-Mawes ; Hammond, envoyé au Parlement par la haute Église de l'Université de Cambridge, et Davenant, qui récemment, d'après les indications de Poussin, avait reçu de Louis une bague de diamants valant trois mille pistoles, en récompense de ses brutales invectives contre les Whigs. Ce souper devint pendant quelques semaines le texte de toutes les conversations. Les Whigs s'exaltaient en disant : « Sont-ce donc là les vrais patriotes anglais, ces hommes qui ne pouvaient endurer un étranger, ces hommes qui ne voulaient pas permettre que Sa Majesté accordât une médiocre rémunération aux étrangers qui avaient pris Athlone d'assaut et tourné le flanc de l'armée irlandaise à Aghrim? Il paraissait que ces bons patriotes pouvaient être en excellents termes avec un étranger, pourvu seulement qu'il fût l'émissaire d'un tyran hostile à la liberté, à l'indépendance et à la religion de leur pays.» — Les Tories, vexés et baissant la tête, auraient donné beaucoup pour qu'en ce malheureux jour leurs amis eussent soupé quelque autre part. L'effronté Davenant lui-même crut devoir se justifier et se défendre en prétendant que Poussin n'était qu'un inconnu pour lui, Poussin avec qui il avait passé des jours entiers, avec qui il avait corrigé les épreuves de ses grossiers pamphlets et qui lui en avait remis le honteux salaire. Leur rencontre aux Poteaux-Bleus avait été purement accidentelle, et si on doutait de son assertion il était prêt à l'affirmer par serment. Néanmoins le public, qui avait pénétré son vrai caractère, pensa que sa parole valait tout juste autant que son serment et que son serment n'avait aucune valeur.

Cependant on attendait avec impatience le retour de Guillaume. De Loo il était allé à Bréda, où il avait passé quelque temps à faire la revue de ses troupes et à conférer avec Marlborough et Heinsius. Il espérait être en Angleterre dans les premiers jours d'octobre. Mais les vents contraires le retinrent trois semaines à La Haye. Enfin, dans l'après-midi du 4 novembre 1701, on sut à Londres qu'il avait débarqué le matin à Margate. On fit de grands préparatifs pour son entrée dans la capitale le lendemain, treizième anniversaire de son débarquement dans le Devonshire. Mais traverser Londres par le pont, le long de Cornhill, de Cheapside, de Fleet street et du Strand, eût été un effort au-dessus de ses forces. Il coucha donc à Greenwich et se rendit de là au palais d'Hampton-Court sans entrer dans Londres ; cependant son retour n'en fut pas moins célébré par la populace avec toutes sortes de démonstrations de joie et d'attachement. Toute la nuit brilla la flamme des feux de joie et retentit la détonation de la poudre. Dans chaque paroisse, depuis Mile-End jusqu'à Saint-James, on pouvait voir, trônant sur les épaules de robustes porteurs protestants, un Pape revêtu d'étincelants oripeaux et couronné d'une tiare de carton avec un diable au front cornu, au pied fourchu et une queue de serpent, qui parlait à l'oreille de sa Sainteté.

Même dans son château hors de Londres, le roi ne put trouver un refuge contre l'affection importune de son peuple. Toute la journée il se voyait assiégé par les députations des villes, des comtés, des universités. Il était épuisé par la fatigue d'écouter des harangues et d'y répondre, écrivait-il à Heinsius. Cependant tout le

royaume avait les yeux tournés vers Hampton-Court. Tous les ministres s'y réunissaient. Les hommes les plus éminents du parti qui avait perdu le pouvoir étaient venus y rendre leurs devoirs à leur souverain et le féliciter de son heureuse arrivée. On remarqua que Somers et Halifax, si cruellement persécutés quelques mois auparavant par la Chambre des communes, furent accueillis avec des marques d'estime et de bienveillance auxquelles Guillaume n'avait guère habitué ses courtisans anglais. Les rangs inférieurs des deux grandes factions étaient violemment agités. Les Whigs, récemment battus et découragés, étaient remplis d'espoir et d'ardeur; les Tories, naguère triomphants, perdant leur sécurité, s'alarmaient et s'irritaient. Whigs et Tories attendaient avec une anxiété extrême la solution d'une question grave et pressante : Y aurait-il une dissolution? Le 7 novembre, le roi posa cette question devant son Conseil privé. Le bruit courut, et la chose est très-probable, que Jersey, Wright et Hedges opinèrent pour la conservation du Parlement existant. Mais ils n'étaient pas de ces hommes dont l'opinion pouvait avoir beaucoup de poids sur Guillaume, et Rochester, dont l'opinion en aurait eu davantage, parti pour prendre possession de sa vice-royauté quelques jours avant la mort de Jacques, était encore à Dublin. Cependant Guillaume, comme il l'avoua à Heinsius, éprouva quelque peine à se décider. Il ne doutait pas que de nouvelles élections ne lui donnassent une meilleure Chambre des communes ; mais les élections générales entraînaient des délais, et les délais pouvaient causer beaucoup de mal. Après avoir pesé

ces considérations pendant quelques heures, il se détermina à dissoudre.

Les lettres de convocation furent expédiées en toute hâte, et en trois jours tout le royaume fut agité de la fièvre électorale. Jamais, — ainsi le disait la dépêche envoyée à La Haye par l'ambassade hollandaise, — jamais on n'avait vu plus d'intrigues, plus de brigues, plus de virulence dans l'esprit de parti. — Ce fut dans la capitale que les premières luttes sérieuses s'engagèrent. Les choix des colléges métropolitains étaient attendus avec impatience comme l'augure du résultat général. Toutes les plumes des pamphlétaires de Grub-Street, toutes les imprimeries de la Petite-Bretagne étaient en activité. Des brochures pour et contre chaque candidat, étaient adressés à tous les votants. Les deux camps échangeaient continuellement leurs cris de guerre. Presbytérien, Papiste, âme damnée de la Hollande, pensionnaire de la France, étaient les appellations que se prodiguaient les candidats et leurs partisans. La récrimination des Whigs contre les Tories était que les Tories avaient, pour le malveillant plaisir de mortifier le roi, exposé le royaume aux dangers et aux insultes du dehors. Ils avaient inconstitutionnellement empiété à la fois sur la législature et les fonctions judiciaires de la Chambre des Lords, converti la Chambre des communes en une nouvelle Chambre-Étoilée et abusé de priviléges qui ne devaient jamais être employés qu'à la défense de la liberté, pour en faire les instruments d'une tyrannie capricieuse : sans égard pour la loi, l'équité naturelle ou la décence, ils avaient persécuté le grand amiral qui avait sauvé l'État à la

Hogue, le grand financier qui avait relevé le crédit public, et le grand magistrat que tous ceux qui n'étaient pas aveuglés par la prévention reconnaissaient être par sa vertu et sa sagesse, par son art et son éloquence, le premier des jurisconsultes et des hommes d'État vivants de l'Angleterre.

Les Tories répondaient qu'ils n'avaient été que trop modérés, que trop indulgents; qu'ils ne s'étaient servis des warrants du président et des droits de la majorité qu'avec trop de ménagements, mais que s'ils récupéraient jamais cette majorité ils accuseraient les trois chefs whigs qui se croyaient à l'abri, non plus de simples délits, mais de haute trahison. Il fut bientôt évident que ces menaces ne pourraient être de si tôt exécutées. Quatre Whigs et quatre Tories se disputaient l'élection de la Cité de Londres. Les premiers votes par mains levées furent pour les Whigs. Le *poll* fut réclamé et les Whigs obtinrent deux votes contre un sir John Levison Gower, qu'on supposait avoir gagné les bonnes grâces de tout le corps des boutiquiers par quelques actes de sa conduite parlementaire, qui se portait comme candidat tory pour Westminster. Les journaux rappelaient pompeusement aux électeurs les services qu'il avait rendus au commerce. Mais la peur du roi de France, du pape et du Prétendant prévalut, et sir John resta le dernier sur la liste des suffrages. Southwark non-seulement nomma des Whigs, mais leur donna un mandat très-prononcé dans le sens du Whigisme.

Dans les provinces, la balance fut plus égale qu'à Londres. Cependant on annonçait de tous les côtés que les Whigs avaient reconquis au moins une partie

du terrain perdu. Wharton retrouvait son influence dans le Buckinghamshire, tandis que Musgrave essuyait un échec dans le Westmoreland. Rien ne fit plus de tort aux candidats tories que l'histoire du souper d'adieux de Poussin. Leurs acrimonieuses invectives nous apprennent que la malheureuse découverte des trois membres du Parlement à la taverne des Poteaux-Bleus coûta, à trente honnêtes représentants, la perte de leurs siéges à la Chambre. Un de ces trois criminels, Tredenham, resta impuni ; car la domination de sa famille sur le bourg de Saint-Mawes était proverbialement une dénomination absolue. Les deux autres eurent le sort qu'ils méritaient : Davenant cessa de représenter Bedwin. Hammond, naguère vu avec tant de faveur à l'université de Cambridge, fut battu par une grande majorité, et il eut pour remplaçant la plus grande gloire du parti whig, Isaac Newton.

Un district électoral fixait les regards inquiets de tous les patriotes : c'était le Gloucestershire. On se demandait quel serait le choix des électeurs de ce grand comté dont on connaissait le patriotisme et les nobles sentiments. Confieraient-ils encore leurs intérêts à l'impudent et scandaleux personnage, au renégat, au calomniateur, au charlatan qui, pendant les treize ans de sa carrière parlementaire, avait outragé les honnêtes gens de tous les partis avec une malignité qui ne pouvait être contenue que par la peur d'un châtiment corporel, et qui, dans la dernière session, s'était fort signalé encore par la cour abjecte qu'il avait faite à Louis et par son emportement envers Guillaume?

L'élection du Gloucestershire devint une affaire na-

tionale. On y expédia de Londres des malles pleines de brochures et de feuilles volantes ; tout franc-tenancier en trouvait plusieurs déposées à sa porte. Dans toutes les places, le jour de marché, on voyait voltiger comme une neige de papiers, où l'on traitait Jack Howe de grand effronté,. de langue de vipère, de lâche, et de bouffon du roi de France. Les paysans des coteaux de Cotswold et de la forêt de Dean, qui avaient droit de suffrage, étaient conviés à la lecture de ces satires, et on leur demandait s'ils étaient résignés d'avance à subir les deux malheurs que le peuple d'Angleterre considérait comme l'accompagnement inséparable du despotisme : des sabots au pieds et des grenouilles pour nourriture. Les prédicateurs dissidents et les drapiers manifestaient plus particulièrement leur zèle ; car Howe était considéré comme l'ennemi et des conventicules et des manufactures. On vit arriver dans le Gloucestershire un nombre extraordinaire de votants. A Londres, les marchands qui fréquentaient la halle de Blackewell, alors le grand marché des lainages, sollicitaient activement les suffrages en faveur du parti whig.

ICI SE TERMINE LE MANUSCRIT REVU PAR LORD MACAULAY

(L'ÉDITEUR.)

Cependant les rapports sur la santé du roi devenaient de plus en plus alarmants. Ses médecins, anglais et hollandais, étaient au bout de leurs ressources. Il avait consulté par lettre tous les docteurs les plus éminents de l'Europe ; et comme il craignait qu'ils ne lui rendissent des réponses flatteuses, s'ils savaient qui il était, il avait écrit sous des noms fictifs. En s'adressant à Fagon, il s'était donné pour un vicaire de paroisse. Fagon étudia les symptômes qu'on lui décrivait, puis il répondit un peu brutalement que ces symptômes ne pouvaient avoir qu'une signification, et que le seul avis qu'il pouvait donner au malade était de se préparer à la mort. Après avoir reçu cette franche réponse, Guillaume consulta Fagon sans déguisement, et en obtint quelques ordonnances qu'on crut avoir retardé un peu l'heure inévitable. Mais les jours du roi étaient comptés. Les maux de tête et les accès de fièvre revenaient presque chaque jour. Il montait encore à cheval et allait même à la chasse[1], mais il n'avait plus cette fermeté sur ses arçons,

[1] Dernière lettre à Heinsius.

ni ce maniement de la bride qu'on vantait autrefois. Néanmoins l'avenir était l'unique objet de sa préoccupation. Le respect et la tendresse filiale d'Albemarle avait été presque un des éléments indispensables de son existence; mais il était important que Heinsius fût pleinement informé de tout plan et des préparatifs de la prochaine campagne. Albemarle, étant dans la confidence des vues du roi, fut envoyé à La Haye. Heinsius souffrait à cette époque d'une indisposition qui n'était, il est vrai, que bien peu de chose, comparée aux maladies qui devaient se terminer fatalement pour Guillaume; mais celui-ci n'avait rien de cet égoïsme qui n'est qu'un vice trop commun chez les malades. Le 20 février, il écrivait à Heinsius une lettre dans laquelle il ne faisait pas même allusion à ses douleurs et à ses infirmités.

« Je suis bien affligé d'apprendre, lui disait-il, que votre santé n'est pas encore rétablie. Qu'il plaise à Dieu de vous accorder un prompt rétablissement. Je suis à tout jamais votre bon ami. GUILLAUME. »

Ce furent les dernières lignes de cette longue correspondance.

Le 12 février 1702, Guillaume traversait le parc de Hampton-Court sur un cheval favori, nommé Sorrel, qui allait au pas d'amble; il le mit à un temps de galop, juste devant un petit tas de terre soulevé par une taupe. Sorrel broncha contre la taupinière et s'abattit sur les genoux; le roi fut désarçonné, tomba et se fractura la

clavicule[1]. On lui remit l'os, et il retourna à Kensington dans son carosse. Le cahotement produit par les routes inégales de cette époque était tel, qu'il fallut réduire une seconde fois la fracture. Pour un homme jeune et vigoureux, cet accident n'eût été qu'une bagatelle; mais Guillaume n'était pas dans un état qui lui permît de supporter le moindre choc; il sentit qu'il était près de sa fin et s'attrista — de cette tristesse qu'éprouvent seuls les nobles esprits — en pensant qu'il fallait quitter sa tâche à moitié finie. Il était du moins possible qu'il pût vivre jusqu'à ce qu'un de ses plans fût mis à exécution. La situation respective de l'Angleterre et de l'Écosse l'avait depuis longtemps occupé; il savait que cette situation était précaire, souvent hostile, et qu'on pouvait douter que, dans l'estimation des forces de la Grande-Bretagne, les ressources du plus petit des deux royaumes dussent être comptées au profit de l'autre. Les événements récents avaient prouvé que les deux pays ne pouvaient rester plus d'une année encore dans les mêmes termes que le siècle précédent, et qu'il fallait, ou qu'ils fussent tout à fait amis, ou ennemis mortels. Leur inimitié amènerait des calamités effrayantes, qui retomberaient, non-seulement sur eux, mais sur le monde civilisé; leur union serait la meilleure garantie pour leur prospérité commune, pour la tranquillité intérieure de

[1] L'accident de cette chute, dont les suites devaient être mortelles, fut longtemps rappelé dans les toasts des Jacobites, qui ne pardonnèrent jamais *à* Guillaume le détrônement de Jacques II. Après avoir *bu au roi de l'autre côté de l'eau*, ils buvaient encore au *petit gentleman en fourrure noire* (la taupe) *qui avait fait broncher et tomber le cheval Sorrel.* » A. P.

l'île et pour les libertés de toutes les contrées protestantes.

Le 28 février, les membres de la Chambre des communes écoutèrent, en se découvrant respectueusement, le dernier message qui portait la signature et le Sceau du roi. Un malheureux incident, leur disait-il, l'avait forcé à leur adresser par écrit une communication qu'il eût été charmé de leur faire du haut de son trône. Dès la première année de son règne, il avait exprimé son désir de voir s'accomplir l'union de l'Angleterre et de l'Écosse; il était convaincu que rien au monde ne pourrait plus sûrement contribuer à la sécurité et au bonheur de l'une et de l'autre, et ce serait pour lui une satisfaction particulière, si, avant la fin de son règne, on pouvait inventer quelque heureux expédient pour que les deux royaumes n'en fissent plus qu'un, et il recommandait instamment la question à l'examen des deux Chambres. Le message fut pris en considération, et la discussion fixée pour le samedi 7 mars.

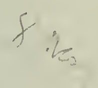
Mais le 1er mars des humeurs d'un aspect menaçant se montrèrent au genou du roi. Le 4 mars il eut un accès de fièvre; le 5, ses forces l'abandonnaient rapidement, et le 6, on ne pouvait le soutenir qu'avec des cordiaux. Le bill d'Abjuration et un bill de finance attendaient sa sanction. Cette sanction, il sentit qu'il ne pouvait la donner personnellement. Il ordonna donc qu'une commission fût nommée pour attester sa signature. Sa main se trouva trop faible pour former les lettres de son nom, et l'on suggéra l'idée d'une estampille. Le 7 mars, l'estampille fut prête. Le Lord gardien du Sceau et les greffiers du Parlement vinrent, selon

Les évêques Tillotson et Burnet restèrent plusieurs heures dans la Chambre du mourant. Il leur exprima sa ferme croyance dans les vérités de la religion chrétienne, et reçut le sacrement de leurs mains avec un sentiment de piété sincère. Les antichambres furent toute la nuit remplies de Lords et de Conseillers privés. Guillaume en fit appeler plusieurs, et fit un effort pour prendre congé d'eux par quelques bienveillantes et gracieuses paroles. Parmi les Lords admis à son chevet étaient Devonshire et Ormond. Mais il y avait dans cette foule attristée ceux qui éprouvaient ce qu'aucun Anglais ne pouvait éprouver comme eux, les amis de sa jeunesse qui lui étaient restés attachés, et dont il était resté l'ami, à travers toutes les vicissitudes de la fortune; ceux qui l'avaient suivi avec une fidélité inaltérable, quand ses secrétaires d'État, ses ministres du Trésor et ses Lords de l'Amirauté l'avaient trahi; ceux qui jamais, sur aucun champ de bataille, ou dans une atmosphère infectée par la contagion, n'avaient hésité à risquer leur vie pour sauver la sienne et dont il avait, avec une libéralité royale, récompensé le dévouement au prix de sa propre popularité. Il essaya d'élever sa faible voix pour remercier Auverquerque de trente années de loyaux et affectueux services; à Albemarle, il remit les clefs de son cabinet et de ses tiroirs. — Vous savez, dit-il, ce qu'il en faut faire. — Mais déjà il respirait à peine. « Ceci peut-il durer longtemps? » demanda-t-il aux médecins. Ils répondirent que le moment final était proche. Il avala un cordial et demanda Bentinck; ce furent les derniers mots qu'il articula. Bentinck vint immédiatement à son chevet, se pencha et mit son

oreille près des lèvres de Guillaume. Ces lèvres mourantes remuèrent, mais on ne put rien entendre. Le roi prit la main de son plus ancien ami, et la pressa tendrement contre son cœur. En ce moment, sans doute, fut oublié tout ce qui avait jeté un nuage passager sur leur longue et pure amitié. Il était entre sept et huit heures du matin : il ferma les yeux et aspira un souffle d'air; les évêques s'agenouillèrent et lurent la prière des agonisants. Quand ils l'eurent terminée, Guillaume n'était plus.

Les serviteurs qui disposèrent le corps pour le cercueil, trouvèrent qu'il portait entre la chemise et la peau un sachet avec un ruban noir. Les chambellans de service le firent détacher; il contenait une bague d'or et une mèche des cheveux de Marie.

FIN DU TOME QUATRIÈME



TABLE

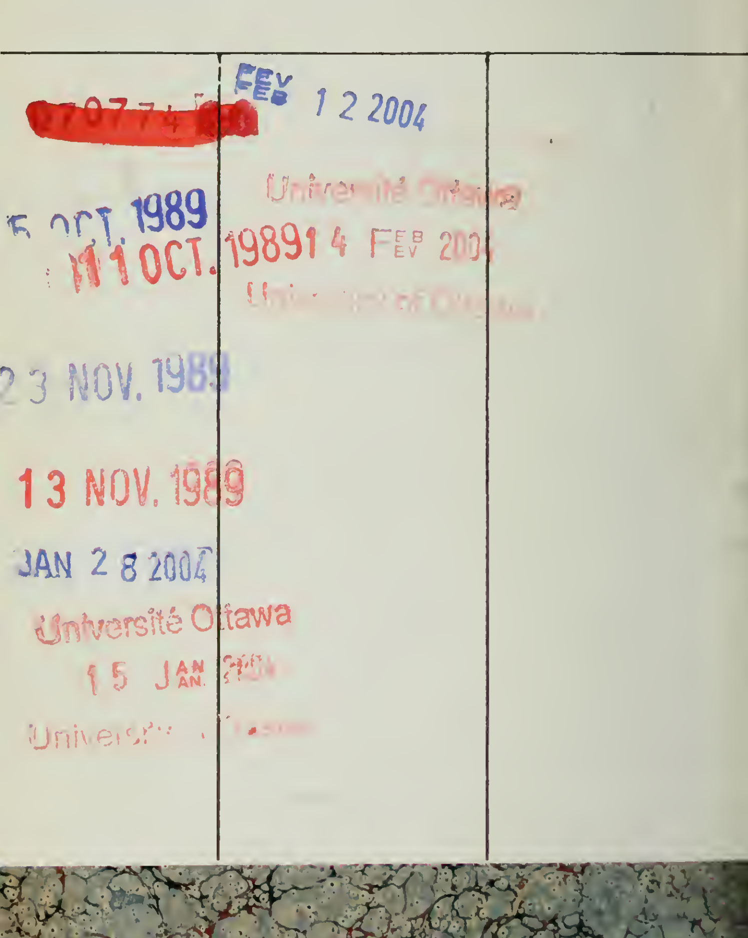
DU TOME QUATRIÈME

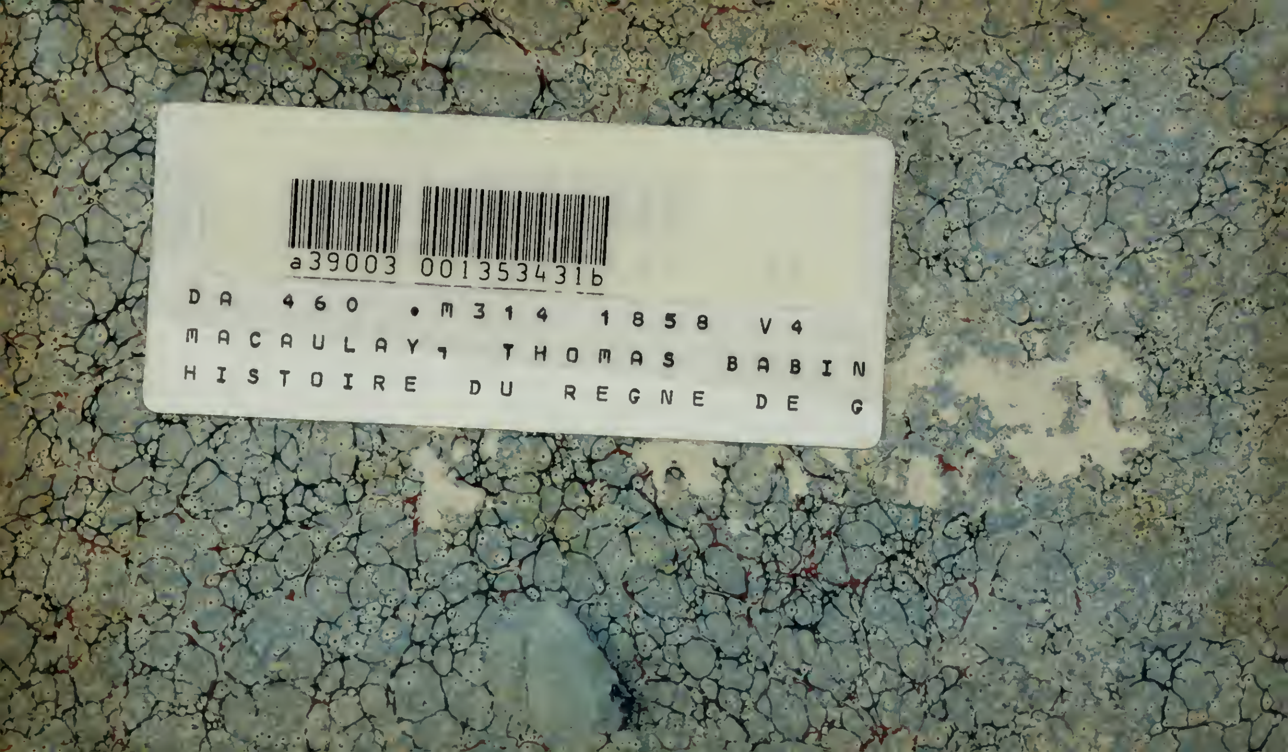
CHAPITRE PREMIER.

CHAPITRE DEUXIÈME.

CHAPITRE TROISIÈME.

FIN DE LA TABLE DU TOME QUATRIÈME.


FEV FEB 1 2 2004
5 OCT. 1989
11 OCT. 1989
1 4 FEB FEV 2004
2 3 NOV. 1989
1 3 NOV. 1989
JAN 2 8 2004
Université Ottawa
1 5 JAN


a39003 001353431b
DA 460 .M314 1858 V4
MACAULAY, THOMAS BABIN
HISTOIRE DU REGNE DE G

